



HAL
open science

**Les radios communautaires locales au Mali, levier
d'intelligence territoriale et vecteurs de concertation :
études et recherche d'éléments d'un dispositif
sociotechnique communicant**

Issiaka Toure

► **To cite this version:**

Issiaka Toure. Les radios communautaires locales au Mali, levier d'intelligence territoriale et vecteurs de concertation : études et recherche d'éléments d'un dispositif sociotechnique communicant. Sciences de l'information et de la communication. Université de Toulon, 2020. Français. NNT : 2020TOUL4004 . tel-04531162

HAL Id: tel-04531162

<https://theses.hal.science/tel-04531162>

Submitted on 3 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE

POUR OBTENIR LE GRADE DE :

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE TOULON

DISCIPLINE : SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PRESENTEE ET SOUTENUE PAR : **MR TOURE ISSIAKA**

THEME

« Les radios communautaires locales au Mali, *levier d'intelligence territoriale* et vecteurs de concertation : études et recherche d'éléments d'un dispositif sociotechnique communicant ».

Directeur de Thèse : Mr Yann BERTACHINI (Université du Sud Toulon-Var, France)

JURY

Rapporteur : Mr MOINET Nicolas, Professeur des Université- Université de Poitiers
Rapporteur: Mr RAOUL Bruno, Professeur des Université- Université de Lille
Membre du Jury : Mr RASSE Paul, Professeur des Université-Université Nice Sophia Antipolis
Membre du Jury : Mr BERTACCHINI Yann, Maître des conférences- HDR Emérite -Université de Toulon

Date de soutenance : 10 / 12 / 2020

Engagement de non plagiat.

Je soussigné, TOURE ISSIAKA

N° carte d'étudiant : 21306521

Déclare avoir pris connaissance de la charte des examens et notamment du paragraphe spécifique au plagiat.

Je suis pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie de document publiés sous quelques formes que ce soit (ouvrages, publications, rapports d'étudiant, internet etc...) constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.

En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour produire et écrire ce document.

Fait le 30/01/2019

Signature(s)



Ce document doit être inséré en première page de tous les rapports, dossiers et/ou mémoires.

Document du chapitre 10 annexe 5, issu de la Charte des examens adoptée en Conseil d'Administration le 11 juillet 2013 après avis du CEVU du 27 juin 2013 - Délibération N°2013-73

REMERCIEMENTS

J'étais dans un désert sous un soleil accablant mourant de soif. Comme par hasard dans cette traversée, il me fallait un point d'eau pour m'abreuver. De façon désespérée d'en trouve un, Monsieur Yann BERTACCHINI qui, par sa gentillesse, m'a tendu une gourde remplie d'eau fraîche, ce qui m'a permis d'atteindre ma destination. Ce travail aura été impossible sans son soutien, ses conseils et ses critiques constructifs. Il a été patient, compréhensif, m'a consacré beaucoup de son temps pour l'aboutissement de cette étude. Je vous prie de trouver ici Monsieur l'expression de ma profonde gratitude. Je vous remercie de tout mon cœur pour m'avoir amené au bout de ce travail.

Je ne peux passer sous silence l'apport de LANCRY et de Monsieur N'DIAYE Jean Baptiste. Le contrat de travail, l'aménagement de mon planning en fonction de mes formations doctorales, m'ont aidé dans la réalisation de cette recherche.

Tous mes remerciements

Je remercie également l'ensemble des étudiants et professeurs du laboratoire IMSIC-AMU et de l'Ecole Doctorale 509 de l'Université de Toulon. Je remercie singulièrement Stéphanie MOUTOU, qui s'est investie sans retenue pour toutes mes démarches administratives. Tous mes remerciements à Madame DONIER Virginie, à Monsieur DURAMPART Michel. Je n'oublie pas le personnel de la mobilité doctorale de l'Université de Paris Ouest Nanterre, particulièrement Frédéric BEAUMONT.

Que tous les membres du jury de cette thèse soient remerciés pour avoir acceptés de me consacrer leur temps. Qu'ils trouvent ma profonde gratitude.

Je remercie

- mes parents feu Konimba TOURE et ma mère Korotoumou DIARRA, qui m'ont entouré et apporté aide et soutien tout au long de mes études ;
- ma fille Assa Nia TOURE, mes frères et sœurs et mes oncles pour leur soutien ;
- mon épouse, Animata KONE, sa mère Assitan DIA et toute la famille KONE de m'avoir perpétuellement encouragé

Cette liste de remerciements ne serait pas complète si je ne prenais pas la peine de remercier tout particulièrement les personnes qui ont pris de leur temps pour participer à cette recherche en m'accordant une entrevue ou en répondant à mon questionnaire ainsi que toutes les personnes qui ont participé directement ou indirectement à l'aventure et avec qui j'ai pu partager cette expérience inoubliable.

Enfin, on me permettra d'exprimer ma gratitude plus particulièrement à des amis de longue date : Alassane TANDIA, Mohamed KONE, Modibo KOUATA, Salif MARIKO, Gaoussou DOUMBIA, Anas KONE, Alou TRAORE, Boubacar GUINDO, Abdoulaye MAIGA d'avoir su m'entourer, m'aider et m'encourager. Qu'ils reçoivent ici le témoignage de ma sincère amitié.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	II
TABLE DES MATIERES.....	III
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	IX
RÉSUMÉ	XII
SUMMARY	XIII
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1.OBJET ET DOMAINE DE RECHERCHE.....	1
2. INTERET ET JUSTIFICATIFS DE L'ETUDE.....	7
3.OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	8
4.QUESTIONS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE	9
5.CADRE METHODOLOGIE	11
6.NOTIONS FONDAMENTALES ET INVESTIGATIONS EXPLORATOIRES	17
7.L'ETAT DE LA QUESTION DE RECHERCHE OU L'ETAT DE LA LITTERATURE : LE CORPUS.....	32
8.POSITIONNEMENT DANS LE CHAMP DES SIC ET ORGANISATION DE LA RECHERCHE.....	42
PREMIERE PARTIE.....	46
CHAPITRE I: CADRE THEORIQUE.....	47
I.LES DIFFERENTES APPROCHES THEORIQUES DES TIC	48
1.1.LA THEORIE DE LA MODERNISATION	52
1.1.1. LE CONTEXTE HISTORIQUE DES FONDEMENTS DE LA MODERNISATION EN LIEN AVEC LE DEVELOPPEMENT.....	52
1.1.2. LES ELEMENTS FONDATEURS DU PARADIGME DE LA MODERNITE.....	54
1.1.3.LES THEORIES SOCIOLOGIQUES DE LA MODERNISATION.....	55
1.1.4. LA THEORIE DE LA DEPENDANCE.....	56
1.2.LA THEORIE DE LA PARTICIPATION : L'ANCRAGE DE L'INTELLIGENCE TERRITOIRE	59
1.2.1.LA THEORIE DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF	59
1.2.2.LE PARADIGME DIFFUSIONNISTE.....	63
1.2.3.LE PARADIGME D'INNOVATION.....	64
1.3.L'APPROCHE D'APPROPRIATION	64
CONCLUSION PARTIELLE	66
2.APPROPRIATION THEORIQUE DU DEVELOPPEMENT PAR LES TIC DES PAYS EN DEVELOPPEMENT	67
2.1. LES THEORIES HOSTILES AUX TIC EN AFRIQUE	68
2.2. LE CHANGEMENT DE PARADIGME: LA VISION POSITIVE DU ROLE DES TIC DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE.....	71
II.CONCLUSION	73
CHAPITRE II : LES ENJEUX DES TIC ET DES RADIOS COMMUNAUTAIRES A DIVERSES ECHELLES TERRITORIALES	75
1.ENJEUX DES TIC A L'ECHELLE MONDIALE.....	76



2. ENJEUX DES TIC A L'ECHELLE DU CONTINENT AFRICAIN.....	77
3. ENJEUX DES TIC AU NIVEAU NATIONAL, ANALYSE ET DIAGNOSTIC DU MALI.....	79
3.1. PRESENTATION DU MALI	79
3.1.1. LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DU MALI	79
3.1.2. CARACTERISTIQUES ADMINISTRATIVES	80
3.1.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	82
3.2. LES MOYENS TRADITIONNELS ET LES MEDIAS DE COMMUNICATION : L'EXISTANT INFO-COMMUNICATIONNEL AU MALI.....	83
3.2.1. LES MOYENS TRADITIONNELS DE COMMUNICATION	84
3.2.2. LES CONTES, LES DEVINETTES, LES PROVERBES ET LE THEATRE.....	85
3.2.3. LES PARENTES A PLAISANTERIE AU MALI : UN OUTIL DE COHESION SOCIALE.....	87
3.2.4. RITES ET LES TRADITIONS	87
3.2.5. L'ESPRIT DE L'ARBRE A PALABRE DANS LA TRADITION MALIENNE : UN CADRE DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE STRUCTURE ET EFFICACE.....	88
3.2.6. LE GRIOT, « MASS MEDIA », MEDIATEUR ET GARANT DE LA TRADITION AU MALI.....	90
3.2.7. LES JEUX	93
3.2.3. L'ENVIRONNEMENT MEDIATIQUE MODERNE	93
3.2.3.1 LA RADIO	94
3.2.3.1 LA TELEVISION	94
3.2.3.2. INTERNET.....	95
3.2.3.2 LA TELEPHONIE MOBILE.....	97
3.2.3.3 LA PRESSE ECRITE	97
3.2.4 LA SITUATION DES TIC AU MALI	99
3.2.5 LE PROJET DE CONNEXION DES 703 COMMUNES DU MALI : POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.....	100
4 LES ENJEUX DES TIC A L'ECHELLE LOCALE	105
CHAPITRE III : CADRE CONTEXTUEL DE NOTRE ETUDE: LA NAISSANCE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES.....	108
1. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES DANS LE MONDE	109
2. LE CONTEXTE DE CREATION DES RADIOS COMMUNAUTAIRES AU MALI.....	112
2.1. L'ECLOSION DES MEDIAS ET DES RADIOS COMMUNAUTAIRES AU MALI.....	114
3. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES: MEDIAS ACCESSIBLES DES « SANS VOIX »	115
3.1. UNE DIMENSION TERRITORIALE D'ACCESSIBILITE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE ..	115
3.2. UNE DIMENSION CULTURELLE D'ACCESSIBILITE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE.....	116
3.3. UNE DIMENSION ECONOMIQUE D'ACCESSIBILITE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE....	117
CONCLUSION PARTIELLE	118
DEUXIEME PARTIE	119
ETUDE, FONCTIONNEMENT DES RADIOS COMMUNAUTAIRES VISITEES ET ANALYSE STATISTIQUE DES DONNEES EMPIRIQUES.....	119
CHAPITRE IV : ETUDE ET FONCTIONNEMENT DES RADIOS COMMUNAUTAIRES VISITEES AU MALI.....	120

1.1.ETUDE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES VISITEES DANS LA REGION DE KOULIKORO	122
2.ETUDE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE VISITEE DANS LA REGION DE SIKASSO	132
2.1.PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BOUGOUNI OU BANIMONOTIE ET LA RADIO « KAFOKAN ».....	133
3.ETUDE DE LA RADIO VISITEE DANS LA REGION DE SEGOU.....	135
3.1.PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BLA ET DE LA RADIO « BENDOUGOU ».....	136
4.ETUDE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE VISITEE DANS LA REGION DE MOPTI	138
4.1.PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DOUENTZA ET DE LA RADIO « DAANDE DUWANSA »	139
5.INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET INSTALLATION DES RADIOS COMMUNAUTAIRES AU MALI.....	141
5.1.LES LOCAUX	141
5.2.ELECTRICITE	141
5.3.MATERIELS ET EQUIPEMENTS.....	142
6.L'ORGANISATION DES RADIOS COMMUNAUTAIRES.....	142
6.1.LES ORGANES DE GESTION	142
6.2.L'ASSEMBLEE GENERALE	143
6.3.LE COMITE DE GESTION.....	143
6.4.LA DIRECTION GENERALE	145
7.FONCTIONNEMENT DES RADIOS COMMUNAUTAIRES VISITEES.....	146
7.1.LA PARTICIPATION DES POPULATIONS AU FONCTIONNEMENT DES RADIOS COMMUNAUTAIRES.....	146
7.2.PARTICIPATION DANS L'ELABORATION DES PROGRAMMES	147
7.3.PARTICIPATION ET SOURCES DE FINANCEMENT DU BUDGET DES RADIOS VISITEES .	151
8.LA DURABILITE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES	154
8.1.LA DURABILITE SOCIALE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES	154
8.2.LA DURABILITE INSTITUTIONNELLE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES.....	155
8.3.LA DURABILITE FINANCIERE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES	156
9.LE RAPPORT ENTRE RADIO COMMUNAUTAIRE ET LES FORMES DE COMMUNICATION TRADITIONNELLES.....	157
10.LES DIFFICULTÉS DES RADIOS COMMUNAUTAIRES	158
10.1.LES DIFFICULTES D'ORDRE FINANCIER.....	158
10.2.LES DIFFICULTES D'ORDRE MATERIEL	159
10.3.LES DIFFICULTES DE PERSONNEL PEU QUALIFIE	159
10.4.LES PROBLEMES DE GENRE.....	159
10.5.LES DIFFICULTES D'APPROPRIATION	160
CHAPITRE V: ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES.....	161
1.L'ANALYSE QUANTITATIVE.....	162
10.6.LES VARIABLES PORTANT SUR LA OU LES LANGUES D'EMISSION, LES THEMES ET LES SUJETS DE LA PROGRAMMATION.....	163
10.7.LES LANGUES UTILISEES	163

10.8.L'INFLUENCE DES LANGUES DANS L'APPROPRIATION DE LA RADIO	164
10.9.LES EMISSIONS LES PLUS SUIVIES PAR LES AUDITEURS.....	165
10.10.LES IMPRESSIONS DES AUDITEURS PAR RAPPORT AUX THEMES.....	166
10.11.L'IMPACT DES RADIOS SUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	167
10.12.LE NIVEAU DE SATISFACTION DES AUDITEURS PAR RAPPORT AU VOLUME HORAIRE	168
10.13.LE NIVEAU DE SATISFACTION DES AUDITEURS PAR RAPPORT AU CONTENU DU PROGRAMME.....	169
11.LES VARIABLES PORTANT SUR LA PERCEPTION DES AUDITEURS ET SUR LES AMELIORATIONS A APPORTER.....	170
11.1.L'ECOUTE RADIOPHONIQUE ET INTERETS PORTES PAR LES AUDITEURS	170
11.2.LES TAUX D'ECOUTE DES DIFFERENTES RADIOS COUVRANT LES LOCALITES VISITEES	171
11.3.LES DIFFERENTES HEURES D'ECOUTE DE LA RADIO	172
11.4.LES DIFFERENTES FORMES DE PARTICIPATION DES AUDITEURS AUX EMISSIONS ...	173
11.5.L'EXISTENCE DE BOITE A SUGGESTIONS POUR AMELIORATION DES PROGRAMMES	174
11.6.LA DESCENTE SUR LE TERRAIN DES ANIMATEURS POUR L'ELABORATION DES PROGRAMMES.....	174
12.LES VARIABLES PORTANT SUR LA CONTRIBUTION DE LA RADIO A LA VIE COMMUNAUTAIRE, L'EXPRESSION DE LA COMMUNAUTE VIA LA RADIO, LA PARTICIPATION A DES EVENEMENTS LOCAUX.....	175
12.1.LES CHANGEMENTS LIES AUX RADIOS.....	175
12.2.LES LIENS ETABLIS ENTRE LES ACTEURS LOCAUX PAR LES RADIOS.....	176
12.3.LA PARTICIPATION DE LA RADIO A DES EVENEMENTS DE LA LOCALITE	177
12.4.L'OPPOSITION ENTRE RADIO COMMUNAUTAIRE ET LES FORMES TRADITIONNELLES DE COMMUNICATION	178
13.LES VARIABLES PORTANT SUR LE PROFIL DEMOGRAPHIQUE DES REpondANTS	178
13.1.LE SEXE DES REpondANTS.....	178
13.2.L'ETAT CIVIL DES REpondANTS	179
13.3.L'AGE DES REpondANTS	179
13.4.LE NIVEAU D'ETUDE DES REpondANTS.....	180
13.5.LES PROFESSIONS DES REpondANTS.....	181
14.ANALYSE QUALITATIVE	182
15.INTERVIEWS EN ZONES COUVERTES	184
16.LES ZONES NON COUVERTES OU " BLANCHES"	207
CONCLUSION PARTIELLE	213
TROISIEME PARTIE	215
LA RADIO COMMUNAUTAIRE : VECTEUR DE LA GESTION INTELLIGENTE DES TERRITOIRES	215
INTRODUCTION.....	216
CHAPITRE VI : LES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET LA MEDIATION	217

1. LE TERRITOIRE ENTRE IDENTITE ET OPPOSITION CONCEPTUELLE.....	218
1.1. LA CONCEPTION COMMUNAUTAIRE DU TERRITOIRE: LA FONCTION SOCIALE DE LA TERRE.....	218
1.2. LA CONCEPTION ETATIQUE DU TERRITOIRE : LA FONCTION MARCHANDE DE LA TERRE	220
2. LA DUALITE DU DROIT SUR LA GESTION DE LA TERRE	220
2.1. TEMOIGNAGES DE DESACCORDS ENTRE L'ETAT ET LES COMMUNAUTES LOCALES	225
2.2. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION : GAGES DE GESTION INTELLIGENTE DES TERRITOIRES.....	237
2.2.1. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	237
2.2.2. LA COMMUNICATION ET LE PARTAGE DES CONNAISSANCES	239
2.3. LES CONVENTIONS LOCALES OU LA GESTION CONCERTEE DES RESSOURCES TERRITORIALES.....	241
CHAPITRE VII: LA RADIO COMMUNAUTAIRE COMME LEVIER D'INTELLIGENCE TERRITORIALE	245
2.4. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES COMME ACTEUR D'INTERFACE ET DE MEDIATION .	246
2.5. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET LA CONSTRUCTION DE COLLABORATION ENTRE ACTEURS INSTITUTIONNELS : LE RESEAU	247
2.5.1. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES : APPROPRIATION LOCALE D'UN DISPOSITIF EXOGENE	247
2.5.2. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET LA CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ACTEURS LOCAUX.....	248
2.6. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET LA PARTICIPATION DES POPULATIONS LOCALES AUX PRISES DE DECISIONS	249
2.7. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES	250
2.7.1. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES : ESPACE D'INTERPELLATION LOCAL.....	251
2.7.2. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS	252
2.7.3. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	253
CONCLUSION PARTIELLE	255
LES DIFFICULTÉS ET LES LIMITES DE L'ÉTUDE.....	257
RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS.....	260
CONCLUSION GENERALE	262
1. LES TERRITOIRES AU CENTRE DU DEBAT : LES THEORIES DE DEVELOPPEMENT	262
17.DE LA GOUVERNANCE DESCENDANTE VERS LA GOUVERNANCE ASCENDANTE : LA PARTICIPATION DES POPULATIONS LOCALES.....	264
18.LES TIC A L' ORIGINE DE L 'EXPANSION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : LA MUTATION ET LA TRANSFORMATION DES SOCIETES	266
18.1.LES TIC, DES OUTILS DE DIFFUSION ET DE PARTAGE DE L'INFORMATION	268
18.2.L'APPROPRIATION DES TIC, UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT POUR LES PAYS DU SUD : QUELLE TECHNOLOGIE POUR QUEL PAYS	269
18.3.LES RADIOS COMMUNAUTAIRES, UN CHOIX GAGNANT DES POPULATIONS LOCALES MALIENNES.....	270

BIBLIOGRAPHIE	273
OUVRAGES GENERAUX.....	274
RAPPORTS.....	281
THESES DE DOCTORAT	287
MEMOIRES	288
SITES WEB	292
ANNEXE.....	294
SOMMAIRE	295

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADEMA: alliance pour la démocratie au Mali
AEEM: association des élèves et étudiants du Mali
AGETIC: agence des technologies de l'information et de la communication
AMARC: association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires
AMU: Aix Marseilles Université
ANICT: agence nationale d'investissement des collectivités territoriales
AN-RM: assemblée nationale- république malienne
AOF: Afrique occidentale française
RC: radio communautaire
ARC: alliance des radios communautaires de canada
ASEB: analyse de la situation et estimation des besoins
BM: banque mondiale
CAD-Mali: coalition des alternatives africaines dettes et développement
CADHP: charte africaine des droits de l'homme et des peuples
CCC: centre de conseil communal
CCN: cellule de coordination nationale
CDF: code domanial et foncier
CILSS: comité inter états de lutte contre la sécheresse dans le sahel
CLIC: centres locaux d'information et de communication
CMC: centres multimédias communautaires
CMDT: compagnie malienne de développement du Mali
CMLN: comité militaire de libération nationale
CNID: congrès national d'initiative démocratique
CNRST: centre National de Recherche et de Statistique
COP21: la 21^{ème} Conférence des Parties de Paris sur le Climat
CPS: comité sahélien des pesticides
CSI-GDT: Cadre stratégique d'investissements de gestion durable des terres
CTSP: comité de transition pour le salut du peuple
DBO: demande biochimique en oxygène.
DD: développement durable
DNA: direction nationale de l'agriculture

DNACPN: direction nationale de l'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances

DNCN: direction nationale de la conservation de la nature

DNGM: direction nationale de la géologie et des mines

DNGR: direction nationale du génie rural

DNPI : direction nationale des productions et industries animales

DUDH: déclaration universelle des droits de l'homme

EIES: étude d'impact environnemental et social

FAI: fournisseurs d'accès à l'internet

FAO: organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FMI: fonds monétaire international

GIRE: gestion intégrée des ressources en eau

GIZ: coopération allemande (gesellschaft fur internationale zusammenarbeit)

H: Hypothèse

IE: intelligence économique

IFI: institutions financières internationales

IGMV: initiative de la grande muraille verte

ILWAC: integrated land and water management for vulnerability and climate change

IMSIC: institut méditerranéen des sciences de l'information et de la communication

IT: intelligence territoriale

MDR: ministère de développement rural

MES: matières en suspension

NTIC: nouvelles technologies de l'information et de la communication

Nuisances

ODR: opérations de développement rural

OHVN: opération haute vallée du Niger

ONE: observatoire de l'emploi et de la formation

ONU: organisation des Nations Unies

ORTM: office de radio-télévision du Mali

OUA: organisation de l'union africaine

PAG: programme d'action du gouvernement

PAN/GIRE: plan d'action nationale de gestion intégrée de ressources en eau

PANGIRE: plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau

PARAD: programme d'appui à la réforme administrative et à la décentralisation

X

« Les radios communautaires locales au Mali, levier d'intelligence territoriale et vecteurs de concertation : études et recherche d'éléments d'un dispositif sociotechnique communicant ».

PIDCP: pacte international relatif aux droits civils et politiques
PNPE: politique nationale de protection de l'environnement
PNUD: programme des nations unies pour le développement
PNUE: programme des nations unies pour l'environnement
PRB: projet de réhabilitation de baginéda
P-RM: projet- république du Mali
PST: projet sectoriel des transports
QM: quintal métrique
RC: radio communautaire
RDA: rassemblement démocratique africain
RPM: rassemblement pour le Mali
SIC: science de l'information et de la communication
SIM: service mobile
SMSI: sommet mondial sur la société de l'information
SNDD: stratégie nationale de développement durable
SOMIEX: société malienne d'importation et d'exportation
SOTELMA: société des télécommunications du Mali
St: stère
TIC: technologie de l'information et de la communication
UDPM: union démocratique du peuple malien
UMOA: union monétaire ouest africaine
UNESCO: organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF: fonds des nations unies pour l'enfance
URTEL: union des radios et télévisions libres du mali -
US-RDA: union soudanaise pour le rassemblement démocratique africain
VIP: visualisation des idées des participants.

RÉSUMÉ

De 1968 jusque dans les années 1990, le Mali vivait sous un régime militaire dictatorial et monopartite. Celui-ci gouvernait sans état d'âme, aucune compassion pour son peuple, privé de droit d'accès à l'information et à la communication. L'Etat à lui seul monopolisait les affaires et décidait de tout en lieu et place des gouvernés sans que leur avis ne soit demandé. Ne disposant pas de modèle de développement propre à eux, les militaires reproduisaient les modèles venant d'ailleurs. Il s'agit du principe de développement par le haut, appelé top-down. Selon (Liotier, 2001), « *on ne leurs a pas demandé d'innover à partir de leurs dynamiques internes et d'orienter le changement dans le sens de leurs systèmes de référence* ».

Les décisions de l'Etat ne répondant plus aux attentes du peuple, cela avait mis dos à dos, créé un clivage entre les gouvernants et les gouvernés.

Des mouvements de contestation et de soulèvements populaires ont eu raison de ce pouvoir militaire dans les années 1990, ouvrant ainsi la voie à la démocratie et à la décentralisation. Le processus ainsi instauré a exigé la refondation de l'Etat et l'accès de tous à l'information. Il fut question d'entreprendre des réformes avec la création de communes urbaines et rurales.

Ces nouvelles communes ainsi créées, à qui l'Etat, a délégué une partie du pouvoir et de compétences devraient s'autogérer en mettant en avant le principe de « *penser global, agir local* » de (Dubos, 1972). Cela sous-entend que tout développement devrait partir de la base et respecter le concept de bottom-up.

Ce nouveau processus exigeait la concertation et la participation de tous les acteurs aux projets de développement initiés par la base et pour la base. De ce fait, l'implication des acteurs locaux de cultures différentes appelée capital formel par (Bertacchini, 2004) devient indispensable. Cette implication en des projets communs selon (Bertacchini, 2000) suppose l'échange de l'information, d'accorder du crédit à l'information reçue et d'établir des réseaux de transfert des connaissances. Le processus d'intelligence territoriale¹ qualifié de démarche d'information et de communication territoriales par (Bertacchini, 2004) s'inscrit dans cette posture.

La réussite de tels projets nécessite des moyens d'information et de communication à disposition. A ce sujet, les autorités du Mali se sont appuyées sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour y arriver. Parmi cette panoplie de canaux proposés, les communautés locales ont fait le choix des radios communautaires.

Notre démarche consiste dans un premier temps à étudier ce dispositif sociotechnique communicant. Puis, dans le second temps à comprendre son influence sur le développement des collectivités territoriales du Mali.

Mots clés: Radio communautaire, intelligence territoriale, Territoire, TIC, Information-communication, développement durable territoriale.

¹ La notion d'intelligence territoriale a plusieurs définitions selon le domaine d'expertise. Seulement, l'ensemble des experts s'accordent sur les fondamentaux. Ils reconnaissent que le concept se veut de mettre de l'intelligence dans les territoires. Pour eux, le point de départ de l'intelligence territoriale est l'approche systémique d'un territoire. Par système, il faut comprendre l'interaction entre un ensemble d'éléments et leur environnement. Dans cette dynamique collective, l'action de tout un chacun compte. Considérer donc un territoire comme un système se traduit par une mutualisation et une mise en réseau de l'ensemble des informations et connaissances utiles au développement, à la compétitivité et à l'attractivité de ce territoire.

SUMMARY

From 1968 until the 1990s, Mali lived under a dictatorial and one-party military regime. He governed without qualms, no compassion for his people, deprived of the right of access to information and communication. The state alone monopolized affairs and decided everything instead of the governed without their advice being asked. Having no endogenous development model of their own, the military reproduced models from elsewhere. This is the principle of development from above, called top-down. According to (Liotier, 2001), "they were not asked to innovate based on their internal dynamics and to orient change in the direction of their reference systems".

The decisions of the State no longer meeting the expectations of the people, it had put back to back, created a cleavage between the rulers and the ruled.

Protest movements and popular uprisings got the better of this military power in the 1990s, thus paving the way for democracy and decentralization. The process thus established required the overhaul of the state and universal access to information. There was talk of undertaking reforms with the creation of urban and rural communes.

These new municipalities thus created, to which the State has delegated part of the power and competences should be self-managed by putting forward the principle of "think global, act local" (Dubos, 1972). This implies that any development should start from the bottom up and respect the concept of bottom-up.

This new process required the consultation and participation of all actors in development projects initiated by the grassroots and for the grassroots. As a result, the involvement of local actors from different cultures called formal capital by (Bertacchini, 2004) becomes essential. This involvement in joint projects according to (Bertacchini, 2000) supposes the exchange of information, giving credit to the information received and establishing knowledge transfer networks. The territorial intelligence process qualified as a territorial information and communication approach by (Bertacchini, 2004) is part of this posture.

The success of such projects requires information and communication resources available. In this regard, the authorities of Mali have relied on New Information and Communication Technologies to achieve this. Among this panoply of channels offered, local communities have chosen community radio stations.

Our approach consists first in studying this communicating socio-technical device. Then, in the second step to understand its influence on the development of local authorities in Mali.

Keywords: Community radio, territorial intelligence, Territory, ICT, Information-communication, sustainable territorial development.

INTRODUCTION GENERALE

Les sciences de l'information et de la communication centrées sur la transmission des informations offrent une place majeure à la communication et aux interactions communicationnelles au sein de la société dans une logique de partage, d'interaction et de transmission de connaissances (Bougnoux, 1994). Dans le contexte où ces actions se déroulent au sein des territoires, ceux-ci ont besoin d'une évolution en adéquation avec les exigences du moment. C'est pourquoi selon (Di Méo, 2007), « *les territoires s'engagent dans un processus de territorialisation du développement* ». Alors, il est nécessaire de définir les enjeux du développement territorial en termes de représentation et de valorisation des ressources locales.

Ainsi, nous avons décidé d'introduire la dimension territoriale dans notre champ de recherche. Cela permettra de comprendre la réaction des acteurs vis-à-vis de la communication. L'objectif visé est d'analyser et de comprendre l'impact de cette communication sur la dynamique des territoires.

Dans ces conditions, la notion de radio communautaire en tant que canal de communication se profile dans le cadre de cette recherche comme ce vecteur de revalorisation des atouts d'un territoire, par là même, un facteur de développement local. Il s'agit de voir la communication, comme une pratique d'échange et de socialisation, qui amène les acteurs à intervenir efficacement sur leur territoire.

1. OBJET ET DOMAINE DE RECHERCHE

- **La question environnementale comme problème prioritaire au Mali.**

Pays à vocation agro-pastorale, le Mali a fondé son développement sur l'exploitation des ressources naturelles. Malheureusement, avec un fort taux de croissance démographique, se posent des problèmes d'urbanisation, d'exploitation agricole, d'élevage, de bois-énergie. Ce qui n'est pas sans conséquences sur la dégradation des réserves forestières. Ainsi, la diminution de la biomasse par les actions de l'homme et les facteurs naturels comme la sécheresse, les inondations entraînent

l'appauvrissement des sols. Cet appauvrissement conduit à la paupérisation des populations, des conflits fonciers entre les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs. Pour désamorcer ces conflits et préserver l'environnement, l'Etat adopté des mesures et les sanctions. Malheureusement, ceux-ci n'ont fait qu'attiser la haine des communautés locales envers leurs gouvernants.

Le mécontentement des populations et les dispositions étatiques ont été source de déni, de mépris entre gouvernés et gouvernants. Les gouvernés avaient perdu confiance aux autorités de leurs pays. A cela s'ajoutent le problème foncier et la non implication des populations locales aux prises de décision. Un tel modèle de développement de type descendante, le top down fut critiqué et contesté par l'opinion publique.

- **La démocratie : début de la libéralisation des ondes médiatiques au Mali**

Il a fallu attendre la démocratie dans les années 1990 pour voir naître un autre modèle de développement plus proche des populations. Il s'agit du modèle de type ascendant, bottom up. Les autorités du Mali ont saisi cette occasion pour mettre en place des collectivités territoriales, qui devraient se prendre en charge. Pour accompagner ces nouvelles communes, il les a été mise à disposition des technologies de l'information et de la communication. Chacune de ces collectivités avaient le libre choix. Pour des raisons liées aux conditions socio-économiques et culturelles, au niveau d'éducation, et à l'accès difficile à l'électricité, les communautés locales ont choisi les radios communautaires. D'où l'éclosion de ces médias de proximité. Cela a marqué le début de la libéralisation de l'information.

- **L'accès de tous à l'information : point de départ de la cohésion territoriale**

Ces médias des « pauvres » et des « sans voix », considérés le plus souvent comme de proximité, vont bien au-delà du simple fait d'informer la population. Ils ont libéré la parole en donnant l'occasion aux oubliés des médias classiques de s'exprimer et de prendre part à des initiatives locales. Ils ont ainsi permis de démocratiser le pouvoir tout en favorisant l'épanouissement des minorités. Dans le même sens, ont permis aux populations de se reconnaître, de s'identifier, d'appartenir au même territoire avec des ambitions et des objectifs communs.

Ils constituent ainsi la meilleure technologie de l'information et de communication pour les pays de tradition orale tels le Mali. L'engouement qu'ils ont suscité font d'eux la meilleure technologie de l'information et de la technique pour les pays en voie de développement. D'où notre intérêt à vouloir faire une étude sur ce dispositif sociotechnique.

De ce fait, notre démarche se veut d'analyser l'influence de ces radios dans les réseaux d'acteurs (Etat, les investisseurs, les collectivités territoriales et les populations locales), ainsi que les interactions entre les différents acteurs socio-économiques.

Dans cette continuité, le but de notre recherche est de comprendre la manière par laquelle les radios communautaires ont pu s'imposer dans le paysage médiatique malien. De même, voir comment elles ont pu résoudre des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, voire politiques et culturels qui impactent le développement des collectivités territoriales.

A priori, nous souhaiterions comprendre comment ces canaux ont pu faciliter l'articulation entre les acteurs et leur territoire. Pour y arriver, nous nous sommes posés à priori des questions suivantes : Que pensent les populations de ces radios communautaires ? Quelles sont leurs impressions sur leur niveau d'implication dans la gestion de leur territoire ? A quel niveau d'appropriation sont-elles ? Ont-elles pu influencer les prises de décision au niveau des décideurs ? Autant de questions, qui nous édifieront sur l'implication et les limites de ces radios dans la gestion des territoires.

A posteriori, suivant nos observations et des études bibliographiques fournies, nous comptons justifier leur implication dans la gestion des projets communautaires. Et surtout de repositionner les populations défavorisées au centre des prises de décision leur concernant. Cette manière de replacer l'utilisateur du territoire comme premier partenaire a pour corollaire de développer une nouvelle ingénierie informationnelle (Mucchielli, 2004) que doivent mettre en œuvre les animateurs des territoires.

- **Les langues locales facteurs d'adoption des radios communautaires**

Contrairement à la période avant 1990, les émissions produites n'avaient presque pas d'ancrage local. La libéralisation des ondes, leur émergence a propulsé de nouvelles tendances, favorables au développement local. La multiplication de ces radios surtout en milieu rural, a depuis lors changé le paysage médiatique africain en général et malien en particulier. Elles ont pu apporter une dimension supplémentaire à la démocratisation de l'information. Selon (Moustaphe, 1990), « *c'est un devoir impérieux pour les Etats africains de promouvoir la communication rurale. Cette forme de communication mérite spécialement d'être valorisée dans la mesure où elle permet d'offrir aux couches les plus larges de la population une information à laquelle chacun a droit et favorise ainsi une participation accrue des masses au développement socioéconomique et à la vie culturelle* ».

Comme évoqué plus haut, l'accessibilité à l'information n'a été véritablement possible qu'à partir des événements de la démocratie et du multipartisme dans les années 1990. Cette période a vu proliférer les radios communautaires partout au Mali. L'engouement suscité est en grande partie lié à l'usage des langues nationales et surtout à la présence des animateurs locaux qui transmettent l'information aux communautés locales. Celles-ci sont désormais informées dans leurs propres langues et ont l'opportunité de s'exprimer par elles-mêmes.

Ces langues locales sont donc les détonatrices, de l'intéressement des populations aux programmes et émissions radiophoniques diffusés sur leur territoire. Comme le disait Ahmed Bachir Kounta, journaliste qui a beaucoup lutté pour la promotion des langues nationales à la Radiotélévision sénégalaise, « *avec la décentralisation et la réforme de l'administration territoriale, les langues nationales sont un atout majeur dans le sens des objectifs de responsabilisation des populations locales pour la gestion en toute connaissance de cause de leurs propres affaires* »². Les radios communautaires en perpétuant l'oralité comme moyen de communication, reflète l'identité d'un territoire et relie une population à son passé. Elle s'enracine dans l'histoire, les traditions d'une communauté et les ressources d'un terroir

²Ahmed Bachir Kounta, journaliste à la RTS, Présentateur du journal Télévisé en Wolof

Pour expliquer le rôle des langues locales dans l'appropriation et l'adhésion des communautés locales aux programmes des radios communautaires, (Samb, 2001), disait, « *grâce aux radios communautaires, les compétences locales s'affirment dans la parole libérée et on assiste à une renaissance culturelle autour des langues nationales qui deviennent les vecteurs privilégiés d'expression* ». Pour (Badara, 1990), « *en accédant à la prise de parole à travers les stations associatives ou communautaires, les populations à la base brisent leur sentiment d'être isolées. Le dialogue devient possible avec les autorités centrales ou locales, rompant avec le discours unidirectionnel qu'elles ont toujours entendu, voire subi. La radio se trouve ainsi au cœur de l'oralité et joue un rôle insoupçonné au sein des communautés rurales grâce à l'utilisation et à la valorisation des langues nationales* »³. Ou encore comme l'explique Mme Denise Gray-Felder, présidente du Consortium de la communication pour le changement social de la côte d'Ivoire, « *quand on œuvre en faveur du développement, c'est parfois comme si on marchait dans le brouillard* » ; l'avis des populations locales devient « *un point de repère* ».

- **Les radios communautaires, l'ancrage de la participation réussie**

En favorisant la participation des forces locales, les radios communautaires constituent un outil de démocratie participative au service de la décentralisation. De plus, ces dernières interviennent dans la vie sociale, économique, culturelle et politique de la localité. C'est ce qui fait réagir (Barbaut, 2016), pour qui, « *elles (radios communautaires) donnent également un droit de réponse aux autorités leur permettant d'expliquer leurs politiques publiques, d'éclairer les populations sur leurs différents choix, de se prononcer sur ce qu'elles entreprennent. C'est un support formidable pour faire de la pédagogie des réformes auprès des populations locales* »⁴.

³(Crissé Badara), L'information locale dans les médias au Sénégal, thèse de doctorat unique, 1990, Bordeaux, 280 pages

⁴Thierry Barbaut - Afrique & Nouvelles Technologies, <http://www.strategie-afrique.com> Consultant nouvelles technologies - 25 années d'expérience en pilotage de projets Afrique. Rédacteur en chef du média www.info-afrique.com et CEO du cabinet de conseil Stratégie Afrique (consulté le 20 Septembre 2016)

Leur succès s'explique par le fait que les langues locales ont servi à la transmission des messages venant des milieux local, régional, national voire international. Elles traitent aussi des problèmes de société et réalisent des émissions de distraction, des émissions de débats contradictoires ou de dénonciation des tares de la société, ainsi que des questions politiques. Leurs programmes traduisent les préoccupations locales, le plus souvent tournées vers les priorités nécessaires au développement humain. Que ce soit des questions de santé, de protection de l'environnement, de gestion de la collectivité locale.

Bref, ces radios communautaires ont permis une implication plus dynamique, plus positive des populations engagées désormais dans une participation citoyenne active. Selon (Bertacchini, 2000), « *en effet, lorsque les citoyens ne se reconnaissent pas dans les projets, ni dans les composantes et pratiques locales qu'elles soient, historiques, culturelles, géographiques de leur territoire, il ne saurait y avoir le résultat qui serait tout à la fois le moteur et le résultat que nous nommons, l'identité locale* » Il va plus loin en critiquant le modèle de développement de type exogène faisant référence à des compétences, des richesses, des ressources externes venant d'ailleurs, d'où la notion de « *greffage des compétences sur un existant local* ». Mais pour le modèle de type endogène, le territoire essaie de repérer, par le biais d'une approche qualitative, les réseaux tels qu'ils existent sur un territoire à un instant « T ». L'intelligence territoriale approuve ce modèle de développement, qui prend racine dans le local.

Plus loin, (Bertacchini, op, cit.), pense que faire appel à un mode de développement exogène est beaucoup plus onéreux que de recourir à un mode de développement endogène. Pour se développer, un territoire devrait choisir un mode de développement endogène basé sur le débat social. (Bertacchini, 2000), rappelle les enjeux du débat social dans la transformation d'un élément territorial en événement social. Cette démarche permet de redéfinir, de rééquilibrer les rapports de pouvoir et passer, par conséquent, de connaissances individuelles à des connaissances collectives.

On voit à travers ces réflexions les enjeux et les capacités de ces radios à influencer ou impacter le développement de leur zone d'implantation et également, à se positionner être influentes.

Les raisons ainsi évoquées font d'elles des dispositifs sociotechniques communicants mobilisant l'ensemble des compétences et connaissances des acteurs locaux au profit du développement de leurs territoires.

Après avoir défini l'objet de notre étude, nous nous intéresserons à l'intérêt que pourrait susciter cette étude et définirons autres raisons qui nous ont animé à mener cette recherche.

2. INTERET ET JUSTIFICATIFS DE L'ETUDE

Cette étude revêt, pour nous, une importance capitale. Non seulement elle couronne la fin de notre troisième cycle universitaire, elle nous permet aussi d'acquérir un meilleur approfondissement des théories apprises dans le domaine de l'information et de la communication, notamment en ce qui concerne les radios communautaires et l'intelligence territoriale. Au-delà de ce choix et cet intérêt tout à fait personnels, nous pensons que tout chercheur ou tout autre curieux pourrait découvrir dans les pages de ce travail une information intéressante sur le rôle de la radio communautaire en matière de développement des collectivités territoriales.

En termes de **justification**, dans un premier temps, la problématique de développement est centrale dans l'épanouissement des peuples. Elle intéresse un nombre considérable de débats et ne cesse d'être étudiée et commentée. Aujourd'hui, il est de plus en plus admis qu'aucun développement n'est possible si les populations locales ne se responsabilisent pas et ne participent pas à la gestion de leurs propres affaires. C'est ce que les Etats du Sahel ont compris et tentent de concrétiser à travers l'implication de leurs communautés dans la gestion des projets leurs concernant. User des radios communautaires pour faire prendre conscience à leurs populations en les inviter à prendre part aux projets de développement, de changer de comportement face aux enjeux et risques qu'elles encourent, a attiré notre attention. Ceci suscite notre curiosité de comprendre comment ces communautés ont pu grâce aux

technologies de l'information et de la communication, notamment les radios communautaires arriver à leurs fins ?

Dans un second temps, les communautés de notre zone d'étude sont majoritairement analphabètes, pauvres et rattachées à la culture traditionnelle locale basée sur l'oralité. Elles sont le plus souvent réfractaires à des technologies occidentales. Cependant, elles se sont appropriées les radios communautaires de façon étonnante en l'accordant une très grande place dans le développement de leur territoire. Il nous est apparu intéressant de mener une étude sur ce canal, qui est un champ d'investigation jusque-là peu exploré, à notre connaissance, en sciences sociales et humaines et notamment en sciences de l'information et de la communication. D'où l'attention que nous accordons à cette radio communautaire.

L'accent particulier que nous réservons à la radio communautaire dans le cadre de cette étude se justifie par le fait que la radio communautaire n'est plus une technique parmi d'autres, mais se place au centre de l'information et de communication dans notre zone de recherche et surtout par son énorme potentiel comme vecteur de développement pour les communautés locales.

3. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Pour mener à bien notre étude, nous nous sommes fixés un certain nombre d'objectifs, un principal et trois secondaires.

- **L'objectif principal**

L'objectif premier de notre étude est d'établir le lien entre la radio communautaire et l'intelligence territoriale dans le but de voir influence qu'a cette radio sur la dynamique territoriale et son rôle dans les interactions entre les différents acteurs des collectivités territoriales du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

- **Les objectifs secondaires**

Comme objectifs secondaires, il s'agit pour nous de :

De définir son niveau d'appropriation et d'implication dans les processus de développement déclenchés par les communautés locales relatifs au développement de leur territoire ;

Puis de comprendre son contexte de création, son mode d'organisation, de gestion, de fonctionnement, des enjeux, des perspectives et des contraintes de ce type de média.

4. QUESTIONS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

La majeure partie des populations du Mali vivent de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, donc des ressources sol et eau.

Presque tout se fait avec le bois. Pour se réchauffer selon (Gazull, 2008), plus de 90% des ménages au Mali utilisent le bois de feu et du charbon de bois comme source d'énergie. L'ensemble de ces activités concourent à l'exploitation abusive des forêts, donc à la déforestation. Selon le (projet Fonabes, 2017), « la consommation moyenne de bois énergie est généralement de 1 kg par jour et par habitant au Sahel ». De même, la transformation du bois de feu en charbon de bois par des charbonniers peu ou pas familiers des techniques améliorées de carbonisation nécessite entre 7 et 10 kg de bois pour un kg de charbon⁵. D'après la FAO, l'Afrique est le seul continent où l'utilisation du bois-énergie à usage domestique (en particulier urbain) devrait continuer à croître dans les prochaines décennies⁶.

Partant de ces constats, les autorités politiques du Mali avaient mis en place des dispositifs préventifs de protection des ressources forestières. Parmi eux, il y avait la promotion des foyers améliorés, du gaz à pétrole liquéfié, de l'énergie solaire, de l'électricité, des schémas directeurs d'aménagement des forêts, des mesures répressives et punitives. Au lieu d'être des solutions au problème de la déforestation, ces mesures n'ont été que sources de discordes. En cause, les populations n'ont pas été concertées ou associées à ces initiatives. Elles comprenaient en ces mesures et

⁵ Pierre Montagne, agroéconomiste, est chercheur au CIRAD ; depuis septembre 2014, il est chef du projet Forêts Naturelles Bois-Energie au Sahel Niger-Mali-Burkina Faso financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial.

⁶Rapport régional FAO Afrique, « Foresterie urbaine et périurbaine. Quelles perspectives pour le bois-énergie? », 2008, 92p

surtout à la prétention de l'Etat d'être le propriétaire des terres, comme une forme de marginalisation, d'expropriation des terres héritées de leurs ancêtres.

Avec leurs maigres revenus, ces populations n'étaient pas à mesure de se procurer ces matériels jugés trop chers pour elles. Pas de subvention non plus de l'Etat, les mesures dissuasives non appréciées. D'où un phénomène de crispation, de désintéressement et de déni entre l'Etat et les populations locales. Le dialogue étant rompu, la confiance écornée, il y avait lieu de trouver un créneau de discussion dans le but d'instaurer le dialogue et la confiance. Ce rôle en grande partie, après la démocratie a été confié aux collectivités locales. Celles-ci ont usé des radios communautaires pour poser les bases de la résolution de cette immense tâche.

Le point de départ de notre thèse découle ainsi de cette question : en quoi les radios communautaires pourraient-elles être un levier d'intelligence territoriale et de vecteurs de concertation pour les collectivités territoriales au Mali?

Autrement dit, comment ces radios pourraient fédérer l'ensemble des acteurs d'un territoire autour de projets communs territoriaux, qui soient au bénéfice de la communauté.

Ce travail de thèse souligne alors l'importance de la communication dans la valorisation des collectivités territoriales et leurs initiatives à faire valoir la concertation, la participation, avant de faciliter des prises de décision. Il s'agit de comprendre comment ces radios ont pu faire face aux défis qui les attendaient. Comme le disait (Haddad, 2008), « *les sciences de l'information et de la communication peuvent être utilisées à travers une approche d'intelligence territoriale afin de dépasser les problèmes liés aux dégradations et aux risques* ».

Afin de comprendre la dynamique induite par ces radios, nous nous permettons de poser un certain nombre de questions secondaires telles que : pourquoi les populations locales ont choisi les radios locales pour leur développement ? Quelles sont les stratégies menées par ces radios pour impliquer les acteurs locaux aux projets de développement communs ? Ces radios locales ont-elles pu combler les attentes de ces populations ? Comment ont-elles pu remédier aux problèmes fondamentaux du

Mali, que sont la gestion des ressources eau sol, la déforestation, la désertification, la pauvreté, l'analphabétisme... ?

Pour répondre à cette série de questionnement, un certain nombre **d'hypothèses (H)** ont été formulées :

H1: L'usage des langues locales expliquerait la forte appropriation et le succès des radios communautaires auprès des populations locales.

Pays de tradition orale, les populations du Mali communiquent ou transmettent majoritairement les connaissances de façon orale. Très peu d'écrit, le canal bouche à oreilles est privilégié. Le griot troubadour à cause de son rôle et son rang social était sollicité pour jouer ce rôle.

Donc pas surprenant que les populations de ce pays largement ancrées dans l'oralité choisissent un autre canal outre les radios communautaires.

H2: Les radios communautaires ont joué un rôle important dans la dynamique des collectivités territoriales du pays. Avant l'émergence des radios communautaires, les pauvres avaient très peu d'informations en dehors de leur territoire. Maintenant, elles sont informées de tout ce qui se passe aux plans local, national et international. Elles participent et s'impliquent dans la gestion de leur territoire. Et sont devenues des acteurs à part entière

5. CADRE METHODOLOGIE

Notre démarche méthodologique s'est construite autour des approches quantitative et qualitative. Nous l'avons mené à travers des enquêtes empiriques de terrain (interviews et questionnaires). D'autres pistes comme la recherche bibliographique et les recherches sur Internet ont été explorées. Elle débouche sur une recherche-action privilégiée pour répondre aux ambitions de la recherche. Elle a utilisé différentes techniques d'enquêtes: des observations participantes, des entretiens semi-directifs, directs et des études de cas. Cela nous amène à enrichir notre corpus empirique et à bien fonder notre travail d'investigation.

Il fut question d'aller sur terrain afin de vérifier de nous-même la concordance entre l'écrit et le terrain. Un adage malien dit à ce propos : « mieux faut voir une fois que d'entendre mille fois ». Tout comme l'affirmait (Rieffel, 2004) dans la sociologie des médias, « *l'objectif poursuivi est par conséquent à la fois théorique et empirique: d'une part restituer les transformations récentes dans une réflexion plus générale [...], d'autre part, s'appuyer sur des recherches et sur des études concrètes, tant il est vrai qu'une spéculation générale sans enquête de terrain est vaine et qu'une enquête de terrain sans cadrage théorique est aveugle* »⁷

Dans ce contexte, nous avons ciblé quelques radios communautaires, qui ont fait l'objet de notre étude de cas.

- **Les méthodes d'enquêtes : une association du questionnaire et du guide d'entretien**

Notre démarche a concerné l'échelle macro, pour un but exploratoire et l'échelle micro du Mali pour se rendre compte du degré d'appropriation des radios communautaires par les populations au niveau des collectivités.

Ainsi, nous avons distingué trois axes de recherche. Dans un premier temps, présenter la situation nationale des TIC tout en définissant leur contexte d'existence, dans un second temps, localiser les régions et enfin dans le troisième temps, singulariser les localités d'implantations des radios communautaires étudiées. Il était alors question de mobiliser des données statistiques via des enquêtes quantitatives et des enquêtes qualitatives sur le terrain afin de voir les corrélations entre la présence des radios communautaires et la dynamique des collectivités territoriales.

- **Le contact avec le terrain : étude empirique**

Ce travail est le résultat d'une recherche de terrain effectuée entre le 11 Janvier 2016 et le 02 Février 2016. Cela a été l'occasion pour nous de rencontrer des personnes ressources, notamment les responsables des radios communautaires, des populations locales, des représentants de l'Etat et des acteurs privés directement impliqués dans

⁷R. Rieffel, « *sociologie des médias* », Ellipses, 2004, P.4

la réalisation de structures d'accès aux TIC comme les télé-centres et les cyber-centres.

Ces données ont aussi été complétées par des études postérieures que nous avons menées entre 1999 et 2011. Nous avons pu récolter d'autres données grâce à l'appui d'Oumar Tangara, un animateur de radio au Mali. Il a facilité des interviews à distance via des applications téléphoniques WhatsApp et imo. Il a pu approcher des personnes ressources (en zones blanches, c'est-à-dire des territoires non couverts par la radio communautaire) avec qui, nous nous sommes entretenus. Ceci nous a aidé à combler le nombre limité de visite sur le terrain.

- **Le choix des sites d'enquête**

Pour conduire les enquêtes, un choix raisonné des communes a été fait en fonction des critères suivants: la situation géographique, la taille et la diversité de la population, les activités dominantes, la présence de l'infrastructure radiophonique... C'est à l'issue de ces critères que nous avons retenu 6 communes avec leurs radios communautaires et la capitale Bamako pour la commodité de notre démarche. Egalement, pour voir réellement l'influence des radios communautaires, il était tout à fait logique pour nous de rencontrer des responsables administratifs chargés de la communication et recueillir leurs points de vue sur la question des radios communautaires.

Le choix de la radio "kafo kan" de Bougouni nous a semblé pertinent pour une raison principale liée à sa position géographique. Situé à 148 km de la capitale malienne, Bougouni est un carrefour entre Bamako, Sikasso et la Côte d'Ivoire. Un autre facteur important est que la ville jouit d'une forte production céréalière et cotonnière encadrée par la CMDT. Cette compagnie fait partie des structures qui ont vite compris qu'il faut fédérer les radios pour qu'elles soient plus performantes.

C'est ainsi qu'elle a constitué un réseau de radios dans les zones qu'elle couvre dont celle de Bougouni, dénommée réseau du sud. L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques des populations, sans oublier le commerce, l'orpaillage et l'artisanat. Cela a un effet particulier sur l'auditorat. Le choix de la radio "Benba Kan" de Sanankoroba, relève de sa proximité de Bamako. La commune se

située à 30km de la capitale. Même si elle est rurale avec l'agriculture comme activité dominante, sa position constitue un atout important de résidence pour certains travailleurs de Bamako. Sa population est très jeune avec un taux d'accroissement naturel de l'ordre de 3,2%⁸. De plus, elle est jumelée avec un Bourg agricole canadien de 1.500 habitants, Sainte Elisabeth. Et de plus elle abrite une des deux structures SOS du Mali accueillant les enfants déshérités, des enfants déficients mentaux, des enfants abandonnés ou de la rue.

Tout ceci fait de cette commune une zone attractive au Mali. Le choix de la radio "bélékan" de Kati, est dû à sa proximité de Bamako, (moins de 15 Km de celui-ci). Elle abrite le palais présidentiel du Mali et le centre émetteur de la radio et de la télévision nationale du Mali. Kati constitue le premier camp militaire en termes d'effectif, d'armement et d'infrastructure, le lycée militaire malien, mais aussi accueille deux des grands centres hospitaliers du Mali notamment l'hôpital militaire de Kati et l'hôpital Point G. Ainsi, elle devient l'une des villes les plus actives, stratégiques et les plus accueillantes au Mali. La commune et sa radio "bélékougou" de Kolokani, est un territoire rural typiquement bambara avec une assise traditionnelle où la population s'adonne encore en majorité aux pratiques de sociétés secrètes comme le « komo » et le « dô » dans un pays présenté laïc mais ayant l'islam comme religion dominante. C'est dire combien, cette zone tient à ses valeurs, sa culture, ses coutumes et mœurs, bref à sa tradition avec sa vague de mariages précoces, sa pratique de l'incision, de l'évirat et du sororat. L'intervention d'une radio communautaire dans un tel contexte s'annonce donc ardue et très intéressante. Mais l'avantage de cette commune est son jumelage avec les villes de Viroflay (en France) et de Hassloch (en Allemagne). Ces coopérations ont donné une autre visibilité à la commune, qui fait désormais du développement agricole un axe majeur de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

A défaut, pour raison de sécurité, de ne pouvoir effectuer des enquêtes au niveau des régions du nord malien formant les régions de Tombouctou, Gao et Kidal occupées par les islamistes et théâtre de conflits armés, nous avons opté pour la commune de Douentza et la radio "Daande-Duwensa". Ville carrefour entre le Burkina Faso, les

⁸Radio communautaire "Benba kan", 2016

régions de Tombouctou et de Gao, deux des trois régions du nord malien, Douentza est la porte d'entrée du désert, faisant ainsi de cette commune une zone multiethnique à dominance peul, dogon, touareg et sonhrai. La langue peule reste la principale langue de communication comprise quasiment par l'ensemble des populations. Le choix de cette commune s'explique par le fait que c'est une zone touristique par excellence, prisée des occidentaux à cause des plateaux dogon, la main de Fatima à Hombori, la présence des éléphants. Mais également, c'est une commune pastorale, la première productrice de bétail au Mali en matière de classement national. C'est dire qu'ici, même si l'on pratique l'agriculture, l'élevage est l'activité principale des populations.

Et enfin, la radio "Bendougou" de la commune de Bla, située dans la zone soudanienne, favorable à toute activité agricole. La commune se trouve marquée par un taux d'analphabétisme très élevé, une population de plus en plus pauvre gérant mal ses stocks alimentaires. En ce sens que ses populations n'effectuent aucune prévision pour les périodes de soudure. Elles vendent leur récolte et se retrouvent en pénuries alimentaires pendant la période de soudure (juillet-août). La présence d'un affluent du fleuve Niger, le Baní, a favorisé la pêche par les pêcheurs bozo et les éleveurs peuls. Cela montre que la zone bénéficie des clémences de la nature avec une pluviométrie favorable comparée au reste du pays. Seulement les maux ont pour nom, l'analphabétisme, la mauvaise gestion des stocks alimentaires, les conflits entre agriculteurs, éleveurs et pêcheurs. Les agriculteurs accusant les éleveurs d'infester leurs champs avec le bétail, ou les pêcheurs accusant les éleveurs d'avoir piétiné leurs filets de pêche ou les éleveurs accusant les pêcheurs d'empêcher leur bétail d'accéder à l'abreuvement. Cela nécessite donc une véritable concertation et un sérieux dialogue entre ces différents acteurs.

- **La phase de l'enquête**

L'objectif de notre enquête était de recueillir l'avis des acteurs au développement sur l'influence engendrée par les radios communautaires en matière de développement des collectivités territoriales et de voir les formes de mutualisation induites par cette technologie.

La tâche a été plus difficile que prévue. Les personnes contactées avant notre voyage se sont rétractées et n'ont pas voulu nous accueillir lorsque nous avons essayé de les joindre au Mali. Nous étions livrés à nous-mêmes. Il a été alors question après avoir ciblé nos radios de se rendre sur place, discuté avec leurs responsables pour convenir d'un rendez-vous. Nos investigations après de multiples va-et -vient ont été payantes. Des animateurs ont passé des annonces à la radio et des personnes ont accepté de se soumettre à notre questionnaire et interviews. Nous avons ainsi pu interroger 60 personnes soit dix par radio et réaliser des interviews lors de notre voyage du 11 janvier au 02 février 2016.

Plus tard entre le 15 Mars 2017 et le 20 Mai 2017, quelques personnes ont été interviewées grâce à WhatsApp et immo. L'objectif de cette enquête était d'avoir l'avis des populations vivant dans les communes non couvertes par les radios communautaires, appelées zones blanches. Notre but est de faire une étude comparative entre les localités couvertes et celles non couvertes afin de constater l'impact de ces radios sur les communautés locales. La finalité étant de légitimer la pertinence de nos résultats.

Puis, nous avons eu recours à des recherches bibliographiques et webographiques afin de mieux enrichir notre base de données.

- **La recherche sur Internet : webographie**

Nous avons également procédé à des recherches sur internet pour compléter notre recherche.

- **La recherche bibliographique**

Au-delà, de ces méthodes d'enquête (entretien et méthode d'investigation par questionnaire), nous avons choisi de faire plusieurs observations documentaires. Un certain nombre d'ouvrages, de rapports, de thèses, de mémoires, de revues scientifiques... ont été consultés (voir le corpus ci-dessous).

6. NOTIONS FONDAMENTALES ET INVESTIGATIONS EXPLORATOIRES

Il nous a paru très important de définir quelques notions clés telles que : l'intelligence territoriale, les radios communautaires, le territoire, l'information, la communication, le développement et les TIC.

Intelligence territoriale

Nous évoquons ce concept et le définirons sous quelques angles de réflexion

- **L'intelligence territoriale vue sous l'angle d'interaction entre les acteurs et leur milieu**

La notion de développement sous la pression de nouveaux défis économiques, sociaux et environnementaux, a particulièrement évolué au cours des dernières années. Cette évolution a replacé l'humain au centre de la question du développement, dans le respect des principes du développement durable. Pour (Breuer et al, 2011), « *ce concept émergent souligne la capacité des territoires à développer des coopérations en augmentant leur intelligence collective au travers d'une gouvernance participative renouvelée* ». Il évoque ainsi l'intelligence territoriale dont les nouvelles démarches ont donc pour corolaire une participation accrue des acteurs territoriaux autour de projets partagés qui respectent les atouts du territoire et la pérennité du développement.

Par définition, pour (Herbaux, Masselot, 2007), « *L'intelligence, du latin – inter (entre) – ligare (relier entre), devient dans le cas du territoire, une posture collective de gestion de la connaissance dont la finalité est la préservation sinon le développement des ressources existantes. [Si l'on parle le plus souvent d'intelligence comme d'un attribut individuel, on sous-estime le volet collectif de l'intelligence qui peut s'exprimer au sein du territoire.*

Espace notamment politique, l'adhésion implicite de chaque habitant à la ressource commune encourage celui-ci à participer à sa préservation.] » Selon (Girardot, 2009), « *l'intelligence territoriale est la science ayant pour objet le développement durable des territoires et ayant pour thème la collectivité territoriale* ». Il va plus loin dans le détail lors des conférences de (LaPlata, 2012 et Besançon-Dijon, 2013) pour dire que,

l'intelligence territoriale est le projet scientifique « *polydisciplinaire* » avec comme l'objet le développement durable des territoires et dont les communautés territoriales sont les sujets. Sa réflexion se fonde sur une vision systémique du territoire, intégrant un espace géographique, une communauté, ses représentations et ses comportements. Elle accorde une importance à l'échelle locale dans une logique interscalaire, du local au global.

C'est une intelligence collective qui se fonde, d'une part sur l'interaction entre chaque être humain et son environnement et, d'autre part, sur les relations entre les personnes. On voit ainsi que la concertation et la participation des différents acteurs territoriaux fondent l'expérience et l'intelligence communes des individus. Dans ce système, l'information et la communication ont une place centrale à occuper pour faciliter l'échange entre les interlocuteurs. Comme le précise (P Bourdieu, 1984), « *il faut un émetteur légitime, reconnu et qui reconnaît les lois implicites du système et des destinataires reconnus par l'émetteur* ». Pour notre étude, les radios communautaires constituent cet émetteur.

Ce concept, met également l'accent sur différents aspects liés à la connaissance du territoire. Girardot affiche l'ensemble des connaissances pour comprendre le territoire, «*Le concept d'intelligence territoriale désigne l'ensemble des connaissances pluridisciplinaires qui, d'une part, contribuent à la compréhension des structures et des dynamiques territoriales et d'autre part, prétendent être un instrument au service des acteurs du développement durable des territoires*»⁹. (Dumas, 2004) parle de processus de connaissance ou d'auto connaissance du territoire¹⁰. Pour (Dumas, 2006), «*il s'agit de comprendre et modéliser comment les acteurs vivent leur territoire* ». C'est dire la manière dont les différents acteurs (Etat, élus, les partenaires financiers, les communautés locales...) se constituent et interagissent pour donner une identité territoriale. (Bertacchini, 2007) dans son ouvrage intitulé [Intelligence territoriale, *Le Territoire dans tous ses états*] trouve que, «*traditionnellement, l'Intelligence Territoriale s'est nourrie de l'économie, de la géographie, des Sciences et Technologies de l'Information et la Communication (STIC) et de la gestion du savoir* ».

⁹Girardot, J.-J. (2004). Intelligence territoriale et participation, ISDM ; N°6-Mai 2004, Article N°161-<http://www.isdm.org>

¹⁰Dolores Redondo-Toronjo, Territoire, Gouvernance et Intelligence Territoriale, Bulletin de la Société géographique de Liège, 49, 2007, p 28.

- **Intelligence territoriale vue sous l'angle de l'anthropologie**

En ramenant l'intelligence territoriale sous la dimension anthropologique de la communication, (Rasse, 2006) permet de comprendre comment chaque acteur communique et prend en compte l'autre. Ce qui nous permet d'appréhender qu'au-delà du simple échange d'informations stratégiques, chacun articule son intérêt personnel à celui du collectif dans des rapports de réciprocité, de confiance et de coopération. La réflexion de (Dacheux, 2007) va dans le même sens, pour qui, *[faire travailler des acteurs ensemble c'est développer une logique de réseau mais c'est surtout mettre en place une logique communicationnelle afin que chaque « personne » puisse s'engager autour de valeurs communes en partageant une « utopie » dans l'économie du lien de participer à une dynamique collective d'action et d'interaction, de mise en sens et de lien]*.

Quant à (Bertacchini, 2004)¹¹, il définit l'intelligence territoriale de manière plus précise, *«un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente»*¹². Pour (Ferrari, 2006), *« l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène de rapprochement des ressources d'un territoire et de transfert des compétences entre les acteurs locaux ayant des orientations culturelles différentes. Elle ne peut pourtant pas exister sans faire appel aux technologies de l'information et sans mobiliser les compétences au service de l'attractivité et de la compétitivité des territoires »*. Il met ainsi l'accent sur le territoire et sur sa maîtrise. (Badénès, 2004) trouve que *« l'intelligence territoriale a comme fonction la transformation de l'intelligence et de la compétence individuelle en*

¹¹Pour une recherche plus approfondie de ce terme, consultez les différents textes de la page web du projet CAENTI (Coordination Action of the European Network of Territorial Intelligence), <http://www.territorial.intelligence.eu>.

¹²Bertacchini, Y. (2004). Entre information et processus de communication : l'intelligence territoriale, ISDM 16, Article n° 156, Mai 2004, p 11.

intelligence et compétence collective ». Ils évoquent ainsi la nécessité de faire la somme des individualités au service du développement de la collectivité.

- **L'intelligence territoriale vue sous l'angle des sciences de l'information et de la communication**

D'un point de vue des S.I.C, selon (Bertacchini, 2006) ce processus informationnel autant qu'anthropologique suppose la conjonction de trois hypothèses pour arriver à initier, à construire le capital formel entre territoire :

- *Les acteurs échangent de l'information (génération d'énergie à titre individuel et/ou collectif);*
- *Ils accordent du crédit à l'information reçue (captation-échange de l'information);*
- *Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (mobilisation et transfert d'énergie : formulation du projet).*

Ajoutant que lorsque ces hypothèses sont réunies et vérifiées, les gisements de compétences peuvent être repérés à l'aide d'une action d'information et de communication territoriales puis mobilisés dans la perspective d'un projet de développement.

Bouchet ajoute sa vision en définissant l'intelligence territoriale comme « *un nouveau processus permettant l'échange d'informations stratégiques au niveau local. Dès lors, le système territorial s'approprie un processus d'apprentissage social et la territorialité devient un système apprenant* »¹³. Selon (Rémur, 2006), « *l'intelligence territoriale ne se résume pas, à la territorialisation de l'intelligence économique qui n'est pas finalement que la déclinaison au niveau des découpages territoriaux de la politique nationale d'intelligence économique* ». (Pautrat et Delbecque, 2009) nous rappellent que l'intelligence territoriale est elle-même un concept hybride se situant « à l'intersection de trois problématiques: l'intelligence économique, la réforme nécessaire de l'action de l'Etat, et la redéfinition des relations entre les différents acteurs territoriaux ».

¹³Bouchet, Y. (2003). Dispositif d'intelligence économique territoriale et gouvernance hybride

L'aspect relationnel est « stratégique » pour l'intelligence territoriale (Moinet, 2009a). (Tholoniât, 2007) lui, définit l'intelligence économique territoriale comme étant « *l'élaboration de stratégies de réseaux d'acteurs dans l'objectif de créer, d'orienter et de motiver les liens tissés entre des acteurs au service d'un projet commun* ». (Marcon et Moinet, 2006) définissent l'intelligence territoriale comme « *l'ensemble des actions d'intelligence économique conduites de manière coordonnée par des acteurs publics et privés (marchands et non marchands) localisé dans un territoire, afin d'en renforcer la performance économique, et par ce moyen, le bien-être de la population locale* »¹⁴. Mais (Bruneau, 2009) proposait une autre définition. Pour lui, « *l'intelligence territoriale répond spécifiquement aux besoins des organisations territoriales telles que les communes, les départements, les régions... Elle n'est pas la simple déclinaison locale de la politique nationale ; elle n'est pas un dispositif d'intérêt collectif privé-public. Elle représente la capacité d'anticipation, la maîtrise du renseignement économique et technique et l'utilisation organisée des réseaux d'influence et d'actions au profit d'un projet, d'une collectivité locale par des élus et des cadres territoriaux* »¹⁵.

Bref, l'analyse de toutes ces acceptions nous permet de retenir quatre points essentiels de l'intelligence territoriale

- une organisation mutualisée d'acteurs qui forment un réseau implanté sur le territoire ;
- un processus de travail basé sur la collecte, l'échange et le traitement d'informations et de connaissances ;
- une attention particulière portée au développement durable et à l'attractivité des territoires ;
- un travail collectif impliquant les parties prenantes du territoire.

Puis nous indique que l'intelligence territoriale fait référence non seulement à la mise en commun des compétences et connaissances, mais aussi aux technologies de l'information et de la communication utilisées de manière intelligente en vue du

¹⁴Monica Moldovan, et Christian Marcon, « Intelligence économique et territoriale au service d'une stratégie de développement régional. La délicate question de la formation des acteurs », 16^{ème} Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue française, 2008.

¹⁵Jean-Jacques GIRARDOT, coordinateur scientifique de la CAENTI, et Cyril MASSELOT, leader du groupe développement des outils, Université de Franche-Comté.

développement durable d'un territoire donné. Notre étude cherchera à tisser le lien entre l'intelligence territoriale et les radios communautaires.

Le territoire et la territorialité

Le terme territoire est polysémique et se définit selon le contexte utilisé. Ce qui indique qu'il n'y a pas qu'un seul territoire, mais des territoires. Cependant, malgré une multitude de définitions du territoire, celle proposée par (Brunet, 1990) fait référence dans le monde de la recherche. Pour lui, « le territoire est *un espace géographique socialisé qui fait l'objet de sentiments d'appartenance et d'appropriation. [...] Il tient à la projection des structures spécifiques d'un groupe humain, qui incluent le mode de découpage et de gestion de cet espace et son aménagement. C'est une notion à la fois juridique, sociale et culturelle, et même affective. Il contribue en retour à fonder cette spécificité, à conforter le sentiment d'appartenance. Il n'y a donc pas un territoire, mais des territoires, suivant que l'on privilégie l'un ou l'autre de ces aspects* ».

Pour (Bertacchini, 2003), « *toute société repose sur un ou plusieurs territoires [...] elle a en général plusieurs territoires, voire une multitude, pour habiter, pour travailler, pour se recréer et même pour rêver ; des espaces vécus et des espaces subis ; des cellules locales et des réseaux ramifiés. Il est de l'ordre du réel et possède une réalité complexe* ».

On pourrait évoquer d'autres territoires comme :

Territoire espace de gouvernance ou territoire politique

Territoire espace de gouvernance ou territoire politique, est considéré comme une étendue de terre dépendant d'une entité administrative quelconque comme un Etat, une ville, une commune..., où s'exerce un pouvoir ou une gouvernance¹⁶. Pour (Robert David, 1980), le territoire est une « portion de l'espace délimitée pour exercer un pouvoir ». Dans de tel territoire, l'Etat transfert des compétences, les exécutifs et les moyens financiers aux collectivités territoriales. Il y a donc une gouvernance territoriale de type ascendante avec des interactions entre les acteurs et diverses institutions. L'information et la communication jouent un rôle important dans ce

¹⁶ Dictionnaire Larousse

dispositif administratif de gouvernance. (Guyot, 2000), dans une perspective informationnelle, *perçoit le territoire « comme un espace d'interactions, d'intérêts et d'informations »*.

Territoire approprié

Par territoire approprié, il faut voir les liens établis entre territoires, identités individuelles et collectives. Selon (Di Méo, 1998), « *le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique, et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité* » Selon (Maurel, 2012), « *le territoire se définit ici comme un ensemble composé d'un espace matériel, d'un espace social (sur lequel les hommes forment une société ou une collectivité), un espace culturel résultat d'une histoire particulière et d'un espace vécu, c'est à dire d'un espace perçu, représenté et pratiqué par différents acteurs, générant des sentiments d'appartenance et d'identité* ». Selon (Gumuchian, 1991), « *le territoire, lieu de médiation des activités humaines, se situe bien au-delà du seul rapport spatial, le territoire est certes un enjeu politique, économique et social, mais dans le même temps, il est imaginaire, idéologie et mythe*. C'est donc une représentation, une image, un vécu, une conception qu'ont les populations de leur territoire. D'où la notion de **territorialité**, qui est une dimension constitutive d'un territoire, et exprime les relations entre un individu ou un groupe et son environnement spatial.

Cette territorialité selon (Raffestin, 1980), contribue aussi à définir l'identité et l'altérité. (Maurel, 2012), d'ajouter que, « *la territorialité est un modèle de relations spatiales déterminées par des inclusions ou des exclusions. C'est un système constitué de relations médiatisées, symétriques ou dissymétriques avec l'extériorité* ». Pour (Di Méo, 2009), « *la territorialité englobe « toutes les dimensions du vécu territorial d'un individu* ». La territorialité constitue de ces différents points de vue l'ensemble des représentations d'un territoire.

L'équipe Cosmos¹⁷ considère : « les territoires certes dans leur dimension spatiale, mais aussi et surtout au plan de leur définition représentationnelle, au plan des usages et des dispositifs qui leur sont liés, des formes d'identité et d'appartenance qui les sous-tendent, des valeurs qu'ils expriment, des mutations communicationnelles qu'ils expérimentent, notamment en termes de groupes d'entraide, de réseaux, de communautés sociales, professionnelles ou culturelles, formelles ou virtuelles. » Il s'agit donc tout particulièrement, à partir des concepts d'ancrage, de développement et d'intelligence territoriale, d'identifier les évolutions propres aux conceptions, aux formes et aux usages du territoire, donc les mouvements et les dynamiques de sens autour de ce référent essentiel de la communication humaine.

Territoire espace de projets

Ce concept est constitué par ce que l'on appelle le projet de territoire et le territoire de Projets. Par **projet de territoire**, il faut comprendre une vision politique, un horizon de sens sur le moyen et le long terme. Il est le résultat d'un travail commun élaboré par l'ensemble des acteurs du territoire: les services décentralisés et déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales, les bailleurs de fonds, les associations, les ONG et les populations locales.

Alors que le **territoire de Projets** fait allusion à « *l'espace économique, social et physique sur lequel un projet de territoire s'élabore. Organisé, il est en capacité de contractualiser sur un projet global avec les autorités chargées de l'aménagement et du développement territorial* ». Bref le projet de territoire est une démarche prospective sur l'avenir tandis qu'un territoire de projets est le vécu, l'existant qui pourrait être aménagé, donc évolutif.

Le territoire vu comme un système complexe

Le territoire est considéré comme un système, une construction intellectuelle (Lemoigne, 1984) mouvante, évolutive, floue, dont les caractéristiques correspondent totalement à celles que l'on peut attribuer plus globalement au principe de complexité

¹⁷ Le CIMEOS est le laboratoire en Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université de Bourgogne. L'Unité est composée de deux équipes : Sensible, Sensoriel et Symbolique (3S) et Communications, Organisations et Savoirs (COSMOS)

(De Rosnay, 1975). Il s'agit d'un tout, composé de sous-systèmes, d'éléments, et surtout de relations multiples, notamment des boucles de rétroaction positive ou négative, qui évoluent dans le temps.

Ce territoire occupe une position déterminante dans la recherche d'un nouveau modèle de développement. Comme le disait (Breuer et al, 2011), « *nous n'avons pas hérité subitement de ces territoires: ils sont le produit d'un long cheminement, où construction collective, institutions, histoire se sont entrechoquées. [...] Si la notion de territoire est, le dénominateur commun et la projection d'une communauté sur un espace : les hommes et les femmes l'organisent, l'aménagent, le gèrent, définissent son projet et y mènent des actions concertées* ». Ce qui sous-entend que le territoire est donc par définition un espace dynamique et équivoque.

La radio communautaire

La radio communautaire est définie comme étant, « *un organisme de communication indépendant, à but non lucratif, à propriété collective, géré et soutenu par des gens d'une communauté donnée. Elle est un outil de communication et d'animation qui a pour but d'offrir des émissions de qualité répondant aux besoins d'information, de culture, d'éducation, de développement et de divertissement de la communauté dont elle est issue.* »¹⁸

« *Lorsque la radio favorise la participation des citoyens et défend ses intérêts ; lorsqu'elle répond aux goûts de la majorité, que c'est fait avec humour et que l'espoir demeure sa priorité ; lorsque qu'elle informe vraiment ; lorsqu'elle aide à résoudre les mille et un problèmes de la vie de tous les jours ; lorsque durant les émissions, les idées sont débattues et toutes les opinions respectées ; lorsqu'elle encourage la diversité culturelle et non l'uniformité commerciale ; lorsque les femmes transmettent des informations et ne représentent pas de simples voix décoratives ou encore un attrait publicitaire ; lorsque aucune dictature n'est tolérée, non plus que la musique imposée par les disquaires ; lorsque les paroles de tous et chacun sont entendues sans discrimination ni censure, cette radio est une radio communautaire.* »¹⁹

¹⁸Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec, *Guide de la radio communautaire au Québec*. ARCQ, 1984.

¹⁹Manual urgente para Radiolistas Apasionados, José Ignacio Lopez Vigil, 1997. Site Internet de l'AMARC (www.amarc.org)

Pour (AMARC Afrique et Panos Afrique Australe, 1998), « *La philosophie historique de la radio communautaire est de permettre aux "sans voix" de s'exprimer, de servir de porte-parole aux opprimés (qu'il s'agisse d'une oppression raciste, sexiste ou de classe sociale) et, en général, d'offrir un outil de développement. (...) La radio communautaire est définie comme comportant trois aspects : celui d'une activité à but non lucratif ; contrôlée par la communauté qui en est propriétaire ; caractérisée par la participation de la communauté. (...) Il faut qu'il soit bien clair que l'objectif de la radio communautaire n'est pas de faire quelque chose pour la communauté, mais plutôt de donner l'occasion à la communauté de faire quelque chose pour elle-même comme, par exemple, posséder et contrôler son propre moyen de communication* ».

Nous retenons de toutes ces définitions, l'initiative de la communauté, l'appropriation communautaire, le but non lucratif, la participation, la concertation, la liberté d'expression, l'information et la communication au service de tous les acteurs sans aucune discrimination en vue du développement d'un territoire.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Si l'on se réfère à la définition de l'Unesco, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) « renvoient aussi bien à des objets matériels, outils, procédés qu'à des objets immatériels, des connaissances, des contenus, des symboles. Ces techniques couvrent les trois grandes branches de la communication : les télécommunications (téléphone, transmissions par câble ou par satellite), l'informatique au sens large et l'audiovisuel ». Cependant, bien que ce concept soit récent, les TIC ont déjà profondément recomposé le monde, et parfois même réorganisé les modes de vie et les rapports sociaux.

Elles peuvent aussi se définir suivant trois catégories, la téléphonie fixe et mobile, l'informatique (les logiciels) et l'Internet. A cela s'ajoutent les médias traditionnels (radio, télévision, vidéo, cinéma, presse et affiches). Elles se caractérisent par un ensemble d'infrastructures composé de câbles, de fibres optiques, de faisceaux, de satellites et des périphériques informatiques qui contribuent mutuellement à la collecte, au stockage, au traitement des données, à la transmission et la diffusion de

l'information finale. L'Internet en est une particularité et est à la base de leur développement.

L'information

La définition de l'information est fonction de sa structure ou de ses caractéristiques. Deux de ces définitions en lien avec les technologies de l'information retiennent notre attention. Il s'agit de celle de (Shapiro, 1999), pour qui, « *tout ce qui peut être numérisé – codé sous forme d'une série de 0 ou de 1 est de l'information* ». Ce qui correspond à l'expression binaire, propre à l'informatique. Puis celle de (Thepaut, 2002), « *l'information est ce qui forme ou qui transforme une représentation dans la communication complexe entre un système (un individu par exemple) et son environnement naturel, institutionnel ou humain. Elle est le résultat d'un processus et est relative et variable* ». Cette définition fournit deux critères essentiels qui constituent ce qui est la technologie de l'information et de la communication (TIC), dans le sens où il existe un continuum qui va des informations élémentaires (données brutes) aux informations les plus élaborées. Il s'agit aussi du traitement et de l'élaboration ou de la formalisation de l'information et le degré d'implication et d'activité des agents au cours du processus de communication ». L'auteur distingue trois types d'informations : l'information-donnée, l'information connaissance et l'information-relation. En réalité ce sont trois étapes de transmission d'information : la collecte de données brutes – l'élaboration et le traitement – la diffusion de l'information. Ce sont ces termes que nous regroupons en un seul : la transmission des données.

A travers ces définitions, l'information pour nous pourrait se définir comme étant un processus de transmission d'idées ou de données qui met en relation un émetteur et un récepteur à travers un canal de diffusion. Son contenu se présente à la fois sous forme cristallisée, c'est-à-dire stock d'information (exemple d'un bâtiment, d'un pont, d'une automobile, d'un train à grande vitesse, d'un satellite, d'un microprocesseur, d'un théorème, etc.) et sous forme fluctuante c'est-à-dire dynamique dans le temps (exemple d'information sur les prix, sur la bourse, sur la météorologie etc.). Sa diffusion se fait par la communication orale, analogique ou numérisée. Et son lien avec les TIC est qu'elle représente la matière première de celles-ci.

✚ La nuance entre la communication et l'information

Les gens ont tendance à confondre les notions d'information et de communication, en les assimilant ou ne faisant pas la distinction. Alors que l'information est le contenu du message, la communication est le processus qui permet de mettre en forme et de diffuser ce contenu. L'**information** (du latin *informare*, *mettre en forme*) est un concept qui désigne un message, son contenu et les symboles utiles pour l'écrire. Elle repose sur des codes (alphabet, pictogrammes, chiffres...) et un champ sémantique commun pour être appréhendé.

La **communication** (du latin *communicare*, *mettre en commun*) est l'action d'établir une relation avec d'autres personnes ou groupes de personnes, de leur transmettre quelque chose et de mettre en place un moyen, des techniques, pour transmettre ces choses. Elle repose également sur des codes précis, communs entre le communicateur et ses publics. La communication est un art, celui de formater et de véhiculer une information !²⁰ Pour (Moch, 2012), « *l'information est statique et elle peut exister indépendamment de sa mise en forme et de sa transmission ; la communication, par contre, ne peut exister s'il n'y a pas une information à transmettre.* »

✚ Le développement

La notion de développement est fonction du contexte dans lequel on l'utilise. Il n'a pas la même signification en économie qu'en sciences de l'information et de la communication. Suivant une vision économique, pour (Perroux, 1961), le développement est comme, « *la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global* ». Ce développement résulte d'une combinaison de transformation de structures à la fois économiques, financières, sociales, politiques et institutionnelles nécessaires à la création et au maintien durable de la croissance et du bien-être des populations.

²⁰Olivier Moch, « communication », 2012

Le bureau international du travail en 1970 a apporté des modifications à cette définition en le considérant comme étant, « *un ensemble de biens et services essentiels à la survie notamment, l'alimentation, la santé, l'habillement ou l'éducation* ». Cette nouvelle définition fait référence aux besoins essentiels de l'homme. La satisfaction de tels besoins en 1990, a permis au programme des Nations Unies pour le développement à définir et mesurer le développement humain à partir des travaux de Sen, (les capacités). Pour ce dernier, le développement est, « *comme un processus qui assure les besoins essentiels et les capacités de pouvoir utiliser ces différents biens et services afin d'en tirer profit et assurer le développement. Ainsi, le développement ne se résume pas uniquement à l'accès à l'éducation, il inclut aussi l'ensemble de [capacités] fonctionnelles de base comme celle de vivre en bonne santé, en sécurité, la liberté politique, l'acquisition du savoir etc.* ».

Le développement économique pour (Hugon, 2000), « *au-delà des débats doctrinaux, peut se définir comme un processus endogène et cumulatif de long terme de progrès de la productivité et de réduction des inégalités. Il permet à un nombre croissant de population de passer d'une situation de précarité, de vulnérabilité et d'insécurité à une situation de plus grande maîtrise de l'incertitude, des instabilités et de satisfaction des besoins fondamentaux grâce à l'acquisition de droits, à la mise en œuvre d'organisations et d'institutions et de modes de régulation permettant de piloter des systèmes complexes* ». Cette définition dénote qu'il n'y a pas une définition standard du développement, mais beaucoup de concepts développés par le corpus théorique de l'économie de développement reconnaissent que le développement est un processus durable de combinaison de la croissance et du progrès social.

Ramener le développement dans le contexte territorial, nous conduit à le situer dans le champ de l'information et de la communication, notamment les technologies de l'information et de la communication en lien avec l'intelligence territoriale. Il est donc question de développement numérique des territoires et le développement durable des territoires. Le principe de ces démarches est de faciliter l'accès, permettre de mutualiser l'information, de faire participer toutes les composantes d'un territoire à leur développement.

Pour évoquer de développement territorial, (Bertacchini, 2004) et (Herbaux, 2003), trouvent que, « *le développement territorial a amené une méthodologie, qui a permis d'appréhender le territoire comme un véritable espace d'actions de développer la gestion par projets ainsi que la culture de l'évaluation, afin d'ouvrir les portes aux technologies de l'information et de la communication à l'ensemble des acteurs* ». (....). Pour (Voynet, 1999), « *le développement territorialisé est alors le lieu d'inscription de politiques de contractualisation entre l'État et les régions (Contrats de plan État/région, politique de la ville, contrats d'agglomération et contrats de pays, Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire - LOADDT - en constituant les socles)* ».

Pour (Laroussi, 2005), « *c'est dans l'implication du rôle de l'État que l'on peut différencier le développement local comme mobilisation spontanée des acteurs locaux, et le développement territorial comme mobilisation combinée de l'initiative nationale et de l'action locale. On considérera, dans ce sens, la territorialisation comme la traduction politique du développement local assurée par la réincorporation du traitement du social localisé dans les politiques publiques* ». (Ménard, 2002), trouve que : « *le développement local était structuré par la mobilisation endogène des acteurs ; la territorialisation le sera par l'intervention exogène du pouvoir politique. Elle consiste en un transfert orchestré des politiques publiques de l'État aux collectivités locales, ou en la mise en application par l'État lui-même de ses politiques sur le territoire* ».

Lorsque ce développement est durable, il se définit comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* », citation de Mme (Gro Harlem Brundtland, 1987), Premier Ministre norvégien. En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social): un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Ou tout au moins, le développement durable, c'est avant tout un développement harmonieux, qui vise à mettre l'être humain au centre du système, à préserver le paysage, l'environnement et à favoriser le bien-être de la population.

L'atteinte d'une telle finalité de développement durable, nécessite d'activer l'ensemble des champs sur lesquels les acteurs peuvent agir. Ce sont, par exemple: le système productif, mais aussi les systèmes technologique, politique, administratif, social ou encore écologique. Nous pouvons y ajouter les domaines culturels, ceux de l'aménagement du territoire, de l'énergie et de la mobilité, ainsi que l'ensemble des éléments qui nous permettent de faire évoluer la société.

Pour certains auteurs comme (Laganier, Villalba, Zuindeau, 2002), l'échelle territoriale permet d'appréhender de manière pertinente le socle du DD²¹. Selon (Le Berre, 1995), « *d'essence matérielle, identitaire et organisationnelle, le territoire est porteur de normes ou de règles produites par les acteurs locaux impliqués dans la définition de ses modalités de développement. [...] Le développement territorial durable n'est autre qu'une construction d'acteurs visant une trajectoire particulière intégrant notamment l'évolution conjointe des systèmes économiques, sociaux et écologiques* ».

Le développement territorial durable repose sur une double logique: l'établissement d'un projet de territoire associant les acteurs locaux à sa conception et le respect des principes de développement durable. La LOADDT²², la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale²³, la loi SRU²⁴ (pour ne citer que les récentes).

²¹Pour Laganier, Villalba et Zuindeau (2002), le DD repose sur le double principe d'interdépendance et d'équité. L'interdépendance porte sur trois registres : temporel, spatial et caractérise également "les domaines de la vie sociale et de son environnement naturel".

²² Cette loi dite Voynet (25 juin 1999) propose de nouvelles modalités d'organisation territoriale pour mettre en place les conditions d'un développement durable. Elle institue les « pays ».

²³Cette loi dite Chevènement (12 juillet 1999) offre un cadre de coopération qui impulse de nouvelles logiques de développement territorial.

²⁴Cette loi dite Gayssot (13 décembre 2000) actualise les dispositions de la loi d'orientation foncière (décembre 1967) en s'appuyant sur deux outils : le schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le plan local d'urbanisme (PLU). Elle implique que soient entrepris des choix cohérents de déplacement, d'implantation de zones d'activités, de maîtrise de l'étalement urbain, de protection des espaces fragiles.

7. L'ÉTAT DE LA QUESTION DE RECHERCHE OU L'ÉTAT DE LA LITTÉRATURE : LE CORPUS

Pour avoir une vue précise sur notre étude et nous démarquer de l'existant en ce qui concerne la thématique, un choix de lecture documentaire était indispensable et cela semblait délicat du fait de la panoplie d'informations portant sur les médias, les TIC de façon générale et très peu sur les radios communautaires en particulier. Le corpus étudié comprend plusieurs ouvrages de synthèse, des articles scientifiques, des thèses, des mémoires et de très nombreux rapports

En voilà les œuvres de quelques auteurs que nous avons résumées:

Trésor Nsenga, dans son étude intitulée, « l'impact des radios communautaires dans les milieux ruraux » au Katanga, République démocratique du Congo, l'auteur conclut que la radio communautaire a une forte influence sur l'information, la formation, la culture, l'éducation et la promotion des valeurs citoyennes de la communauté.

André jean Tudesq, dans son œuvre, « *la radio en Afrique noire* ». Il a mené une brève étude descriptive de la radiodiffusion en Afrique, et a présenté celle-ci comme une chasse-gardée des systèmes politiques. Son étude est plutôt descriptive qu'analytique, ne faisant ressortir que l'usage faite par les politiques.

Eric. A. Paulhus, dans son mémoire, « influence de la radio communautaire dans le développement local: le cas du Mali ». Il a opté pour une étude de cas, celui du Mali, en le plaçant dans le contexte d'émergence des radios communautaires et leur impact sur l'éducation, la citoyenneté et à la participation politico-démocratique.

Stéphane Boulc'h, dans son rapport, « radios communautaires d'Afrique de l'ouest : enjeux et perspectives », a fait une étude comparative sur certains pays de l'Afrique de l'Ouest. Il évoque les enjeux politiques, enjeux sociaux (culture, éducation, instrument de pouvoir, objet de la convoitise, cohésion sociale), enjeux économiques (lutte contre la pauvreté, création d'emploi, développement, diffusion de l'information, organisation locale, mise en valeur des richesses locales...) et les perspectives des radios communautaires (développement, croissance économique...). De plus, il fait

paraître les spécificités de quatre pays (Sénégal, Mali, Burkina Faso et Bénin) en matière d'appropriation des TIC par les communautés.

Yasmine Smires, dans son mémoire, « politiques publiques des femmes aux radios communautaires au Sénégal : impacts sur les droits économiques et civils ». Elle a affiché l'influence que pourrait avoir la radio communautaire pour pallier le déficit de la participation des femmes au sein des radios communautaires et, surtout d'acquérir ou de renforcer leurs droits économiques et civils au sein de la communauté. Elle démontre que la représentation féminine et les programmes dédiés aux femmes sont très faibles au sein des radios communautaires comparés à la gente masculine. Il est alors question du genre, donc de la marginalisation féminine. D'où selon elle, les recommandations de la conférence internationale, tenue en 1995 à Beijing portant sur l'égalité entre hommes et femmes, sur l'émancipation et les droits des femmes ne sont pas respectées au Sénégal.

Selon Smires, l'implication des femmes au niveau des radios communautaires pourrait changer le rôle, l'image et la place des femmes émettrices et réceptrices d'émissions. Toutefois, elle reconnaît que cette implication des femmes est fonction des conditions de création et de mise en place de ces radios, mais aussi selon le milieu rural et urbain, voire le manque d'encouragement des instances étatiques et non-étatiques à l'égard des femmes.

Elle va plus loin dans ses analyses en indiquant le rôle, la place, l'influence des radios communautaires dans la démocratisation, et l'apport des sans voix féminines. Elle fait également référence au rôle combien important des femmes dans le développement des sociétés africaines. Donc, les associer à la gestion des radios communautaires leur permettrait une meilleure participation dans la vie de leur communauté.

Abdou Sarr, dans son ouvrage, intitulé, « Les radios communautaires, « outils de promotion pour la paix, la démocratie, la culture et le développement en Afrique ». Il place son étude dans le contexte du rôle que seraient amenées à jouer les radios communautaires dans l'acquisition de la paix, de la démocratie, de la valorisation de la culture en Afrique, mais surtout, il dénonce les limites, les failles dans la gestion de ces mêmes radios.

Pour lui, ces radios communautaires ont d'énormes potentialités entre autres la promotion de la démocratie, le développement durable, la valorisation des cultures et la paix au sein des communautés. Cependant, l'auteur nuance ces propos en démontrant l'influence négative de la radio communautaire sur la communauté à travers la désintoxication. Il cite à cette occasion l'implication de la « Radio Mille Collines » au génocide Rwandais.

Il dénonce également la mauvaise structuration, l'insuffisance de technologies viables, le manque de professionnalisme et d'éthique. A ceux-ci, s'ajoutent la non maîtrise des sujets abordés, de l'originalité des émissions proposées aux auditeurs très sensibles au respect des valeurs socio- traditionnelles. Il pense que le succès des radios communautaires est nettement tributaire des dispositions prises lors du processus de leur création. Cette radio selon lui, doit prendre racine dans les profondeurs des réalités socioculturelles des communautés. A défaut, cela se ferait sentir malencontreusement sur leur bon fonctionnement. Il critique aussi la dépendance de ces radios aux fonds extérieurs et aux ONG, ce qui les prive de leur autonomie, donc de leur liberté d'information et de communication.

En matière de recommandations, l'auteur souhaiterait la mise en réseau, la coalition, la mise en commun des intérêts et la protection mutuelle des radios communautaires comme étant un gage pertinent dans leur épanouissement.

Mouhamadou Hady, dans sa thèse, « contribution des TIC à l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées: l'exemple de la rive droite du fleuve Sénégal, en Mauritanie », montre une autre approche des TIC et des radios communautaires en particulier, qui servent de relais au transfert d'argent depuis l'occident vers les localités éloignées de la Mauritanie. Son étude se veut de montrer la manière dont les populations défavorisées de la rive droite du fleuve Sénégal, abandonnées par les pouvoirs publics de la Mauritanie se sont servies des TIC, notamment la téléphonie mobile et la radio communautaire pour améliorer leurs conditions de vie.

Selon l'auteur, la sécheresse des années 1970 a détruit le tissu économique de cette localité axé sur l'agriculture de subsistance. Une partie de la population touchée par

cette calamité naturelle aurait émigré vers l'Europe afin de subvenir aux besoins des siens restés sur place.

De là est partie l'idée d'envoyer de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille. Il a été aussi question de créer des projets communautaires, de l'emploi dans les petites et moyennes entreprises (la soudure, la menuiserie, la quincaillerie, le maraîchage, les petits commerces...) et contribuer à l'installation des radios communautaires le long de cette rive.

Les émigrés vont se servir de la téléphonie mobile pour le transfert d'argent de l'Europe vers la rive droite du fleuve Sénégal. La pratique bien qu'étant informelle consiste à informer via le téléphone une partie du réseau se trouvant dans le chef-lieu de la commune d'origine des émigrés. Les radios communautaires prennent le relais en informant les bénéficiaires se trouvant dans des localités difficiles d'accès de venir retirer leur dû.

L'auteur fait également mention des changements socioculturels importants perpétrés par les TIC au sein de ces communautés. En exemple, il cite la fracture sociale due à la paupérisation (coût du téléphone et de la recharge) et à la marginalisation (avoir un téléphone est synonyme de considération, d'une ascension sociale).

Il ressort de l'étude que les bouleversements intervenus suite à l'appropriation des TIC a épargné l'oralité, les formes traditionnelles de communication (griot, les contes...) car celles-ci s'identifient et se reconnaissent en elles.

Fatimata Sow, dans son étude de thèse, « la construction d'un discours persuasif: les émissions religieuses à la radio sénégalaise », elle évoque une autre facette de la radio communautaire, qui est utilisée par les prêcheurs religieux musulmans pour faire passer leurs discours et messages afin d'attirer et de convaincre les auditeurs à adhérer l'islam.

Elle soutient que la radio joue à la fois la mission d'informer, d'éduquer, de sensibiliser, d'apaiser ou d'attiser les conflits, de fédérer, s'implique dans la démocratie, la politique, participe à la construction d'une cohésion sociale, à l'ancrage de l'esprit communautariste et s'invite de plus en plus dans les débats religieux au Sénégal.

Selon elle, « *les émissions religieuses entrent aussi dans ce cadre de promotion de la culture puisqu'elles participent à une meilleure connaissance des religions, ces dernières jouent un rôle important dans les sociétés africaines* ».

Elle a porté ses analyses sur un corpus composé de deux formats radiophoniques: un format solo produit uniquement par les animateurs (prêcheurs) et un format interactif avec la participation des auditeurs aux débats dans un registre de maître (animateur) et élèves (auditeurs).

Il ressort de son étude une participation massive des auditeurs aux émissions religieuses radiophoniques à travers ses écoutes radiophoniques, mais aussi des enquêtes de terrain menées. Elle a exclusivement apprécié le charisme des animateurs et leur aisance dans la rhétorique, mais aussi l'intérêt et l'engouement suscités par la population sénégalaise.

Josué Monda Bakoa, dans son rapport, « Etude sur les radios communautaires et autres vecteurs de communication dans les provinces de l'Adamaoua, du centre, du nord, de l'ouest et du sud de Cameroun », a opté pour une étude évaluative, un état des lieux sur la performance, l'efficience, l'efficacité et la pertinence des radios communautaires de différentes zones camerounaises en vue de dynamiser les acquis ou de prévoir l'installation d'autres radios communautaires et vecteurs de communication.

A l'issue de son étude, il a souligné un certain nombre de faiblesses à remédier et des acquis à renforcer ou à consolider.

En matière de faiblesses, l'auteur trouve que contrairement à la plupart des pays de l'Afrique de l'ouest où l'on assiste à une forte appropriation des radios communautaires et à leur pérennisation due à l'esprit communautaire très développé de cette localité; au Cameroun, les populations locales considèrent ces radios comme la propriété du gouvernement, sinon celle des promoteurs. La raison, les promoteurs et le gouvernement se sont substitués aux populations locales ayant à l'idée d'aider ces populations tout en les ignorant dans les prises de décision.

Autres faiblesses évoquées, l'entrave de certaines radios d'émettre due au manque ou à l'insuffisance de matériels, la faible appropriation de ces radios par les communautés et les mairies, l'insuffisance de la couverture radiophonique, la confusion dans le cadre juridique et réglementaire.

Quant aux acquis, l'auteur signale que les radios communautaires ont pu jouer un double rôle dans certaines localités de l'étude, à savoir celui de l'information et de levier au développement. Il cite, « *son impact sur les attitudes et les comportements des auditeurs se révèle évident, notamment dans les domaines de la société et de la promotion d'initiatives en faveur de développement économique, social [...]. Elle se trouve au centre d'un réseau de communication efficient entre les populations rurales et leurs partenaires de développement* ».

En termes de recommandations, l'auteur demande la redéfinition du cadre juridique et réglementaire de ces radios communautaires, le renforcement des capacités du personnel, la sensibilisation des communautés et des mairies pour s'approprier ces technologies et surtout que soit établi un réseau de communication fiable entre les programmes et organismes de développement d'une part et les bénéficiaires d'autre part.

Margot Tedesco, dans son étude de mémoire, « communication pour le développement et radios communautaires: le cas du Népal », a fait l'historique des différents modèles de développement (paradigmes), qui se sont succédés dans le monde en général et au Népal en particulier.

Elle fait mention du paradigme du "modernisme" à celui de la participation et du développement durable. C'est-à-dire des croyances dominantes fondées sur la communication up-down et diffusionniste (décision prise par le sommet au profit de la base: de l'Etat vers les communautés) et une communication down-up et participative (expression des besoins des populations elles-mêmes, qui sont soumis à l'Etat).

Elle trouve que de l'Afrique, à l'Asie en passant par les Amériques ou l'Europe, nous recevons les mêmes informations, nous écoutons les mêmes "spécialistes" parler et analyser l'information, et nous regardons les mêmes programmes produits par

quelques-uns. Elle pense que l'appropriation et le contrôle des médias sont devenus un enjeu majeur car ils constituent une arme redoutable. Ils peuvent permettre d'organiser un coup d'Etat (Venezuela), attiser la haine (Rwanda), soutenir les mobilisations populaires contre des dictatures (Bolivie en 1960), faire fuir un président (Equateur en 2005)

Selon l'auteur, « *l'homme n'a jamais autant communiqué qu'à notre époque et il n'a jamais eu autant de moyens pour le faire. [...], nous n'avons jamais eu autant d'informations. Les médias sont devenus plus puissants que jamais et ils constituent une source de richesse et de pouvoir* ».

Pour l'auteur, grâce à toutes ces sources d'informations, nous savons ce qui se passe de l'autre côté du monde, mais nous ignorons ce qui se passe en bas de chez-nous. Il fallait avoir une alternative d'information pour connaître et faire connaître nos propres besoins d'où l'apport des radios communautaires. Ces radios communautaires seraient au centre de toute communication participative dans beaucoup de pays en développement dont le Népal.

Elles ont intéressé les organismes internationaux, qui en ont fait un acteur actif pour le développement.

Ces radios communautaires pour l'auteur, vont au-delà du simple fait d'informer la population. Elles donnent des moyens à ces dernières de s'exprimer, les considérant comme des citoyens actifs et intelligents, capables de parler pour-eux-mêmes et fomentent l'exercice démocratique tout en valorisant les cultures locales.

Malgré tous les mérites cités, ces radios communautaires font face à des défis majeurs au Népal: La concurrence des radios commerciales, est sous contrôle des élites, dépendent financièrement de la publicité (loin de leur objectif premier) et des partenaires, font l'objet du genre (domination masculine sur les femmes), d'apartheid sur certaines castes et ethnies.

Tous ces constats déstabilisent leur indépendance et fragilisent la diversité et le pluralisme de leurs programmes.

Marcel Sow, dans son rapport, « impact de la radio communautaire dans la promotion de l'agriculture familiale: Cas de la Guinée », place les radios communautaires au

centre de la politique agricole de la Guinée. Selon l'auteur, l'agriculture familiale guinéenne est axée majoritairement sur les cultures vivrières (riz, mil/sorgho, fonio, soja), occupe 60% de la population et 95% des terres agricoles du pays.

Cette agriculture familiale constitue également l'ossature de l'économie agricole de la Guinée en termes d'emploi, de sécurité alimentaire, de gestion durable des ressources naturelles, de la lutte contre la pauvreté, de la cohésion sociale...

Malheureusement, durant certaines périodes de l'année (saison des pluies), les eaux de pluie détruisent des routes non bitumées en enclavant des localités.

Pour pallier à l'enclavement, promouvoir l'agriculture familiale, le gouvernement guinéen et ses partenaires extérieurs (UNESCO, FAO, SASSAKAWA 2000) vont user des radios communautaires et la télévision afin d'arriver à leur fin.

Ils vont profiter de ces médias pour la sensibilisation et la vulgarisation des nouvelles techniques et variétés agricoles. Puis d'informer des producteurs sur les calendriers agricoles, la situation des denrées alimentaires sur le marché, la gestion rationnelle des ressources naturelles, la transformation et le stockage des produits agricoles.

Pour cela, ils ont mis en place des émissions radiophoniques hebdomadaires de 4 heures par semaine réservées aux agriculteurs et institutions de l'Etat chargées du développement rural.

Les producteurs interviennent lors de ces émissions, donnent leur avis, donc associés à des prises de décision. Par la même occasion, les meilleurs producteurs sont récompensés dans le but de motiver les autres à mieux faire. L'appropriation et l'adhésion des populations locales à cette politique agricole usant des émissions radiophoniques n'a été une réussite que grâce à l'usage des langues locales.

Cependant, l'auteur reconnaît des failles dans ce dispositif et demande qu'il y ait le renforcement de stratégies des radios communautaires pour permettre à l'agriculture familiale de faire face à la concurrence et aux fluctuations du marché mondial.

Il demande des échanges de programmes radiophoniques entre stations d'expérience en matière de rendement agricole, d'inciter à la protection des ressources naturelles.

Pascal Ricaud, dans son ouvrage, « Les radios communautaires en ligne: permanence et évolution des modes de participation et de mobilisation des publics », parle d'une

autre option d'expression des radios communautaires, les web-radios communautaires ou les radios "on-line". Cette nouvelle forme correspond à des radios « hors fréquence », spécifiques à internet, dont le projet éditorial, les contenus, services, sont pensés pour attirer un nouvel auditoire, les immigrés ou la deuxième génération des immigrés. Elle s'adresse à une communauté nostalgique, laissée pour compte et dépaycée en vue d'une reconnaissance, de réinstauration de leur identité, de leurs retrouvailles dans un monde de plus en plus globalisé. Le but est d'établir un lien, un contact, de réactiver, de revaloriser, de faire participer cette communauté aux revendications, aux controverses ou aux débats de la communauté. La finalité n'étant autre que de conquérir ses auditeurs se reconnaissant dans la pratique et représentations communautaires de leur pays d'origine.

L'analyse de cette œuvre laisse voir que les radios communautaires vont au-delà de l'ancrage territorial pour s'exporter et s'intéresser à des individus déterritorialisés, dispersés à travers le monde. D'où notre questionnement de savoir si le territoire se limite uniquement à l'espace géographique ou à la culture, à la croyance voire à la ressemblance avec l'autre ?

Nous comprenons qu'à travers cet ouvrage le "local" bien qu'étant une représentation communautaire et cadre d'action des communautés ne disparaît pas mais se trouve configuré dans le cadre d'une dynamique transnationale et internationale. Ces Web-radios communautaires ne font qu'augmenter leur champ d'action à travers l'interaction, l'échange, la discussion pour favoriser la circulation de l'information afin de profiter des opportunités offertes. Elles créent un lien, une mobilisation autour des préoccupations et des projets communs au bénéfice de la communauté.

A la différence des radios communautaires classiques, ces nouvelles formes de radios se servent de l'Internet pour diversifier leurs auditoires et inciter les individus se reconnaissant dans leur culture, leur conception, leurs valeurs à participer activement à la construction de leur espace public.

Sans être pessimiste, nous croyons que l'usage de l'Internet par les radios communautaires est une bonne initiative, mais difficilement applicable aux radios communautaires maliennes. S'abonner auprès d'un Fournisseur d'Accès à l'Internet a un coût, or la majorité de ces radios ont du mal à faire face à leurs charges actuelles.

En ajouter d'autres serait problématique. Par contre dans les zones de Kayes, région fortement soutenue par les immigrés vivant en France, aux Etats Unis et un peu partout dans le monde peuvent s'y apprêter. De même pour les autres radios privées tirant profit des publicités et des annonces.

En un mot, web-radios et radios communautaires classiques se retrouvent avec un objectif commun, concerter et faire participer des individus à la construction locale même si les premiers vont au-delà du local pour courtiser son auditoire.

En somme, l'analyse de ces œuvres nous montre que tous ces auteurs convergent et s'accordent à reconnaître l'influence des radios communautaires sur le développement de leur localité d'implantation. Cette influence se fait sentir à de multiples niveaux : Santé, l'éducation citoyenne, la sensibilisation au principe de la démocratie, la reconnaissance de droit des femmes et des enfants. Ils pensent qu'elles sont très importantes dans le processus électoral et la décentralisation, qui selon eux constituent les prérequis au développement de la communauté. Ces radios semblent induire le changement de comportement et sont le médium le plus approprié par les populations à cause de leur accessibilité (facilité d'atteindre les zones rurales les plus éloignées et leur coût de revenu faible), l'usage des langues locales et leur oralité, qui caractérisent l'identité de l'homme africain. Tous critiquent le développement descendant (prises de décision du haut vers le bas) au profit du pouvoir ascendant (prises de décision du bas vers le haut). Ils dénoncent l'insuffisance, sinon le manque de structuration technique, administrative et financière des radios communautaires, ce qui pourrait avoir comme conséquence l'inefficacité et le manque de crédibilité de ces radios. Les radios communautaires semblent s'apprêter à de multiples applications encore sous-estimées des décideurs et les bailleurs, trouvent-ils.

A la différence des autres études, nous orienterons notre recherche vers le rôle de la radio communautaire en lien spécifiquement avec le développement des collectivités territoriales au Mali dans le contexte de l'intelligence territoriale.

8. POSITIONNEMENT DANS LE CHAMP DES SIC ET ORGANISATION DE LA RECHERCHE

- **Positionnement dans le champ des sciences de l'information et de la communication**

Notre étude sur les radios communautaires se positionne dans un cadre épistémologique multidimensionnel c'est-à-dire faisant appel à plusieurs disciplines, notamment les SIC, les sciences politiques et les sciences humaines et sociales.

En référence à la problématique de l'Intelligence Territoriale, nous inscrivons nos travaux de recherche en Sciences de l'Information et de la Communication et, en tant que tels, ils se réfèrent aux approches sociales, c'est-à-dire inter relationnelle, à la théorie systémique, c'est-à-dire informationnelle (théorie de l'information et de l'énergie associée imputable, entre autres aux TIC) enfin, au constructivisme, c'est-à-dire à une approche communicationnelle en référence à la territorialité qui compose et recompose le territoire²⁵.

Selon (Davallon, 2004), les SIC « *reprennent, expérimentent et adaptent des concepts et des méthodes forgés pour d'autres objets dans d'autres domaines scientifiques ; elles inventent de nouvelles approches et apportent un nouveau regard sur des objets déjà étudiés par d'autres* ».

Ce choix épistémologique selon (Yann Bertacchini, 2009), « *relève non seulement du domaine de la communication en lui-même, champ d'investigation vaste et renvoyant à de nombreuses disciplines, mais également du fait que la communication est le propre de toute activité sociale et que le terme recouvre une infinie de diversité, renvoie à des activités économiques et symboliques extrêmement variées* ».

Nous construisons notre analyse en nous rapportant sur la communication. Selon le courant de la pragmatique²⁶ de la communication, « *tout comportement humain est un*

²⁵Yann Bertacchini. Intelligence territoriale. Le Territoire dans tous ses états. ISBN : 2-9519320-1-4 EAN : 9782951932012. Collection Les ETIC, Presses Technologiques, Toulon., pp.316, 2007. <sic_00186775>, consulté, le 24 juillet 2014

²⁶ La pragmatique de la communication est née aux Etats-Unis dans les années 50. Les auteurs principaux de ce courant théorique sont, entre autres, G. Bateson, E. Goffman, P. Watzlawick, H. Beavin, R. Birdwhistell ; ils forment ce que l'on appelle « L'école de Palo Alto ».

acte de communication, en interaction avec d'autres, formant ainsi un ensemble, un système. Il s'agit donc de s'intéresser aux codes de comportements interpersonnels et aux éléments qui régulent la dynamique d'un groupe. Ainsi, la communication est un ensemble de comportements et d'opinions en interaction dans un système donné. Elle intègre différents modes de comportements, les codes culturels, les interactions en contexte ». (Mucchielli, 2001) définit la communication comme un moyen de résolution de problématiques situationnelles. (Bouillon et al, 2003), définissent l'approche communicationnelle, *« comme une démarche scientifique se proposant d'étudier des phénomènes sociaux en prenant comme clé d'entrée les différents types de phénomènes informationnels et communicationnels qui les caractérisent. Ces derniers renvoient tout particulièrement aux interactions en situation sociale (dépassant le cadre interpersonnel), aux réseaux techniques et sociaux assurant des médiations, structurant les échanges et participant à l'édification d'une communauté (TIC, médias), ainsi qu'à la conception, la production, la diffusion et la réception de messages. Les activités et processus symboliques inscrits au cœur de ces phénomènes informationnels et communicationnels, associés à la construction et au partage du sens, à l'interprétation, aux cadres de pensée et aux représentations sont ainsi amenés à devenir des facteurs explicatifs du monde ».*

Une fois appliquée aux organisations, cette approche communicationnelle cherche à comprendre le fonctionnement et l'évolution de différents types d'entités sociales – entreprises privées du secteur marchand, administrations, services publics, collectivités locales, structures associatives – par l'étude des phénomènes informationnels et communicationnels qui les traversent et les structurent. Elle se développe autour de trois dimensions :

-La première dimension est constituée par les situations de communication locales, qui sont au cœur des relations de travail et participent à la réalisation de ce dernier. Les travaux mettent l'accent sur les interactions et les relations interpersonnelles, étudiant le langage, les systèmes de signes, les débats, la production d'écrits professionnels. L'objectif est d'analyser de quelles manières les échanges situés permettent de saisir le fonctionnement quotidien des collectifs de travail et la construction de l'organisation en approfondissant les approches en termes de pouvoir

et de régulations sociales propres aux sociologues et aux psychosociologues. Il ne s'agit plus de mettre en évidence ces phénomènes de régulation, mais de voir comment ils fonctionnent en situation, dans différents contextes. Une telle perspective peut contribuer à l'étude de l'élaboration des représentations sociales et aux modalités de leur partage dans la mesure où ces processus sont observés en situation, au cours des actions. (Bernard et Delcambre, 2007), explorent plus particulièrement cette dimension.

- La seconde dimension communicationnelle des organisations renvoie à l'articulation entre les processus de communication qui émergent des situations et le fonctionnement efficient des processus productifs impliqués dans la réalisation des objectifs de l'organisation. L'analyse se centre ici sur la combinaison entre les activités informationnelles et communicationnelles, les dispositifs techniques et les systèmes de règles formelles qui structurent et rationalisent l'organisation. Cette dimension s'inscrit dans un niveau de généralité plus important, dans la mesure où elle concerne l'organisation dans sa globalité: elle pose la question du lien entre les activités cognitives, c'est-à-dire la transmission, le traitement des informations, la mobilisation collective des connaissances et l'accroissement de l'efficacité organisationnelle. Les dynamiques reliant TIC, modélisations du travail et transformations organisationnelles relèvent de ce cadre, de même que les problématiques de « *rationalisations cognitives* ». Les articles de (Comtet et Durampart, 2007) illustrent en partie cette seconde perspective.

-Enfin, la troisième dimension communicationnelle concerne les politiques de communication, appréhendées comme discours et constructions symboliques produits par les organisations, leurs prestataires de services et plus largement la « communauté managériale » pour élaborer un cadrage des représentations perçues par les différents acteurs impliqués dans la vie des organisations, salariés mais aussi clients, usagers, sous-traitants, fournisseurs, actionnaires, décideurs politiques, grand public. Les techniques et outils les plus traditionnels de communication (publicité, relations publiques, mécénat) participent évidemment de cette dimension mais n'en constituent que la partie la plus visible. Les contributions de (Fauré, et Carion, 2007) se placent au cœur de cette problématique « *Communication & Organisation* ».

Aussi dans notre étude, nous soulignerons le rôle majeur et actuel de l'information et de la communication dans les processus de décision et de comprendre dans quel contexte cette information doit être développée afin de pouvoir jouer le rôle de vecteur et d'amélioration des flux d'information en faveur des populations locales au Mali longtemps marginalisées en termes d'accès à l'information.

- **Organisation de la thèse**

Cette thèse adopte une démarche plurielle et se compose de **trois parties** distinctes, qui se subdivisent en chapitres.

La **première partie**, est axée sur les différentes théories relatives aux technologies de l'information et de la communication. Elle met en relief l'avis des opposants et des partisans à cette innovation. Ainsi, le premier chapitre portera sur les différentes théories référentes aux TIC. Dans le deuxième chapitre, nous présenterons les enjeux des TIC à différentes échelles territoriales pour mettre plus d'accent sur notre zone d'étude qu'est le Mali.

Ce cadrage nous permettra d'appréhender le choix des communautés locales vis à vis des TIC.

Dans la **deuxième partie**, nous présenterons les différentes radios communautaires qui ont fait l'objet de notre visite et leur environnement au niveau du troisième chapitre. Quant au quatrième chapitre, il sera question d'analyser et d'interpréter toutes les données que nous avons pu récolter lors de notre phase de terrain et de transcrire les interviews qui ont été réalisées.

La **troisième et dernière partie**, portera sur les rôles de médiation, de concertation joués par les radios communautaires et surtout de leur attitude à favoriser la mise en commun des compétences et l'intelligence des différents acteurs au développement des collectivités territoriales. En chapitre cinq, nous présenterons les rôles de médiation et de facilitation de la concertation joués par ces médiums. Le chapitre six évoquera le rapport entre la radio communautaire et l'intelligence territoriale. C'est-à-dire démontrer comment les radios communautaires ont servi de levier et de supports aux hypothèses de l'intelligence territoriale.

PREMIERE PARTIE

LES DIFFERENTES APPROCHES THEORIQUES, LES ENJEUX DES TIC A DIVERSES
ECHELLES, NOTRE ZONE D'ETUDE

CHAPITRE I: CADRE THEORIQUE

Toute innovation technique fait l'objet de critiques ou d'éloges au niveau de la communauté scientifique. Certains penseurs sont pour, d'autres contre. Les radios communautaires, n'échappent pas à cette règle. A reconnaître aussi que les pays développés et ceux en développement n'ont pas le même niveau de développement. Ils n'ont pas non plus les mêmes notions d'appropriation des innovations technologiques.

A ce niveau déjà, se font voir des points de vue divergents. Certains penseurs trouvent que l'appropriation de toute innovation doit venir après que les communautés ont préalablement satisfait aux besoins prioritaires comme, l'alimentation, l'eau potable, la santé, l'éducation, l'électricité. D'autres au contraire pensent que les innovations techniques font partir des besoins fondamentaux.

Nous éluciderons le point de vue de chacune d'elles, leurs limites. Ensuite, nous tableurons sur les partisans et les opposants à ces TIC en Afrique.

Puis, nous établirons un discernement entre les TIC adaptées ou pas aux pays en développement dont le Mali. Et finalement, nous justifierons le choix des radios communautaires par les communautés maliennes.

I. LES DIFFERENTES APPROCHES THEORIQUES DES TIC

1. L'approche de la communication pour le développement: un levier pour le changement de comportement

La communication pour le développement trouve son origine dans les années 50, après la 2^{ème} guerre mondiale, suite à la montée des sciences sociales et des sciences de la communication et de l'information. Les précurseurs et promoteurs étaient Lerner, Schramm et Rogers. Le terme a été utilisé pour la première fois par Nora Quebral. Selon (Ramirez et Quarry, 2004)²⁷, « *les professionnels de la communication désignent sous le vocable de communication pour le développement des stratégies de communication planifiées qui sont appliquées aux programmes de développement* ». Il est admis que le développement est tributaire de la communication. Le dialogue politique ainsi que le travail de sensibilisation et de persuasion en faveur des réformes sociales et institutionnelles s'effectuent à l'aide des outils de communication. De ce point de vue, l'accès à l'information, qui permet notamment d'impliquer davantage la population, est une tâche centrale de la communication pour le développement. Il est admis que lorsque les couches vulnérables de la population sont mieux informées, elles seront mieux à même de faire valoir leurs droits et de tirer parti des offres publiques pour sortir de la pauvreté par leurs propres moyens. Un accès facile à l'information constitue également un des postulats centraux des Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés par la communauté internationale en 2015 à New York.

En d'autres termes, la communication pour le développement concerne toute communication stratégique visant le changement social par le biais du dialogue, du partage et de la participation. Les usagers font l'échange d'informations, de savoir, d'idées entre les individus et les communautés, la promotion de la participation des citoyens et l'autonomisation communautaire, le plaidoyer, l'utilisation des médias pour

²⁷ InfoDev est un programme de financement du développement mondial, coordonné par un Secrétariat basé au sein du Global ICT Department (GICT) de la Banque mondiale qui est l'un de ses bailleurs clés et fondateurs. Son rôle est de coordonner les actions entre les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux qui appuient le partage d'information sur les TICpD et d'aider à réduire la duplication des efforts et des investissements.

atteindre de larges audiences et influencer l'opinion publique. Plus simplement, on peut définir la communication pour le développement comme l'utilisation de la communication pour promouvoir le développement, en vue de faire advenir le changement social. Elle est caractérisée par la flexibilité du concept qui s'adapte à diverses situations et à la diversité des techniques utilisées. Certains auteurs voient la communication pour le développement comme une action de communication visant un groupe cible donné, qui permet la traduction de l'information en action pour une meilleure qualité de vie. Il y a deux conceptions différentes qui se dégagent de cette théorie.

Les tenants de la première conception trouvent qu'il y a une relation étroite entre la qualité de la communication et le niveau d'organisation et de développement socio-économique. En d'autres termes, le développement des outils et des technologies de la communication ne précèdent pas l'évolution de la société globale: il la suit. Le système et le statut de l'information vont donc révéler, non seulement, le niveau de développement socio-économique d'un pays mais encore la nature de l'environnement politique qui l'inspire: une démocratie ou une dictature. De cette représentation découle une conception statique de la communication, inapte au progrès.

Par contre, les défenseurs de la deuxième vision, celle de la communication libératrice en vue du progrès social, pensent qu'il y a une relation de cause à effet entre la fréquentation des médias et le progrès social. Ils promettent que la suprématie des états se construit autour de la maîtrise et de la diffusion de l'information. De cette représentation découle une conception socio-dynamique de la communication qui contribue à accélérer l'évolution sociale. Dès lors, pour (Lerner, 1967), « *la communication apparaît comme l'une des variables dépendantes du développement social* ». Stéphane Boulc'h replace l'expansion des radios communautaires « dans la perspective de l'évolution des concepts de la communication pour le développement ». Cette expansion disait-il découle d'une tendance accrue dans les stratégies d'interventions à développer la participation des bénéficiaires et leur appropriation des projets et programmes de développement. Elle s'explique aussi par la volonté de plus en plus affirmative de la part des populations à se doter d'un outil d'information et de

communication qui correspond davantage à leurs spécificités culturelle, économique et politique en leur permettant de mieux faire valoir leurs propres conceptions du développement.

Ainsi, l'approche de la Communication au service du développement est l'utilisation systématique des canaux et techniques de communications appropriés pour renforcer la participation de la population au développement et pour informer, motiver, former les populations rurales, notamment au niveau de la base.

Aujourd'hui, le développement d'un pays ne se conçoit pas sans la mise en place d'une politique de communication, au niveau national, mais aussi local. (Fraser, et Villet, 1998) résumant ainsi cette vision de la communication pour le développement, « *Si le développement était une étoffe tissée par les activités de millions de personnes, la communication serait le fil qui les relie ensemble...L'utilisation planifiée des techniques et activités de communication et des médias met au service de la population des outils puissants pour faire l'expérience des changements et même pour les diriger. Un échange intense d'idées entre tous les secteurs de la société peut conduire la population à s'engager plus fortement pour une cause commune. C'est un élément fondamental pour un développement approprié et durable.* » (Lerner, 1958) considère le développement comme un phénomène global auquel participe ce qu'il appelle les « variables dépendantes ». Il en détermine quatre: l'urbanisation, l'alphabétisation, la participation politique et la participation aux médias. Un coefficient de corrélation est affecté à chacune des quatre variables représentées tableau ci-dessous:

Tableau 1: Des indicateurs de développement de Daniel Lerner

	Variables dépendantes	Coefficients de corrélation
1	Alphabétisation	0,91
2	Participation aux médias	0,84
3	Participation politique	0,82
4	Urbanisation	0,61

Source : Daniel Lerner, 1958

L'analyse de ce tableau nous montre que la participation des médias représente la deuxième plus forte corrélation après l'alphabétisation. En effet, selon Lerner, l'alphabétisation est la pierre angulaire du développement suivie de la communication. Il conclut que « *l'évolution conjointe des quatre variables constitue l'indice de ce que*

l'on pourrait considérer, pour une société donnée, comme son aptitude à la participation sociale, donc au développement ». (Stoetzel, 1951) avant Lerner, avait déjà évoqué cette corrélation entre le développement et la communication. Pour lui, « *les abstentionnistes de la communication sont aussi abstentionnistes du développement [...], la fréquentation régulière des médias est un indice de participation sociale ».* Pour (Schramm, 1966), la communication est à la fois, « *la servante et l'alliée du développement national dans tous ses aspects ».*

Les Nations unies se sont saisies de cette corrélation pour initier un programme de mobilisation de ressources en vue du développement des pays en développement dont l'Afrique. C'est de cette vision que, « les Assises de l'Afrique », réunion internationale tenue du 06 au 10 février 1995 à Paris, sous les auspices de l'UNESCO, ont eu lieu. La communication a été pointée du doigt comme pouvant jouer le « rôle vital » dans le développement des zones rurales. Ces assises considèrent que le secteur rural doit être élevé au rang d'une priorité absolue dans tous les domaines tant il est vrai qu'il ne peut y avoir de développement véritable dans les zones rurales, sans une stratégie de communication menée avec intelligence et efficacité.

Pour (Michel, 2006), « *l'expansion des moyens de communication est de nature à entraîner des [variables conséquentes], c'est-à-dire des modifications sociales de type qualitatif qui sont, entre autres, l'esprit novateur ouvert à la modernité, l'adaptation aux changements, la participation à la vie collective ... La libre circulation de la pensée et la mobilité des idées ainsi libérées, grâce à la médiation des moyens de communication, peuvent inciter à la créativité. Elles peuvent transformer l'individu et son milieu ».*

Certains pays comme: Singapour, l'Indonésie, le Sri Lanka et les Philippines., se sont servis de cette théorie pour devenir les meilleurs exemples d'une appropriation réussie de la communication comme vecteur de progrès et de développement. Singapour a su construire un modèle de développement impliquant les médias nationaux comme vecteurs et régulateurs de progrès social. Le but visé était l'unité, la cohésion sociale tout en tolérant les critiques.

L'Indonésie a opté en 1960 pour la « Pancasila »²⁸. Le Sri Lanka, vers les années 1993, a misé sur les radios communautaires pour dynamiser son développement. Grâce aux programmes radio, le pays a pu enseigner aux différentes catégories sociales l'élevage de poissons rouges, donner des conseils pratiques pour la construction d'enclos abritant le bétail, valoriser la musique traditionnelle. Quant aux Philippines, la radio communautaire s'est avant tout axée sur l'organisation de la communauté. Elle a permis la pisciculture, la riziculture, l'hygiène, l'usage des pesticides, la microfinance, le travail coopératif...

Dans notre étude, nous ferons mention **des différentes théories** qui caractérisent l'approche de la communication pour le développement. Il s'agit notamment de la théorie de la modernisation, de la théorie de la dépendance, de la théorie de la participation et de la théorie de la société de l'information axée sur les NTIC.

1.1. La théorie de la modernisation

C'est le paradigme fondateur de la pensée sur le développement. Sa genèse remonte de l'après seconde guerre mondiale, influencée par le climat de guerre froide opposant l'Est et l'Ouest, le vaste mouvement de décolonisation en Asie et en Afrique et surtout par le lieu de son élaboration.

Elle dresse une corrélation entre le développement, le progrès, la modernisation et l'ordre des choses. Son but était notamment de fournir des arguments aux élites modérées en leur faisant croire que la voie occidentale était la meilleure pour arriver à une croissance rapide. Cette théorie attribuait les causes du sous-développement aux survivances de la société traditionnelle et non par l'émulsion de l'impérialisme. Quels étaient les arguments utilisés pour justifier cette théorie ?

1.1.1. Le contexte historique des fondements de la modernisation en lien avec le développement

²⁸ « Pancasila » une philosophie de développement axée sur la mobilisation des médias nationaux. Elle repose sur 5 principes : 1) la foi en un seul Dieu ; 2) une communauté juste et civilisée, 3) l'unité nationale, 4) une démocratie dirigée par la sagesse d'un consensus et 5) une justice sociale pour tout le peuple indonésien.

La pensée sur le développement, conçu comme un processus universel de modernisation, a été élaborée, entre 1945 et 1965, essentiellement dans les grandes universités nord-américaines²⁹ A l'époque, il était généralement admis que les pratiques traditionnelles des pays en développement devraient être remplacées, ou pour le moins complétées, le « progrès » nécessitant des apports externes³⁰.

Les mass médias étaient considérés comme des acteurs potentiellement déterminants du changement, chargés de « faire souffler le vent de la modernisation sur les communautés traditionnelles isolées et remplacer les structures de vie, les valeurs et les comportements de ces communautés par ceux des sociétés occidentales modernes ». Ils apparaissaient comme le moyen idéal de transférer des idées et des pratiques nouvelles depuis le monde développé vers le monde en développement ainsi que des zones urbaines vers les régions rurales. Les décideurs étaient alors fermement convaincus que la communication à l'aide des mass médias (dans lesquels la transmission de l'information s'effectue de façon linéaire, essentiellement de haut en bas, à partir d'un point unique) permettrait de modifier les idées et les attitudes des individus.

Les mass-médias étaient aussi conçus comme une source de « diffusion » d'idées et de pratiques novatrices par le biais de canaux influents permettant de toucher des publics différents au niveau local.

C'est pendant cette même période que le monde connaîtra deux visions: le développement et le sous-développement (pays développés et pays en développement). Le développement a été assimilé au progrès et les pays développés comme des pays ayant connu un progrès réussi au contraire des pays non développés.

²⁹ D-C. TIPPS, «Modernization Theory and the Comparative Study of Societies: A Critical Perspective» in C-E. Black, éd., *Comparative Modernization*, Collier, London, 1976

³⁰Le modèle de la « modernisation », dans lequel le développement est conçu principalement comme une forme de modernisation, a dominé la réflexion sur le développement jusque dans les années 70. Dans *Communicating for Development Human Change For Survival* (1998), Colin Fraser et Sonia Restrepo-Estrada soulignent que, plus de deux décennies après que les problèmes découlant de l'application de ce modèle soient devenus manifestes, certains projets continuent à être conçus essentiellement de haut en bas, en partant de présupposés sur le comportement des acteurs au lieu de s'appuyer sur la communication et la participation.

Dans l'optique de soutenir économiquement le développement des pays en développement, des institutions internationales telles que l'ONU, le Brettenwood (la Banque mondiale, le Fonds monétaire international...) le GATT (OMC) ont été créées. Au début du 19^e siècle, des auteurs comme (Peemans, 2002) présentent deux visions du développement. D'une part, la vision liée au progrès « ordre des choses », d'autre part à la recherche de sens (vision plurielle), « ordre des peuples ou des gens ». Pour lui, il faut l'industrialisation, la croissance pour moderniser le monde.

1.1.2. Les éléments fondateurs du paradigme de la modernité

Le discours de la modernisation tenu par les universités américaines avait à la fois un aspect d'autolégitimation du modèle américain de développement et sa volonté de diffuser ce modèle à l'échelle mondiale, pour permettre à l'ensemble des peuples et des gens de partager les « bienfaits du rêve américain ». Il a pour point de départ la menace communiste pour penser le développement. Son essence était la reproduction, le transfert des connaissances et des innovations du Nord au Sud. Selon ce paradigme, l'ère n'est plus à la colonisation, jugée trop protectionniste et constituant un frein à l'expansion des marchés, donc au développement. La pensée coloniale est mise en question, son rôle civilisateur critiqué au profit d'une vision de progrès.

On assiste ainsi au changement d'approche en passant du traditionnel à la modernisation. Plusieurs théories vont se développer entre la transition traditionnelle et modernisation. Autrement dit "pays développés"/"pays en développement, pays modernes/ pays primitifs. Des théories radicales seront rejetées au profit d'une vision de développement possible pour tous les peuples s'ils suivent la voie occidentale. D'où la notion de rattrapage, estimant que la transition peut être rapide (une dizaine d'années) contrairement à la vision coloniale, qui voyait le changement dans plusieurs siècles.

Les adeptes soutiennent l'idée que « *les bénéfices de l'économie vont aux peuples et non à l'Etat [...], contrairement au système communiste, les travailleurs ne perdent pas leur individualité et gardent une capacité d'initiative* ».

La doctrine de (Truman, 1949) illustre déjà l'interaction entre la stratégie politique et le paradigme de la modernisation en voie d'élaboration. Les pays sous-développés y sont caractérisés par la pauvreté de masse qui est une menace « pour la paix du monde », la solution à cette pauvreté est la croissance économique et le rôle des USA est de soutenir ces pays arriérés par leur aide technique.³¹

1.1.3. Les théories sociologiques de la modernisation

Pour que les sociétés se développent, la théorie de la modernisation essaiera de faire voir les changements (au niveau des structures sociales), ce qui conduit à la notion des théories de changement social, incluant l'idée de progrès d'évolution. Selon cette théorie, le moteur de changement est la croissance économique. Mais cela nécessite des conditions culturelles et sociales... Il y a un risque de rupture du processus de modernisation si la modernisation se fait de manière anarchique (sans intégration), cela peut mener à la révolution. Les thèses de (Parsons, 1950) étudient la dichotomie entre société industrielle et société traditionnelle, l'évolution de l'une et le rôle de l'autre. Dans ses travaux, il a montré que, « *dans une société, tous les éléments sont interdépendants et changent comme un ensemble. On passe d'un Etat inférieur à un Etat supérieur avec trois étapes : les sociétés primitives, intermédiaires et modernes* » Pour lui dans les sociétés traditionnelles, il y a des rites, pas de distinction de pouvoir tandis que dans la société moderne, il y a des différences sociales, la consommation est rationalisée et les hommes et les femmes sont capables d'être entrepreneurs. Cette société moderne a besoin d'institutions (politiques, sociales, d'une monnaie et d'un marché ainsi que la démocratie. Pour (Lerner, 1958), « *ce qui différencie l'homme moderne, c'est sa mobilité physique, sociale et psychique* ». Il insiste sur l'importance de la mobilité et celle des institutions permettant de garantir cette mobilité de sécurisation de ceux qui prennent les initiatives

C'est dans cette mouvance que naît les critiques les plus opposées à la théorie de la modernisation. Elles trouvent que si les pays du sud demeurent dans un état de sous-

³¹ R. Packenham, *Liberal America and the Third World : Political Development, Ideas in Foreign Aid and Social Science*, Princeton University Press, Princeton, 1973

développement chronique, c'est parce que les pays du Nord les maintiennent dans un état de dépendance économique, politique et technologique, via des échanges inégaux, historiquement instauré par l'impérialisme et le colonialisme. Elles soutiennent également la thèse selon laquelle: le sous-développement des pays du Sud ne s'explique pas en termes de retards culturels mais d'organisation structurelle de l'économie mondiale. Le schéma simplifié est le suivant: « *les pays pauvres fournissent la main d'œuvre et les ressources naturelles utilisées pour la production de la majorité des produits. Ces produits leur sont revendus à des prix supérieurs aux prix de la main d'œuvre et des ressources naturelles. Résultat: la balance commerciale des pays pauvres est négative (ou au mieux légèrement positive). Ce fonctionnement perdure tant qu'il n'y a pas transfert technologique des pays du Nord aux pays du Sud ou émergence d'un marché domestique suffisamment important pour permettre aux pays du Sud de s'auto-suffire* ».

Suite à de nombreuses critiques à son encontre, la théorie de la modernisation a été abandonnée à la fin des années 1960 au profit de la théorie de la dépendance.

1.1.4. La théorie de la dépendance

A partir des années 70, des voix de plus en plus nombreuses se sont élevées pour critiquer le coût humain associé au modèle de la modernisation. En Amérique latine, cette opposition a donné naissance à la théorie de la dépendance pour laquelle le monde était divisé en un centre industrialisé regroupant quelques pays riches et une périphérie sous-développée comprenant un grand nombre de pays pauvres. Dans cette vision, le « centre » colonialiste et capitaliste était perçu comme se développant aux dépens des anciennes colonies. Ces dernières devraient leur fournir des matières premières et une main d'œuvre bon marché. Dans cet échange, impossible aux pays en développement de « rattraper leur retard ». Pour y arriver, la notion de transfert de technologie refait surface et s'impose comme nécessaire afin que ces pays puissent exploiter leurs matières premières.

L'Amérique Latine est l'étendard de ce paradigme. Les chercheurs en communication d'Amérique latine développent une intense dynamique de production de théories capables de refléter la réalité locale. Selon cette théorie, le système international est

à l'origine des obstacles au développement car il prône la domination politique, économique et culturelle du Nord à l'échelle mondiale. Le cadre de réflexion de ce modèle de la dépendance a influencé le questionnement sur les théories, méthodes et objets d'études importés. (Bettran, 2000, p.2) a qualifié cette période de « décennie de feu dans le champ de la communication ». Salvador Allende était au pouvoir au Chili, Cuba et la Bolivie avaient connu une révolution. Ce fut un moment d'ébullition et de rencontre entre la classe moyenne et la classe populaire.

Pour (Armand et Mattelard, 1997), « *l'Amérique Latine n'est pas seulement un lieu critique radical des théories de la modernisation, [...] elle produit également des initiatives qui font rupture avec le modèle de transmission des idées de développement* ». C'est dans ce cadre que la recherche latino-américaine s'intéresse à différentes séries de pratiques communicationnelles endogènes car les médias d'avant cette révolution ne pouvaient pas occasionner le changement puisqu'ils transmettent les messages occidentaux et l'idéologie capitaliste et conservatrice. Des recherches se focalisent désormais sur les expériences de communications radiophoniques appelées participatives, dialogiques, éducatives, populaires ou alternatives

C'est ainsi qu'en 1970, le Brésilien Paolo Freire dans son ouvrage « La pédagogie des opprimés »³² développa un autre modèle. Il insiste sur le fait que le seul transfert vertical de connaissances d'une autorité "top" à un récepteur "down" ne suffit pas pour changer une société. Freire préconise un processus d'éducation actif stimulé, capable d'apporter le changement de la population en contribuant à la prise de conscience de son organisation et en participant à la proposition de solutions aux problèmes identifiés³³. Ce rôle devrait selon lui être confié aux médias de faible envergure. Il définit ainsi la communication « *comme un processus inséparable des processus sociaux et politiques nécessaires au développement* ». Ce nouveau modèle de communication encourage le dialogue basé sur la participation des populations locales

³²Cité par Guy BESSETTE, communication et participation communautaire. Guide pratique de communication pour le développement, op.cit., p.131

³³ BOULC'H Stéphane, « Radios Communautaires en Afrique de l'Ouest, Guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds », in Hors-Série n°5, Bruxelles, Editions COTA, Avril 2003, p.11

et connaîtra son apogée avec le paradigme du nouveau développement et, plus tard, du développement durable.

L'une des enquêtes de l'UNESCO, intitulée "*Voix multiples, un seul monde*" sur la situation de la communication, a révélé que le déséquilibre des flux d'informations est un obstacle au développement et considéré comme une atteinte à la souveraineté économique, politique et culturelle des pays.

Les conclusions du rapport sont adoptées à Belgrade en 1980 et proposaient de :

- *Dénoncer la communication et les ressources de l'information ;*
- *Créer et renforcer les infrastructures nécessaires pour que les pays du Sud puissent participer au flux de communication dans des conditions d'égalité ;*
- *Adopter des systèmes de communication et des aspirations de développement intégral, autonome, autogéré et durable des peuples du sud ;*
- *Défendre l'identité culturelle par l'ouverture d'espace et l'accès aux ressources permettant le développement autonome des expressions culturelles ;*
- *Favoriser la mise en place de médias alternatifs et communautaires, axés sur le développement social et fondés sur l'accès à l'information et aux moyens de communication ;*
- *Préconiser la création d'agence de presse et une meilleure formation des journalistes des pays du sud.*

Les USA et la Russie n'étaient pas contents de ce rapport et le font savoir. Les USA se retirent de l'UNESCO, sous-entendu une menace à leur hégémonie lors de la guerre froide. Cette théorie a été également à l'origine du développement actuel, nommé changement social par les chercheurs de l'Intelligence Territoriale. (Frasier et Estrada, 2001) définissent le changement social « *comme un outil pour aider les personnes à résoudre des conflits, à se connecter, à planifier des actions de changement et de développement durable, d'acquérir les savoirs et les outils nécessaires pour modifier leurs conditions et la société dans laquelle ils vivent et enfin à améliorer l'efficacité de leurs institutions* ». Ce changement social soutient l'idée, la théorie de la participation de tous les acteurs au développement de leur territoire. La concertation et la participation de tous les acteurs au développement deviennent le passage obligatoire pour la réussite de tout projet de développement.

1.2. La théorie de la participation : l'ancrage de l'intelligence territoire

Tous les partenaires (Etats, bailleurs de fonds et les populations) s'accordent à reconnaître qu'il est primordial de renforcer les compétences et capacités locales, et non plus d'imposer les savoirs et techniques d'étrangers qui ne prennent pas en compte la nature et la complexité du milieu dans lequel ils interviennent. Ils s'appuient sur la connaissance et la perception qu'ont les populations de leur milieu et de l'interaction des différents éléments qui entrent en jeu dans la gestion et le développement durable du terroir.

Le but visé est de permettre à ces populations de prendre conscience des potentialités qu'elles ont et de réfléchir comment les améliorer pour leur développement. Cela passe par un changement de mentalités de tous les acteurs suite à l'instauration d'un dialogue permanent entre les différents partenaires.

Au regard de ces constats, le monde paysan connaît depuis lors des changements notables tant au niveau des gouvernements qu'au niveau des bailleurs de fonds, voire des partenaires au développement. Ces changements ont concerné non seulement le potentiel physique, mais aussi les potentialités et besoins des populations. D'où l'utilisation de la théorie participative comme moyen de développement du monde rural.

1.2.1. La théorie de développement participatif

Cette théorie a pris forme vers la fin des années 50 grâce aux chercheurs John Friedman et Walter Stöhr. Selon (Kolosy, 1997) : *« c'est une approche volontariste, qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. Elle fait appel aux traditions industrielles locales et insiste particulièrement sur la prise en*

Elle fait appel aux traditions industrielles locales et insiste particulièrement sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours à des modalités coopératives ».

Elle se veut de montrer l'importance de la participation et de la responsabilisation des populations dans toutes les actions de développement surtout à la base. Temblay, cité

par (Cherif, 2008), estime que, « *l'approche participative du développement local repose sur une démarche volontaire d'acteurs se réunissant sur un territoire à taille humaine pour envisager l'avenir de leur territoire. Cela en perspective avec d'autres niveaux d'administration et d'autres échelons politiques de la Nation. C'est une vision du local dans le global, qui voit le territoire comme un système de relation avec d'autres systèmes et d'autres acteurs. Pour cet auteur, les acteurs œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de leurs populations, ce qui passe, notamment par le développement des activités de production, de la santé, de l'éducation et l'approfondissement de la démocratie et la gouvernance locale* ».

Elle encourage l'émergence d'une dynamique endogène de décision et de planification, à l'autonomisation des acteurs locaux que ce soit dans la formulation des problèmes, dans le choix des priorités ou dans la prise de décisions. Elle dénonce l'intervention d'un agent extérieur pour les prises de décisions au nom et place des communautés locales.

L'intelligence territoriale s'inscrit dans cette vision du développement territorial en responsabilisant des communautés locales à prendre conscience de leurs potentialités et de la mise en commun de leur intelligence. Le principe de l'intelligence territoriale consiste à transformer l'acteur local en décideur local. Sa première règle est que l'accompagnement technique ne fixe aucun objectif préalable à la démarche d'appui, si ce n'est d'être disponible pour une dynamique endogène de prise de décision concertée sur le territoire. Ici ce sont les acteurs locaux qui fixent ce qu'ils considèrent comme une priorité dans cette nouvelle prise ou reprise de pouvoir sur leur espace et leurs ressources que la démarche leur propose.

La seconde règle est que la planification territoriale est avant tout une œuvre politique et non technique, ce qui implique que devant l'incertitude de l'avenir, la responsabilité de choix, avant tout, politiques et éthiques doit être laissée aux décideurs politiques légitimes, selon le principe d'une démocratie représentative, et aux populations, selon une démocratie participative. Seule une dynamique réellement endogène pourra se pérenniser et se démultiplier à une échelle raisonnable sans appui extérieur lourd et permanent. Ceci vise à l'installation d'un processus local et collectif de prise de

décision. Elle permet aux populations d'installer en amont un cadre stratégique de développement local plus axé sur leurs propres aspirations.

Cette concertation nécessite la communication afin d'informer. C'est dans ce contexte que les médias ont un rôle très important à jouer. Selon (Delon, 2007), « ce qui commence à devenir visible dans les programmes communautaires, est la production d'un nouveau sens qu'acquièrent les relations entre culture et politique quand les mouvements sociaux locaux ou de quartiers rencontrent, dans des espaces publics comme ceux ouverts par les radios et les télévisions, la possibilité, non d'être représentés mais celle d'être reconnus: de faire entendre leur propre voix et de pouvoir se dire avec leurs langages et leurs manières de parler ». Pour (Bertrand, 1999), cité par (Delon, 2007), ils se divisent en six catégories.

La première est « *observer autour de soi* ». Dans la société actuelle, pour l'auteur, seuls les médias sont capables de fournir un rapport complet et rapide des faits intervenant dans son aire. Leur rôle est d'obtenir l'information, de l'interpréter puis de la diffuser, principalement en regardant avec vigilance les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire). La seconde est celle de « *l'assurance de la communication avec la société* »: dans un monde démocratique, il est indispensable que, au travers de débats, s'élaborent des compromis et un consensus sans lesquels il ne pourrait exister de coexistence pacifique. Dans la troisième catégorie, les médias doivent donner « *une image du monde* » car personne ne possède une connaissance suffisante sur ce qui concerne la planète. La quatrième est de « *transmettre la culture* » de génération en génération car il est nécessaire que l'héritage du groupe soit transmis par une vision du passé, du présent et du futur du monde qui donnent à l'individu une identité ethnique.

Puis vient la catégorie de la « contribution au bonheur et la distraction », dans le sens où, dans la société de masses, le divertissement est de plus en plus indispensable pour réduire les tensions sociales. L'utilisateur des médias sollicite d'ailleurs et avant tout des divertissements et cette fonction se combine très efficacement avec toutes les autres.

Pour (Delon, 2007), « *la communication est intéressante lorsqu'elle développe un processus basé sur la construction de l'identité d'une idée, la production d'une culture qui la consolide et la production d'un savoir qui la soutient. Comprendre ce processus est fondamental pour affirmer cette pratique de manière quotidienne* ». C'est une approche, qui permet de faire comprendre aux plus démunis qu'ils ont les moyens, les capacités et les compétences d'influer eux-mêmes sur leur avenir, avec le soutien d'autres acteurs dont le rôle se résume à celui de catalyseur, et qui ne peuvent en aucun cas exercer quelque forme de domination que ce soit.

Elle trouve ses fondements dans l'analyse critique d'une Société ou d'une Communauté et des inégalités qui en découlent. Les individus qui ne pouvaient faire entendre leur voix ont, grâce à cette notion d'AP, le « pouvoir » de prendre la parole et de s'exprimer librement. Pour (Amri, 2010), « *l'approche participative est considérée comme un outil fiable d'intégration du volet social. En effet, elle permet à la population d'être le principal auteur de développement de son terroir en exprimant clairement leurs problèmes, leurs besoins, leurs obstacles et leurs opportunités. Ce processus permet à la population d'identifier, prioriser et planifier les actions de développement local et offre une conjoncture pour créer un changement pragmatique dans la gestion des ressources naturelle* ». La théorie de la société de l'information axée sur les NTIC

La société de l'information désigne un état de la société dans lequel les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle fondamental. Elle est en général placée dans la continuité de la société industrielle. De même, la notion de société de l'information a été inspirée par les programmes des grands pays industriels. Par ailleurs, l'expression de société de la connaissance est parfois préférée à celle de société de l'information. Elle est au centre de différents débats dont celui concernant la « fracture numérique »³⁴. Pour notre étude, nous parlerons du paradigme de diffusion et du paradigme d'innovation.

³⁴Europe - une société de l'information pour tous [archive], 1999, 16 pages

1.2.2. Le paradigme diffusionniste

Les recherches relevant de cette approche s'attachent uniquement à l'analyse de l'adoption d'une innovation technologique et non à sa diffusion et à sa conception.

Everett M. Rogers en 1962 est l'initiateur de cette théorie. Ses travaux s'inscrivent dans une logique anthropologique, appelée "*diffusionnisme*", inspirée des idées de l'anthropologue, (Kroeber, 1923). Ce dernier a étudié des innovations techniques dans le tissu social. Le modèle diffusionniste perçoit l'adoption comme un processus caractérisé par plusieurs phases allant de la première exposition de l'innovation jusqu'à la confirmation ou le rejet de l'adoption. L'intérêt majeur du modèle diffusionniste est d'avoir permis de décrire tout le réseau social de circulation d'une innovation au sein d'une société (Flichy, 1995). Ce modèle permet de mettre en avant le rôle des contacts interpersonnels dans la décision, autrement le réseau d'influence.

Tous les penseurs ne sont pas d'avis du modèle diffusionniste. Parmi ses détracteurs, nous pouvons citer (Bardini, 1996), pour qui, « *l'utilisateur peut décider en effet de rejeter l'innovation à n'importe quel moment, et pas seulement lors de la prise de décision* ». Ce qui est contraire à l'analyse diffusionniste, qui pense que l'utilisateur ne peut plus abandonner l'innovation après l'adoption. Selon (Boullier, 1989), « *Rogers a contribué à propager une conception fautive de la notion de diffusion, à savoir celle selon laquelle la diffusion d'une innovation interviendrait seulement lorsque l'innovation est achevée et prête à être adoptée. Cette « vision positiviste de la technologie » révèle une passivité chez les utilisateurs, qui acceptent ou non l'innovation* ».

En somme, ce modèle propose une vision linéaire de la diffusion caractérisée par l'exposition de l'innovation à l'utilisateur, puis à la confirmation ou au rejet de l'adoption. Il présente un certain nombre d'intérêts en ce sens qu'il permet dans un premier temps de susciter de nombreuses recherches empiriques, puis permet de saisir les facteurs qui déterminent l'adoption ou le rejet d'une innovation avec notamment les relations interpersonnelles. Ses limites sont entre autres : elle n'est pas dynamique car considère l'objet technique comme statique et figé et estime qu'il suit un processus de diffusion linéaire. De plus, elle idéalise la technologie et donne une vision positiviste

de cette dernière et, par conséquent, ne s'interroge pas sur les interactions entre innovateurs, innovations et utilisateurs; ces derniers étant considérés comme passifs.

1.2.3. Le paradigme d'innovation

Cette approche s'intéresse à des prises de décision et des choix techniques, sociaux, économiques et politiques des innovations techniques. Les courants dominants actuellement demeurent les sociologues (Callon, Latour et Akrik, 1988) de l'École des Mines de Paris, dont les recherches s'inscrivent dans l'école de la traduction. Les travaux de (Flichy, 1994, 1995) se sont intéressés également à l'approche, sauf que ce dernier se démarque des autres en évoquant les compétences des acteurs (concepteurs et usagers), par son approche socio-historique et par l'introduction dans l'analyse des notions d'« imaginaire technique » et d'« imaginaire social », à l'œuvre dans le processus d'élaboration du dispositif technique.

L'analyse de (Vedel et Vitalis, 1994) pose les questions de la représentation institutionnelle de l'utilisateur dans le processus d'innovation technique et du rôle des institutions publiques dans les choix concernant l'offre technique. Leur approche se distingue par le fait qu'elle tente de lier la dimension macrosociale d'analyse de l'offre technique avec la dimension microsociale de l'étude des usages en pratique. En d'autres termes, cette approche selon (Millerand, 1998), « *tente de faire le pont entre les démarches centrées exclusivement sur l'analyse des processus d'innovation et celles basées exclusivement sur l'analyse des usages en situation, et réussit, en fin de compte, à dresser un tableau intéressant des différentes « logiques » qui président à la formation des usages* ».

Il est certes bien d'innover une technique sauf que cela ne suffit pas, il faut qu'elle soit acceptée ou rejetée pour connaître son utilité, ce qui nous conduit à l'appropriation.

1.3. L'approche d'appropriation

Selon (Busch, 1934), « *en grande partie, l'information transportée dans le message est acceptée ou niée à des degrés divers par l'auditeur selon les effets émotionnels*

produits sur lui par la qualité formelle de ce message ». ³⁵L'approche de l'appropriation est, d'une certaine manière, née en réaction aux limites de l'approche de la diffusion. Cette approche, bien qu'elle utilise parfois les méthodes sociologiques quantitatives, privilégie les méthodes qualitatives notamment l'observation participante, les interviews en profondeur, les récits de vie etc. Dans leur article intitulé « *l'intégration sociale des TIC: une sociologie des usages* », Mallein et Toussaint, 1994) montrent que, « *c'est l'utilité d'une technique pour l'utilisateur potentiel qui précède son usage* ». Selon eux pour qu'une personne adopte une technique, cette dernière doit :

- « - avoir du sens pour elle et que son utilisation soit perçue comme positive ;
- être utile dans ses activités quotidiennes ;
- être facilement utilisable et que son usage soit simple à comprendre ;
- présenter une valeur ajoutée économique réelle » ³⁶.

Partant de la socialisation des technologies, d'autres auteurs, comme (David Morley et Roger Silverstone, 1992), montrent « *que le processus de socialisation qui implique un contexte social, politique, économique...détermine la façon dont chaque individu utilise une technologie. La relation entre l'utilisateur et l'objet technique peut être aussi appréhendée sous l'angle de la culture technologique comportant trois dimensions à savoir : l'héritage technologique (ensemble des attitudes et des connaissances relatives aux technologies transmises par la famille) ; la carrière technologique (rapports cumulés de l'individu avec les technologies) et la compétence technologique (attitudes et connaissances que l'individu mobilise lorsqu'il est en contact avec les technologies). Cette troisième englobe les deux premières. Les objets techniques acquièrent leurs significations à travers leur appropriation et participent au processus de création sociale* ».

³⁵ Cf. Victor Busch, « Du pouvoir expressif de la musique », dans les *Annales de l'Université de Paris*, juillet 1926, repris dans *Essais d'esthétique, de philosophie et de littérature*, Alcan, Paris, 1934, pp. 73-74

³⁶Philippe MALLEIN & Yves TOUSSAINT : « *L'intégration sociale des TIC : une sociologie des usages* », *Technologie de l'information et société*, 6 (4), 1994, pp.315-335

CONCLUSION PARTIELLE

En résumé, nous dirons que l'approche d'appropriation se différencie des approches de diffusion et d'innovation en ces termes. Si l'approche d'innovation s'intéresse plus à la conception de l'innovation, l'approche d'appropriation s'occupe plutôt de la mise en œuvre de l'innovation dans la vie courante. La préoccupation de l'approche de diffusion étant l'étude du processus de diffusion des technologies, l'étude de l'approche d'appropriation, quant à elle, s'axe plutôt sur l'analyse de leur formation du point de vue des usagers.

2. APPROCHE THEORIQUE DU DEVELOPPEMENT PAR LES TIC DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

A partir du milieu des années 1990 va se déployer le discours sur les TIC en tant que levier puissant au service du développement. Si le PNUD par le passé rappelait bien que les besoins et les priorités de base des PED sont connus: alimentation (notamment en eau potable), santé (hôpitaux, médicaments), éducation (infrastructures, encadrement, outils pédagogiques), l'accès à l'information ne résout donc pas les problèmes essentiels des PED. Le courrier électronique ne peut remplacer les trithérapies pour les malades atteints du Sida en Afrique ; pas plus que les satellites ne peuvent fournir de l'eau potable pour les populations de l'Afrique subsaharienne.

Paradoxalement, séduit par l'optimisme technologique³⁷ des années 1990, et les discours des instances mondiales sur l'importance des TIC, le PNUD a retourné sa veste pour soutenir que la technologie a toujours été un outil puissant au service du développement humain et de la lutte contre la pauvreté³⁸. Ces Technologies de l'information et de la communication font désormais référence au développement socio-économique et culturel d'un pays ou d'une localité. Ce qui explique et encourage l'intégration de ces outils dans différentes activités humaines telles que l'éducation, la santé, l'administration, l'agriculture etc. Compte tenu de l'importance et du rôle permanent de l'information dans l'organisation de la vie quotidienne, les TIC se positionnent aussi bien dans les pays développés et émergents, comme des outils d'aide à la formalisation des stratégies de développement à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. Dans ce contexte actuel de la mondialisation et de la compétitivité

³⁷K. Annan, Secrétaire général de l'ONU, semble plus circonspect : « Les technologies nouvelles ne sont pas une panacée. Certes elles peuvent aider à diffuser les connaissances, mais elles ne peuvent remplacer l'enseignement fondamental et les programmes d'alphabétisation. Certes elles peuvent favoriser les progrès de la médecine, mais elles ne peuvent se substituer à une solide politique sociale. Certes elles peuvent favoriser les échanges commerciaux mais elles ne peuvent prendre les décisions difficiles dont dépend l'équilibre budgétaire d'un pays », in *Le Monde* du 09/05/2001.

³⁸Dans son rapport 2003 le PNUD n'évoque plus cette question et s'alarme plutôt de la situation de nombreux PED : « Le développement humain avance encore trop lentement. Pour de nombreux pays, la dernière décennie du XX^e siècle a été désespérante. Quelque 54 pays sont aujourd'hui plus pauvres qu'en 1990. Dans 21 pays, une proportion plus importante de la population souffre de la faim. Dans 14, les enfants sont plus nombreux aujourd'hui à mourir avant l'âge de cinq ans. Dans 12, les inscriptions dans l'enseignement primaire reculent. Dans 34, l'espérance de vie décline. De telles inversions de tendance étaient rares jusque-là », in *Rapport sur le développement humain*, Economica, Paris, 2003, p.2

des territoires, ce qui est vrai pour les pays développés et émergents, l'est-il aussi pour les pays en développement ? Au regard des besoins prioritaires du continent (eau potable, la santé, l'éducation, l'habillement, la nourriture...), le développement par les TIC reflète-t-il une réalité pour l'Afrique ?

Pour répondre à ces questions, ce chapitre sera structuré en deux phases : une première s'appuiera sur les approches théoriques fondées sur la littérature. Puis une deuxième, qui aura pour fondement pratique la combinaison d'approches théoriques et d'approches empiriques.

Les analyses et observations de terrains ont démontré que les TIC ont fait leur preuve dans d'autres contrées et se sont positionnées comme étant de véritables facteurs de développement. Malheureusement en Afrique, des débats négatifs continus de pourrir l'environnement au sujet de la nécessité de ces technologies pour le développement, d'où la nécessité pour nous d'en savoir plus sur la question.

2.1. Les théories hostiles aux TIC en Afrique

Deux théories virulentes et pessimistes s'opposent farouchement au développement de l'Afrique par le TIC.

Les partisans de la **première théorie** comme Marie Thorndahl et Jacques Barrat³⁹ fondent leurs arguments et donnent la priorité à la satisfaction des besoins élémentaires . Pour eux, la priorité pour l'Afrique devrait être l'eau potable, l'alimentation, le logement, la santé, l'éducation ou des calamités comme la famine, la sécheresse, les maladies, les guerres civiles, les catastrophes naturelles etc. Ils pensent que la satisfaction ou la résolution de ces problèmes doit être au cœur des enjeux pour les Etats africains. Ceux-ci doivent être au-devant de tous les projets de développement. Les TIC ne doivent venir qu'au second plan car ne constituent qu'un luxe improductif. Pour eux, il y a toujours une vision capitaliste derrière cette volonté de conquérir le marché africain avec ces technologies. Le social passe sous silence au bénéfice de l'économie et du profit pensent-ils.

³⁹ Jacques Barrat, professeur de géopolitique de l'information et communication à l'Université de Panthéon Assas de Paris II

D'autres, comme Alain Kiyindou, ont évoqué la « fracture numérique » pour justifier leur méfiance aux TIC, qui engendreront selon eux la marginalisation des populations à faibles revenus à la fois des pays riches que des pays pauvres.

Ils pointaient du doigt les dérives possibles de la société de l'information. Ils trouvent que « les progrès des technologies de l'information renforceront probablement la diffusion des modèles culturels et des valeurs de l'occident, et contribuent ainsi à accélérer la dégradation des valeurs traditionnelles principalement en milieu urbain et auprès des jeunes ».

Les auteurs poursuivaient en disant « le risque est grand de voir ces technologies ne profiter qu'à une minorité de privilégiés (accès, maîtrise) accentuant ainsi les inégalités au sein d'une société duale, désarticulée, formée d'une minorité de privilégiés et d'une masse d'exclus de la croissance ».

Face à de tels défis, il apparaît presque légitime pour beaucoup d'africains de développer une vision négative, voire hostile, vis-à-vis de ces TIC. Pour (Bonjawo, 2011)⁴⁰, « *aussi, plutôt que de les considérer comme une véritable opportunité de développement, les considèrent-ils comme inutiles, voire intrinsèquement inaptés au développement et donc ne méritant pas que les Etats y consacrent des investissements conséquents et ce, malgré les discours flatteurs visant à faire croire à une adhésion politique à un projet de société concernant les TIC* » Paradoxalement, on ne peut pas tout à fait leur donner totalement tort, seulement le débat reste ouvert. Comme le dit un proverbe bambara, « on ne doit pas refuser de laver son visage sous prétexte qu'on est mal voyant ». Ce n'est donc pas parce qu'on ignore l'utilité de quelque chose que celle-ci n'a point de valeur. Loin de là, il faut juste faire la part des choses. Prétendre, simplement sur la base de préjugés ou à partir de l'ignorance, que tel secteur est prioritaire et que tel autre est secondaire est une vision réductrice qui peut conduire à des erreurs avec des conséquences graves pour un continent où le processus de développement est en panne dans tous les domaines⁴¹.

⁴⁰ Jacques Bonjawo est un spécialiste de renommée internationale des TIC et des pays en développement. Ingénieur informaticien et diplômé MBA de l'Université George Washington, il fut senior manager au siège de Microsoft de 1997 à 2006. Adeptes du développement par les technologies, Bonjawo a eu le privilège de participer à de grands sommets économiques mondiaux (Davos 2004, Lisbonne 2007) pour lesquels il a généralement été sollicité pour accompagner certains chefs d'état africains.

⁴¹Alain François Loukou, « Les TIC au service du développement en Afrique », 2012

Pour les deuxièmes, il est très difficile de mesurer ou quantifier l'apport des TIC au processus de développement d'un pays. Pour eux, statistiquement on peut mesurer les incidences des intrants ou des variétés améliorées sur la productivité agricole, ou l'influence de la vaccination sur la réduction du taux de mortalité et ou contamination d'une maladie. Ce sentiment de paradoxe découle des réflexions de Robert Merton Solow⁴², qui observait en 1987 que l'ère de l'informatique était visible partout, sauf dans les statistiques sur la productivité (« *We see the computer age everywhere except in the productivity statistics* »). Cette théorie fut baptisée « paradoxe de la productivité » ou « paradoxe de Solow », lequel traduit le fait que l'essor de l'informatique n'aurait pas entraîné un regain de croissance durant la période 1970-1990, contrairement aux espoirs formulés.

Parallèlement, d'autres chercheurs, comme (Cohen, et Zysman, 2001), deux professeurs de l'Université américaine de Berkeley en Californie, ne sont pas du même avis. Pour eux, l'introduction des TIC est déterminante dans les formes d'organisation des entreprises, de l'administration et au sein des territoires. Cette transformation organisationnelle générale serait à son tour génératrice de gains de productivité que l'on constaterait de manière assez nette dans les secteurs et les pays où l'informatisation et les TIC sont très répandues dans les activités.

Dans une autre analyse, ils trouvent que plus l'utilisation des TIC est intensive dans les activités et plus leur effet est facilement ressenti car, expliquent-ils, un taux élevé de pénétration des TIC entraîne nécessairement une réduction des coûts dans d'autres secteurs de l'économie (notamment les services). (Kuhlen, 1997), un spécialiste de l'information en étudiant les effets de la valeur ajoutée sur les marchés de l'information a abondé dans le même sens. Pour lui, « *sur le plan macro-économique, le développement d'un secteur de l'information engendre des changements structurels dans l'économie entière. Ce développement influe sur le produit national brut et la situation de l'emploi, et suscite l'espoir d'une croissance économique générale* ».

⁴² Théoricien néoclassique et prix Nobel d'économie en 1987, Robert M. Solow a notamment étudié la relation entre croissance et progrès techniques.

L'analyse de ces deux théories, nous indique qu'elles ne sont pas bien fondées pour faire abstraction de l'usage des TIC à des fins de développement. Il est également vrai qu'il y a urgence de satisfaire des besoins élémentaires, mais il est aussi indispensable de ne pas marginaliser les TIC si nous voulons que l'Afrique puisse prendre le train de la mondialisation et non être un spectateur de la société de l'information. Le plus important est de choisir la technologie la plus adaptée aux réalités des pays africains. Les communautés locales maliennes par exemple ont privilégié les radios communautaires qui s'adaptent à leurs réalités socioculturelles.

N'aggravons donc pas le fossé et le retard pris par ce continent, qui a déjà raté l'ère industrielle. Doit-il une nouvelle fois se permettre de rater l'épopée informationnelle sous prétexte d'avoir d'autres priorités ? Le jugement serait absurde et insensé. Tout est prioritaire pour l'Afrique, qui est en retard à plusieurs niveaux. Le plus important pour le continent serait de satisfaire les besoins élémentaires, sans marginaliser l'usage des TIC dans son processus de développement pour que les enjeux soient à hauteur de souhait.

Tout comme la satisfaction des besoins élémentaires, les TIC de nos jours sont incontournables dans le développement du monde. L'analphabète du monde actuel est celui qui ne sait pas se servir des TIC dit-on.

2.2. Le changement de paradigme: la vision positive du rôle des TIC dans le développement de l'Afrique

Ce nouveau paradigme se caractérise par la réorganisation de la société autour des facteurs de la production, du traitement, de la diffusion et de la consommation intensive de l'information dans la quasi-totalité des activités humaines. Or, cette structuration fait appel aux réseaux et services des TIC. Ce qui engendrera d'une part, la production de biens et services d'information et d'autre part la création de société du savoir et l'économie du savoir. La conjugaison de ces deux dynamiques entraîne l'émergence de la créativité, du savoir, de l'intelligence et de l'expertise.

A travers ces facteurs, le paradigme du changement permet d'indiquer que les enjeux de développement liés aux TIC sont réels. « *Ne pas être connecté à Internet, ou l'être*

superficiellement, c'est se faire marginaliser dans le système planétaire en réseaux. Se développer sans Internet aujourd'hui, ce serait comme s'industrialiser sans électricité hier. C'est pourquoi les fréquentes déclarations qui préconisent de commencer par les "vrais problèmes du tiers-monde" – c'est-à-dire la santé, l'éducation, l'eau, l'électricité, etc., avant d'en venir à Internet – traduisent une incompréhension profonde des problèmes actuels du développement. »⁴³ . Certains évolutionnistes, voient les TIC comme le signe d'un passage à une nouvelle phase de l'évolution économique (agriculture-industrie-information).

Les TIC ne changeraient pas en soi les relations sociales ; il n'en reste pas moins qu'elles déterminent la production et la distribution des richesses dans le monde, ce qui n'est déjà pas rien. D'autres, plus radicaux, estiment que les TIC changent la nature même de la société et de ses institutions⁴⁴. Une telle vision positive du rôle des TIC dans le développement se fait voir à plusieurs niveaux: les TIC facilitent l'accessibilité à l'information à moindre coût. Elles favorisent l'intégration économique, commerciale et culturelle des pays africains à l'échelle mondiale, rendent possible la compétitivité et l'augmentation de la productivité, ainsi que l'attractivité et la valorisation des territoires.

Ces technologies de l'information et de la communication sont devenues une nécessité sociale, un atout économique, un enjeu politique et stratégique de premier rang. Comment ne pas donc les intégrer dans les projets de développement des pays du sud ?

⁴³ Castells Manuel, *La galaxie Internet*, Paris, Fayard, 2001, p. 326.

⁴⁴ Parmi les auteurs défendant cette position, citons Manuel Castells, *op. cit.*, ou encore Joël de Rosnay, *L'homme symbiotique. Regards sur le troisième millénaire*, Paris, Le Seuil, 1995.

CONCLUSION

Malgré les critiques, les tiraillements quant à la nécessité d'introduire les TIC en Afrique, la réalité est que ce continent s'intéresse d'avantage aux technologies nouvelles. Cette Afrique-là a pris toute la mesure de ce que peut apporter ces TIC dans le développement socioéconomique du continent en sollicitant d'autres formes de communication, les radios de proximités ou radios communautaires. Tim Kelly, expert en politique des TIC à la Banque mondiale, mentionne dans le rapport e-Transform Africa que « *l'Afrique prend rapidement l'étoffe d'un chef de file dans le domaine des TIC. En Côte d'Ivoire, des coopératives agricoles recourent aux TIC pour gérer efficacement et durablement leurs activités* ».

Au Kenya, le programme Kilimo Salama est un programme d'assurance des cultures qui tire parti du système de transfert d'argent par téléphone M-PESA⁴⁵ et permet aux exploitants agricoles de mieux gérer les risques naturels tels que les sécheresses ou la surabondance de précipitations.

Les TIC servent aussi à l'intégration de certaines activités à vocation régionale en jouant un rôle de premier ordre dans le fonctionnement entièrement télématé et décentralisé de la *Bourse régionale* des valeurs mobilières de huit pays de l'Afrique de l'Ouest⁴⁶. Sans elles, cette structure régionale de développement n'aurait jamais pu voir le jour et servir les intérêts des pays qui la composent. Les TIC offrent dans ce cas un bel exemple de modélisation des nouvelles formes et possibilités d'organisation et de dynamisation d'activités sur des espaces géographiques vastes et distants.⁴⁷

Si le déterminisme technologique, la théorie de bruler les étapes initiée à la fin de la deuxième guerre mondiale et dans les années 70 appuyaient la croyance dans un progrès technique qui permettrait aux PED d'accélérer leur mouvement vers le

⁴⁵M-Pesa (M pour mobile et pesa, argent en swahili) est un système de micro-financement et de transfert d'argent par téléphone mobile, lancé en 2007 par Vodafone pour Safaricom et Vodacom, les deux plus grands opérateurs de téléphonie mobile au Kenya et en Tanzanie.

⁴⁶ La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) est la Bourse commune aux 8 pays regroupés au sein de l'UEMOA. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. Elle a effectivement démarré ses activités le 16 septembre 1998. Sa création résulte de la volonté des pères fondateurs de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), manifestée à la signature du traité instituant l'Union, le 14 novembre 1973.

⁴⁷ Philippe Hugon Directeur de Recherche à l'IRIS

développement, voire d'en court-circuiter des étapes⁴⁸, malheureusement, les résultats escomptés n'ont pas été atteints.

A notre niveau, nous nous posons des questions très complexes qui consistent à savoir si le niveau de développement conditionne l'appropriation des TIC. Egalement si les TIC sont autant une nécessité pour les pays développés que pour les pays en développement ? Nous essayerons de vérifier ou de trouver des réponses à ces questions. Ce qui nous conduit d'analyser les enjeux des TIC à différentes échelles territoriales.

⁴⁸On retrouve l'idée au niveau de la Commission économique pour l'Afrique qui affirme: "L'évolution du monde vers l'ère de l'informatique et les innovations technologiques qui ont lieu partout dans le monde depuis ces dernières années, conjuguée à d'autres changements structurels économiques, ont fait rapidement tomber les coûts des technologies de l'information et de la communication. Grâce à cette évolution, combinée aux progrès des télécommunications mondiales et nationales, il est incontestable que l'on peut mettre en place des stratégies adaptées permettant de sauter des étapes pour accélérer le développement du continent », cité par *Marchés tropicaux et méditerranéens*, juin 2000

CHAPITRE II : LES ENJEUX DES TIC ET DES RADIOS COMMUNAUTAIRES A DIVERSES ECHELLES TERRITORIALES

A la lumière de toutes les critiques et de toutes les potentialités qu'offrent les TIC, nous avons envisagé de comprendre les enjeux des TIC à différentes échelles pour s'assurer que leur introduction dans les pays en développement a plutôt une vision de développement et non une vision purement économique au profit des pays développés, et de reconnaître réellement le type de TIC qu'il faut aux pays du Sud.

1. Enjeux des TIC à l'échelle mondiale

Les TIC sont des moteurs importants dans la stratégie géoéconomique entre ou dans les pays. Elles ont de ce fait modifié la façon de faire des affaires et ont permis le développement d'une économie nouvelle, qu'est celle de l'économie numérique. Dans cette économie également appelée économie Internet, les producteurs et les consommateurs ont changé leur comportement. Elles ont encouragé l'intégration de ces outils dans différentes activités humaines, qu'il s'agisse de l'introduction de l'informatique dans les entreprises, dans les secteurs de l'éducation, de la santé ou qu'il s'agisse des grands projets innovants de développement tels que l'administration, l'aménagement numérique des territoires. Elles ont le potentiel de faire avancer la démocratie, de contribuer au développement économique, de réduire la pauvreté, d'encourager la liberté d'expression, la libre circulation de l'information et de la promotion des droits humains.

En raison de l'importance croissante de l'information dans tous les types d'activités, les TIC s'affirment dans les pays développés et émergents, comme des outils d'aide à la formalisation des stratégies de développement (tant à l'échelle nationale que locale). C'est un moyen de s'insérer dans l'économie et le commerce mondial, et par conséquent une condition sine qua non de développement économique. Cette information est devenue par la force des choses une ressource stratégique.

Cependant leur évolution est en rapport avec les dimensions politiques et économiques des pays. Comme le disait (Oumarou, 2011), « *la diffusion des TIC et son impact sur la croissance économique d'un pays est en corrélation avec son niveau d'industrialisation* ». Cette réflexion fait référence à la théorie de la croissance, qui cherche à montrer la capacité des TIC à créer des externalités de réseaux, à améliorer la productivité, à favoriser le *learning by doing* (les capacités d'apprentissage, l'éducation et la formation) ou à attirer les investissements directs étrangers et les transferts de technologie, ce qui justifie l'apparition d'un nouveau marché des TIC portant sur les services, sur la production et la consommation. Ce marché très dynamique s'est imposé dans toutes les activités économiques, politiques, sociales et

culturelles des pays détenteurs de ces technologies, puis dans d'autres pays qui en font usage.

2. Enjeux des TIC à l'échelle du continent africain

La mondialisation et l'économie de l'information dominée par les TIC, sont considérées comme porteuses d'enjeux et de perspectives en termes de progrès social, économique, politique, technique et culturel. Cette nouvelle vision a propulsé les médias. De la presse écrite à la télévision en passant par la radio et l'Internet, les médias deviennent de plus en plus indispensables comme moyen de communication et participent à l'éclosion d'une « société mondiale de l'information ». De ce fait, l'appropriation et le contrôle des médias sont devenus un enjeu majeur de la transformation des consciences populaires. Pour les pays africains, cette période se caractérise également par une démocratisation des systèmes politiques avec pour effet une décentralisation progressive des décisions. Comme la mondialisation et la marche vers l'économie de l'information reposent largement sur des produits et des services et la gestion du savoir, comment se comporteront les pays Africains, déjà fragilisés dans l'économie mondiale et préoccupés par la satisfaction des besoins prioritaires que sont l'éducation, la santé, l'électricité, l'eau potable... ?

Cette révolution numérique dans sa phase actuelle se dessine à peine sur le continent qui apparaît encore dans le bas des classements mondiaux en matière de développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'exploitation de leur potentiel⁴⁹ Le classement mondial des pays en fonction de l'index IDI (*ICT Development Index*) proposé par l'Union internationale des télécommunications (UIT), montre que l'île Maurice et l'Afrique du Sud, premiers pays africains présents, apparaissent aux 72e et 92e places. La moyenne du continent dans cet index est de 2,48 en 2016, très en dessous de la moyenne mondiale de 4,94. Selon une étude des (questions internationales n° 90 de mars-avril 2018), la propagation des TIC sur le continent africain commencée en 1990 est en forte hausse d'année en

⁴⁹Les données chiffrées figurant dans ce paragraphe sont extraites d'ITU, *Measuring the Information Society Report*, 2017, vol. 1, et de GSMA, *L'Économie du secteur mobile. Afrique subsaharienne 2017*, Londres (www.gsmainelligence.com/research/?file).

année avec un accroissement moyen de 6% selon GSM Association⁵⁰. La téléphonie mobile est la plus concernée.

L'Afrique subsaharienne comptait 420 millions d'abonnés en 2016. Ce taux devrait atteindre en 2020 535 millions d'abonnés en Afrique subsaharienne et 725 pour toute l'Afrique. Entre 2005 et 2015, le nombre d'appareils utilisés sur le continent est passé de 130 à 900 millions⁵¹, une grande partie des usagers possédant plusieurs téléphones et plusieurs cartes SIM (*Subscriber Identity Module*). Le nombre de connexion par carte SIM s'est élevé à 772 millions en 2016 dont 731 pour l'Afrique subsaharienne, contre 174 en 2007, ce qui dénote qu'il y a une très grande disparité. Si ce taux est estimé à 9% en Erythrée, il n'atteint pas 25% en République centrafricaine et au Niger, mais approche les 70% en Ile Maurice, aux Seychelles au Botswana et en Afrique du Sud. Une particularité de la révolution numérique en Afrique est la faible diffusion de l'usage de l'Internet par rapport à la téléphonie mobile. Le taux de pénétration de l'Internet (nombre d'internautes pour 1 000 habitants) en 2016 sur le continent était estimé à 24% et plus de la moitié des connexions passaient par la téléphonie mobile et non par un ordinateur.

Malgré ce phénomène de connexion téléphonique, le haut débit reste encore cher et peu accessible sur le continent et il faut reconnaître que la diffusion des smartphones ne s'est accélérée que très récemment avec l'émergence d'un marché de produits d'occasion et l'apparition d'appareils chinois plus accessibles financièrement et technologiquement.

Le constat qui se dégage est la forte croissance d'acceptation et d'introduction des TIC en Afrique. Ce qui fait de ce continent un potentiel marché à conquérir. Il pourrait faire l'objet d'une concurrence entre les grands fournisseurs.

⁵⁰GSM Association (GSMA) est une association qui représente près de 800 opérateurs et constructeurs de téléphonie mobile à travers 220 pays du monde

⁵¹Sur ces 900 millions d'appareils, on comptait moins de 200 millions de smartphones. Selon les estimations de GSMA, ce chiffre devrait atteindre 500 millions d'ici à 2020.

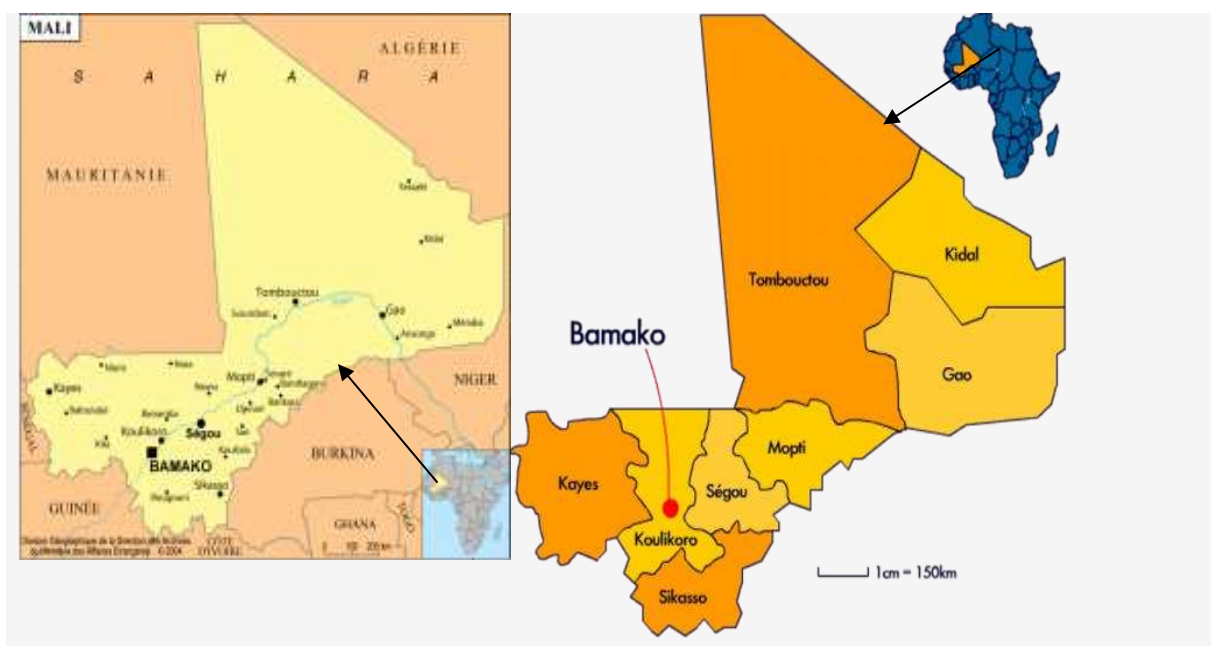
3. Enjeux des TIC au niveau national, analyse et diagnostic du Mali

Après avoir présenté notre zone d'étude, nous ferons l'analyse et le diagnostic des TIC au Mali. Il s'agit pour nous de faire une description quantitative et qualitative du parc des infrastructures de communication au Mali. Son but est de nous faciliter une appréhension de l'usage des TIC afin d'identifier les stratégies d'adoption de celles-ci et les questionnements qui en découlent, puis de comprendre la technologie la plus popularité auprès des maliens.

3.1. Présentation du Mali

3.1.1. Localisation et caractéristiques physiques du Mali

Carte 1: Localisation et caractéristiques physiques du Mali



Source : Rapport 2008 du Ministère de l'Administration et des Collectivités Territoriales

Situé au Nord-ouest de l'Afrique, le Mali est limité par l'Algérie au nord-est, le Niger au sud-est, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée au sud, le Sénégal au sud-ouest et la Mauritanie à l'ouest. La majeure partie du pays est constituée de plaines de faible altitude interrompues par endroits par des collines rocheuses. Le Sahara couvre le tiers nord du pays. Trois zones climatiques se succèdent du nord au sud: le Nord appartient à la zone saharienne, le delta intérieur du Niger s'étend dans la zone

sahélienne semi-aride où s'opère la transition entre le désert et la savane arborée; enfin, le Sud connaît un climat soudanien. Le climat du Mali en dehors des régions sahariennes est chaud et sec avec des températures moyennes comprises entre 24 et 32 C dans le Sud, qui s'élèvent au fur et à mesure que l'on progresse vers le nord. Les précipitations annuelles sont d'environ 1 400 mm dans le Sud, 1 120 mm à Bamako et à moins de 127 mm dans le Nord (Tombouctou, Gao et Kidal). Le pays est parcouru par deux grands fleuves : le fleuve Niger 2 400 km et le fleuve Sénégal 1 700km. Tous les deux prennent leur source dans le fouta djalon en Guinée Conakry.

3.1.2. Caractéristiques administratives

Avant la colonisation, le pays a connu une succession d'empires et de royaumes sous diverses formes. Parmi eux, l'empire de Ghana, l'empire du Mali, l'empire Songhoï. Ces empires ont mis au point, au fil des siècles, des systèmes de politiques très élaborés, qui ont fait leurs preuves en matière d'administration des communautés et de leurs territoires. En leur époque, les territoires étaient structurés en provinces ou régions (Jamana en bambara), cantons (Marabolo ou Kafo en bambara), villages (dugu en bambara), qui sont dirigés par des leaders politiques traditionnels désignés par le roi.

Suite à la pénétration française, le colonisateur français s'est inspiré de ces formes d'organisations territoriales. Il a orienté sa politique vers la promotion des leaders politiques traditionnels. Il leur octroyait le droit d'administrer leurs circonscriptions seulement en tant qu'auxiliaires. Ces derniers restent des subalternes du commandant blanc de cercle ou de subdivision, qui demeurait l'épicentre des prises de décisions capitales. Cette période coloniale est marquée par la création de 13 communes uniquement en milieu urbain suivant la loi n° 55-1489 du 18 Novembre 1955. Vers les années 1958, des mouvements politiques locaux comme le Parti de l'Union Soudanaise-Rassemblement Démocratique Africain (US-RDA) et le Parti Soudanien Progressiste (PSP), alliés à la puissance coloniale française avaient pour soucis de restaurer la pyramide administrative sur de nouvelles bases.

Dès son accession à la souveraineté nationale le 22 septembre 1960, l'article 41 de la constitution du même jour, énonce déjà la nouvelle structuration territoriale du Mali. Les collectivités territoriales de la république du Mali sont : les régions, les cercles, les arrondissements, les tribus nomades, les communes, les villages et les fractions nomades. Les subdivisions administratives « circonscriptions administratives » devenaient ainsi des collectivités territoriales qui sont administrées librement par des conseils élus, placés sous la tutelle de l'administration centrale, donc de l'autorité des représentants de l'Etat colonial. Dans un premier temps, le pays n'a pas voulu changer l'héritage administratif colonial par souci de garantir l'unité et la cohésion nationales.

Pour raison de lourdeur, de blocage et de mauvaise gestion, ce système devient insupportable. La loi n°66-9/AN-RM du 2 mars 1966 portant code municipal au Mali met un terme à la hiérarchisation coloniale précédente en uniformisant le statut des 13 communes sous le régime de plein exercice, mais elle ne donne pas lieu à d'autres créations de communes. Les autorités ont décidé de déconcentrer l'administration en choisissant des agents pour les représenter et prendre des décisions à leur place sur l'ensemble du territoire. Le problème résidait dans le fait que ces agents étaient soumis aux instructions et au pouvoir hiérarchique du centre.

Il fallait donc attendre l'avènement de la démocratie en 1991 pour que le pays connaisse la décentralisation avec trois niveaux de collectivités territoriales: le niveau régional, le niveau du cercle et le niveau communal. Les communes sont composées de plusieurs villages et/ou groupements ou quartiers et sont gérées par un conseil dont la taille varie en fonction de la population de la commune. Ce conseil élit le maire, qui occupe le bureau communal pendant cinq ans. Chaque conseil communal devait élire deux représentants qui siègent au conseil de cercle. Les membres des assemblées régionales sont élus parmi les membres des conseils de cercle.

Les collectivités territoriales sont supervisées par des administrateurs (sous-préfet, préfet et gouverneur respectivement), qui sont entre autres chargés d'approuver les plans de développement communal et de veiller à ce que les délibérations communales soient conformes à la législation. L'administration et les autres services techniques de l'État sont censés appuyer et conseiller les conseils communaux en

fonction de leurs compétences et des opportunités. Un programme national de soutien aux collectivités territoriales a été mis en place en 1999 par le gouvernement avec l'appui des bailleurs. Cette Cellule de coordination nationale (CCN) a donc facilité la mise en place des nouvelles administrations locales, la construction de mairies, et a fourni une assistance technique aux communes par le biais du CCC (Centre de conseil communal).

En outre, l'Agence nationale d'investissement des collectivités territoriales (ANICT) a été créée pour apporter un appui financier aux collectivités afin de leur permettre de réaliser des investissements. Le système de soutien technique et financier aux collectivités territoriales a été revisité en 2007. La Commission européenne a mis au point une approche sectorielle qui est déployée par le biais du Programme d'appui à la réforme administrative et à la décentralisation (PARAD) depuis 2006.

3.1.3. Caractéristiques socio-économiques

Tableau 2: Récapitulatif des données socio-économiques du Mali

Données démographiques							
Population :	15	301	650	d'habitants	(Banque	mondiale,	2013)
Croissance démographique annuelle :				3%	(Banque	mondiale,	2013)
Espérance de vie :	55	ans	(à	la	naissance,	Banque	mondiale, 2012)
Taux d'alphabétisation :	33,4%	(15	ans	et	plus,	UNICEF,	2012)
Religion (s) :	Islam 94,8%, christianisme 2,4%, animisme 2% (CIA World Factbook, recensement de 2009)						
Indice de développement humain :	176ème sur 187 pays (PNUD, 2013)						
Données économiques							
PIB (2013) :	10,94	milliards	de	dollars	US	(Banque	mondiale)
RNB par habitant (2013) :	670	dollars	US	(Banque	mondiale)		
Taux de croissance (2014) :				5,8%	(Banque	mondiale)	
Taux de chômage :				30%	(CIA	World	Factbook, 2004)
Taux d'inflation selon le déflateur du PIB (2013) :				0,2%	(Banque	mondiale)	
Solde budgétaire (2014) :				-5,5%	du	PIB	(FMI, 2014)
Solde commercial (2013) :				-1,1	milliards	de	dollars US (OMC, 2013)
Principaux clients :	Chine (52,9%), Malaisie (11%), Indonésie (5,3%), Inde (4,1%) (CIA World Factbook, 2012)						
Principaux fournisseurs : Chine, Côte d'Ivoire, Sénégal, France (ces quatre pays représentent 42,4 % des importations du Mali – source : direction générale du Trésor)							
Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :							
- Agriculture : 38,5%							
- Industrie : 24,4M							
- Service : 37%							
Importations françaises depuis le Mali (2014) : 9 601 239 euros (direction générale des douanes et droits indirects)							
Consulat général de France :							Bamako
Communauté française au Mali :	6	266	Français	enregistrés	(novembre	2014)	
Communauté malienne en France : environ 120 000 selon des estimations de l'ambassade du Mali en France, dont 67 557 avec un titre de séjour en 2012 (Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration)							
Exportations de la France vers le Mali (2014) : 349 460 893 euros							

Source : Ministère Français des Affaires étrangères et du Développement international -2015

Pays agrosylvopastoral (80% de la population), le Mali est l'un des pays les plus pauvres du monde. L'incidence de la pauvreté est élevée et la plupart des pauvres se trouvent en milieu rural. Les pauvres qui habitent en zone rurale se concentrent à 90 % dans le nord du pays (Tombouctou, Gao et Kidal). Par contre les zones urbaines avec 14 % sont les moins touchées. Le pays souffre de son enclavement car n'a pas d'accès à la mer. Il est dépendant des ports des pays de la sous-région, notamment Abidjan qui était le principal port utilisé jusqu'au déclenchement de la guerre civile de Côte d'Ivoire en 1999. Son taux d'inflation selon le déflateur du PIB est de 0,2% (Banque mondiale, 2013), son solde budgétaire représente -5,5% du PIB (FMI, 2014), son solde commercial équivalait à 1,1 milliards de dollars US (OMC, 2013).

Le pays possède très peu d'industries de transformation et leur majeure partie se trouve à Bamako, la capitale malienne et représente 24,4% du PIB. L'activité commerciale reste le secteur informel. Les politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI vers les années 1970 a contraint le gouvernement malien à réduire les budgets consacrés à l'éducation et à la santé de même pour le nombre de fonctionnaires. Troisième pays producteur d'or en Afrique (63 tonnes en 2002) derrière l'Afrique du sud et le Ghana, sa production représente 12% du PIB du Mali et 67% des produits d'importations et a rapporté en 2002 au pays 600 milliards de francs CFA, soit 1€= 655 FCFA d'après la (Direction nationale des mines du Mali, 2003).

3.2. Les moyens traditionnels et les médias de communication : l'existant info-communicationnel au Mali

L'information et la communication étaient les pièces maîtresses de toutes les formes d'éducation du pays. Le Mali possédait bien avant les formes actuelles de communication, quelques structures d'information et de communication basées sur l'éducation traditionnelle, qui a pour fondement l'oralité et les sociétés secrètes. Cette éducation traditionnelle selon (Mougala, 1982), revêt un caractère collectif et social qui fait qu'elle relève non seulement de la responsabilité de la famille, mais aussi de celle du clan, du village, de l'ethnie. L'enfant étant considéré comme un bien commun, il est soumis à l'action éducative de tous et peut être corrigé ou puni par n'importe quel adulte du village.

Son éducation est entourée d'interdits. Ses relations avec la communauté humaine se révèlent dans les pratiques rituelles dont le but principal est d'insérer, d'intégrer l'individu dans la société. Elles impliquent donc des devoirs vis-à-vis des autres et développent le sens du respect envers les anciens, l'esprit d'entraide, le sens de la responsabilité, de l'hospitalité, ce qui le prépare à la vie en établissant un ordre social dans la conduite à la fois collective et individuelle. L'auteur continue et trouve que tous les enfants étaient soumis à un même type d'éducation. Il poursuivait un même idéal, les mêmes objectifs, à savoir : faire de l'enfant l'homme de la famille, du clan, de l'ethnie. L'homme qui devra travailler dur pour fonder la famille et lui assurer le bonheur. L'homme qui obéit à ses parents et aux aînés, qui se soumet à la réglementation sociale du groupe, qui aide les vieillards, les faibles et les étrangers. L'homme qui connaît son milieu, sa société et s'y harmonise ; l'homme qui pourra perpétuer les traditions de son clan, de son ethnie, etc.

Ce qui signifie que l'éducation est chère et importante dans la conception collective du Mali. L'homme est au centre de cette éducation donnant la priorité aux anciens tout en marginalisant la femme, qui pour autant est la pierre angulaire de l'économie malienne. Parallèlement à l'éducation traditionnelle, la position du Mali en ce qui concerne les NTIC est relativement bonne. En 1996, le chef d'État du Mali, Alpha Oumar Konaré, s'est engagé en faveur du développement des NTIC dans son pays (Dulau, 2004). Il a créé en 2000 la Mission de l'Informatique et des Nouvelles Technologies de l'Information au Mali (MINTI), qui avait pour objectif de préparer le Mali à la nouvelle société de l'information et à la nouvelle économie mondiale.

3.2.1. Les moyens traditionnels de communication

Les moyens traditionnels de communication regroupent l'ensemble des genres ou des styles traditionnels de communication réactivés dans des situations de communication pour le développement⁵². Ils sont vivants parce qu'ils s'insèrent dans le tissu de la communication sociale quotidienne et évoluent en rapport intime avec la société au sein de laquelle ils sont pratiqués. C'est pourquoi ils sont en mesure d'exprimer, mieux que n'importe quel autre médium, la sensibilité particulière d'un groupe social. Leur

⁵²<http://www.fao.org/3/t3870f/t3870f03>, consulté le 22 juin 2019

efficacité est fortement tributaire du contexte social et culturel auxquels ils renvoient. Ils représentent un potentiel important de communication parce qu'ils mobilisent des ressorts culturels qui permettent une excellente réception des messages par les populations des projets de développement. La difficile question de la "participation" et de la créativité des populations devient ici une donnée d'emblée acquise, pour ce qui concerne en tout cas leur participation au processus de communication. Ces moyens traditionnels de communication ont pour but de préserver l'unité, l'harmonie, la médiation au sein du village. Au nombre de ces moyens traditionnels de communication, nous pouvons distinguer entre autres :

3.2.2. Les contes, les devinettes, les proverbes et le théâtre

Les contes sont vus d'abord en Afrique comme un moyen de distraction. Sauf qu'en les analysant de très près, on se rend compte qu'ils vont au de-là de ce jugement tout en contribuant à l'éducation de la société. Tout conte se termine par une leçon de morale, permet aux aînés de véhiculer des messages et constitue dans ce contexte une école qui forme l'individu. Le conteur est un sage, quelqu'un qui a assez vu, assez vécu. Il commence à raconter ses contes autour d'un grand feu sur la place publique après les travaux de la journée et le repas du soir. Tout le monde: enfants, adultes, personnes âgées, femmes et hommes s'attroupent tous autour du conteur pour écouter ce dernier dans son art. C'est également une réalité des pays d'écriture. Le conte constitue ainsi un sujet de pratique d'écriture ou d'oralité.

Grâce à des radios communautaires, il laisse percevoir des particularités nouvelles tout en évoquant pour beaucoup, de cas l'enfance. Pour (Soazig, 2006), « *Dans les sociétés longtemps baignées dans l'écriture, il est le souvenir de ces « soirées où les parents (nous lisaient) des histoires extraordinaires, préludes à (nos) rêves et à notre culture livresque* »⁵³ Chez de nombreux Africains de tradition orale, le conte rappelle les veillées de clair de lune devant la maison d'une vieille femme ou chez un maître-conteur où l'on écoute en groupe les aventures du Lièvre et de l'Hyène⁵⁴.

⁵³ Hernandez Soazig, 2006

⁵⁴ Alexis Dembélé, 2010

Par des interrogations posées aux enfants sous forme de devinettes, les adultes incitent à la réflexion, obligent à un effort personnel pour accéder à la connaissance et stimulent l'intelligence. Les proverbes peuvent être définis comme une vérité d'expérience ou conseil de sagesse pratique et populaire, communs à tout un groupe social, exprimés en une formule elliptique généralement imaginée. Exemple : Un proverbe malien dit : « L'ignorance est plus sombre que la nuit ». Autrement dit, *celui qui ne connaît rien est aveugle*.

S'agissant du **théâtre**, « Il est sociologique, et sa thématique portera sur l'histoire et la tradition, la critique sociale, la propagande politique et l'intervention comme sources d'inspiration ». Chaque année, après les récoltes, les villageois se réunissent pour une fête où se mêlent les danses, les chants et le théâtre traditionnel dénommé « kotéba⁵⁵ ». À travers ces événements, les comportements des villageois sont moqués sans ne jamais nommer ou blesser quelqu'un. Les thèmes abordés portent sur l'éducation et la critique et ont pour objectifs d'inciter au changement de comportement, d'encourager l'esprit de la cohésion sociale en vue d'asseoir une société harmonieuse et parvenir à une évolution morale et sociale. Bref, le théâtre populaire et les chansons ont permis de véhiculer une masse importante de messages. La scénarisation et la dramatisation semblent aujourd'hui être le genre le plus productif en sensibilisation.

⁵⁵Le Kotéba est une forme de théâtre traditionnel au Mali. Il est pratiqué en pays Bambara. Chaque année après la saison des récoltes, les villageois se réunissaient pour assister à des scénettes mises en place par les jeunes du village. A travers elles, on se moquait du comportement d'habitants facteurs de dysfonctionnement ou généralement de tension ; les acteurs pouvaient tout dire mais sans jamais désigner nommément quelqu'un. Aujourd'hui le théâtre s'inspire du Kotéba.

3.2.3. Les parentés à plaisanterie au Mali : Un outil de cohésion sociale

Les relations à plaisanteries au Mali sont réparties en trois niveaux: le premier constitue un pacte de sang entre les personnes ou les clans. Le deuxième est la parenté à plaisanterie. Elle s'établissant entre des parents (entre cousins croisés, entre grands-parents et petits-enfants) et chez des parents par alliance (entre beaux-frères et belles-sœurs).

Le dernier est formé par l'appartenance à la même classe d'âge qui implique des plaisanteries souvent très osées, mais aussi un devoir de solidarité individuelle entre les classes d'âge. Selon (Bâ, 1972), « *La plaisanterie est une pratique sociale typiquement ouest-africaine qui établit une relation entre deux personnes dans laquelle l'une est autorisée par la coutume, et dans certains cas, obligée, de taquiner l'autre ou de s'en moquer et l'autre, de son côté, ne doit pas en prendre ombrage. Elle occupe une place importante voire capitale dans les relations humaines en Afrique et surtout au Mali*⁵⁶. Pour de nombreux écrivains et chercheurs en Afrique le « cousinage à plaisanterie » a joué et joue, de nos jours encore, un rôle déterminant dans la cohabitation relativement pacifique des communautés unies par ce lien de cousinage⁵⁷.

3.2.4. Rites et les traditions

Les rites et les traditions ont un aspect communicatif non négligeable dans les sociétés africaines. Dans la société malienne, ils sont marqués par des fêtes divinatoires, une sorte de représentation directe des événements du monde invisible par des acteurs (initiés) parlant et agissant devant le public. Ici s'instaure la distinction entre les rites d'initiation, les rites d'imploration et les cultes de possession. Ce sont des sociétés secrètes ou des institutions socioreligieuses (initiation) communes aux Malinké et Bambara ainsi qu'à leurs parents Kagoro et adoptées par les Peuls du Wassoulou, du Manding, du Fouladougou et du Birgo, aux Kokoroko de Bougouni et dans les groupes

⁵⁶Amadou Hampâté Bâ, op. Cit

⁵⁷Kélétiégu, Mariko (1990). « La parenté à plaisanterie comme facteur d'intégration sociale en Afrique occidentale », Communication au Colloque International « Aires culturelles et création littéraires en Afrique », décembre, NEA du Sénégal, p. 36.

ethniques Minianka et Sénoufo de San, Koutiala et Sikasso⁵⁸. Ces sociétés constituent des mouvements dont le principe de base reste un état d'esprit de groupe et de cohésion de la collectivité et, partant, un facteur important pour la consolidation locale, un facteur de développement et de changement. Elles pratiquent une initiation dont les enseignements sont protégés par des interdits, car elles sont pacifiques en tenant un rôle de cohésion sociale⁵⁹.

Au Mali, la cosmogonie bambara ou bamanan divise sa société en associations secrètes. Ainsi, on compte six (6) associations hiérarchisées : Kono, Ndomo ou Ntomo, Komo, Nama, Ciwara et Koré⁶⁰. Selon (Encyclopaedia Universalis, 1999), l'initiation est divisée en séries successives, qui s'échelonnent de la tendre enfance à l'âge mûr: le n'domo, avant la circoncision [Chez les Bambaras, la pratique de la circoncision s'effectue vers l'âge de cinq à six ans (Dembélé, 1997).qui déblaie la route de l'enfant vers le savoir), le komo, après la circoncision (introduction au savoir), le nama (enseignement de ce que l'on pourrait appeler la connaissance sociologique), le kono (la connaissance psychologique), le tyiwara (la connaissance cosmologique) et le kore (où l'on aboutit à la divinité qui fonde définitivement l'être humain). L'initiation aux sociétés secrètes constitue donc les phases de l'enseignement qui aide à comprendre le rapport de l'homme avec la nature et à tout ce qui touche à la destinée humaine⁶¹. Elle aide à construire, au niveau du sujet et du groupe, l'identité culturelle. Les différents initiés sont affectés à différentes classes ayant chacune leurs symboles et leurs masques.

3.2.5. L'esprit de l'Arbre à palabre dans la tradition malienne : un cadre de concertation et de dialogue structuré et efficace

⁵⁸Ces sociétés secrètes d'initiation sont propres au groupe ethnique des Bambaras (Bamanan) (*Religiologiques* printemps 1993; Université de Gand 2 juin 2000; Herbert F. Johnson Museum of Art 1995; Dieterlen et Cissé 1972).

⁵⁹Jean-Paul Colleyn, « Sur le chemin du village : l'initiation au Koro minyanaka », dans *Journal de la Société des Africanistes*, 1975, vol. 45, nos 1-2, p. 115-125

⁶⁰Dominique Zahan, *Sociétés d'initiation bambara, le n'domo, le koré*, Mouton, Paris-La Haye, 1960, 438 p. + pl. (texte remanié d'une thèse d'Ethnologie)

⁶¹Joseph Henry (abbé), *L'âme d'un peuple africain, les Bambara*, Bibl. Anthropos, Munster i. W., Paris, Picard, 1910

Étymologiquement, le mot palabre vient de l'espagnol "palabra" et a le sens de parole, de discussion. C'est un art qui permet d'arriver à une résolution ou de prévention de conflits dont l'objectif n'est pas de juger ou de condamner une partie. Comme le rappelle le Professeur (Bâ , 1972), « *la palabre apparaît plutôt comme une logothérapie qui a pour but de briser le cercle infernal de la violence et de la contre violence afin de rétablir l'harmonie et la paix*⁶² ». En effet, ce qui est recherché à travers l'institution de la palabre c'est le consensus pacifique, l'entente cordiale, la compréhension, l'esprit de dépassement. L'originalité de cette palabre à l'africaine⁶³ réside en sa finalité impartiale et neutre. En termes de déroulement des dialogues, ses acteurs prônent la pondération, le compromis et la concorde. En tant que cadre d'organisation de discussion, d'expression d'opinions, de débats contradictoires, de conseils, de négociation et de critique positive, l'arbre à palabre constitue un lieu de déploiement de mécanismes divers de dissuasion et d'arbitrage. En ce sens, elle a toujours constitué un cadre idoine de résolution des conflits et de construction de l'âme noire. Elle a un caractère sacré marqué par des échanges, des discussions et des négociations teintées de proverbes, de paraboles, de contes, de généalogies et de mythes ; d'où jaillissent des leçons de morale, des avertissements, des mises en garde et des recommandations.

Elle est très bien organisée avec des règles bien précises de sorte que les participants et les acteurs des causeries et débats qui s'y déroulent doivent justifier d'une très grande expérience. C'est ainsi, que les vieux considérés comme des sages y jouent un rôle prépondérant. Ceci se justifie aisément si l'on se rappelle de la célèbre citation d'Amadou Hampathé Bâ, « *En Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle* ». L'analyse de cette acception montre que les vieilles personnes sont les détentrices du savoir, de la connaissance contrairement à l'occident où l'acquisition de la connaissance n'a rien avoir avec l'âge. Dans cette partie du monde, la connaissance est écrite et tout le monde a le droit d'y accéder, sauf qu'en Afrique, elle est plutôt transmise oralement.

⁶²Les pays africains ne sont pas les seuls à pratiquer la palabre. Les entreprises japonaises pratiquent le ringesei, une sorte de palabre permanente mettant en vue dans l'entreprise un consensus provisoire de coopération et une interaction négociée et temporaire

⁶³Les pays africains ne sont pas les seuls à pratiquer la palabre. Les entreprises japonaises pratiquent le ringesei, une sorte de palabre permanente mettant en vue dans l'entreprise un consensus provisoire de coopération et une interaction négociée et temporaire.

Grâce à leurs connaissances des proverbes africaines, leur vécu et leur sagesse, les vieux étaient incontournables dans l'animation des palabres. Les populations leur vouaient du respect et une estime considérable.

Cependant, la place accordée aux vieillards ne remet pas en cause l'implication de toutes les générations et les catégories sociales. Les riches, les pauvres, les femmes et les jeunes, tous ont leurs mots à dire et leur opinion à partager dans la société traditionnelle africaine.

3.2.6. Le griot, « mass media », médiateur et garant de la tradition au Mali

Pour définir les griots, Djibril Tamsir Niane introduit l'épopée manding par l'autoportrait de Djeli Mamadou Kouyaté :

« Je suis griot. C'est moi Djeli Mamadou Kouyaté, fils de Bintou Kouyaté et de Djeli Kedian Kouyaté, maître dans l'art de parler. Depuis des temps immémoriaux, les Kouyaté sont au service des princes Keita du Manding : nous sommes les sacs à paroles, nous sommes les sacs qui renferment des secrets plusieurs fois séculaires. L'art de parler n'a pas de secret pour nous ; sans nous les noms des rois tomberaient dans l'oubli, nous sommes la mémoire des hommes ; par la parole nous donnons vie aux faits et gestes des rois devant les jeunes générations. [...] Je connais la liste de tous les souverains qui se sont succédés au trône du Manding. Je sais comment les hommes noirs se sont divisés en tribus, car mon père m'a légué tout son savoir : je sais pourquoi tel s'appelle Ka-mara, tel Keita, tel autre Sidibé ou Traoré ; tout nom a un sens, une signification secrète.

J'ai enseigné à des rois l'histoire de leurs ancêtres afin que la vie des Anciens leur serve d'exemple, car le monde est vieux, mais l'avenir sort du passé. Ma parole est pure et dépouillée de tout mensonge ; c'est la parole de mon père ; c'est la parole du père de mon père. Je vous dirai la parole de mon père telle que je l'ai reçue ; les griots de roi ignorent le mensonge. Quand une querelle éclate entre tribus, c'est nous qui tranchons le différend car nous sommes les dépositaires des serments que les Ancêtres ont prêtés. » (Niane 1960 : 9, 10).

Le griot est le détenteur du savoir traditionnel, généalogiste, historien, conseiller des puissants, médiateur et arbitre. Mais, tous les griots ne parviennent pas à un tel degré de savoir et de sagesse. C'est ainsi qu'Amadou Hampaté Ba, doyen des historiens et anthropologues africains, les divise en trois catégories (Ba, 1980), respectant la classification traditionnelle des *nyamakala*-artisans du Mandé :

« - *Les griots musiciens, qui jouent de tous les instruments (monocorde, guitare, cora, tam-tam, etc.). Souvent merveilleux chanteurs, ils sont conservateurs et transmetteurs des musiques anciennes en même temps que compositeurs ;*
- *les griots "ambassadeurs" et courtisans, chargés de s'entremettre entre les grandes familles lorsqu'il existe des différends. Ils sont toujours attachés à une famille royale ou noble, parfois à une seule personne ;*
- *les griots généalogistes, historiens ou poètes (ou les trois à la fois) qui sont aussi généralement conteurs et grands voyageurs, et pas forcément attachés à une famille.*
[...] *La société africaine étant fondamentalement fondée sur le dialogue entre les individus et la palabre entre communautés ou ethnies, les diéli, ou griots, sont les agents actifs et naturels de ces palabres. Autorisés à avoir "deux langues dans leur bouche", ils peuvent éventuellement se dédire sans qu'on leur en tienne rigueur, ce que ne pourrait faire un noble à qui il n'est pas permis de revenir inopinément sur sa parole ou sur une décision. Il arrive même aux griots d'endosser une faute qu'ils n'ont pas commise afin de redresser une situation ou de sauver la face des nobles. »*

Ces griots sont les détenteurs du langage, de la parole. Leur action s'appuie sur l'oralité, leur permettant de développer des structures d'information et de communication (griot annonçant aux habitants sur une place publique une information, un événement). L'apparition des griots et de la littérature orale donne donc un aspect nouveau à l'information et multiplie sa puissance.

Leur mission s'effectue à travers des voyages soit celle d'un chef ou d'un maître ou sous initiative propre selon les occasions de rencontre qu'il pressent, selon les cérémonies, où il pourra obtenir des cadeaux. Habitué à prendre la parole, le griot est habile à rassembler un auditoire, à toucher par conséquent un public large et varié. « *Musiciens et griots jouent un grand rôle dans la production et surtout dans la diffusion de l'information propagande. Cette création artistique populaire est une arme*

redoutable que les responsables du pouvoir moderne tentent de récupérer au profit de leur image de marque. Ces griots sont généralement efficaces en milieu paysan. Ils profitent de l'auditoire auquel ils s'adressent pour réciter la littérature élogieuse à l'endroit de telle famille « célèbre » ou de tel homme politique local, en évoquant uniquement ses bonnes actions. Et s'ils n'ont pas l'intention de la célébrer, ils retiennent délibérément les actions les plus ternes de son histoire.

Et comme les chansons de ces griots sont généralement reprises par nombre de villageoises au cours des causeries du soir sous l'arbre à palabres, dans les cabarets et les cérémonies rituelles, on peut considérer que les relais pour la diffusion de la production propagandiste sont nombreux et variés » (Théophile, 2000). L'éloquence, la poésie, la musique vont accroître la puissance des informations diffusées par le « griot mass media ». Grâce à ces arts, les choses se fixeront mieux dans les esprits et prendront une coloration effective susceptible de modifier totalement le contenu du message transmis.

La puissance mobilisatrice de l'information du griot se trouve ainsi multipliée et la durée de son efficacité est prolongée grâce à l'habileté du griot, musicien habile et poète estimé dépositaire de la tradition orale et historique de sa communauté, le griot est attaché à une cour seigneuriale, à un maître dont il chante les louanges. Et, c'est là qu'apparaît son lien avec le pouvoir politique traditionnel »⁶⁴.

Avec les autres castes ou « Niamakala » (forgerons, griots, cordonniers, « finah »), ils ont la particularité d'être spécialisés dans les missions de médiation et de conseil.

Cette médiation ancienne et essentielle dans les relations sociales au Mali est comprise comme l'entremise d'un tiers neutre entre deux ou plusieurs parties en vue de les concilier ou de les réconcilier. Selon les conceptions religieuses traditionnelles de ce pays, l'harmonie de l'Univers nécessite une médiation constante entre les forces du Cosmos et les hommes, entre les ancêtres et les descendants et entre les vivants eux-mêmes. La conciliation ou la réconciliation est souvent scellée par des sacrifices d'animaux (victimes expiatoires) effectués par le descendant le plus âgé de la famille fondatrice du village. Les chefs de lignage, les prêtres, les forgerons assument cette

⁶⁴Rapport PNUD, UNICEF, 2003, « La situation de la communication pour le développement au Niger (Etat des lieux) »

fonction dans des situations précises. En Islam la médiation entre les membres de la même communauté doit être un comportement, mieux un devoir pour tout croyant⁶⁵.

3.2.7 Les jeux

Ils sont non seulement des exercices destinés à la formation et à l'endurance physiques de l'enfant, mais aussi des moyens efficaces de favoriser les apprentissages fondamentaux, de développer l'intelligence, les perceptions, la tendance à l'expérimentation, le pouvoir d'invention, etc. C'est en jouant que l'enfant arrive à assimiler certaines réalités intellectuelles qui auraient dû demeurer extérieures à l'intelligence enfantine⁶⁶. Les jeux de hasard, de comptage ou de combinaison mathématique développent le raisonnement et l'imagination des enfants ; c'est par des jeux d'imitation que les enfants sont initiés à la pratique des activités productives du groupe et, enfin, l'observance des règles du jeu constitue pour l'enfant une véritable éducation morale et sociale qui forme son caractère.

Nous constatons que traditionnellement le pays a su mettre en place des structures et organisations sociales pour établir la cohésion sociale, l'éducation, tisser un réseau de coopération œuvrant dans une bonne marche des communautés. L'information, la communication et le dialogue social ont constitué le ciment fondateur de cette cohabitation harmonieuse.

3.3. L'environnement médiatique moderne

Malgré la forte instabilité au nord du Mali, le pays compte un environnement médiatique diversifié et pluriel. La presse écrite est néanmoins développée. On dénombre une cinquantaine de journaux dans le pays mais leurs diffusions restent limitées dans les villes. A l'image de nombreux pays africains, la radio demeure la source d'information principale des maliens. Près de 300 stations de radio existent

⁶⁵ Sory Camara, "Gens de la parole. Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké", A.C.C.T, Ed. Khartala Paris. SAEC Conakry, 1992

⁶⁶ Abili Likimba, « L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales ». Communication présentée au Colloque du Centre de Recherche et de Pédagogie Appliquée (CRPA) sur le thème « Valeurs et anti-valeurs des traditions zaïroises » (Kinshasa, 13-17 avril 1961), ronéo 1981.

dans le pays mais elles restent essentiellement locales et financées en partie par des fonds d'organisations non gouvernementales. La télévision est peu répandue et seule la chaîne de télévision publique de l'ORTM a une portée nationale. Internet est utilisé par plus de 10% des maliens et propose des médias en ligne populaires auprès des élites éduquées et des maliens de la diaspora. Néanmoins de nombreux médias sont confrontés à des difficultés liées à leurs financements et leurs équipements. Comme médias modernes, nous avons :

3.3.1. La radio

L'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM) dispose de deux chaînes de radio, la radio nationale et la chaîne 2 créée en 1993 et diffusée sur la FM. Il existe environ 150 radios privées, associatives ou communautaires accessible sur la bande FM. Les radios libres se sont développées à la suite du rétablissement de la démocratie au Mali en 1991. La Radio France internationale (RFI) est particulièrement écoutée; ses journaux d'informations sont diffusés par plusieurs radios privées. La BBC, l'Africa N°1 et la Voix de l'Amérique sont également disponibles en français en partenariat avec des radios locales.

Il y a aussi la possibilité d'écouter des radios françaises via un abonnement chez Canalsat Horizons.

3.3.2. La télévision

L'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM) dispose d'une chaîne de télévision nationale publique, l'ORTM Télévision nationale. Depuis début février 2007, cette chaîne peut également être reçue en Europe via le satellite W3A d'Eutelsat, positionné à 7 degrés est. TV5 Monde est diffusé par satellite et en hertzien presque partout. Elle est relativement accessible avec une antenne simple. Une nouvelle chaîne est diffusée à partir de Bamako : "Africable, la chaîne du continent". Deux sociétés maliennes proposent des bouquets de chaînes variées en réception MMDS, avec accès à des chaînes spécialisées (sports, enfants, informations, films, etc.) par abonnements mensuels.

Notons également que dans le programme d'actions du gouvernement (PAG) 2013-2018, il est prévu un programme de diversification de l'offre audiovisuelle nationale sur la période de 2014-2016 avec notamment la création de cinq chaînes privées à diffusion nationale, création de chaînes privées de télé à diffusion régionale/locale (une chaîne par région, phase test) et la création de nouvelles chaînes publiques de télévision. Conformément à ce programme, en moins d'une année, une dizaine de chaînes Télévision comme **Maisha** Tv, Cherifoula Tv, Renouveau Tv, Energie Tv, Ségou Tv, Horonya Tv, Suna Tv, Liberté Tv etc... ont vu le jour au Mali. Elles sont toutes disponibles sur les bouquets Africains des distributeurs d'images. Il y a aussi la possibilité de s'abonner chez Canalsat Horizons pour une réception directe par satellite (RDS différent de MMDS) afin de regarder un grand nombre de chaînes aussi bien d'Afrique que d'Europe avec certaines chaînes en anglais ou en arabe.

3.3.3. Internet

Internet a connu plusieurs étapes d'implantation et de test avant d'être réellement lancé au Mali en 1997. À l'époque, cinq "providers" agissaient comme fournisseurs d'accès à internet par l'intermédiaire de la SOTELMA (société des télécommunications du Mali). La connexion est restée longtemps difficile et très coûteuse. Aujourd'hui, il y a un plus grand nombre de fournisseurs d'accès ainsi qu'une société de télécommunication privée Ikatel (appelée actuellement Orange). En 2012, le Mali comptait 2,17% d'internautes⁶⁷. Le service Orange a beaucoup d'offres en matière de connexion Internet, à savoir sa live box, every were, 3G plus Début 2011, son rival Malitel se relance à nouveau avec des prix très abordables.

De nombreux cybercafés, télé centres, et centres (publics, communautaires ou privés) ont vu le jour depuis 1997 dans la capitale Bamako, comme des commerces de proximité. Plusieurs ont dû fermer leurs portes pour des difficultés de gestion et de coûts fixes élevés pour la connexion. Aujourd'hui, ceux qui se maintiennent ou qui se développent sont ceux qui ont acquis une certaine masse critique (un bon nombre d'appareils, une clientèle régulière) et qui ont su greffer des activités complémentaires

⁶⁷[Percentage of individuals using the Internet \[archive\]](#) / Union internationale des télécommunications. Consulté le 24 Juillet 2016

comme la formation ou la vente d'équipements. La plupart des étudiants ont au moins une adresse électronique et peuvent bénéficier d'accès à des coûts relativement accessibles pour des recherches sur Internet. De nombreuses ONG et entreprises locales ont accès à Internet par téléphone (RTC). Les coûts de connexions permanentes par ondes radio restent élevés, mais tendent à diminuer progressivement (100 000 FCFA par mois pour une organisation, 30 000 FCFA par mois pour un particulier). Internet connaît un maillage progressif du territoire. Toutes les capitales régionales ainsi que plusieurs villes intermédiaires le long des principaux axes routiers ont accès à internet. Certains milieux locaux ont accès à l'Internet grâce aux interactions avec les radios locales. La création d'un site web est de plus en plus disponible, mais l'animation et l'entretien des sites varient beaucoup⁶⁸.

⁶⁸Thierry Perret, « Médias et démocratie au Mali : Le journalisme dans son milieu », *Politique africaine*, Karthala, n° 97, mars 2005, p. 18-32 ([ISBN 9782845866454](#), [ISSN 0244-7827](#), [DOI 10.3917/polaf.097.0018](#), [lire en ligne](#))

3.3.4. La téléphonie mobile

Selon (Loquay, 2001), la téléphonie mobile est disponible au Mali depuis 1996 mais ne fut accessible au grand public qu'après la création en octobre 2000 de Malitel, une filiale de la SOTELMA (La Société des Télécommunications du Mali)⁶⁹. Le secteur des télécommunications a été ouvert à la concurrence en mars 2001.

La France Télécom fut alors choisie comme principal concurrent de la SOTELMA, et créa une filiale au Mali, Ikatel SA. Nous y reviendrons dans le détail dans la troisième partie de notre travail. Depuis mars 2003, Ikatel (devenu Orange le 30 novembre 2006) offre la téléphonie fixe et mobile, ainsi que l'Internet. Les deux opérateurs offrent un compte rechargeable de communications prépayées et couvrent les principales villes du Mali, comme Bamako, Ségou, Mopti, Djenné, Tombouctou, Kayes, Kidal et Gao. La vente des accessoires et des téléphones procure de l'emploi à la jeunesse. La plupart des articles vendus sur le marché malien viennent des pays asiatiques, notamment la Chine, Taiwan, l'Inde ou l'Indonésie avec des coûts d'accès abordables. Nous reviendrons plus tard sur tous ces détails.

3.3.5. La presse écrite

Le Mali compte au moins 96 titres édités pour la plupart en langue française. Certains sont également édités en langue nationale, comme le Bambara, le Peul, et le Soninké. Mais les tirages restent limités, du fait de l'analphabétisme, du coût, mais aussi du manque d'habitude de la population. De plus, les journaux circulent surtout dans la capitale, Bamako et dans les grandes villes. Les taux de circulation sont d'ailleurs faibles, de l'ordre de 300 à 1 500 exemplaires imprimés par jour pour Bamako. Les journalistes débutants ont un salaire variant entre 30 000 et 75 000 F CFA.

⁶⁹http://www.malitel.com.ml/qui_sommes_nous.htm, consulté le 14/03/2015

Image 1: Affichage des titres de journaux au Mali



Rapport d'étude : La presse écrite malienne, 2018

Parallèlement à cette presse écrite (image n°1), le pays compte 4 journaux en ligne comme Maliactu.net qui est le premier journal numérique du Mali, puis Malijet.com, le journal du Mali et Maliweb.

Malgré l'ancrage des formes **traditionnelles** dans la société malienne, les **nouvelles technologies de l'information** et de la **communication** ont pu se frayer un chemin et s'intégrer dans le tissu social du Mali. Il est certes vrai que toutes ces technologies n'ont pas eu les mêmes succès aux yeux des maliens. La radio s'inscrivant dans l'oralité a beaucoup été sollicitée par rapport à la télévision, la téléphonie mobile et l'Internet. Les raisons sont les suivantes : la quasi-totalité des populations sont analphabètes et pauvres. Elles ne savent pas se servir d'Internet ou n'ont pas le moyen d'entretenir un téléphone dû au coup de recharge de la batterie ou des cartes prépayées.

Au Mali, très peu de familles maliennes ont accès à l'électricité. Dans une moindre mesure, la téléphonie mobile basique malgré son coup élevé, est de nos jours sollicitée

par des "ruraux" vivant en ville pour être en contact soit avec leurs parents restés au village, soit avec des parents émigrés. Le plus souvent ce sont des téléphones simples, qui ne sont destinés qu'à passer des appels ou d'en recevoir.

A noter qu'en dépit des mutations et des changements notables subis par les formes traditionnelles de communication ; elles ont su résister à l'euphorie des NTIC et continuent de faire la pluie et le beau temps au Mali. Les deux formes de communication, moderne et traditionnelle se complètent, s'inscrivent dans une approche de développement communicationnel.

3.4. La Situation des TIC au Mali

Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) tenu à Genève en décembre 2003 a été l'occasion pour l'UNESCO et l'Agence Suisse pour le Développement International (SDI) d'organiser une Table Ronde thématique avec les Chefs d'Etats du Mali, du Mozambique et du Sénégal pour lancer l'Initiative des CMC, en vue de développer dans les trois pays un programme à grande échelle permettant aux communautés défavorisées d'accéder aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication par l'utilisation des radios locales et des Télé centres polyvalents. Ce projet a été initié pour mettre les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) au service de développement communautaire à la base au Mali, au Mozambique et au Sénégal.

Dans ce cadre, un passage à grande échelle des Centres Multimédias Communautaires (CMC) a été réalisé dans ces pays. Les principaux bénéficiaires et utilisateurs du Projet sont les acteurs locaux des zones d'installation des CMC. Ce sont : les radios rurales, communautaires et privées (associatives, commerciales, communautaires, confessionnelles).

L'initiative des CMC de l'UNESCO est une contribution opérationnelle pour la mise en œuvre de ces orientations politiques et cette logique de progressivité adoptée par le Mali.

Suite à ce sommet, les autorités du pays ont initié le projet de connexion de 703 communes que comptait le pays.

Le projet de connexion des 703 communes du Mali : politique de développement communautaire

Reconnues être des facteurs potentiels de développement, les autorités du Mali ont prévu de doter 703 communes du pays en technologies de l'information et de la communication.

C'est ainsi qu'un vaste chantier de réorganisation et de modernisation de l'Administration pour une bonne gouvernance nationale a été planifié. Dans le cadre d'une telle politique, les communes ont été placées au centre de ce projet d'envergure. Une réorganisation administrative du territoire en 8 régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal) auxquelles s'ajoute le District de Bamako, composé de 6 communes a été sollicitée. Les régions divisées en Cercles (49 Cercles au total) qui eux-mêmes se divisent en communes (il y a 703 communes au total y compris celles du District de Bamako) devraient servir de relais. Chaque commune, dirigée par des élus locaux, est responsable de la fourniture d'un ensemble de services publics de base.

L'Etat a compris que pour désenclaver la vaste étendue du territoire malien dans un contexte d'insuffisance des infrastructures routières et d'isolement de certaines communes, l'informatique et les NTIC constituent les seuls éléments importants pour une bonne gestion et le désenclavement des structures administratives déconcentrées (Régions, Cercles, Communes) participant ainsi au développement local et à la réussite de la politique de décentralisation. En offrant une vitrine nationale et mondiale aux différentes richesses et productions des terroirs, ces NTIC permettraient de valoriser toutes les potentialités locales.

Elles permettraient également aux communes, agglomérations de communes, aux cercles ou régions de développer leurs ressources locales, de s'exporter sur le marché national, sous-national et même mondial. Également les TIC pourraient être l'aubaine pour les structures décentralisées maliennes (Régions, Cercles, Communes) d'établir des partenariats.

Pour matérialiser cette volonté gouvernementale, une agence des technologies de l'information et de la communication AGETIC a été créée par la loi N°05-002 du 10

janvier 2005 en tant qu'établissement public à caractère scientifique et technologique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, conformément à la loi de base 96-015 du 13 Février 1996. Le décret N° 052/PRM du 8 Février 2005 fixe l'organisation et les modalités de son fonctionnement. Elle remplace la mission de l'information et des nouvelles technologies de l'information, service rattaché au Ministère de la communication et des nouvelles technologies.

Le but visé par cette restructuration est de créer une structure pérenne. Elle assurera une mission de promotion, de formation et de recherche dans le domaine des TIC compte tenu de l'évolution remarquable qu'a connu le Mali. Dans ce domaine, les autorités du pays ont exprimé leur volonté à faire des TIC un véritable outil de développement dans les secteurs prioritaires comme la santé, l'éducation, le commerce, les filières agropastorales, la préservation du patrimoine culturel, l'administration et la gestion décentralisée. L'AGETIC est ainsi chargée de :

- Concevoir, développer et faire entretenir des infrastructures TIC des services publics, parapublics et des collectivités décentralisées en entreprenant toute activité de recherche et de développement dans le domaine des TIC

Il s'agit de réaliser les projets suivants en veillant à l'harmonisation des standards technologiques, matériels et logiciels.

- Le projet intra net de l'administration,
- Le projet de connexion des communes

Veiller à la mise en œuvre de la stratégie nationale dans le domaine des TIC

Pour la réalisation de ce projet, le gouvernement du Mali a bénéficié de l'appui de l'UIT et d'Intelsat; de plus une étude provisoire de faisabilité technique a été faite. Compte tenu des difficultés sur le plan des infrastructures de communication et des fournitures d'énergie électrique, le projet s'est déroulé en plusieurs phases. Il a d'abord commencé par l'interconnexion des capitales régionales, puis des principales villes et enfin les communes.

L'Exécution du plan d'action actuel faisant partie du « Programme de Désenclavement Numérique du Mali » fut matérialisée par la phase de connexion et d'installation de cyber espaces publics dans 50 communes rurales à un coût total de 5,5 milliards de FCFA pour une opération de deux ans.

Le projet malien de connexion des communes se situe dans le cadre d'une vision qui s'intègre dans la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et le développement de la démocratie. Aboutir à un effet de levier sur le développement grâce aux NTIC ne s'obtient pas dans un processus lent de connexion des communes et d'appropriation par le grand nombre des avantages des NTIC. En effet, la commune constitue une entité qui regroupe plusieurs villages et doit disposer à terme des infrastructures de base pour le développement dans tous les domaines (écoles, centres de santé, services sociaux, etc.).

Pour couvrir l'ensemble du territoire, des fournisseurs d'accès à l'Internet, la SOTELMA/MALITEL et l'IKATEL les deux structures les plus importantes du pays ont été mises en place.

- **La SOTELMA/MALITEL**

La Sotelma/Malitel, premier opérateur à avoir bénéficié du monopole des télécommunications sur toute l'étendue du territoire national. Le réseau a une structure en étoile constituée autour d'un centre de transit international situé à Bamako, deux centres de transit national, des centres de transit régionaux, des centres locaux et des concentrateurs numériques. Les centres sont reliés entre eux par des systèmes de transmission à fibres optiques (à Bamako, entre Bamako-Kayes et Bamako-Sikasso), des systèmes faisceaux hertziens (pour certaines liaisons), par satellite pour d'autres localités. Les liaisons internationales sont assurées par un centre de communication par satellite.

Image 2:Siège de Sotelma- Malitel au Centre commercial de Bamako, commune III

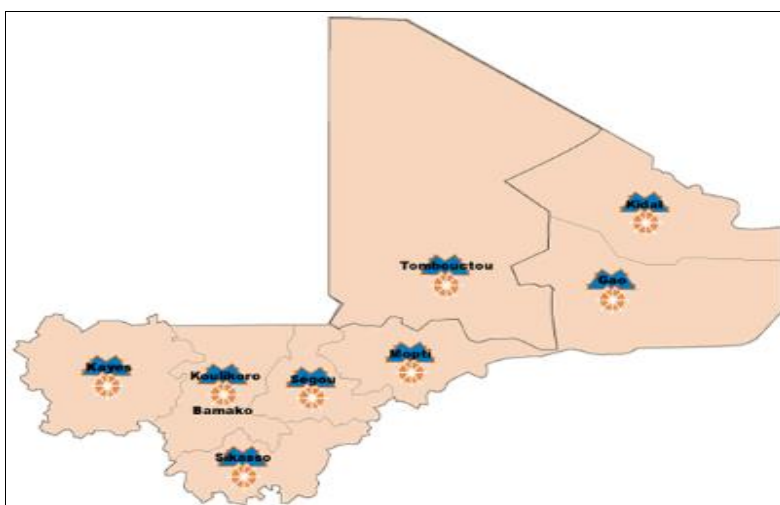


Source : cliché Seydou Magassa, 2009.

La société de télécommunication du Mali (SOTELMA) était jusqu'à une date récente le principal acteur dans le domaine. Créée par l'ordonnance du 9 Octobre 1989, elle a un réseau fixe et mobile. C'est une entreprise de l'Etat. Sa filiale MALITEL exploite le GSM. Elle s'est beaucoup améliorée avec la multiplication du nombre d'abonnés et aussi l'ADSL.

Cette nouvelle société s'est installée dans toutes les régions du Mali comme l'atteste la carte n°2

Carte 2 : Carte des zones de présence de SOTELMA/Malitel (Malitel, 2011)



Source : Issa FOFANA, Mémoire Master, 2014

L'analyse de la carte n°2 indique la présence de Sotelma/Malitel à Bamako et dans toutes les régions administratives du Mali. Certes, cela est une évidence, mais le paradoxe est que certaines localités de ces régions restent non desservies.

- **L'IKATEL (orange Mali)**

En tant qu'opérateur global de télécommunication, Orange Mali développe plusieurs offres fixes, internet et mobiles innovantes dans le but de répondre aux besoins des clients et reste le leader tant en termes de part de marché que celui de la couverture du territoire.

Image 3:Siège orange Mali en commune IV à Hamadallaye ACI,



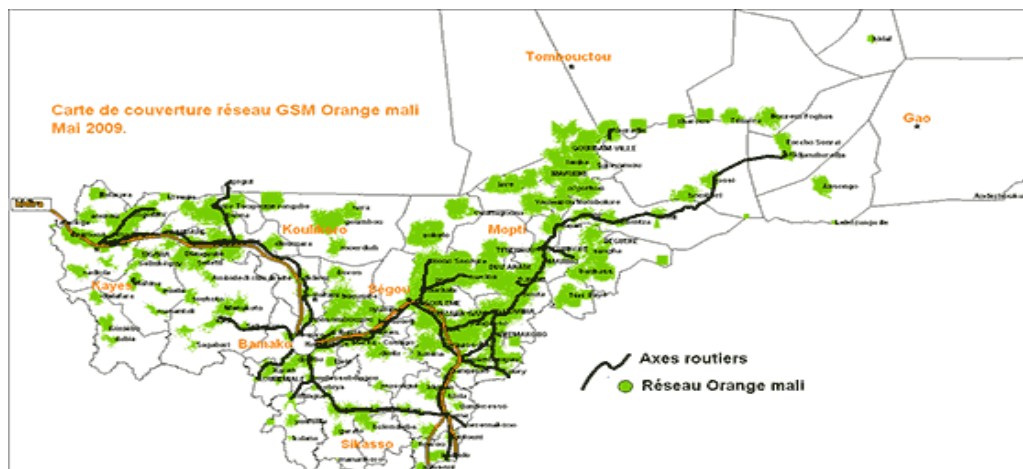
Source : cliché Seydou Magassa, nov. 2009.

Ikatel a été créée suite à la délivrance de la licence GSM par l'Etat le 1er Aout 2002. C'est une filiale de la SONATEL, opérateur historique du Sénégal. La SONATEL est elle-même détenue par France Télécom. Dès son lancement, Ikatel a développé rapidement un réseau GSM sur les grandes villes du pays et a mené une politique commerciale agressive de baisse des tarifs. Les prix bas pratiqués par Ikatel font partie d'une stratégie qui vise à s'imposer sur le marché et à se créer une clientèle.

Orange Mali est aujourd'hui leader sur le marché des télécommunications au Mali. Plus de 3 185 localités sont couvertes par son réseau Mobile avec plus de 2 600 000 clients. Cet opérateur téléphonique s'est installé dans toutes les régions du pays, voir

carte n°3. Les abonnés peuvent soit utiliser des cartes prépayées ou des factures voire tableau n°1 et le nombre d'abonnés est en nette progression voir figure n°2.

Carte 3 : Couverture téléphonique d'Orange-Mali 2009



Source : Orange Mali, 2009

Les enjeux des TIC à l'échelle locale

Dans les années 1991, des bailleurs de fonds, comme la Banque Mondiale, le Ministère français de la coopération et l'Agence de coopération allemande, GTZ, ont été très dynamiques dans des projets de partenariat pour le développement des Municipalités en Afrique avec comme objectif de soutenir les politiques de décentralisation et le renforcement des capacités des collectivités locales.

Selon (Sagna, 2010), malheureusement, à part la mise en place des télé-centres et des centres multimédias communautaires, ces bailleurs n'ont pas pensé, voire exigé que les collectivités soient impliquées dès le départ dans la dynamique majeure de la construction de la société de l'information.

Ce n'est qu'à l'occasion de la rencontre de Bamako (2000), la conférence organisée par le réseau ANAIS du 21 au 26 février 2000 que le rôle des collectivités locales dans la mise en place de la société de l'information en Afrique et au Mali a été évoqué pour la toute première fois. L'annonce faite par le président malien, Alpha Oumar Konaré, dans son discours de clôture de son intention de lancer un projet visant à connecter les 703 communes du Mali à l'Internet fut attentivement écoutée.

L'enthousiasme était de taille, seulement, la promesse faite n'a réellement pas été tenue. Seules des communes urbaines ont été connectées et non les communes rurales.

Néanmoins, les collectivités locales ont tiré profit de cette rencontre car l'UNESCO et la direction du développement et de la coopération (DDC) Suisse se sont engagés à financer l'implantation de vingt centres multimédias communautaires (CMC) dans des collectivités locales situées en milieu rural.

Devant le désengagement de l'Etat malien de sa mission de soutenir les collectivités locales, au transfert des compétences, chaque commune devait désormais s'appuyer sur ses propres moyens et stratégie pour planifier son projet de développement.

Ainsi, localement, avec la pauvreté et la précarité des ruraux, le manque d'électricité, le coût de la connexion téléphonique à l'Internet, le coût de la charge électrique du téléphone, le niveau d'alphabétisation et la maîtrise technique, la culture de l'oralité font que les populations locales se sont tournées vers une autre solution de communication beaucoup plus à leur portée et ne nécessitant pas beaucoup de moyens pour y accéder, il s'agit des radios communautaires.

L'apparition aux débuts des années 90, des radios dites « de proximité », annonce des ruptures profondes dans la tradition radiophonique et dans le système d'information nationale. Grâce à la « modulation de fréquence », ces radios améliorent la qualité de la diffusion et de l'écoute, facilitant ainsi le franchissement d'un palier supérieur dans l'évolution vers un plus grand professionnalisme.

Face à ces problèmes majeurs et pour faciliter les échanges commerciaux, des structures comme l'ALENA, le MERCOSUR ont essayé de placer les pays à fort taux de ruralité au centre des réalités du développement économique des pays pauvres. La nouvelle architecture de développement en référence à (Monterrey, 2002), privilégie la promotion du secteur agricole dans ces pays pauvres comme le Mali. Ce développement passe par un flux d'informations et de communication nécessaire pour permettre aux paysans, aux coopératives et aux organisations paysannes de mieux comprendre l'évolution du marché mondial afin de prendre les meilleures décisions en

termes d'anticipation sur les prix des produits agricoles, mais aussi les stratégies de négociation dans la commercialisation de leur production.

L'enjeu de ces informations est de permettre aux groupes de producteurs, généralement organisés en coopérative, d'améliorer le rendement et la compétitivité de leurs produits au niveau mondial. Par exemple, le coton au Burkina Faso et au Mali est réputé être de bonne qualité, pourtant il se vend à des prix inférieurs aux coûts de production. Les producteurs ne sont pas informés de l'évolution du cours et la fixation du prix, tenues par un comité consultatif, qui exclut la participation de ces derniers.

Au-delà de l'impact sur la compétitivité du coton au Burkina ou au Mali, de l'arachide au Sénégal, du cacao et du café au Cameroun et en Côte d'Ivoire, du bétail au Niger, les radios communautaires et les TIC permettent aussi aux pays à vocation agropastorale producteurs du coton à l'échelle régionale comme le Mali de réduire le volume d'importation des céréales et de combattre l'insécurité alimentaire, d'éviter le gaspillage alimentaire ou d'aider dans le calendrier agricole. Une bonne maîtrise de l'information météorologique permet la création de la valeur ajoutée et favorise la formation du capital agraire.

En effet, dans la pratique agricole des cultures pluviales telles que le mil ou le sorgho, le cultivateur a besoin d'être informé de l'exactitude du démarrage de la saison des pluies. L'exactitude de cette information permet au cultivateur d'accroître sa production et d'enregistrer une économie d'échelle croissante dans ses activités. Il en résulte un impact positif sur son capital agraire.

CHAPITRE III : CADRE CONTEXTUEL DE NOTRE ETUDE: LA NAISSANCE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES

Comme disait (Havas, 1976), « *User d'une écriture radiophonique efficace revient à ruser avec tous les moyens d'expression techniquement possibles pour créer l'illusion de corps, d'objets, d'apparences, et pour persuader de leur réalité, de leur vie* »⁷⁰

La radio s'avère en effet le média le plus « important » en Afrique de l'Ouest, notamment au Mali, terrain de notre étude. Il apparaît en effet qu'un des rôles essentiels joués par la radio dans les sociétés contemporaines africaines est celui de « média carrefour ». En ce sens que la radio fait actuellement le lien entre le rural et l'urbain, entre les populations alphabétisées et illettrées, francophones et locutrices des langues nationales⁷¹.

Selon (Frère, 2000), l'existence d'une presse libre a permis de libérer la parole publique⁷², (Kasoma, 1995) d'ajouter à forcer les dirigeants à devenir plus responsables de leurs actions⁷³, puis (Tudesq, 1998) de continuer, en ouvrant une caisse de résonance à l'opinion publique et en permettant de publiciser les maux⁷⁴. Tous ces auteurs s'accordent à reconnaître le rôle très important de la radio dans le paysage médiatique.

Selon le rapport 2006 du PNUD sur le développement humain, près de 80 % des adultes (au-dessus de 15 ans) au Mali ne savent pas lire. Pour l'extrême majorité de la population, les médias audiovisuels sont les seuls médiums auxquels elle peut accéder sans intermédiaire. Cette situation donne inévitablement aux médias audiovisuels, et notamment à la radio, répartie sur l'ensemble du territoire, une place

⁷⁰Voir les pages sur *l'Ecoute* rédigées par Roland Barthes en collaboration avec Roland Havas en 1976 pour *l'Encyclopédie Einaudi* et reprises dans *L'obvie et l'obtus*, Le Seuil, Paris, 1982, pp. 217-231: « *Entendre est un phénomène physiologique ; écouter est un acte psychologique...* »

⁷¹Capitant Sylvie, « La radio en Afrique de l'Ouest, un « média carrefour » sous-estimé ? L'exemple du Burkina Faso », *Réseaux* 4/2008 (n° 150), p. 189-217

⁷²Frère M.-S. (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone. Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala

⁷³Kasoma P. F. (1995), "The role of independant media in Africa's change to democracy", *Media, Culture and Society*, vol. 17, p. 537-556. KI-ZERBO J. (1972), *Histoire de l'Afrique Noire*, Paris, Hatier. — (2004), *A quand l'Afrique ?*, Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.

⁷⁴Tudesq A.-J. (1998), *L'espoir et l'illusion : actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

stratégique. Ces radios dans le nouveau contexte de la décentralisation ont pris une tout autre dimension. D'où notre volonté de faire leur diagnostic dans le monde et au Mali pour comprendre leur émergence.

1. Les radios communautaires dans le monde

Pour comprendre le développement des radios communautaires, il nous semble important d'analyser leur contexte de développement, qui est lié à l'histoire ou la réalité locale du pays. La radio communautaire, une technologie dont l'implantation dans les pays du Sud remonte à plus de 50 ans et continue encore aujourd'hui à fleurir. L'Amérique latine est le précurseur de ce médium avec les toutes premières expériences vers la fin des années 1940. Cette sous-région ne compte pas moins de 10.000 radios communautaires, réparties depuis le Mexique jusqu'à l'Argentine⁷⁵.

Des pays comme la Bolivie, le Pérou et l'Équateur, où le mouvement des radios communautaires est profondément enraciné dans des organisations sociales et culturelles, peuvent se vanter d'en posséder plus de 2 000 sur leurs territoires⁷⁶. À ses débuts, ces pays ont utilisé les radios communautaires pour accroître leur influence et contribuer au développement de leurs communautés longtemps marquées par la pauvreté, la dictature des régimes autoritaires et par les inégalités sociales. Celles-ci se sont inspirées de l'influence des radios commerciales et privées d'Amérique du nord pour créer leurs radios, qui étaient au début souvent pirates et illégales. Le but était de dénoncer les conditions de vie des populations et la dictature des dirigeants. Il s'agit de la radio SUTATENZA en Colombie, créée en 1947 par le père Joaquin SALCEDO, dans le village Andin de Sutatenza et de la radio des mineurs en Bolivie connue sous l'appellation des « voix des mineurs »⁷⁷. La première fut la pionnière des radios évangéliques latino-américaines avec comme objectif l'éducation et l'évangélisation de la population majoritairement analphabète et rurale.

⁷⁵Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires, la radio pour l'empowerment des femmes et la bonne gouvernance, sous la direction de Marcello Solervicens, avril 2008, En ligne, [http://www.amarc.org/wggtr/textiBook_version_WEB] R.pdf], page consultée le 1 Janvier 2016.

⁷⁶ibid.

⁷⁷Colin FRASER et Sonia Restrepo E. Op.cit

Tandis qu'en Bolivie, la toute première radio ouvrière communautaire, la Radio Voz Del Minero a vu le jour en 1950 en tant qu'outil de soutien aux mouvements sociaux des mineurs boliviens⁷⁸. Mise en place par le syndicat des "mineros", financée à même par le prélèvement des salaires des mineurs pour exister. Indépendante du pouvoir politique, elle émettait dans la langue des mineurs avec des programmes traitant exclusivement des réalités de ces travailleurs. Les termes indépendance, protection de la culture et participation citoyenne constituent encore de nos jours la base de la définition de ces radios communautaires.

Ses objectifs étaient d'unir et de renforcer les organisations minières, de lutter contre leurs conditions de travail inhumaines et l'exploitation de la main d'œuvre par les barons locaux propriétaires des mines d'or. Le succès de cette radio fut énorme car en 1983, 18 autres radios des mineurs ont été créées dues à l'affrontement idéologique entre le racisme et le capitalisme. Ces radios étaient, en général, considérées comme des radios des syndicats, quand bien même c'étaient les mineurs eux-mêmes qui finançaient l'achat des matériels et les frais d'exploitation.

Pour être efficace et avoir plus d'influence, l'Amérique latine a mis en place une association dénommée « Association Latino-américaine des radios éducatives (ALER) ». Ainsi, les 18 radios affiliées à l'Église catholique ont décidé de s'associer pour offrir des ateliers de formation aux populations sur les usages de la radio et bénéficier davantage d'appui financier à l'échelle internationale⁷⁹. Au cours des années 1980, des facteurs comme l'extrême pauvreté de certaines régions d'Amérique latine, l'ascension des luttes populaires, l'avancement des partis de gauche dans plusieurs pays d'Amérique du Sud et la lutte contre les régimes dictatoriaux ont poussé l'association à mettre de côté sa mission purement éducative, pour devenir un outil de prise de parole et de luttes sociales pour les populations marginalisées⁸⁰. En 1981, ces radios ont joué un rôle très important dans la chute de la dictature bolivienne en initiant et soutenant la grève générale.

⁷⁸AMARC, *Qu'est-ce que la radio communautaire?* page consultée le 1 Janvier 2016.

⁷⁹ALER, Nues/ra arigen, En ligne, [<http://aler.orglportal/>], page consultée le 16 octobre 2009.

⁸⁰Ibid

Plus tard, les Radios chrétiennes et les Radios des mineurs commencèrent à déranger. Les premières, devenues très indépendantes à la morale religieuse chrétienne furent privées de fonds et vendues en 1985 à une entreprise privée pour rembourser ses dettes. Les deuxièmes ont été délocalisées en 1981 par le nouveau gouvernement néolibéral mis en place, de crainte de voir la chute de son régime. Au début des années 1990, les radios membres d'ALER, au nombre de 117 radios affiliées, ont construit des réseaux radiophoniques pour faciliter les échanges. Pour cela, en 1997, ALER dispose d'un service radiophonique interconnecté facilitant les échanges à l'échelle sous régionale. Les objectifs étant de consolider et de renforcer la démocratisation des outils de communication facilitant l'élaboration des projets de développement durable dans le but de construire une société plus juste et équitable.

Il est vrai que l'Amérique latine a été le précurseur de ce concept, mais c'est en Europe que la radio communautaire a connu son épanouissement. Elle s'est positionnée comme une alternative ou une voix critique face aux médias dominants. Selon (Muhota, 2012), « *les premiers défis lancés aux médias de service public contrôlés par l'Etat, remonte aux années 1960- 1970 lorsque les activités provocatrices ont illégalement investi les ondes tout en augmentant le nombre d'auditeurs qu'ils parvenaient à détourner des monopoles précieusement couvés par l'Etat* ».

La mise en place des radios communautaires est très tardive en Afrique et en Asie due au système de la colonisation adoptée par les nouveaux dirigeants de ces pays indépendants. Ce système basé sur le monopole et le contrôle de l'Etat sur les moyens de communication n'a pas favorisé l'émergence des radios indépendantes.

En Afrique, l'instauration de la radio communautaire s'est transformée, dans un sens plus large, en revendication sociale après la fin du régime d'Apartheid en Afrique du Sud. Celle-ci a ouvert la voie à la démocratisation, à la décentralisation dans les années 1990 et à une forme d'ajustement structurelle sur le continent. Le gouvernement kenyan a été le premier à répondre favorablement à la proposition de l'UNESCO de créer une radio communautaire. En mai 1982, la radio communautaire de HOMA BAY, au bord du lac Victoria recevait un émetteur Mallard de 10 watts et

d'autres équipements radios. En Afrique occidentale, le Mali est le pionnier des radios communautaires en 1991 grâce à la mise en place du pluralisme radiophonique⁸¹.

L'apparition des radios communautaires en Asie est très en retard sur le reste des pays en développement. La décolonisation et la démocratisation n'ont pas réussi à les booster. L'Inde et le Sri-Lanka en Asie du sud ont pu se doter en antennes de radios communautaires grâce à l'appui des organes internationaux tels que l'UNESCO.

2. Le contexte de création des radios communautaires au Mali

Le développement de tout pays dépend de l'accès libre et transparente à l'information et à la connaissance. Ce n'est certes pas avec l'Internet et la téléphonie mobile que les populations maliennes pourraient fonder leur développement, mais plutôt sur les radios communautaires, qui ont connu un développement spectaculaire depuis le début des années 90.

Cette expansion s'explique par la volonté de plus en plus affirmative de la part des populations à se doter d'un outil d'information et de communication qui correspond davantage à leurs spécificités culturelles, économique et politique et ou en leur permettant de mieux faire valoir leurs propres conceptions du développement. Cela est à l'origine de l'émergence de débats publics, garantissant ainsi une meilleure transparence du pouvoir et une démystification de l'Etat tout puissant. Elle a surtout permis de lier les savoirs locaux aux savoirs mondiaux en réhabilitant les langues locales et les modes d'expression spécifique au Mali.

L'histoire des radios communautaires est intimement liée à celle des médias au Mali. Ces médias ont joué un rôle crucial dans le processus de la démocratie et du multipartisme dans ce pays. Pour rappel, durant 23 ans de 1968 à 1991, le pays était dirigé par des militaires avec à leur tête le Lieutenant Moussa Traoré. Ils ont dirigé le pays avec tyrannie, violence, châtement et barbarie. Comme le disait (Konaté, 1995), « *Il faut tuer dans l'œuf tout sentiment de révolte, toute expression de dignité, toute*

⁸¹J.P. Ilboudo. Op.cit

affirmation de soi. Tu eusses mieux fait de tomber du dos de ta mère et de mourir des suites de ta chute que d'avoir le gouvernement de Moussa Traoré sur ses trousses »⁸².

Ces militaires ont pris le contrôle de la communication, confisqué la liberté d'expression et de manifestation. Il n'existait que le seul office radio-télévision nationale du Mali (ORTM) et le journal «Jamana»⁸³ dont ils avaient le monopole. Une telle situation leur a permis de gouverner sans qu'aucune voix ne se lève pour dénoncer leur pouvoir. Mais vers les années 1990, des intellectuels et hommes engagés vont impulser la révolte en affrontant le pouvoir. Alpha Oumar Konaré, historien et politicien, enseignant à l'école normale supérieure et homme de presse est le principal guide spirituel de cette révolte. Avec ses disciples, ils ont créé en 1989 un journal privé, « les Echos ». Ce journal bimensuel devient hebdomadaire et défendait la cause des "sans-voix", évoquant des sujets de société, la politique et divers. Il constitue un fervent moyen de revendication en faveur du multipartisme. D'autres journaux comme la « Roue » de Boubacar Keita en juillet 1989 et « l'Aurore », animé par des jeunes journalistes en février 1990, critiquaient le régime ; puis le « Cauris », journal mensuel du sociologue Cheibane Coulibaly portant sur l'analyse socio-économique ont fait leur apparition sur le marché malien. Cette jouvence a permis aux intellectuels et journalistes de sortir de leur clandestinité pour se révéler au grand jour au grand plaisir des citoyens, qui sont majoritairement les clients. Cela a donné la motivation et l'audace pour la création des associations comme ADEAMA, le CNID, l'ADIDE et surtout l'AEEM (Association des élèves et étudiants du Mali) et l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM).

L'ensemble de ces forces ont occasionné le soulèvement général du peuple malien revendiquant l'instauration de la démocratie et du multipartisme. Leur lutte a été soutenue par des jeunes officiers dirigés par le Lieutenant-Colonel Amadou Toumani Touré pour renverser le pouvoir de Moussa Traoré le 26 mars 1991. L'aboutissement de cette lutte est à l'origine du pluralisme démocratique et l'éclosion des médias au Mali.

⁸²<http://www.matierevolution.fr>

⁸³ Jamana qui veut dire le pays en langue Bambara

2.1. L'éclosion des médias et des radios communautaires au Mali

Le véritable épanouissement des médias s'est fait sentir pendant la transition démocratique. Il a été marqué par le déchainement, l'euphorie portant sur l'éducation, l'économie, l'emploi, les procès des dignitaires du régime déchu. Dans cet apogée, d'autres journaux comme le "scorpion" de Mahamane Hamèye Cissé en mai 1991, le « Républicain » de Saouti Haidara, « l'Observateur » et « Nouvelle Horizon » créés par d'anciens journalistes « d'Aurore », le « Kabako » et « l'Inspecteur », « l'InfoMatin » de Sambé Touré (1998) ont vu le jour.

Dans la même continuité, la première radio privée, la radio "Bamakan", proche du parti ADEMA d'Alpha Oumar Konaré a été créée en septembre 1991. Elle est suivie un mois plus tard par les radios commerciales comme la radio "liberté", radio "Kayira" et la radio "Klédu". Dans la même lancée, et sous un rythme beaucoup plus accélérée, la propagation de la radio s'est effectuée à des proportions très élevée dans des principales villes comme Koulikoro, Ségou, Sikasso. Cette époque a marqué la fin du monopole des médias publics. Mais ce n'est qu'après son élection à la magistrature suprême, que Monsieur Alpha Oumar Konaré a consolidé les acquis de la presse malienne. Des nouvelles lois garantissant la liberté de la presse et encadrant la profession de l'information et de la communication ont été adoptées en 1992. De véritables politiques de développement par la communication ont été mises en place. Ainsi, ce ne sont plus seulement des radios privées à vocation nationale et commerciale, mais les collectivités ont initié à leur tour des radios à caractère communautaire.

Ces radios communautaires ont été créées dans des contextes socio-économiques et politico-judiciaires très différents. Les communautés villageoises comme les terroirs, les circonscriptions administratives et les entités sociologiques, découvrant l'importance de la radio en tant que formidable instrument de développement, notamment en matière de prise de parole, d'information, de mobilisation, d'éducation et donc de formation en tant qu'outil de participation et de responsabilisation dans le nouveau contexte de décentralisation, ont voulu, chacune avoir leur station, parfois avec des intérêts inavoués.

Le Mali compte 168 radios dont 121 radios communautaires et associatives, 38 radios commerciales et 9 radios confessionnelles (chiffres de l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali - URTEL, 2006). Selon les spécialistes des médias communautaires, le Mali dispose de la législation régissant la radiodiffusion la plus démocratique d'Afrique. Il y a peu d'obstacles bureaucratiques et financiers à surmonter pour implanter et opérer une station grâce au fait que les licences sont attribuées à titre gratuit, les allocations de fréquence à des prix abordables et les opérateurs susceptibles d'exemptions fiscales. De plus, les nombreuses stations de radio et réseaux de radios communautaires du pays, membres de l'URTEL ne doivent pas soumettre leurs contenus éditoriaux au contrôle d'une instance de régulation gouvernementale ou indépendante. Néanmoins l'attribution des licences et l'allocation des fréquences sont gérées de façon centralisée par l'Office de Radio et de Télévision du ministère de la Communication, et les règles et définitions sont précisées, parallèlement à des exigences normatives pour les structures organisationnelles des stations, dans un décret gouvernemental publié en 2002.

3. Les radios communautaires: médias accessibles des « sans voix »

Le mode de structuration des médias au Mali fait que la radio communautaire, cet outil de communication classique se positionne au premier rang, demeure le média le plus accessible et le mieux adapté aux réalités financières, politiques et culturelles du Mali. Cette accessibilité peut être regroupée en 3 dimensions :

3.1. Une dimension territoriale d'accessibilité de la radio communautaire

La décentralisation est à l'origine de la diversité médiatique au Mali. Cependant, malgré cette pluralité, la couverture médiatique du pays pose problème. La distribution des journaux se trouve confrontée à la distance et à l'état des routes reliant Bamako, la capitale, l'épicentre de la publication des journaux et le reste des villes du pays. L'acheminement se faisant par voie routière, l'état des routes ne garantit pas la rapidité de distribution. Il faut compter des heures voire des jours pour les acheminer à destination. Les villes du nord, notamment Tombouctou, Gao et Kidal, ne sont plus

desservies à cause du problème d'insécurité et de conflit liés à la rébellion et au terrorisme grandissant dans ces localités. De plus, la presse écrite reste limitée à des catégories sociales restreintes, aisées les plus instruites en raison de l'alphabétisation encore limitée en dehors des villes et de la publication majoritairement en langues internationales.

La télévision, quant à elle, est mal répartie. La quasi-totalité des chaînes de télévision sont localisées à Bamako. La télévision nationale est la seule à avoir une grande portée, mais ne parvient pas à couvrir tout le pays ou l'accès n'est pas possible pour certaines pendant la saison des pluies. L'acquisition des chaînes étrangères nécessite un abonnement qui n'est pas à la portée d'un malien moyen ne recevant en moyenne que 70.000FCFA comme salaire. La libéralisation de la télévision avec les antennes étrangères a aggravé les inégalités.

Les radios sont les seuls médias dont l'occupation géographique est incontournable. Elles sont réparties dans presque toutes les communes du pays. De ce fait, elles demeurent le seul média décentralisé au Mali avec de multiples dimensions d'accessibilité.

3.2. Une dimension culturelle d'accessibilité de la radio communautaire

Cette accessibilité culturelle fait allusion à l'oralité et à l'usage des langues locales. Avec un taux d'alphabétisation très bas, l'usage des langues locales est un atout majeur pour les populations maliennes de bénéficier des médias. Très peu de gens parlent ou ne peuvent lire le français, bien qu'étant la langue officielle du pays. De ce fait, à cause de leur usage des langues locales et leur vocation orale, ces moyens de transmission ont eu l'opportunité de se hisser au rang des médias. Également, implantées dans toutes les localités du pays, ces radios ont l'avantage de faire le tour des presses (revue des presses) en langues locales.

Elles ont aussi cette facilité de faire des avis et communiqués pour les baptêmes, mariages, funérailles, réunions, pertes d'animaux, sont sollicitées par les structures étatiques et de la collectivité pour des campagnes de sensibilisation sur le calendrier et les techniques agricoles, la météorologie, la santé, l'hygiène, la rentrée des classes,

les élections politiques etc. Pour (Capitant, 2008), « cet exemple des communiqués témoigne du lien de service et de la familiarité que les publics nouent avec leurs radios et de l'accès culturellement facile qu'offrent les radios ». Des personnes ne sachant ni lire, ni écrire peuvent passer directement leur message ou avis. Toutes ces facilités et ses opportunités font que ces radios sont au centre de tous les projets de développement et font l'objet de toutes les sollicitations tant par les populations locales que par les structures décentralisées, l'Etat et les décideurs financiers.

3.3. Une dimension économique d'accessibilité de la radio communautaire

L'accessibilité économique est fonction du coût très bas de l'acquisition d'une station de radio locale et aussi d'un radio et ne nécessite pas forcément d'électricité. Le prix d'un poste varie entre 1500 à 2000 FCFA, la recharge en pile 300FCFA pour une durée moyenne de 6 mois. Or un téléviseur coûte environ 25.000 à 40.000FCFA et exige l'électricité permanente pour fonctionner.

Ainsi, nous dirons qu'au Mali, malgré la garantie plurielle des médias, l'accessibilité reste hétérogène car hormis la capitale, la majorité des maliens n'a pas accès aux journaux, à la télévision. Leur référence d'information et de communication reste la radio et la radio communautaire.

CONCLUSION PARTIELLE

La radio, malgré la panoplie de sources d'information disponibles telles que la téléphonie mobile, l'Internet et autres, a pu se frayer un chemin pour se hisser au hit des TIC. Elle doit ce succès non seulement à son accessibilité, mais aussi à sa similitude avec les formes d'organisation informationnelles de la communauté locale axées sur l'oralité. Nous comprendrons à travers notre étude de terrain l'influence et le rôle de ce médium dans l'ancrage de la gouvernance et du développement des collectivités territoriales au Mali.

DEUXIEME PARTIE

ETUDE- FONCTIONNEMENT- CAS PRATIQUE DE 6 RADIOS COMMUNAUTAIRES-
ANALYSES QUALITATIVE & QUANTITATIVE DES DONNEES

CHAPITRE IV : ETUDE ET FONCTIONNEMENT DES RADIOS COMMUNAUTAIRES VISITEES AU MALI

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter toutes les radios communautaires que nous avons visitées au Mali. Quatre régions ont fait l'objet de notre étude pour des raisons que nous avons évoquées dans la partie introductive de notre recherche. Dans la région de Koulikoro, nous avons visité trois radios communautaires. Il s'agit les radios « Beledougou de Kolokani », « Belekan de Kati » et « Benbakan de Sanankoroba ». Dans la région de Sikasso, nous avons étudié la radio « kafokan de Bougouni ». Dans la région de Ségou, notre choix s'est porté sur la radio « Bendougou de Bla » et dans la région de Mopti, nous avons choisi la radio (Daade Duwansa de Douentza ».

Nous parlerons aussi des infrastructures, des équipements, des installations et l'organisation de ces moyens d'information et de communication, puis des difficultés rencontrées par ces stations.

1. ETUDE ET LOCALISATION DES RC VISITEES AU MALI

« Tant que les lions n'auront pas leur propre historien, les récits de chasse continueront de chanter la gloire des chasseurs ».

(Chinua Achebe)

Autrement dit, on est mieux cité que par ceux qui vous connaissent.

En dehors des recherches documentaires, notre étude nécessitait une enquête de terrain. C'est ce qui nous a conduit à faire un voyage de 3 semaines au Mali entre le 11 janvier 2016 et le 02 février 2016, puis compléter nos enquêtes par des applications téléphoniques « WhatsApp et imo » avec l'appui de Mr Oumar Tangara. Ainsi, nous avons choisi deux zones du Mali pour notre étude. D'une part la zone du Mali-sud et d'autre part la région de Mopti, la porte d'entrée du désert malien. A ce sujet, cinq régions sur les huit que compte le pays ont fait l'objet de notre étude.

La zone Mali-sud comprend une partie de la région de Sikasso (Bougouni), une partie des régions de Ségou (Bla), Koulikoro (Kati, Sanankoroba, Kolokani) et Kayes. La pluviométrie annuelle de la zone est assez clémente, avec une bonne production cotonnière et vivrière notamment les cultures maraîchères. C'est dans cette partie du pays qu'a démarré en 1997 le tout premier "projet de radio communautaire" avec l'appui financier des Pays-Bas, la FAO et le soutien de l'Etat malien. Ce projet s'est déroulé en deux phases. La première phase avait pour but d'aider les communautés locales à travers les émissions participatives multithématiques et interdisciplinaires, à apporter un appui aux activités de protection maternelle et infantile, de promotion de la femme, d'éducation. En seconde phase, il devait contribuer à assurer la sécurité alimentaire moyennant un transfert de savoir-faire, de connaissances et de techniques à travers la radio rurale ; à la mise en place d'un schéma directeur de développement de la radio rurale au Mali ; et à la décentralisation de l'outil radio, conformément aux recommandations de la politique nationale de communication au Mali⁸⁴.

⁸⁴ J.-P. Ilboudo, op, cit

Seulement, les idées premières n'ont pas été respectées et la plupart de ces radios ont disparu, faute de subventions et de suivi.

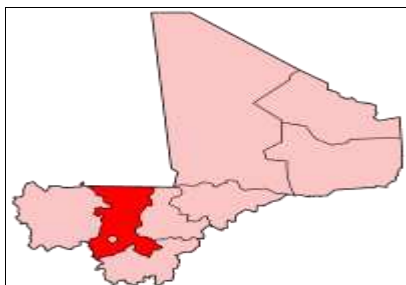
Puis la région de Mopti avec Douentza, le carrefour entre le sud et le nord du Mali. Le choix de cette commune est dû au fait que je connaissais la ville pour avoir mené une étude de faisabilité sur la création d'un télécentre au sein de la radio communautaire, le Daande Duwanza de la ville. Lors de ce passage au Mali, nous avons pu visiter six radios communautaires dont cinq dans le Mali-sud avec trois dans la région de Koulikoro (Radio **Benba Kan** de Sanankoroba, la radio **Bele Kan** de Kati et la radio **Beledougou** de Kolokani), une dans la région de Sikasso (la radio **Kafo Kan** de Bougouni), une dans la région de Ségou (la radio BENDOUGOU de Bla), puis une de la région de Mopti (la radio **Daande Duwansa** de Douentza). Nous avons également pu nous entretenir avec des représentants de l'Etat, des ONG et associations intervenant auprès des radios communautaires, mais aussi avec les populations bénéficiant de ces radios communautaires.

1.1. Etude des radios communautaires visitées dans la région de Koulikoro

Dans cette région (carte n°4), la 2^{ème} administrative du Mali, nous avons pu visiter les radios communautaires "Beledougou" de Kolokani, la radio communautaire "Bele Kan" de Kati et la radio communautaire "BENBAKAN" de Sanankoroba.

Kolokani, Kati et Sanankoroba font partie de la région de **Koulikoro**. Koulikoro viendrait de la transformation de "Koulou" ou "Kulu" signifiant colline en Bambara et "Koro", près de. Donc, Kouloukoro devenu Koulikoro, signifie près de la colline, qui par transformation est devenu Koulikoro. La région est située au Centre –Ouest de l'espace national malien, avec une superficie de 90 210 km², soit 7,2% du territoire. Zone de transition entre les régions Ouest de Kayes, Sud de Sikasso et Est de Ségou, elle est limitée au Nord par la République Islamique de la Mauritanie et au Sud-Ouest par la République de la Guinée.

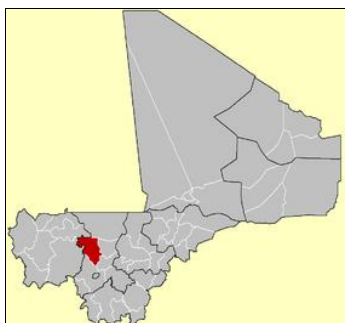
Carte 4: Présentation de la région de Koulikoro



Source : projet de mobilisation des initiatives de sécurité alimentaire au Mali (PROMISAM)

- **Présentation de la commune de Kolokani et de la radio « BELEDOUGOU »**

Carte 5: La commune de Kolokani



Source : projet de mobilisation des initiatives en matière de sécurité alimentaire au Mali (PROMISAM)

Kolokani (carte n°5) est également désigné sous le nom de Bélé Dougou⁸⁵ : ***Bélé qui veut dire cailloux et dougou, le village en Bambara.*** La localité est située dans une zone caillouteuse d'où elle tire son nom, le bélé Dougou.

Selon la légende, le terme Kolokani serait une déformation linguistique du mot bamanan « Kolon kagni » qui signifie puits serviable. Ce puits existe encore dans le premier quartier du village de Kolokani⁸⁶. Située à l'ouest de la région de Koulikoro et à 119Km de Bamako, la commune de Kolokani couvre une superficie d'environ 1250Km² avec environ 33558 habitants soit une densité de 27 habitants/ Km².

⁸⁵Le **Bélé Dougou** ou **Beledugu** est une région historique et une aire culturelle au centre du Mali. Elle est principalement formée par les cercles de Kolokani, Koulikoro, Banamba, et une partie du Cercle de Nara.

⁸⁶Rapport, Projet de Mobilisation des Initiatives en matière de Sécurité Alimentaire au Mali (PROMISAM),

Elle est composée de 45 villages et limitée au Nord par la commune rurale de Didiéni, au Sud par la commune rurale de Tioribougou, au Sud-Ouest par la commune rurale de Guihoyo, à l'Est par la commune rurale de Massantola et à l'Ouest par la commune rurale de Sébécoro.

La population est essentiellement jeune avec un taux d'accroissement naturel qui atteint 0,58% en 1998. Elle est composée à majorité de bambara, Mossi, Dioula et Peul. Les activités socio-économiques de la commune sont : l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le commerce, le transport. Les activités culturelles sont le komo, le do, le marbayassa, le diango et le domo⁸⁷. Les pratiques religieuses sont l'islam, le christianisme et l'animisme. La commune dispose d'un réseau téléphonique SOTELMA et de réseaux de GSM implantés respectivement par IKATEL et MALITEL. Ces réseaux fonctionnent normalement et ont permis de désenclaver la commune. Trois radios diffusent en FM. Il s'agit du relais de la radio nationale et de deux radios libres à savoir la radio communautaire le Bélé Dougou et la radio chrétienne, le Koumi Diossé.

Pour promouvoir le développement de la commune, des ONG comme World vision, CAEB, CARD... et des services techniques de l'Etat sont des partenaires potentiels.

⁸⁷Le komo, le do, le domo sont des sociétés secrètes dont les seuls initiés ont le droit d'assister à leurs cérémonies festives. Les femmes n'ont pas droit d'être initiées, c'est une affaire d'hommes. Le moribayassa est la consécration d'un vœu formulé auprès de l'esprit de Moriba YASSA, qui a vécu au Mali. Cet homme portait des haillons, se promenait et dansait dans les rues en prédisant des choses qui se réalisaient plus tard. A sa mort, les gens de sa localité formulaient des vœux et promettaient de faire comme Moriba une fois leur vœu exaucé. La réalisation de ce vœu s'exprime par une danse et le danseur est vêtu de haillons suivis des enfants, qui courent après lui en scandant la chanson « Yosso Yassa, Moriba Yassa » autrement dit le bouffon Moriba YASSA. La pratique finit par prendre une dimension nationale au Mali.

- **Présentation de la radio « BELEDOUGOU » de Kolokani**

Image 4: : Radio Bélé Dougou de Kolokani



Source : Photo personnelle, 2016

La radio « Bélé Dougou » de Kolokani (image n°4) est fondée pour pallier le manque d'accessibilité des populations à l'information et de contribuer au développement local de la commune. Elle a vu le jour en 1996 et émet en FM à 88,5MHZ.

Son objectif est la sensibilisation, l'éducation, l'information, la consolidation et la promotion du progrès socio-économique et culturel de la commune. Les cibles potentielles sont les agriculteurs, les éleveurs auxquels la radio informe sur les techniques agricoles du labour à la récolte, sur l'agro météorologie, sur l'embouche bovine ou ovine, la vaccination des animaux... Également elle sensibilise sur l'hygiène, la santé, les mesures préventives en cas d'épidémie ou d'endémie.

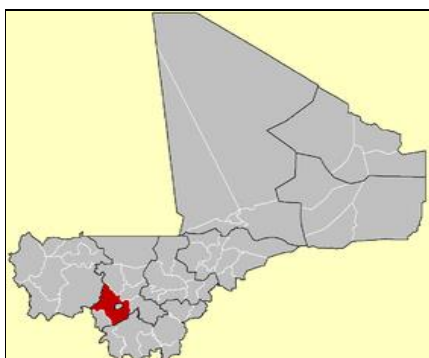
Cette radio par ses émissions, a pu fédérer les populations, les ONG et des structures étatiques à travers des projets de développement initiés par les deux derniers. La transmission des émissions majoritairement en bambara et les avis et communiqués diffusés sur la radio ont permis à celle-ci d'être un outil incontournable dans la localité, ce qui lui a procuré le rôle de pont avec les différents acteurs de la population communale. Elle est devenue le canal de sollicitation le plus important de la commune.

De part ces qualités, elle a pu nouer la fraternité, consolider la cohésion sociale. Celle-ci devenait de plus en plus fragile à cause des conflits générationnels liés à la modernité, relevant des programmes de la télévision nationale et à des chaînes étrangères.

Les thèmes développés par cette radio sont majoritairement la critique des tares sociales. Elle émet en synchronisation avec RFI (Flash RFI), le bulletin de l'ORTM. La musique, les bulletins météorologiques, les techniques et informations agricoles, les jeux, les débats, le sport, les émissions religieuses, les diffusions des projets des partenaires sont entre autres le menu des programmes de la radio. Pour sa survie, étant donné qu'elle ne bénéficie que de la subvention de la Mairie et de la cotisation des auditeurs, la radio ne peut compter que sur les avis, communiqués et la publicité. Ce qui est de loin contraire à l'objectif des radios communautaires Le bambara, le peulh et le français sont les langues de diffusion. Une partie des émissions est conçue grâce à la synchronisation avec RFI et ORTM, une autre en référence aux avis des auditeurs et des « fans clubs » locaux. Tout cet ensemble s'inscrit dans une dynamique d'informer au mieux les populations sur l'actualité internationale, nationale et locale. (Voir programme de la radio annexe 1)

- **Présentation de la commune de Kati et de la radio « BELEKAN »**

Carte 6: La commune de Kati



Source : projet de mobilisation des initiatives en matière de sécurité alimentaire au Mali (PROMISAM)

Le nom de Kati viendrait de la contraction du mot bamanan «Katéguelen», autrement dit, un homme coriace, têtue caractérisant Koné Bourama, fondateur de la ville vers la

fin du 16^{ème} siècle. Ce chef guerrier originaire de Doubao, dans la région de Sankara (actuelle Guinée Conakry), s'exila dans la zone actuelle de Kati suite à une guerre fratricide. Il conclut un pacte à vie avec les Konaté avant de demander conseil aux nomades Touré, vivant près de Bamako. Ceux-ci lui auraient proposé d'aller voir Dioumassa Dian NIARE (chef des Niaré de Bamako), pour obtenir l'autorisation de s'installer à cet endroit propice à la chasse et à l'agriculture. Ce lieu était non seulement hanté, mais était sous l'emprise des tékérés, groupes pillards vivant de razzias.

Malgré les conseils et les mises en garde des uns et des autres, Koné Bourama persista et obtint finalement gain de cause. Son courage, sa détermination et sa persévérance lui ont permis de s'installer à Kati (carte n°6). Les NIARE finissent par l'appeler Koné Bourama katéguelen, l'intransigeant, le rebelle⁸⁸. C'est en ce lieu que le colonisateur implanta en 1886, le 2^{ème} régiment des tirailleurs sénégalais devenu à l'indépendance, le camp Soundiata. C'est également là que monseigneur Hocquart fonda la mission catholique en 1897 et le rail y arriva en 1904. Ainsi, Kati forgera sa renommée grâce au camp militaire, la mission catholique et la gare ferroviaire⁸⁹.

La commune de Kati est située à 15 km de Bamako, la capitale du Mali et s'étend sur 8 km. Elle est limitée à l'Ouest par le « Sanou koulou » et communique au Nord par voie terrestre avec les villes Kita, Kolokani, Nara, Diéma et Nioro du Sahel. La commune de Kati compte 61.668 habitants en 2007 dont 42 % de jeunes (moins de 15 ans) avec majoritairement les Bambara et quelques minorités ethniques comme les Peulhs, les Malinkés et les Sarakolés. Elle est musulmane à 89%, chrétienne à 8% et animiste à 3%.

L'agriculture n'est pas négligeable dans l'économie de la commune. Elle est pratiquée par 24% de la population contre 7,11% pour l'élevage, 13,22% pour l'artisanat et 11,07% pour le commerce. Les fonctionnaires avec 29,32% représentent la catégorie socio-professionnelle la plus importante à cause de la proximité de la commune de Bamako, la capitale.

⁸⁸Radio Bélékan, « Monographie de Kati »

⁸⁹Rapport du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales

S'agissant de la communication, la commune est favorisée par la présence et les prestations fournies par certaines structures telles que : La Sotelma, Ikatel, Malitel l'antenne relais de l'office de la radio et télévision du Mali, trois radios de proximité dont la plus écoutée est la radio Bélékan et la connexion à Internet depuis plusieurs années. La commune est desservie par une route goudronnée reliant Bamako à Kita et une voie ferrée entre Bamako-Kayes voire Dakar au Sénégal.

- **Présentation de la radio « BELEKAN » de Kati**

Image 5: Radio Bélékan de Kati



Source : www.radiobelekan.net (consulté, le 1 février 2016)

La Radio "BELEKAN" (image n°5), située à Kati dans la région de Koulikoro est créée en avril 1999 par l'association "nyèta wallé" signifiant en Bambara, langue nationale du Mali, « association pour les actions de progrès ». Cette association est fondée par des jeunes diplômés ressortissants de la commune de Kati. La radio a également bénéficié du financement de l'USAID pour son installation et son équipement matériel. Elle couvre la majeure partie de la commune de Kati soit 90% de la population totale de la commune du cercle. Les objectifs visés par la radio consistent d'une part à promouvoir la démocratie et le développement au niveau local et d'autre part à créer un espace de dialogue entre les différents acteurs concernés en vue d'échanges d'expériences et de compétences.

Toutes les couches socioprofessionnelles, notamment les agricultures, les éleveurs, les pêcheurs, les commerçants, les fonctionnaires, sont ciblées par cette radio.

La radio émet en 105,4 MHz de 05h55 à 22h05 sept jours sur sept. Les journées commencent avec des émissions portant sur l'état des cultures, les agriculteurs en louant leur mérite, les galvanisant (Ciwara⁹⁰), des causeries débats avec la participation téléphonique de toutes les couches socio-économiques. La famille et la société ne sont pas épargnées à travers les émissions comme "Furu bolon⁹¹", "Muna à tèfo⁹²", "Gada baro⁹³", "An bè Kunkodo⁹⁴" "Sinankounya⁹⁵". Au menu des programmes, nous avons également des avis et communiqués, des journaux d'information, des flashes, de la musique moderne et traditionnelle provenant d'autres contrées et locales, du sport, des émissions religieuses chrétiennes et islamiques, des contes (Maana), des devinettes (Bara konofing) et la culture "Seko ni Donko" (Voir programme de la radio annexe 2)

- **Présentation de la commune de Sanankoroba et de la radio « BENBAKAN »**

Sanankoroba évoque l'histoire d'un téméraire chasseur Bambara, N'Tji Traoré. Parti de son village Nioko à la découverte d'un monde meilleur, il choisit, après de longues journées de marche, de se reposer au pied d'un grand arbre de la savane africaine, le « Sanan »⁹⁶ et "koro", près de et "ba", grand. D'où le nom « Sanankoroba » : « au pied du grand Sanan ». Située sur la Route Nationale 7 (RN7), la commune de Sanankoroba couvre une superficie de 615, 51 km². Elle est limitée à l'Est par les communes de Mountougoula et de Bougoula, à l'Ouest par la commune de Niagadina et le fleuve Niger, au Nord par la commune VI du District de Bamako et au Sud par la commune de Dialakoroba.

⁹⁰Ciwara veut dire le paysan pilote

⁹¹Le vestibule du mariage. Au Mali, le vestibule est sacré, tout se décidait en cet endroit, la justice, les décisions importantes de la famille, la gestion des conflits. Il représente l'arbre à palabre

⁹²Pourquoi ne pas en parler, en dénoncer. C'est une forme de critique sociale

⁹³Causeries autour de la cuisine. Les bonnes pratiques, l'hygiène, la santé

⁹⁴Cela nous concerne tous.

⁹⁵Plaisanterie à cousinage ou plaisanterie de parenté. Un exemple de plaisanterie à cousinage : les Touré et les Coulibaly, les Camara, les Keita, les Konaté... sont liés par des pactes. Ainsi, ils peuvent se taquiner, s'insulter sans que les uns et les autres ne se fâchent. Un autre exemple : les Bozo et les dogon. Leur lien est tellement sacré que ces deux ethnies ne peuvent aucunement se marier. Ils sont alertés d'une manière ou d'une autre. L'entêtement conduit à leur mort. L'un ne participe non plus aux obsèques de l'autre sous peine de mourir. Comme exemple de plaisanterie de parenté, nous avons les grands-parents et les petits enfants.

⁹⁶Nom scientifique: Elaeocarpus alnifolius

La commune est implantée à une trentaine de kilomètres de Bamako, la capitale du Mali et compte 26 villages: Sanankoroba, Baala, Banankoro, Banco-coro, Bancocoura, Digato, Falanikungo, Kabe, Koniobla, Madina, Nianian, Niafalan, Niegue-coura, Niegue-coro, N'Tabakoro, Satinebougou, Sicoro, Siene, Sinsina, Songodialan, Tadiana, Tadianabougou, Tamala, Tourela, Toyan, Zougoume⁹⁷. La population estimée à 37294 habitants, est majoritairement jeune dont le principal problème reste l'exode rural. Elle est peuplée majoritairement de Bambara, mais on y rencontre des Peuls, des Malinkés, des Bobos, des Somonos et des Maures.

L'agriculture est la principale activité de la zone. C'est une agriculture de subsistance basée sur la production des ressources alimentaires et bénéficie de l'encadrement de l'OHNV pour la seule culture du coton. Le commerce est pratiqué en détail dans les villages de la commune par des bouchers, des vendeurs d'essence. Le commerce s'effectue sur les produits agricoles et de cueillette. La pêche et l'élevage participent aussi aux transactions commerciales dans la commune à travers les foires hebdomadaires. Le transport n'est pas assez développé. Hormis la route bitumée en mauvais état reliant Sanankoroba-Bamako, l'accès aux villages de la commune est assuré par des pistes, qui deviennent impraticables durant la saison des pluies. Les structures traditionnelles dans les villages sont: le Conseil des anciens qui se réunit autour du chef de village dans le vestibule pour décider au nom de la communauté. La pratique de l'économie solidaire a donné naissance à une multitude d'associations dans les villages de la Commune, qui sont de l'appui des structures telles que OHVN, Suco, Plan, Mali folkcenter, SCN, ACAER, Sotelma, SOS Sanankoroba, Education, santé, etc

⁹⁷Rapport d'étape du projet « Appui à la promotion de l'agro écologie au Mali, Soutien au programme de 2012 »,

- **Présentation de la radio "BENBAKAN" de Sanankoroba**

Image 6 : Radio Benbakan de Sanankoroba



Source : Photo personnelle, 2016

Créée le 11 Août 2006, la radio Benbakan (image n°6) couvre un rayon de 120 Km et diffuse sur les 103.8 MHz. Elle est captée par les 60 villages de l'ex arrondissement de Sanankoroba divisé en trois (03) communes avec la décentralisation (Sanankoroba, Dialakoroba et Bougoula).

Elle est née de la volonté manifeste des populations des trois communes : Bougoula, Dialakoroba et Sanankoroba. Lors d'un diagnostic villageois entrepris par l'ONG SUCO en collaboration avec l'Association Intercommunale "Benba" pour rechercher des voies et moyens afin d'assurer le développement de la communauté, la population a reconnu la radio en tant qu'outil de gestion de conflit, de sensibilisation, d'information, d'éducation et de communication. Vu l'importance du sujet, tous les partenaires concernés se sont fortement impliqués pour la mise en œuvre du projet. Cette radio se veut d'entreprendre des activités de mobilisation, d'information, de sensibilisation, de communication, d'éducation dans le but d'un changement positif de mentalité et de comportement des populations. Elle permet aussi de contribuer au renforcement de la démocratie participative et du pouvoir local. Toutes les couches socio professionnelles notamment les paysans, les éleveurs, les pêcheurs, les artisans, les commerçants, les

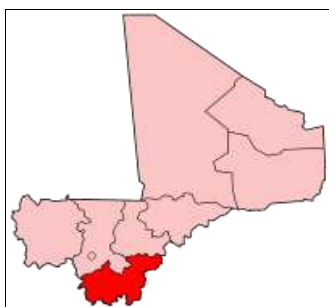
élèves et les associations de développement de toutes natures constituent les groupes cibles de la radio Benbakan. La radio ouvre tous les jours à 08 heures, elle observe une pause entre 15 heures et 18 heures pour finir le soir à 00h. Ce qui correspond à 12 heures de service par jour soit 84 heures par semaine pour un total de 46 émissions.

La journée commence avec la musique traditionnelle, l'émission sur la connaissance du terroir et les causeries débats. S'ensuivent le journal, l'émission sur le développement local, une autre sur le prix des denrées du marché, sur l'éducation familiale, les prêches chrétiennes et musulmanes, la musique et la synchronisation avec une radio de Nederland. Après la pause, les soirées sont marquées par la musique traditionnelle notamment le balafon, la kora et la musique moderne dont le reggae. La promotion familiale, les débats sur le "Grin⁹⁸", la gestion des communes, les contes et les revues hebdomadaires. (Voir programme de la radio annexe 3)

2. Etude de la radio communautaire visitée dans la région de Sikasso

Dans la région de Sikasso, 3^{ème} région administrative du Mali (carte n°7), nous avons pu visiter une des radios communautaires de Bougouni. Il s'agit de la radio communautaire, le "KAFOKAN", qui veut dire la voix de la commune, de la circonscription ou de l'agglomération. Elle émet à partir de 99,4 MHz.

Carte 7: Présentation de la région de Sikasso



Source : projet de mobilisation des initiatives en matière de sécurité alimentaire au Mali (PROMISAM).

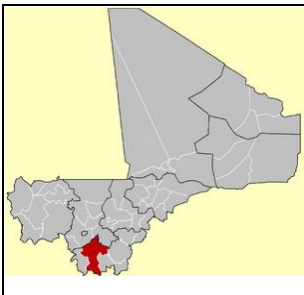
Bougouni fait partie de la région de **Sikasso**. Sikasso vient de " **Sitan-so**" avec **Sitan**, le prénom de femme et " **so**", la maison donc la maison de Sitan

⁹⁸ Attroupeement de jeunes ou d'adultes pour causer de tout ou de rien autour du thé.

La région de Sikasso est la 3^{ème} région administrative du Mali. Elle est limitée : au nord par la région de Ségou, au sud par la république de Côte d'Ivoire, à l'ouest par la république de la Guinée, à l'est par la république du Burkina Faso et au nord par la région de Koulikoro.

2.1. Présentation de la commune de Bougouni ou Banimonotié et la radio « KAFOKAN »

Carte 8: La commune de Bougouni



Source : projet de mobilisation des initiatives en matière de sécurité alimentaire au Mali (PROMISAM)

Le préfixe « Bougou » en bambara veut dire case et « Ni », petite. Bougouni signifierait petite case Elle est aussi appelée la commune de Banimonotié. Etymologiquement, Banimonotié vient de "Ba" qui est le fleuve, "ni"(et)"mono"(mônô)", une rivière et tié", entre. « Fleuve et mônô » En d'autres termes "entre le fleuve et la rivière". La commune de Banimonotié désigne la contrée limitée au sud par le fleuve (Baoulé) et au nord par la rivière (Mônô).

La ville de Bougouni (carte n°8) est limitée au nord par les cercles de Diola et de Kati, au sud par république de Côte d'Ivoire, à l'ouest par le cercle de Yanfolila, à l'est par les cercles de Yanfolila et de Kolondiéba. Avec une superficie de 700 hectares, Selon la RACE⁹⁹, Bougouni compte 43.038 habitants, essentiellement des Peuls, des Bambaras et des Sarakolé.

Quelques ONG opèrent dans la commune comme CAEB, Save the children, PADI-Helvetas, GADS, AMDR, CEDE, CMDT, SOTELMA, BNDA-CAFO JIGINEW, la Fédération des artisans et la jeune chambre Internationale

⁹⁹Recensement Administratif à Caractère Electoral de 2006

- **Présentation de la radio communautaire « KAFO KAN » de Bougouni**

En bambara, KAFO veut dire la localité, la région, la circonscription et KAN la voix. Donc KAFO KAN signifie la voix de la localité, de la région ou de la circonscription.

image 7: Radio kafo-kan de Bougouni



Source : Photo personnelle, 2016

La radio communautaire Kafokan (image n°7), émet sur le 99.4Mhz à partir de Bougouni dans la troisième région (SIKASSO). Elle dispose d'un émetteur (1000 W) et d'un pylône de 72m de hauteur. Kafokan fonctionne avec un comité de pilotage. Elle est supervisée par le Conseil de Cercle. C'est une radio communautaire ; la plupart des auditeurs sont des paysans. Les langues parlées à la radio sont : le bambara, et un peu de français. Les programmes sont diffusés de 06h à 13h30. Ensuite est proposé le journal de l'ORTM. La reprise le soir est de 17h à 22h. Comme source d'information, cette radio utilise beaucoup le courrier des auditeurs¹⁰⁰ pour connaître les opinions de celles et ceux qui l'écoutent. Elle tient également compte des dires de ses représentants présents dans plus de 400 villages pour élaborer des programmes.

¹⁰⁰Le courrier des auditeurs est constitué de lettres des auditeurs et auditrices pour saluer le personnel de la radio, des amis, des parents, des frères ou évoquer des problèmes relatifs au contenu d'une émission, ou à la programmation. Ce courrier reste la source prédominante de feed-back qu'utilisent les radios rurales locales de la zone Mali Sud.

Et puisque la station devait couvrir la totalité de la circonscription, lors des sorties sur le terrain, les équipes se renseignent sur les problèmes de réception du signal radio, en s'appuyant sur des témoignages. Enfin, les visites des auditrices et auditeurs à la station pour signaler tel ou tel fait ou exprimer telle ou telle opinion viennent compléter cette panoplie. **(Voir programme de la radio annexe 4)**

3. Etude de la Radio visitée dans la région de Ségou

Dans cette région (carte n°9), nous avons visité la radio communautaire de Bla, dénommée la "radio Bendougou" ; Signifiant Ben, entente, paix et dougou, village. En un mot Bendougou veut dire village de paix, d'entente, donc synonyme de cordialité et d'harmonie.

Carte 9: présentation de la région de Ségou



Source : projet de mobilisation des initiatives en matière de sécurité alimentaire au Mali (PROMISAM)

Ségou est la 4^{ème} région administrative du Mali. La région est située à environ 235 km au nord-ouest de Bamako Elle est limitée au sud par la région de Sikasso, au sud-est par le Burkina Faso, à l'est par la région de Mopti au nord par la Mauritanie et la région de Tombouctou et à l'ouest par la région de Koulikoro. La région est divisée en 7 cercles, Barouéli, Bla, Macina, Niono, San, Ségou et Tominian et 118 communes regroupant 2166 villages¹⁰¹.

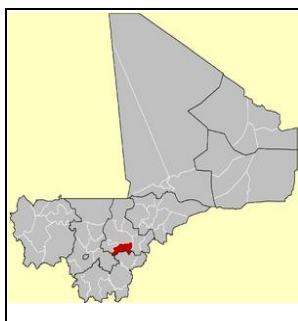
Les ethnies dominantes sont les Bambara, les bozos, les peulhs. C'est une région à dominante rurale et considérée comme le grenier à riz du Mali à travers les zones Office du Niger, Office Riz, Plaine de San Ouest, Moyen Bani, etc. Avec une

¹⁰¹Segounet.2006. Le conseil de cercle de Ségou. Disponible en ligne à l'adresse URL suivante: <http://cdc.segou.net/>

population rurale de 1.799.668 habitants¹⁰², elle demeure une région à vocation rurale dominée par le secteur primaire qui bénéficie de potentialités hydro-agricoles importantes. Les activités dominantes sont l'agriculture, l'élevage et la pêche.

3.1. Présentation de la commune de Bla et de la radio « BENDOUGOU »

Carte 10: La commune de Bla



Source : projet de mobilisation des initiatives en matière de sécurité alimentaire au Mali (PROMISAM)

Située au sud de la région de Ségou à 360 km de Bamako, la commune de Bla (carte n°10), couvre une superficie de 391km² et est composée de quinze villages. La population est majoritairement jeune. Cette couche représente environ 80% de la population. Les principales ethnies sont les Minianka, les Bambaras, les Peuls, les Bobo, les Sarakolé et les Dogons. Les religions pratiquées sont l'islam et le christianisme. Les activités dominantes sont l'agriculture extensive, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le commerce. La commune est parcourue par les routes nationales N° 6 et N° 12 et des pistes rurales soit 46 km de pistes rurales. La commune ne reçoit que 6 heures l'électricité par jour entre 18 heures et 0 heure grâce au réseau électrique de Yelen-kura¹⁰³, ce qui est insuffisant pour satisfaire les besoins électriques de la commune. D'aucuns ont recours aux générateurs électriques pour couvrir le manque à gagner.

¹⁰²Institut National de la Statistique [INSTAT] (2009). Rapport provisoire du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).

¹⁰³Yelen-kura, une expression bambara. Yelen veut dire lumière et kura, nouveau. Donc en un mot, une nouvelle lumière

- **Présentation de la radio « BENDOUGOU » de Bla**

Image 8 : Radio Bendougou de Bla



Source : Photo Oumar Tangara, 2015

La radio Bendougou (image n°8) a été créée en janvier 1997 et émet en fréquence de 104,1 MHz

Les principaux objectifs de cette radio sont l'information, la formation et la valorisation de la culture locale. La musique constitue une part notable des émissions radiophoniques de la radio Bendougou. Ainsi, la station accorde une importance particulière à des émissions contribuant à la participation et l'éducation de la communauté. Ce qui explique l'organisation des discussions et des chroniques qui favorisent les échanges d'informations, la réflexion critique et le débat. La radio permet également de revaloriser la culture, la musique locale et les dialectes locaux. La radio permet également de revaloriser les chants traditionnels qui tombent souvent dans l'oubli. Ce sont les émissions qui ont le plus de succès et qui ravivent le sentiment de fierté à l'égard de la culture locale. Les avis et communiqués portent sur les décès, la perte des animaux, les convocations, les réunions, le passage d'informations interpersonnelles, des dédicaces. La radio dénonce les abus causés par les autorités, les institutions et des personnes influentes, et a favorisé un esprit plus démocratique. Au menu des programmes, se trouvent des pièces de théâtre, des contes et légendes, des devinettes, des proverbes, des prêches religieux...

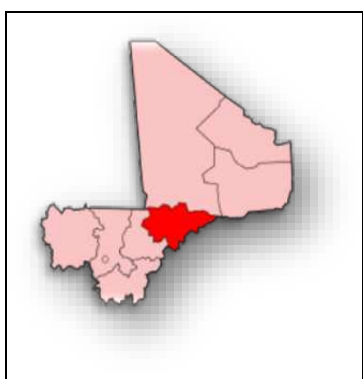
La publicité, représente une place de choix dans les revenus de la radio, ce qui constitue un sujet de controverse, car pour certains, elle n'a pas sa place dans une radio communautaire. Pour d'autres, la radio ne doit sa survie que grâce à la publicité

mais souhaiteraient qu'elle soit basée uniquement sur la promotion des produits et services locaux. Le plus important est la place accordée aux expressions, aux langues et aux cultures locales.

Les radios comme RFI et ORTM par synchronisation permettent à la radio d'informer ses auditeurs sur l'actualité internationale et nationale. Certains semblent l'apprécier, d'autres par contre ceux qui ne comprennent pas les messages ne sont pas du même avis. **(Voir programme de la radio annexe 5)**

4. Etude de la radio communautaire visitée dans la région de Mopti

Carte 11: Présentation de la région de Mopti



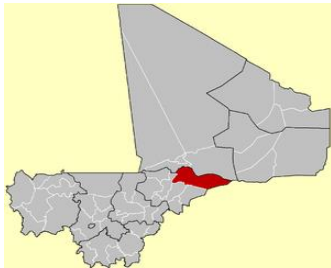
Source : projet de mobilisation des initiatives en matière de sécurité alimentaire au Mali (PROMISAM)

La région de Mopti (carte n°11) est située au centre du pays avec une superficie totale de 79 017 km², soit 6,34% du territoire national. Elle est limitée au nord par la région de Tombouctou (les cercles de Rharous et de Niafunké) ; au sud par le Burkina Faso et la région de Ségou ; à l'ouest par les cercles de Niono et Macina de la Région de Ségou. La région de Mopti comptait 2 036 209 habitants.¹⁰⁴ Les principales ethnies de la région sont les peuls, les dogons, les bozos et les songhoïs. On y rencontre également les autres ethnies du pays. Les activités socio-économiques dominantes demeurent l'élevage, la pêche, l'agriculture, le commerce et l'artisanat

¹⁰⁴Programme de Développement Economique, Social et Culturel du Conseil Régional de Mopti, 2009

4.1. Présentation de la commune de Douentza et de la radio « DAANDE DUWANSA »

Carte 12: La commune de Douentza



Source : projet de mobilisation des initiatives en matière de sécurité alimentaire au Mali (PROMISAM)

Douentza (carte n°12) aurait été fondé par un Bambara du nom de « Doua N'Zan » (petit frère N'Zan) ; cette appellation est encore utilisée par les Peuls sous le vocable « douensa » qui a été transcrite sous le terme « **Douentza** » par l'administration coloniale. Les bambaras ont été chassés de la localité par des Peuls qui gardent jusqu'à ce jour la chefferie traditionnelle de la ville (Mara, 2010)¹⁰⁵. Située dans la région de Mopti et au centre-est du Mali, à environ 850 kilomètres au nord-est de Bamako, la commune urbaine de Douentza sise dans l'ancien arrondissement central de Douentza s'étend sur une superficie de 153,86 km². Elle est à la limite nord du pays Dogon, au nord-ouest de la falaise de Bandiagara.

Les principales ethnies sont les peulhs majoritaires, les dogons, les songhoï, les arabes et les tamasheks. Les peuls pratiquent la transhumance une partie de l'année. Pas moins de cinq langues : fulfulde, bambara, dogon-jamsay, tamasheq et hassanyya sont parlées à Douentza. Il est rare de rencontrer un autochtone résident de la ville de Douentza qui soit monolingue car les Duwansankoobe¹⁰⁶ sont, en général, plurilingues. La religion dominante est l'islam.

Leurs occupations traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, l'artisanat, le petit commerce. L'agriculture est l'activité importante dans la Commune suivi de l'élevage, la pêche, l'artisanat et le commerce. L'environnement technologique est constitué d'une agence de l'ORTM qui émet en synchronisation avec l'Office de la

¹⁰⁵Mara, C. O. 2010. L'Essor Quotidien. Douentza : « petit frère Zan », p. 7, 24 août.

¹⁰⁶Habitants de Douentza

Radio Télécommunication du Mali (ORTM) central, une salle informatique de l'Académie de l'enseignement secondaire, technique et professionnel, la SOTELMA-MALITEL qui couvre la commune en termes de téléphonie mobile et l'IKATEL-Orange qui a plus d'abonnés que son éternel rival, MALITEL, viennent ensuite l'ORTM et la Radio Daandé.

- **Présentation de la Radio "DAANDE DUWANSA" de Douentza**

Image 9: Radio Daande Duwansa de Douentza



Source : Photo personnelle, 2016

La radio communautaire de Douentza (« Daande Duwansa » (image n°9): la voie de Douentza) ; a été créée en 1993 dans le souci d'informer les communautés du cercle de Douentza en majorité analphabètes avec un taux de scolarisation de 39%. L'association pour la promotion de la communication rurale (APROCOR), avec l'appui de ses partenaires la NEF (Near East Foundation) et OXFAM-UK, ont mis en place une radio de proximité dénommée "Daande Duwansa", qui émet en 107,7 MHz. Elle a pour vocation l'information de la population dans le but de contribuer au développement socio-économique et culturel du cercle de Douentza. La radio Daande est dotée d'un Centre Multimédia Communautaire qui est subventionné par US-AID. Ce centre est utilisé par des ONG, des particuliers et des entrepreneurs. Les fonds récoltés servent au paiement du personnel mais aussi à l'entretien du matériel. Contrairement aux autres radios, cette radio n'a pas un programme défini. Les émissions sont improvisées et relatives à l'actualité.

Brièvement, l'étude de ces radios n'est pas un pur hasard, mais résulte de la diversité culturelle, des activités socio-économiques, des langues locales utilisées et de leur localisation, ce qui nous conduira aux dispositifs d'infrastructures, d'équipement, d'installation et de fonctionnement de ces radios.

5. Infrastructures, équipements et installation des radios communautaires au Mali

5.1. Les locaux

Les bâtiments d'installation des Radios communautaires sont offerts par les communautés locales. Le financement est le plus souvent acquis grâce aux ONG locales ou internationales ou par des partenariats Nord-Sud. Les populations participent physiquement à leur édification en constituant une main d'œuvre très importante et gratuite.

Malgré les investissements effectués, les sites abritant les radios communautaires sont très exigus et non adaptés aux besoins réels des stations. Il n'y a pas de segmentation des salles devant servir de cabine de présentation, de salle de préparation des programmes, de salle de rédaction et de salle de montage. Ce déficit de confort est un frein à la bonne performance des radios communautaires.

5.2. Electricité

La source d'alimentation des radios communautaires visitées au Mali est l'énergie solaire, donc par des panneaux voltaïques reliés à des batteries à acide. Celles-ci sont soit installées au sol ou hissées sur une basse toiture accessible pour leur entretien permanent.

Pendant la saison des pluies allant des mois de mai à septembre au Mali, l'intensité électrique de ces panneaux est très faible à cause de la rareté des rayons solaires. Cela justifie certaines anomalies dans la couverture radiophonique de certaines localités du territoire. Plus le rayonnement solaire est fort, plus la couverture et le son sont performant.

5.3. Matériels et équipements

Le matériel d'émission et le local radio c'est-à-dire là où s'effectue l'enregistrement, sont situés sur le même site. Le budget d'émission est très bas. La radio utilise son propre émetteur multidirectionnel contrairement au cas d'un émetteur unidirectionnel où le signal est envoyé vers un émetteur de localisation plus important, qui garantit une meilleure couverture.

Un ensemble d'équipements et matériels didactiques permettent aux radios communautaires au Mali d'assurer leur fonctionnement. Il s'agit de: 1 Mélangeur "Wantok, 1 micro mobile, 1 casque, 2 magnétos cassette Optimus CTR, 2 lecteurs CD panasonic SL-222, 1 récepteur word space Hitachi, 1 Émetteur driver "Wantok" 12W, 1 Amplificateurs de puissance "wantok ", 1 Mat d'antenne et 4 Dipôles¹⁰⁷. A l'aide de ce matériel et de cet équipement, auxquels s'ajoute la source d'alimentation, on a facilement une station de radio de type FM avec des portées allant de 20 à 40 kilomètres

6. L'organisation des radios communautaires

La bonne marche de toute structure exige une bonne organisation. La gestion des radios communautaires s'inscrit dans cette initiative. D'où la structuration des radios communautaires au Mali est assurée par: des organes de gestion, une assemblée générale, un comité de gestion et une direction générale.

6.1. Les organes de gestion

Nul n'ignore les rôles mobilisateurs, fédérateurs, d'action et de cohésion sociale des radios communautaires dans une localité. Au Mali, leur gestion et leur fonctionnement sont définis par les articles 11 à 17 du chapitre II du décret 02-227/P-RM du 10 mai 2002 qui précisent qu'elles doivent être dotées d'une Assemblée générale, d'un Comité de Gestion et d'une Direction Technique¹⁰⁸. Ces articles mettent l'accent sur la participation des communautés dans la gouvernance des radios communautaires,

¹⁰⁷ Technicien de maintenance de la Direction régionale du Ministère de l'équipement du Mali

¹⁰⁸ Oumar Seck Ndiaye, « Le cadre législatif et réglementaire au Mali », 2008, p4

qui doivent être l'instrument par excellence du développement local. Elles doivent être un outil de communication à la disposition des populations de la zone concernée avec obligation de les associer à leur gestion. Toutes les radios communautaires au Mali ont vu le jour grâce à l'initiative des associations villageoises ou sur financement des ONG nationales ou internationales.

6.2. L'assemblée générale

Toutes les radios possèdent une assemblée générale. Elle est la plus haute instance de l'association et définit les grandes orientations de développement de la radio. Elle se réunit deux fois par an, en session ordinaire sur convocation de son président et en deux sessions extraordinaires sur proposition de deux tiers des membres du comité de gestion. Les décisions de l'AG sont prises à la majorité simple des présents¹⁰⁹

Elle a pour objet :

- L'approbation ou la désapprobation de la gestion de l'année écoulée sur les activités réalisées, du résultat de l'exercice financier, sur présentation d'un compte-rendu des dirigeants ;
- Le vote du budget de l'année à venir;
- Le vote d'un rapport d'orientation contenant les projets de l'association pour l'année à venir et les directives à suivre pour les administrateurs.

6.3. Le Comité de gestion

Les membres du comité de gestion sont élus au cours des Assemblées Générales à la majorité des voix présentes selon les modalités de vote. Ils sont mis en place pour un mandat de trois ans renouvelable autant de fois que possible, donc sans limitation du nombre de mandats. Il est composé des membres des associations et les ONG qui les financent et les représentants des auditeurs, puis les membres de la direction. Il a pour rôle d'organiser et de veiller à l'administration des activités. Il prend toute décision utile à la bonne marche de la radio dans les limites des missions que lui a assignées l'Assemblée Générale. Il joue aussi le rôle de suivi de la qualité des programmes et de

¹⁰⁹Radio Belekan, note technique d'information 2004, P1 et 2

choix des émissions. Le comité de gestion des radios communautaires visitées sont composés en moyenne de neuf membres, tous bénévoles. Ce sont :

- Un président : il est le premier responsable de l'association et la représente dans tous les actes de la vie civile,
- Un secrétaire administratif : il assure la coordination technique des activités de l'association sur le terrain,
- Un secrétaire à l'organisation : il est chargé de l'organisation matérielle des réunions de l'AG et de toutes les autres activités de l'association sur le terrain,
- Un trésorier général : il gère la trésorerie de l'association,
- Un trésorier adjoint : il remplace le trésorier général en cas d'absence et assure le recouvrement des cotisations,
- Un secrétaire au compte : il veille à la régularité de la gestion des ressources financières de l'association,
- Un secrétaire chargé de l'information et de la communication : il exécute les actions de communication et de plaidoyer de l'association,
- Un secrétaire au conflit : il veille à la gestion de la quiétude au sein de l'association,
- Un secrétaire chargé de la formation : il est responsable du programme de formation de l'association, qu'il prépare et exécute sous le contrôle du président et du secrétaire administratif.

En résumé, Les organes de décision sont : l'Assemblée Générale et le Comité de Gestion qui constituent le cadre de prise de décisions concernant la vie et le fonctionnement de ces radios. L'Assemblée Générale, qui se tient et délibère sur les points inscrits à l'ordre du jour, définit les grandes orientations concernant la vie des radios communautaires. Elle est le premier organe politique et de planification des programmes et activités de chaque radio. Elle met en place le Comité de Gestion, qui est chargé de traduire en programmes les orientations politiques des radios communautaires.

6.4. La Direction Générale

C'est l'instance exécutive composée d'une direction, qui rend compte au comité de gestion. Elle est chargée du fonctionnement au quotidien de la radio sur le plan technique et administratif. Elle est constituée par :

- un chef de station qui supervise les employés et sert d'interface entre la radio et les pouvoirs publics et les communautés,
- un directeur de Programme, il est responsable de la production et de la programmation des émissions, il veille à la qualité technique et éthique de ces dernières,
- un comptable, il gère les fonds de la radio sous le contrôle de la direction,
- un gardien, il surveille les locaux et le matériel de la radio. En ce qui concerne les autres postes comme le chef de production, d'animateur, la polyvalence est dominante dans le but de minimiser les charges tout en maximisant les recettes. Les radios visitées emploient en moyenne trois à quatre permanents, tout le reste du personnel est bénévole. En réalité la vie des radios communautaires au Mali repose sur le bénévolat.

7. FONCTIONNEMENT DES RADIOS COMMUNAUTAIRES VISITEES

7.1. La participation des populations au fonctionnement des radios communautaires

Image 10: L'éveil des sans voix



Cette participation se matérialise à deux niveaux, qui déterminent le niveau d'implication des populations dans la gestion et le fonctionnement des radios communautaires.

7.2. Participation dans l'élaboration des programmes

Les programmes à la base étaient établis sans implication des auditeurs. Les promoteurs se sont vite rendu compte de leurs erreurs grâce aux appels téléphoniques des auditeurs, voire de visites effectuées sur place et ils ont pu se faire une idée de leurs audiences et celles des différentes émissions à présenter. Alors, pour impliquer les communautés dans leur fonctionnement, ces radios communautaires ont créé des clubs d'auditeurs ou clubs d'écoute, puis un système de correspondants villageois ou correspondants locaux ou ruraux. C'est le cas des Associations "nyèta wallé" et "Benba" respectivement de la radio "BELEKAN" de Kati et de la radio BENBAKAN de Sanankoroba et d'autres radios, regroupées en clubs d'auditeurs ou sociétés d'auditeurs.

Image 11: Le fan club ou club d'écoute des radios communautaires



Source : (cliché) guide du correspondant local des radios communautaires, décembre 2013

Bien structurés et implantés au niveau des entités territoriales à tous les échelons, au Mali ces sociétés d'auditeurs ou clubs d'écoute sont apparus comme d'excellents soutiens pour la radio communautaire. Ils apportent un soutien financier et matériel important et contribuent efficacement à l'amélioration de la qualité des émissions (feedback) et au rapprochement de la radio communautaire à ses auditeurs. Ils œuvrent également pour la constitution des Conseils d'Administration des radios communautaires et de leurs Comités Locaux de Développement. Les membres de ces associations travaillent en collaboration avec les noyaux relais mis en place dans

chaque village couvert par la radio. Les clubs d'auditeurs écoutent les émissions, collectent les informations provenant des communautés villageoises, formulent des critiques et les transmettent à la radio. Ils participent également à l'animation des clubs d'auditeurs. Des réunions sont parfois tenues par ces associations où sont conviés les représentants des noyaux relais. L'objectif de ces rencontres est d'aider les radios à élaborer des émissions répondant aux attentes des communautés.

Chaque club d'auditeurs ou d'écoute désigne un **correspondant local** (CL) pour servir de relais entre la radio et sa localité. Le CL est quelqu'un qui sait lire et écrire. Il rédige et envoie les informations locales à la radio dans le même temps, rapporte les attentes de la radio aux populations locales. Il est l'œil, l'oreille de sa localité tout en facilitant la tâche aux journalistes et animateurs de la Radio en nouant une bonne relation entre eux et les communautés.

Son tout autre rôle est de faire participer les communautés à l'élaboration ou l'amélioration de la grille de leur radio par le biais de la remontée de leurs propositions, suggestions et autres remarques, Ce qui leur permettra de mieux suivre au quotidien les informations, les comptes rendus des événements qui se produisent dans le rayon de couverture de la Radio. Par la même occasion, cela leur permettra de s'approprier les services offerts par la Radio.

Image 12: un correspondant local sur sa mobylette



Source : guide du correspondant local des radios communautaires, décembre 2013

Le CL anime les clubs d'écoute, réalise des interviews et rapproche les populations de leur radio. Ces rencontres se font soit à son domicile, soit sur la place publique

Image 13: Un correspondant local réalisant une interview



Source : (cliché) guide du correspondant local des radios communautaires, décembre 2013

image 14: Un correspondant local allant à la rencontre des populations locales



Source : (cliché) guide du correspondant local des radios communautaires, décembre 2013

Image 15: Un correspondant local animant un club d'écoute



Source : (cliché) guide du correspondant local des radios communautaires, décembre 2013

Image 16 : Un correspondant local animant un club d'écoute



Source : (cliché) guide du correspondant local des radios communautaires, décembre 2013

Ces actions sont satisfaisantes même si beaucoup reste à faire pour accroître l'engagement actif des communautés dans la gestion des stations de radio.

7.3. Participation et sources de financement du budget des radios visitées

La radio privée à but non lucratif ou radio communautaire est définie par l'article 3 du chapitre I du décret 02-227/P-RM du 10 mai 2002 comme une radio urbaine, périurbaine ou rurale dont les activités sont essentiellement consacrées à la satisfaction des besoins de la communauté qu'elle dessert ; de type communautaire, c'est une association à but non lucratif ou une coopérative ; elle ne tire pas l'essentiel de ses revenus de la publicité ; elle doit avoir au moins 70% de programmes nationaux et elle est chargée de promouvoir la culture locale. De plus, les articles 18 à 23 du chapitre II du décret 02-227/P-RM du 10 mai 2002 qui traitent du financement de la radio privée à but non lucratif établissent qu'elle ne doit recevoir ni don, ni legs ni subvention en numéraire ou en nature d'un parti politique ; elle doit rendre publique la tarification de ses prestations et tenir une comptabilité régulière ; elle doit s'acquitter des redevances, taxes et impôts auxquels elle est assujettie¹¹⁰.

L'Etat a décidé d'apporter un soutien à la presse ; notamment la radio pour l'aider à mieux se développer. A ce titre, la loi du 24 décembre 1992, complétée et modifiée par la loi 00-046 AN- RM du 7 juillet 2000 (article 32 Chapitre 5), permet de bénéficier directement de cette aide. Ces dispositions ont pris effet en 1996. Parmi les critères d'éligibilité, il est question pour la radio de ne pas avoir fait l'objet de condamnation pour complicité de crime ou pour délit de presse au cours de l'année budgétaire ; exister sous une forme juridique reconnue; tenir une comptabilité régulière ; être en règle avec le fisc ; respecter la législation du travail notamment avec l'immatriculation des employés à la sécurité sociale; et avoir une production régulière de programme pendant l'année budgétaire. C'est une commission d'aide à la presse composée de sept membres qui statue sur l'éligibilité des demandes introduites par les radios, elle vérifie la conformité aux conditions d'attribution et procède à la détermination des montants à allouer à chaque organe¹¹¹.

¹¹⁰Oumar Seck Ndiaye, op, cit

¹¹¹Oumar Seck Ndiaye, op, cit

L'enveloppe globale annuelle est de 200.000.000 francs CFA pour toutes les radios communautaires au Mali, mais ce montant ne semble avoir été attribué qu'une seule fois.

Autres sources de financement des radios communautaires:

- Les cotisations des membres de l'association ou de la communauté ;
- Les recettes spécifiques provenant de la diffusion d'émissions de sensibilisation, de messages et de communiqués d'ordre social ou d'intérêt collectif ;
- Les subventions, dons et legs d'autres structures.

Toute aide en numéraire ou en nature, toute subvention, tout don et tout legs provenant d'un parti politique sont interdits.

Les radios visitées se maintiennent grâce à la cotisation des auditeurs, des fans club, des publicités, des avis et communiqués. Ces radios connaissent de sérieuses difficultés financières comme le disait (Yasmine Smires, 2009), citant Moussa Ba, consultant en développement, Sahel-Ingénieur Conseil, qui publiait dans le *Courrier APE-UE* : « Les ONG africaines ne disposent en effet pas comme leurs homologues occidentaux de membres et sympathisants participant régulièrement au financement de leurs activités. De plus, rares sont celles qui développent une initiative de levée interne de fonds. De même, les possibilités de bénéficier de financements de leur propre gouvernement sont maigres (les petites facilités octroyées auparavant, telles que les exonérations des taxes et droits de douane sur le matériel, sont d'ailleurs remises en question). Les ONG sont donc totalement dépendantes du financement qu'elles reçoivent de leurs partenaires occidentaux, publics ou privés, ce qui comporte des conséquences limitatives tant quant à leur développement qu'à l'efficacité de leurs appuis »¹¹². L'exemple typique est le bilan financier de l'exercice 2014'2015 de la **radio "BENBAKAN" de Sanankoroba** voir ci-dessous :

¹¹²Ba, Moussa, « Acquis et limites des ONG en Afrique de l'Ouest », *Courrier ACP-UE*, n° 152, juillet-août 1995, p. 69-70.

Tableau 3: Bilan annuel 2014 de la radio Benbakan de Sanakoroba en FCFA

Mois	Recettes	Autres Dépenses	Salaires	Total Dépense s	Solde
Sept 2014	240 500	130 300	170 000	300300	-59 800
Octobre 2014	313 825	196 850	170 000	366850	-53 025
Novembre 2014	381 000	206 800	170 000	376 800	4 200
Décembre 2014	353 000	187 425	170 000	357 425	-4 425
Janvier 2015	368 500	201 000	170 000	371 000	-2 500
Février 2015	638 000	168 800	170 000	338 800	299 200
Mars 2015	660 650	472 650	170 000	642 650	18 100
Avril 2015	229 250	95 450	170 000	265 450	-36 200
Mai 2015	286 250	154 425	170 000	324 425	-38 175
Juin 2015	401 500	329 525	170 000	499 525	-98 025
Juillet 2015	207 405	101 800	170 000	271 800	-64 395
Aout 2015	240 500	199 800	170 000	369 800	-129 300
FORO SIRA	330 000				330 000
TOTAL	4 650 480	2 444 825	2 040 000	484 825	165 655

Source : Radio "BENBAKAN" de Sanankoroba

L'analyse de ce tableau 08 montre la difficile gestion financière des radios communautaires au Mali. Hormis les mois de Novembre 2014, Février et Mars 2015 tous les autres mois de cet exercice sont déficitaires. Pour le Directeur de la radio, l'insuffisance voire le manque de financement ou d'aide des autorités et des partenaires expliqueraient ce résultant peu probant du bilan comptable de sa radio.

Il ne dispose que du fonds des publicités, des avis et communiqués et de la cotisation des auditeurs réunis en "fans club" pour couvrir toutes les charges de la radio. Avec le comité de gestion, ils sont en réflexion pour trouver d'autres alternatives de financement. A défaut, la survie de la radio est compromise. Tous les autres Directeurs rencontrés, sauf ceux de la radio KAFOKAN de Bougouni structurée par le conseil de cercle et la CMDT, puis la radio BELEKAN de Kati, bien organisée avec un "fan club" très dynamique tiennent le même discours d'insuffisances financières. L'analyse du **tableau n°9**, montre que toutes ces radios ont plus de temps consacrés à des émissions parlées qu'à des genres musicaux.

Tableau 4: répartition du temps des programmes

Radios	Programmes parlés en %	Emissions musicales en %
Benbakan	80	20
Bélékan	70	30
BéléDougou	85	15
Kafokan	75	28
Bendougou	70	30
Daandé	60	40

Source : enquête de terrain, 2006

Tous les dispositifs mis en place ont permis à ces radios communautaires de jouer pleinement leur rôle dans leurs espaces d'implantation. Cependant après quelques années d'existence, la plupart de ces radios ont disparu, faute de bonne gestion¹¹³ ou fermées par les autorités du pays pour raisons de non-respect de la déontologie et d'apologie à la haine ou à la dénonciation des certains cadres. Que faire pour pouvoir pérenniser ces radios ? Autrement dit, comment doivent-elles survivre et se développer au-delà de la période initiale de deux ou trois ans couverte par le financement des donateurs ?

Cette durabilité ne se réalisera pas uniquement à partir des ressources financières, mais dépendra plutôt de la viabilité sociale, institutionnelle et financière.

8. La durabilité des radios communautaires

Cette durabilité pourrait être exprimée en social, économique et institutionnelle

8.1. La durabilité sociale des radios communautaires

En matière de la durabilité sociale, trois conditions sont nécessaires.

En premier lieu, l'appropriation communautaire du processus de communication. Il serait irréaliste de penser que la simple installation d'une radio dans une communauté isolée pourrait avoir une influence positive quelconque en matière de développement social, particulièrement lorsque l'initiative n'est pas née de la communauté et que celle-ci ne comprend pas en quoi elle peut en bénéficier. Tout projet, pour qu'il soit une

¹¹³ Tudesq (André-Jean), « Médias et transfert de modèles, les radios de proximité en Afrique sub-saharienne : un modèle autochtone ? », Site Internet du Grer [<http://www.grer.fr/>], 2009, 12 p.

réussite, doit forcément être initié par les populations. Il est aussi vrai que l'information et la communication sont au cœur du développement.

Ainsi, l'appropriation sociale du processus de communication est essentielle pour la durabilité des médias communautaires. La seconde condition nécessaire à la durabilité sociale est la production d'un contenu local. Les programmes et leurs contenus doivent être adaptés aux populations locales. A contrario le projet sera voué à l'échec, donc à la disparition.

Un troisième facteur est celui de la pertinence de la langue et de la culture. Pour qu'une radio communautaire trouve du sujet, elle doit tenir compte de la langue et de la culture de la communauté, les contenus de ses programmes doivent être adaptés aux besoins de la communauté, elle doit promouvoir l'existence d'un mécanisme permanent de participation démocratique et favoriser le renforcement des capacités et l'appropriation du processus de communication. En ce qui concerne nos zones d'enquête, il est apparu clairement que les communautés locales (les clubs d'écoutes) et le reste de la population sont à l'initiative de ces radios communautaires. Ceci étant socialement, l'ensemble de ces acteurs ont adopté ce dispositif communicant et y veilleront pour sa pérennité.

8.2. La durabilité institutionnelle des radios communautaires

Les médias communautaires dans certains pays comme l'Amérique Latine ont longtemps œuvré dans la clandestinité car se sont établies sans autorisation, et se trouvaient souvent en conflit avec la dictature militaire en place ou le gouvernement corrompu. Elles ont fini par être reconnues par les autorités administratives à travers la mise en place de textes et de lois, qui les protègent. Une bonne législation, de la réglementation et des politiques favorables sont des gages pour que les radios communautaires représentent véritablement la communauté et deviennent son porte-parole, et constituent par la même occasion un instrument pour établir et renforcer la vision d'un avenir meilleur. A ceux-ci s'ajoute la démocratie interne, signe de participation. Au Mali, ont poussé des radios communautaires ne disposant d'aucune licence. Elles ont été créées artisanalement par un habitant qui se connaît dans le bricolage.

En d'autres termes, la transparence de la gestion, l'esprit de camaraderie et la solidarité entre travailleurs, le dialogue permanent au cours du processus de construction de programmes ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences afin de mieux servir la communauté sont autant d'éléments qui permettraient de transmettre un message clair sur la durabilité d'une radio communautaire. La notion de propriété pousse les populations à s'approprier la radio donc à défendre ses intérêts en tout lieu et en toute circonstance. Dans le cas malien, certaines radios ont vu leur licence retirées pour manquement à la déontologie. Parfois, on constate par ci par là des oppositions entre élus locaux, promoteurs et animateurs de radio. De telles oppositions adviennent la fermeture de la radio en cas de panne. Faute d'avoir assez d'argent pour la réparation, les élus refusent de se manifester.

8.3. La durabilité financière des radios communautaires

Pour qu'une radio communautaire survive, elle a forcément besoins de fonds. Mais la question qu'on se pose est de savoir où trouver ces derniers? A la différence des autres radios privées, elle échappe à la logique commerciale de recherche de profit. Pour assurer sa survie, elle a élargi ses bases sociales et attiré le maximum d'appuis et de soutiens par le biais des contributions et cotisations des structures et organisations intermédiaires telles les clubs d'écoute, voire des subventions de l'Etat ou des collectivités territoriales. Faute de subvention et exempts de publicité, beaucoup de radios communautaires au Mali ferment pour un certain moment, d'autres n'émettent plus car la panne est conséquente et demande de grands moyens pour réparation.

En plus de la durabilité, il est question aussi pour nous de connaître le rapport qui existe entre les radios communautaires relevant de la modernité et les médias traditionnels auxquels sont fortement attachés les maliens. Pays de tradition orale, les maliens tenaient beaucoup à leurs coutumes et mœurs. Cependant, ils n'ont pas pu échapper à la modernité via les TIC, notamment la radio communautaire au niveau communal. Il nous est donc venu à l'idée de savoir quel est le rapport entre les radios communautaires et la tradition orale?

9. Le rapport entre radio communautaire et les formes de communication traditionnelles

Dans les sociétés traditionnelles, la communication de proximité a plus de valeur que l'information à distance diffusée par les mass médias. Introduits par la colonisation, les moyens de diffusion modernes n'ont pas supplanté totalement les circuits de transmission de l'information dans les villages et localités reculés du pays. Et même dans les quartiers populaires des grandes villes, on note la survivance des canaux et circuits oraux fondée sur des modes de communication de proximité et des échanges interpersonnels.

Les marchés, lieux d'échanges et de rencontres, sont demeurés des espaces publics de communication sociale pour le monde rural et pour le secteur informel des communautés urbaines¹¹⁴.

« Les radio rurales ou communautaires sont des moyens privilégiés de relais de la culture orale. Elles sont mieux adaptées aux réalités financières, politiques et culturelles du Mali où la langue officielle, le français, n'est couramment parlé et écrit que par 8% de la population. Les radios libres, en faisant éclater le mythe de l'écrit, en rendant donc leur dignité à des populations frustrées et complexées, ont rendu justice à la culture profonde des peuples africains, qui est fondamentalement une culture de l'oralité »¹¹⁵...

Ces radios communautaires participent à la valorisation des patrimoines culturels locaux. Bien que techniques, les radios diffusent, dans bien des contrées, des émissions qui reflètent et préservent l'identité, la personnalité et la culture des communautés de base. Dans la majorité des radios, sont diffusés des programmes sur la musique traditionnelle, les contes, la poésie, le théâtre, les proverbes et autres arts du terroir¹¹⁶. Elle fait appel aux griots qui rapportent les contes, les légendes, jeux,

¹¹⁴Rapport de la FAO La situation de la communication pour le développement au Burkina Faso - Tome 1...

¹¹⁵ Extrait d'une communication sous le titre « des radios à l'internet », Pascal Coulibaly, chef de cabinet sous le Président Alpha Oumar Konaré

¹¹⁶ <http://www.cairn.info/revue-africultures-2007-2-page-90.htm>

devinettes et les récits traditionnels qui sont en même temps conservés sur les CD12. Des émissions de radios locales, dans la plupart des pays (Mali, Bénin, Burkina-Faso, Guinée), permettent aux notables et autres anciens d'entretenir les jeunes sur l'histoire de leurs villages. Donc, seule la forme a changé. Il a permis au griot de canaliser son temps et son effort. Il suffit juste de s'installer dans un studio de radio pour porter sa voie à l'ensemble des populations d'une commune. Or avant, il devrait soit faire le porte à porte ou de ruelle en ruelle. Des fois attendre le jour de marché pour passer de l'information. Le succès de ces radios communautaires s'explique par l'utilisation des langues nationales ou locales.

Il est vrai que les radios communautaires sont rapides, atteignent le maximum de populations, mais à la date d'aujourd'hui, elles ne sont pas parvenues à reléguer au second plan les griots, les organisations traditionnelles. Les radios font d'ailleurs recours aux griots pour raconter les contes, les proverbes, les devinettes, des scènes de théâtre etc. Les sages aussi sont impliqués pour expliquer les valeurs et histoire de la succession du pouvoir. Loin d'établir une opposition ou une domination de la modernité sur la tradition, il sera dans l'intérêt de tous d'entrevoir une complémentarité, une symbiose entre ces deux vecteurs d'information et de communication. Un proverbe sénoufo du Mali résume mieux cette complémentarité en disant: « chaque époque doit se chauffer avec le soleil qui y brille. ». Autrement, il faut s'adapter au changement promu selon son temps et son époque.

10. LES DIFFICULTÉS DES RADIOS COMMUNAUTAIRES

10.1. Les difficultés d'ordre financier

Les radios communautaires souffrent de plusieurs problèmes financiers. Elles sont liées à la compétition avec les autres les radios, notamment commerciales de la place. Ce n'est pas évident de survivre à côté de ces radios privées et étatiques. L'autre problème demeure les charges de salaires, d'électricité, de téléphonie et autres charges de déplacement, d'entretien du matériel et de carburant pour nos moyens de transport.

10.2. Les difficultés d'ordre matériel

Un manque criard de matériel de travail se pose. Il s'agit notamment de micro, de cassettes, de moyens de déplacement. Certaines radios ont du mal à remplacer certains matériels défectueux. Ce qui a pour conséquence d'entraîner la fermeture de la station pendant un moment. Il arrive que des personnes de bonne volonté leur viennent en aide pour remédier au problème. Ces personnes sont le plus souvent des hommes politiques ou des personnes influentes de la localité. Leur soutien devient handicapant pour les animateurs, qui ne pourront plus les critiquer au risque de perdre les avantages qu'ils apportent à la radio. Autrement dit, ils sont finalement « achetés ». Comme le dit la citation: « devant l'intérêt, les vertus disparaissent comme les fleuves disparaissent dans la mer ».

10.3. Les difficultés de personnel peu qualifié

Le personnel est majoritairement formé de bénévoles. Certains ont un emploi professionnel et viennent prêter main forte à la radio. D'autres sont des jeunes diplômés sans emploi, à la recherche d'une première expérience. Aucun de ces bénévoles ne sont des journalistes ou animateurs de métier. Il suffit d'avoir l'art de parler ou être plus ou moins instruit pour prétendre être animateur des radios communautaires. Il arrive que des conflits éclatent entre les bénévoles. Les jeunes accusent les professionnels d'occuper leur place. Faute d'assez de ressources pour les payer, les jeunes nouvellement formés font exprimer leur talent ailleurs, ce qui a pour conséquence l'apparition de nouvelles têtes en formation qui après un certain séjour partent. Ce cycle est perpétuel. Se pose également le problème des techniciens. Le plus souvent il n'y a qu'un seul technicien formé. Si celui-là venait à partir, il conviendrait alors d'aller en chercher en ville ou ailleurs pour réparer certaines pannes élémentaires.

10.4. Les problèmes de genre

Il y a très peu de gente féminine dans l'animation de ces radios. Elles ne se sentent pas énormément concernées ou ce sont les maris qui ne veulent pas que leurs

épouses soient des animatrices. C'est une question de jalousie. Pour eux, une femme très exposée médiatiquement risque d'échapper à leur contrôle et suscitera des convoitises de la part d'autres hommes. Des croyances traditionnelles souhaiteraient et définissent que le rôle de la femme est de veiller sur le foyer. Certaines jeunes filles ont réussi à se faire une place dans le domaine, mais dans la majorité des cas comme nous disait des responsables de radio, une fois mariées, elles partent avec leur mari et ne sont pas remplacées.

10.5. Les difficultés d'appropriation

Les radios communautaires, bien que soutenues à leur début par les ONG locales, nationales ou internationales ou les populations locales, elles ont du mal à faire l'unanimité dans leur zone d'implantation. Il faut être très vigilant quant aux émissions. Les temps d'émission en différentes langues doivent être proportionnés les uns par rapport aux autres. Les thèmes portant sur telle ou telle activité, ou telle religion par exemple doivent aussi tenir compte des autres activités ou des diverses autres religions. Un tel mépris ou défaillance entraînerait des mécontents, qui n'hésiteraient pas à se retirer. Cela rend la gestion des émissions très délicate et complexe et pourrait porter atteinte à l'appropriation de ces radios par les communautés qu'elles sont censées servir.

CHAPITRE V: ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

Ce chapitre sera traité en deux étapes. La première portera sur l'analyse quantitative à travers des données que nous avons pu obtenir grâce au questionnaire adressé aux différents acteurs de six localités. La deuxième retranscrit des interviews recueillies auprès des acteurs de radios communautaires, de l'administration malienne, des organismes non gouvernementaux et des populations locales.

1. L'analyse quantitative

Si Alfred Sauvy¹¹⁷ a toujours défendu la logique selon laquelle « Il est nécessaire de savoir pour prévoir afin de mieux agir », cette vision corrobore avec l'adage selon lequel « la théorie sans la pratique est vide et la pratique sans la théorie est aveugle ». Ainsi pour vérifier le développement fait dans notre cadre théorique et suivant notre méthodologie, une collecte de données a été effectuée sur le terrain. Ces données collectées ont été traitées statistiquement en tenant compte d'un certain nombre de variables afin de valider ou non nos hypothèses de départ. En vue d'améliorer la qualité du sondage et pour pallier au problème d'absence ou d'inexistence des données statistiques dans les dites zones, l'échantillon regroupe tous les acteurs au développement à savoir les populations locales, les ONG et associations et les structures étatiques en tenant compte du vécu ainsi que de la situation géographique de la zone couverte par la radio communautaire.

L'objectif visé est de mesurer les effets et voir l'impact des radios communautaires sur les populations bénéficiaires. Ainsi, nous avons pu recueillir des informations détaillées sur six territoires : Kati, Kolokani, Sanankoroba, Bougouni, Bla et Douentza. L'analyse des données nous a permis de juger la pertinence de ces radios communautaires.

Afin d'obtenir des données fiables et représentatives, nous avons ciblé 15 personnes par village, ce qui constitue un échantillon de 90 personnes.

Les différents types de variables les plus importants à étudier sont:

- Les variables portant sur la ou les langues d'émission, les thèmes et les sujets de la programmation ;
- Les variables portant sur la perception des auditeurs et les améliorations à apporter;
- Les variables portant sur la contribution de la radio à la vie communautaire, à l'expression de la communauté via la radio, à sa participation à des événements locaux;
- Les variables portant sur le profil de l'enquêté ou variables démographiques.

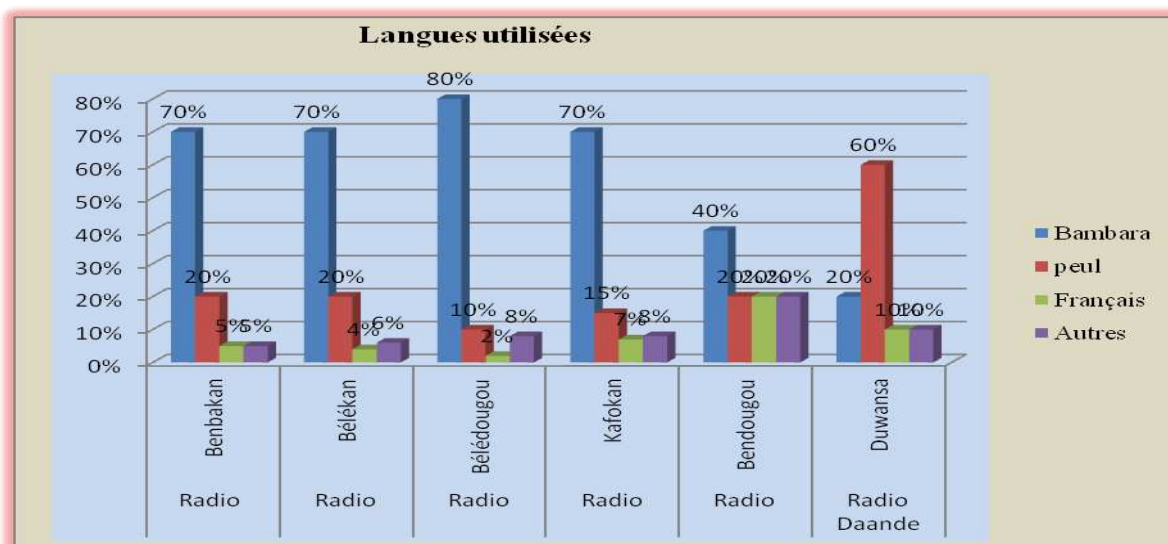
¹¹⁷ Sauvy, Alfred, La vie en plus, Paris, Calmann-Lévy, 1981

10.6. Les variables portant sur la ou les langues d'émission, les thèmes et les sujets de la programmation

Dans cette variable, il est question des items suivants: l'usage des langues, les différentes émissions, l'impression et le niveau de satisfaction des auditeurs. Elles ont été mesurées par rapport aux émissions et au volume horaire, l'influence des radios sur le développement local.

10.7. Les langues utilisées

Figure 1: Les différentes langues utilisées par les radios visitées au Mali



Source : Enquête de terrain personnelle, 2016

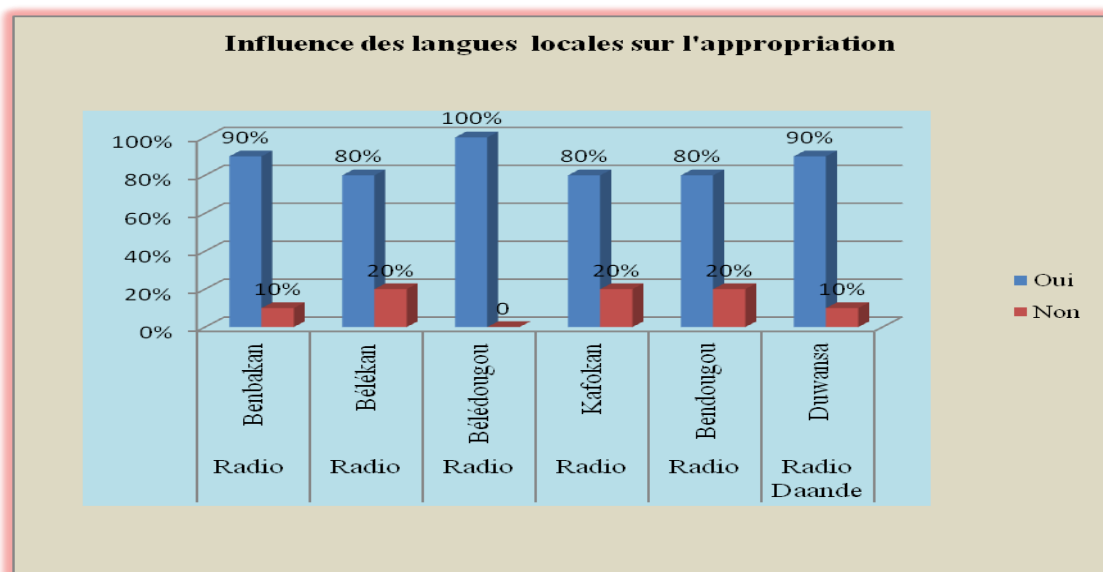
L'analyse de la **figure n°1** nous indique qu'hormis la radio Daande Duwansa avec 60% des émissions en peul, toutes les autres radios utilisent en priorité la langue Bambara. 80% des émissions à la radio Bélé Dougou sont diffusées en Bambara contre 70% pour les radios Benbakan, Kafokan et Bélékan contre 40% pour la radio Bendougou et 20% pour la radio Daande. Le peul et les autres langues locales sont dans l'ordre chronologique les langues qui suivent le Bambara au niveau de toutes les radios ayant fait l'objet de notre étude. Le français vient en dernière position comme langue de communication des émissions radiophoniques. La primauté au Bambara est liée à la place qu'occupe cette langue au Mali car elle est la langue nationale du pays et parlée par plus de 80% de la population. Une tranche de la population parle le peul, le sénoufo, le Sarakolé, ce qui explique le rang qu'occupe les autres langues dans le

paysage de la radio au Mali. Le français, bien qu'étant la langue officielle du pays, n'est parlé que par une minorité de la population. Ainsi, compte tenu du fort taux d'analphabétisme au Mali, une émission en français n'aurait pas un grand auditoire. Il ne pourrait non plus servir de créneau pour sensibiliser, informer et distraire la population locale.

C'est dans ce contexte que les radios communautaires ont opté pour les langues comprises par les auditeurs tout en tenant compte de leurs besoins et attentes afin d'élaborer leurs grilles de programmes. Autrement dit, les langues de diffusion sont fonction de l'auditoire qui est en face.

10.8. L'influence des langues dans l'appropriation de la radio

Figure 2: Influence des langues dans le suivi des émissions



Source : Enquête de terrain personnelle, 2016

L'étude de la **figure n°2**, nous montre qu'au niveau de chaque radio communautaire étudiée, plus de 80% des personnes enquêtées jugent la pertinence des langues locales expliquant leur attachement aux émissions radiophoniques. Elles ne sont que 20%, voire moins, à donner un avis contraire. Ces auditeurs favorables aux langues locales sont plus enchantés par la diversité des langues locales par rapport à la langue étrangère, le français. Ce qui explique la dynamique des écoutes de leur radio et et le

fait de s'éloigner des radios étrangères et nationales, qui émettent majoritairement en langues étrangères. Il s'agit de l'ORTM, la RFI, La BBC...

Les langues ont une forte influence sur l'appropriation des radios communautaires.

10.9. Les émissions les plus suivies par les auditeurs

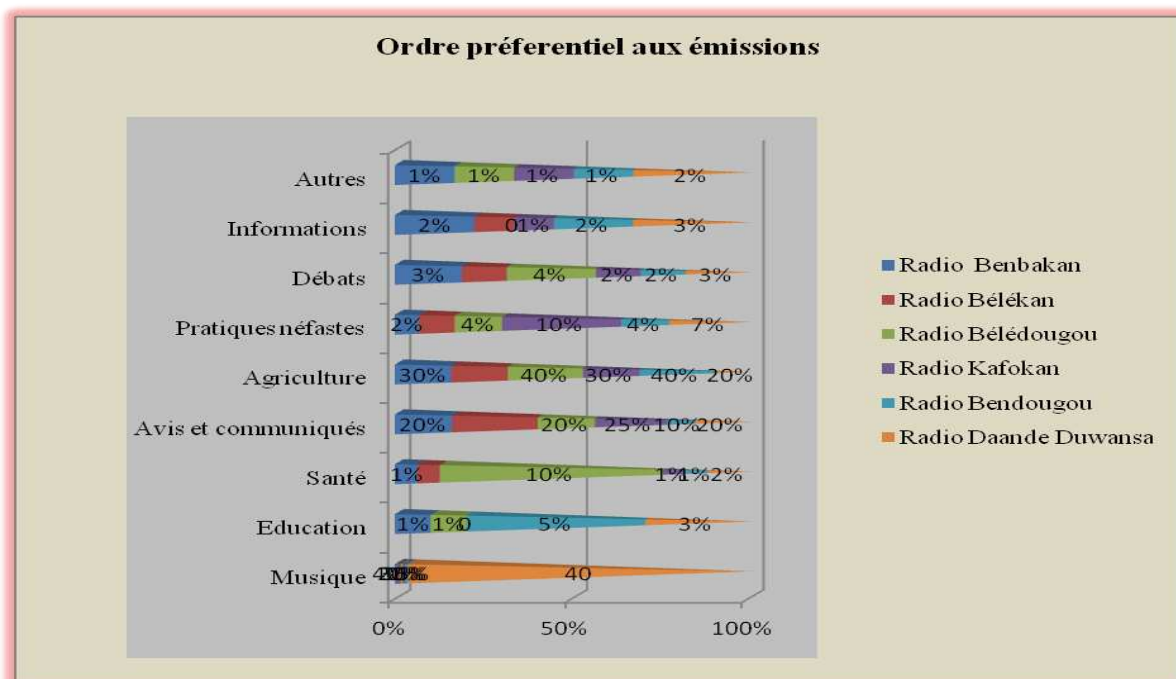
image 17: les émissions les plus suivies par les auditeurs



Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts

<https://fr.slideshare.net/parvex/lveil-des-sans-voix>

Figure 3: Choix préférentiel des émissions par les auditeurs

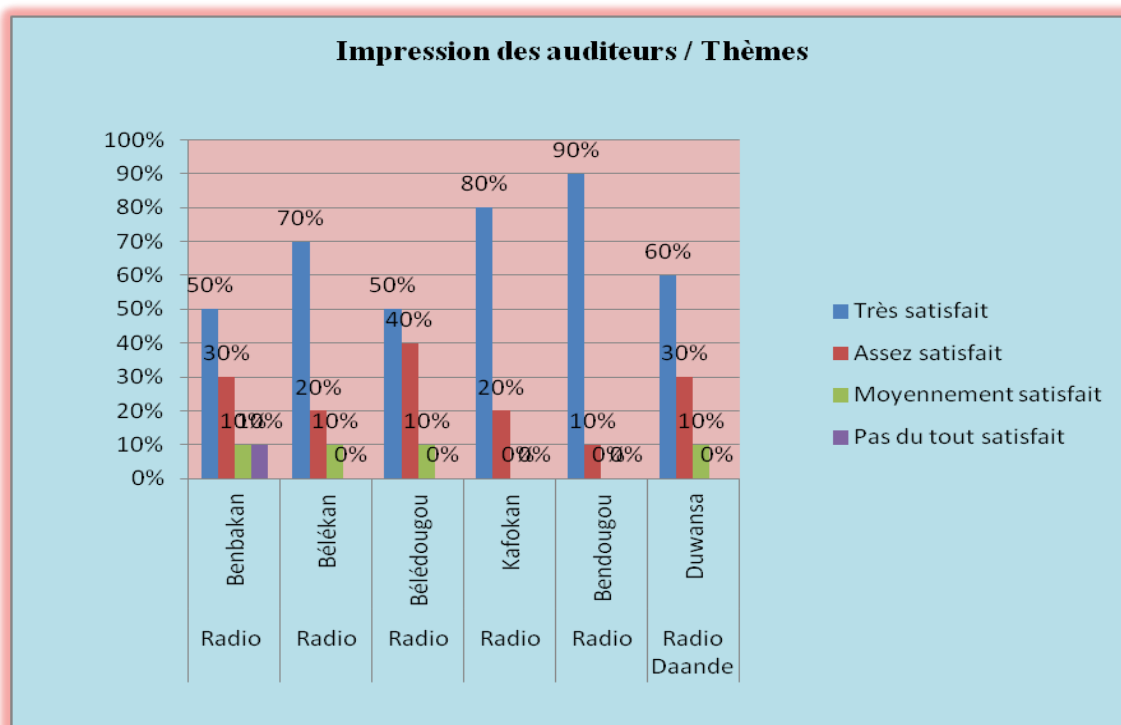


Source : Enquête de terrain personnelle, 2016

La **figure n°3** nous indique les émissions radiophoniques préférées des personnes enquêtées. De façon globale, les émissions portant sur l'agriculture, suivies des avis et communiqués et des émissions éducatives et de sensibilisation, ainsi que la musique et les informations à la radio sont les types d'émissions radiophoniques que préfèrent les personnes enquêtées et ce dans la quasi-totalité des localités visitées. Environ 30% des personnes enquêtées, à part celles de la radio Daande avec 20%, écoutent les émissions radiophoniques. Ce pourcentage de 30% est respecté dans les autres territoires sauf à Bélé Dougou avec 20% au sujet des émissions éducatives et de sensibilisation.

10.10. Les impressions des auditeurs par rapport aux thèmes

Figure 4: Avis des auditeurs sur les thèmes abordés



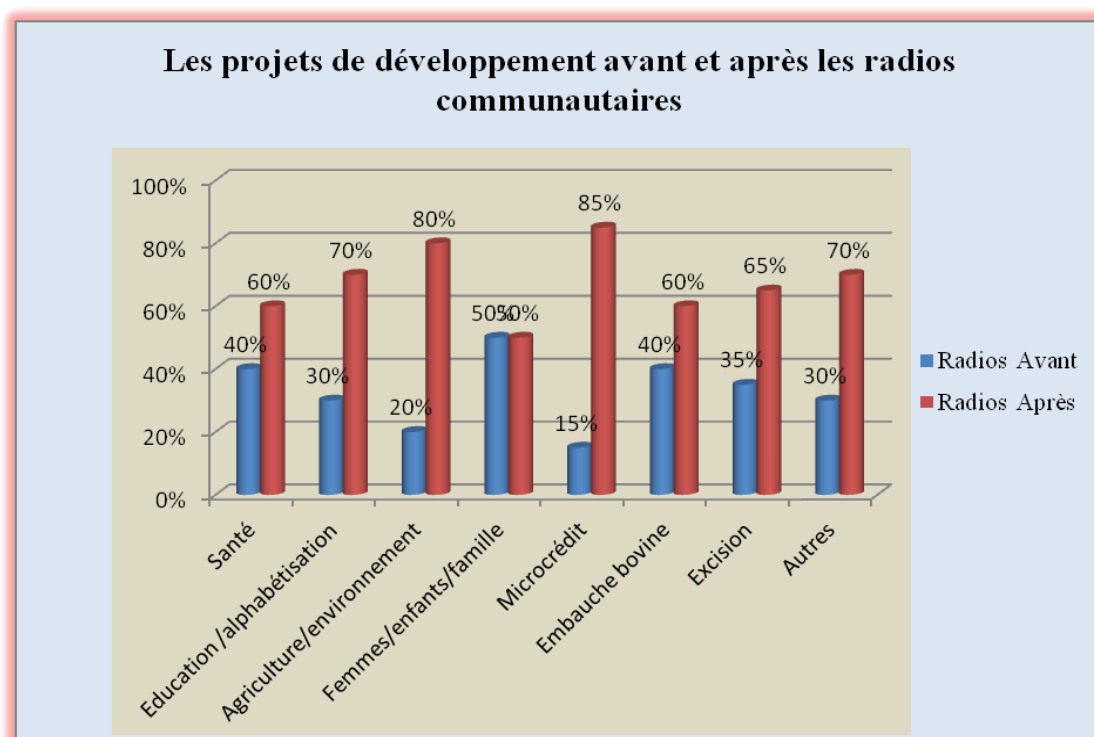
Source : Enquête de terrain personnelle, 2016

Les impressions des auditeurs par rapport aux thèmes abordés par les émissions ont également fait l'objet de notre étude (**figure n°4**). Sans surprise, à part la radio Bélé Dougou avec 40% d'une très grande satisfaction, les auditeurs des autres radios

communautaires ont dépassé la barre de 50% de niveau de très grande satisfaction, ce qui dénote un rapport de complémentarité ou de collaboration étroite entre les radios communautaires et les communautés locales. Cette collaboration aide les radios dans l'élaboration de leurs programmes tout en contribuant à la prise en compte des préoccupations des auditeurs. C'est une relation symbiotique profitable à chacune des parties.

10.11. L'impact des radios sur les projets de développement local

Figure 5: Influence des radios communautaires sur le développement local



Source : Enquête de terrain personnelle, 2016

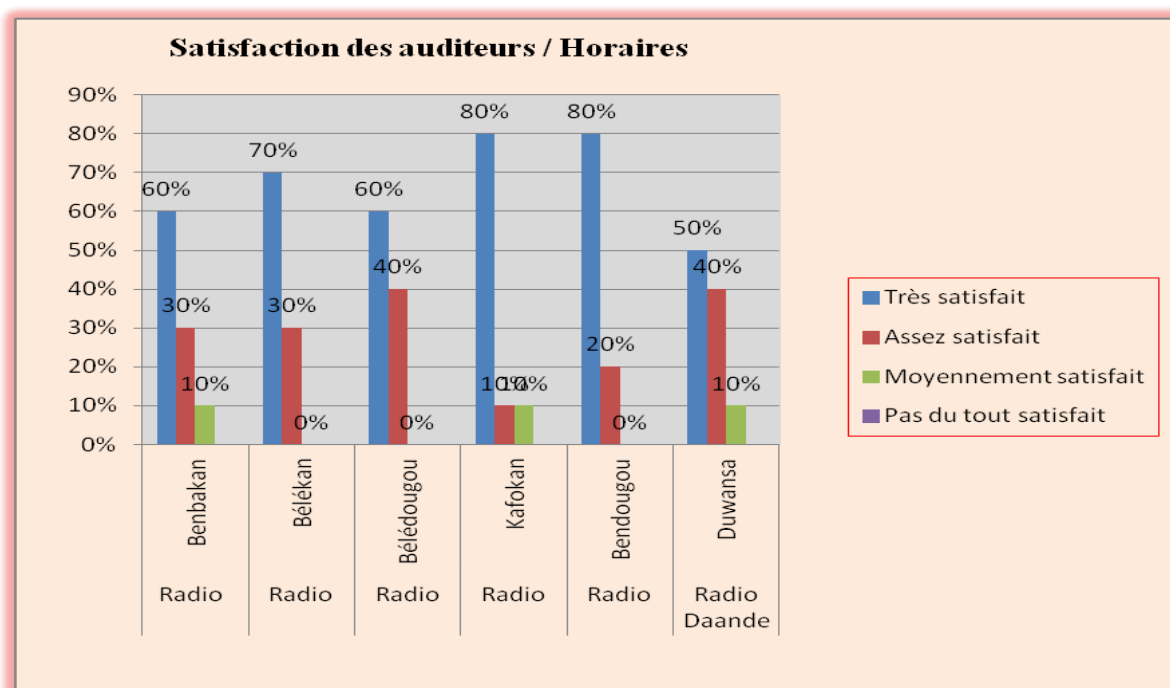
La **figure n°5** illustre les domaines de développement initiés par les acteurs au développement avant et après les radios communautaires. Toutes les personnes enquêtées ont indiqué que l'implantation de la radio communautaire a permis de mettre en avant les différents projets de développement dans leurs communautés. Au regard de ce graphique, on constate que les domaines abordés par la radio concernent essentiellement la santé, l'éducation/ alphabétisation, l'agriculture/environnement, le microcrédit, l'embauche bovine, l'excision et autres. Bref, elles développent des

programmes assurant la promotion de la démocratie, conservent donc leur caractère de promotrices par excellence du développement local. Il convient de noter que la quasi-totalité de ces radios prennent en relais la radio nationale pour la diffusion de certains journaux parlés et émissions.

Notre démarche consistait à faire une étude comparative de ces projets avant et après les radios communautaires pour comprendre l'influence de ces mediums dans leur localité. L'analyse de ce graphique nous indique qu'à part le projet portant sur la femme/ enfant/ famille (50%/50%), tous les autres projets ont systématiquement fait un bond spectaculaire grâce à l'implication des radios communautaires dépassant ou avoisinant les 60%.

10.12. Le niveau de satisfaction des auditeurs par rapport au volume horaire

Figure 6: Avis des auditeurs sur les volumes horaires



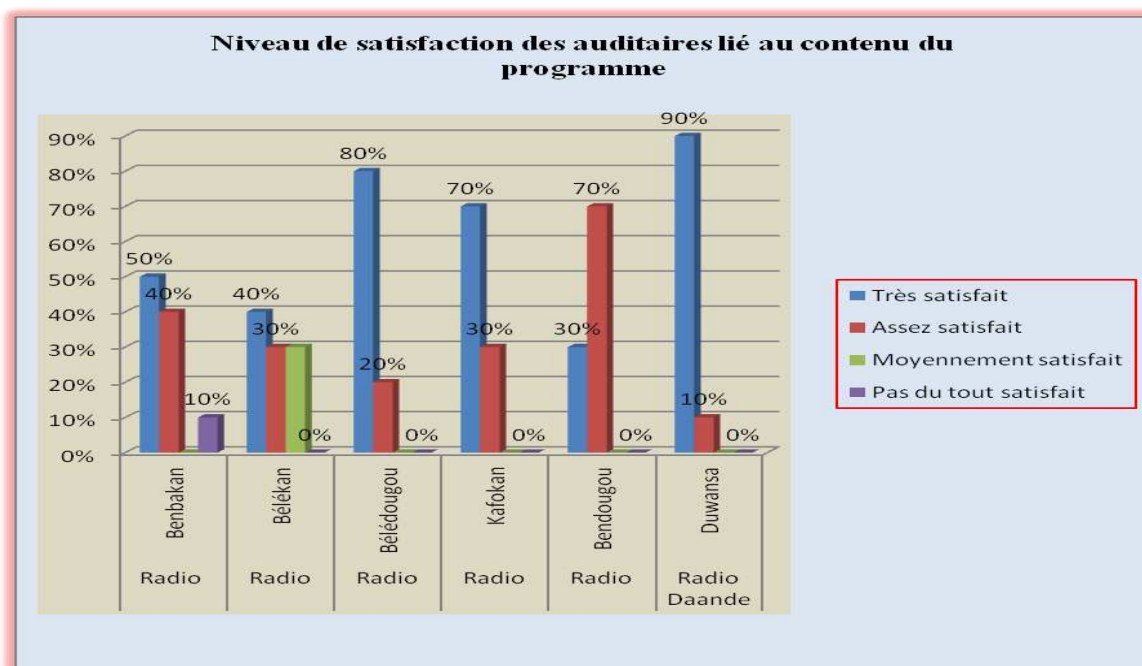
Source : Enquête de terrain personnelle, 2016

Le niveau de satisfaction vis-à-vis des horaires (**figure n°6**) est mis en avant par tous les enquêtés avec un pourcentage supérieur à 50% au niveau de toutes les radios concernées par notre étude. Les proportions de non satisfaction sont très faibles, ce qui laisse croire que les radios communautaires sont en phase avec les populations

locales. En référence aux différentes grilles des programmes, on constate que la quasi-totalité des radios communautaires commencent leur journée à partir de 8h 30 pour finir aux environs de minuit avec des émissions correspondant à tous les goûts et à toutes les convenances. Les auditeurs se donnent le temps d'écouter, voire de participer aux émissions qui leur plaisent. Hormis quelques auditeurs des radios Benbakan avec 10% de pas du tout satisfaits et 30% de moyennement satisfaits, les autres auditeurs expriment un pourcentage de très satisfait et assez satisfait allant dans le bon sens des programmes des radios communautaires (**voir ci-dessous figure n°7**).

10.13. Le niveau de satisfaction des auditeurs par rapport au contenu du programme

Figure 7: Niveau de satisfaction des auditeurs par rapport au contenu du programme



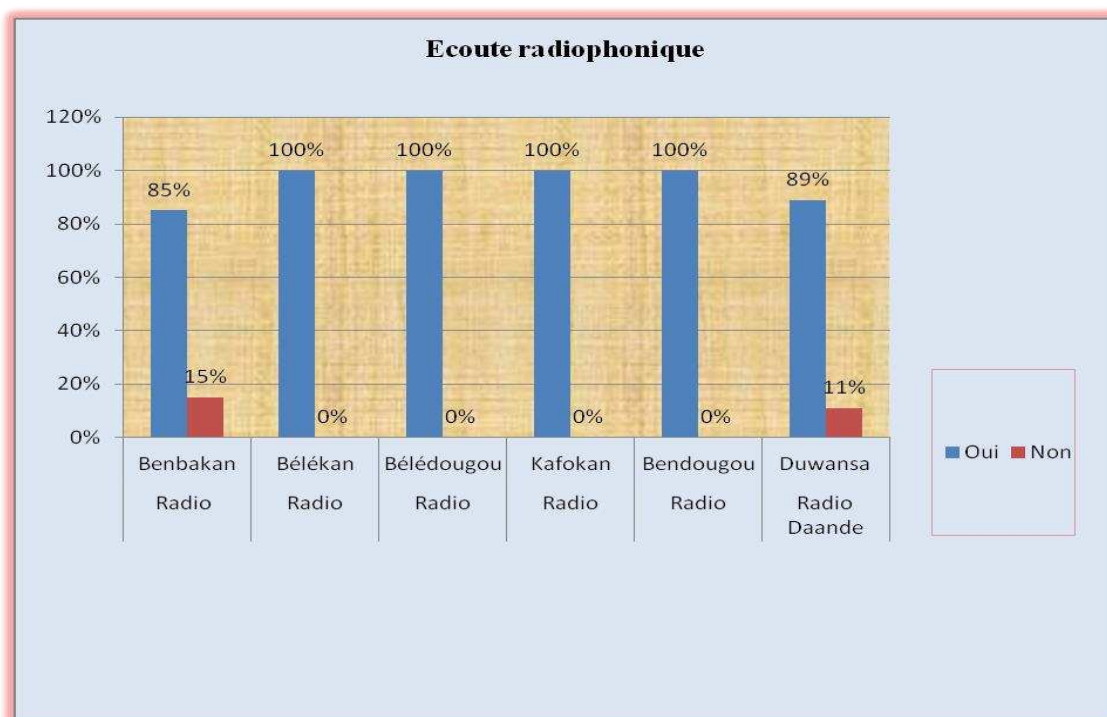
Source : Enquête de terrain personnelle, 2016

11. Les variables portant sur la perception des auditeurs et sur les améliorations à apporter

Il est question dans cette variable : d'écoute radiophonique, notamment le taux et le volume horaire, de la participation des auditeurs aux émissions, de formes de critiques des auditeurs et le contexte d'élaboration des programmes.

11.1. L'écoute radiophonique et intérêts portés par les auditeurs

Figure 8: Ecoute radiophonique

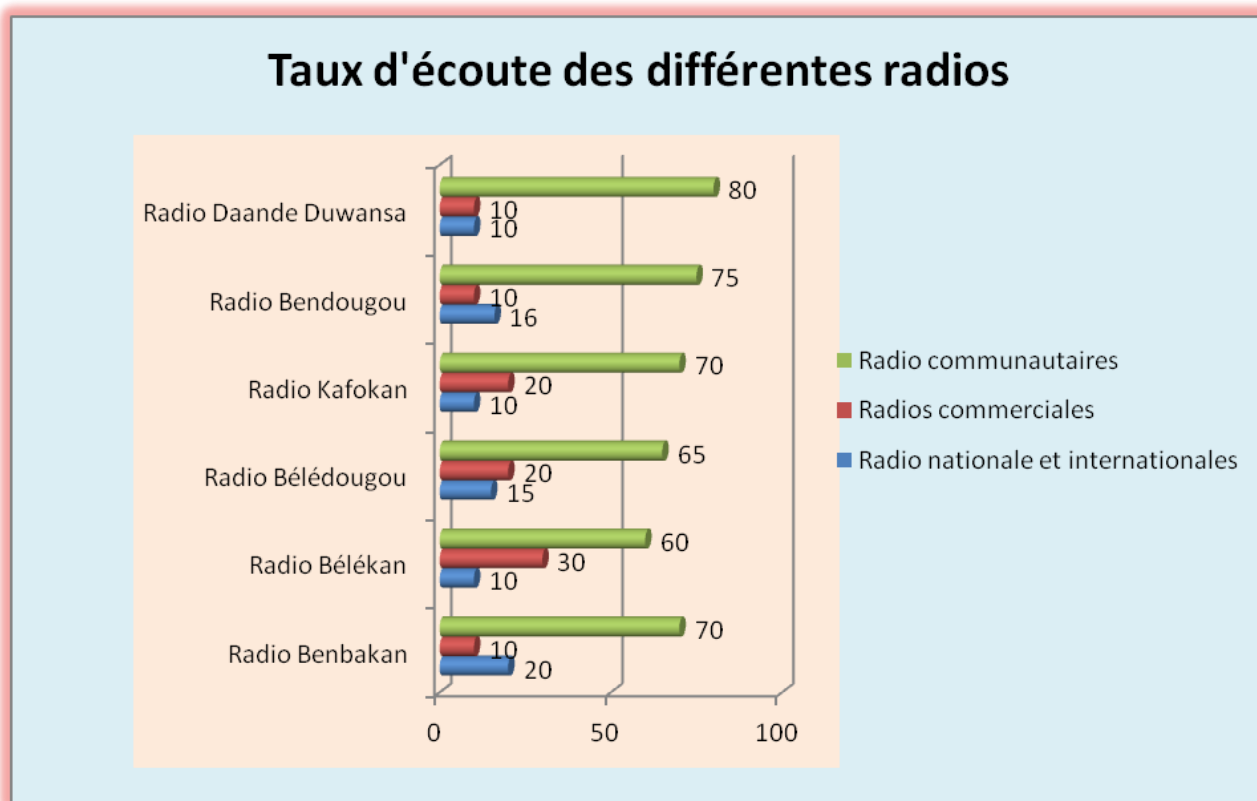


Source : Enquête de terrain personnelle, 2016

L'observation de la **figure n°8**, montre qu'à part les radios Bendougou et Daande Duwansa respectivement avec 15% et 11% des personnes enquêtées dans ces deux localités, toutes les radios de la zone de l'étude sont fréquemment écoutées par les populations. Ce résultat positif est l'illustration parfaite de l'intéressement des populations à leur radio.

11.2. Les taux d'écoute des différentes radios couvrant les localités visitées

Figure 9: Les taux d'écoute des différentes radios couvrants les zones étudiées

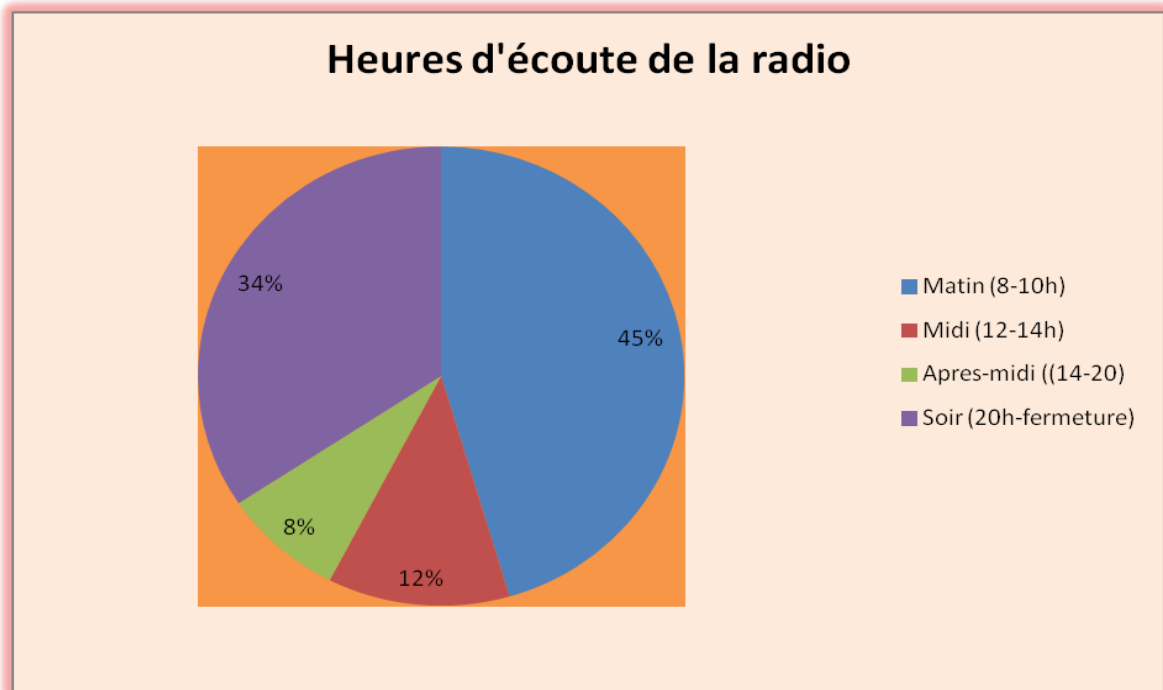


Source : Enquête de terrain personnelle, 2016

Le **figure n°9** ci-dessus nous indique que tous les interviewés partout où nous sommes passés écoutent à plus de 60% les radios communautaires. Les radios commerciales viennent en deuxième position, suivies des radios nationales et internationales. La priorité accordée à la radio communautaire s'explique par le fait que ce canal répond au mieux aux besoins et à l'attente des populations locales, qui s'identifient à ce médium. Les radios commerciales, sont mixtes avec l'usage du français et des langues locales, les populations ne sont pas concertées pour l'élaboration des grilles, et donc sont moins appréciées que les radios communautaires. Quant à la radio nationale et aux radios internationales, elles émettent majoritairement en français ou en langues étrangères, méconnues de la quasi-totalité des populations locales. Ce contexte est peu favorable à leur écoute.

11.3. Les différentes heures d'écoute de la radio

Figure 10: Les heures d'écoute de la radio

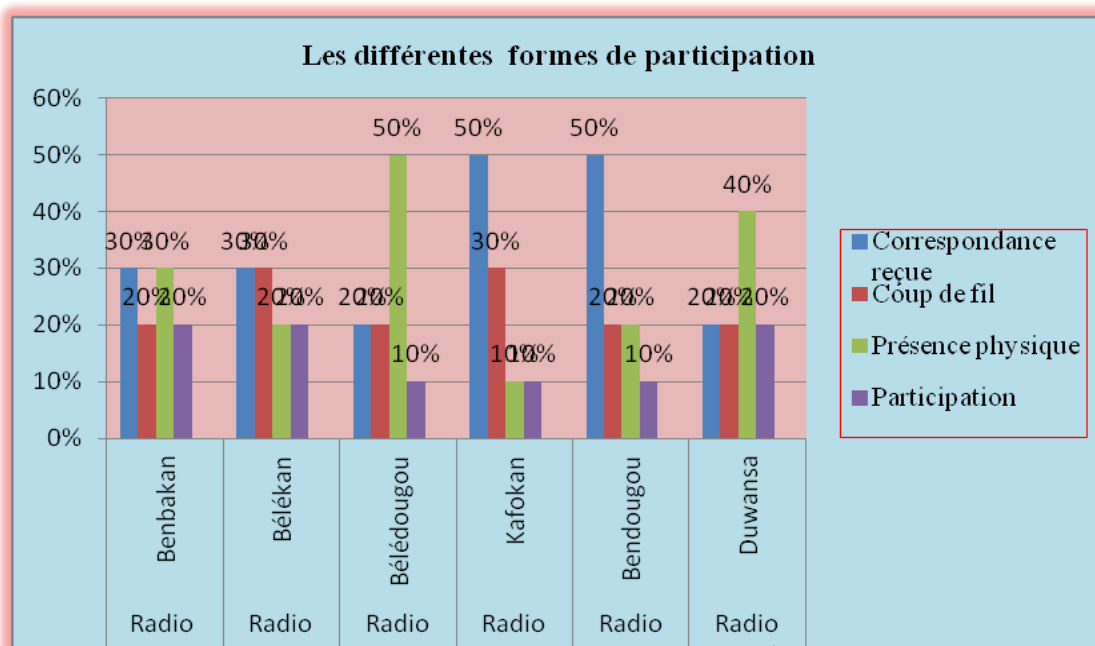


Source : Enquête de terrain personnelle, 2016

Au sujet de la **figure n°10**, il apparaît une nette domination des écoutes radiophoniques le matin, période comprise entre 8-10h c'est-à-dire à l'ouverture des radios, soit 45%. Les soirs entre 20h et la fermeture sont aussi rythmés avec une écoute de 34%. Ces deux périodes sont marquées par la diffusion des émissions musicales, de l'exaltation voire la sublimation des auditeurs dans leurs activités respectives, des avis et communiqués, des débats à la sensibilisation et à l'éducation. Par contre, les radios sont peu suivies à midi entre 12-14 heures avec 12% et l'après-midi entre 14-20h, seulement avec 8%. Les raisons sont dues à l'observation de la pause ou à l'intensité des activités en ce sens que la plupart des populations concernées sont des agriculteurs, des travailleurs manuels, des élèves/étudiants. L'écoute de la radio durant ces horaires pourrait porter préjudice à leurs activités.

11.4. Les différentes formes de participation des auditeurs aux émissions

Figure 11: Les différentes formes de participation des auditeurs aux émissions

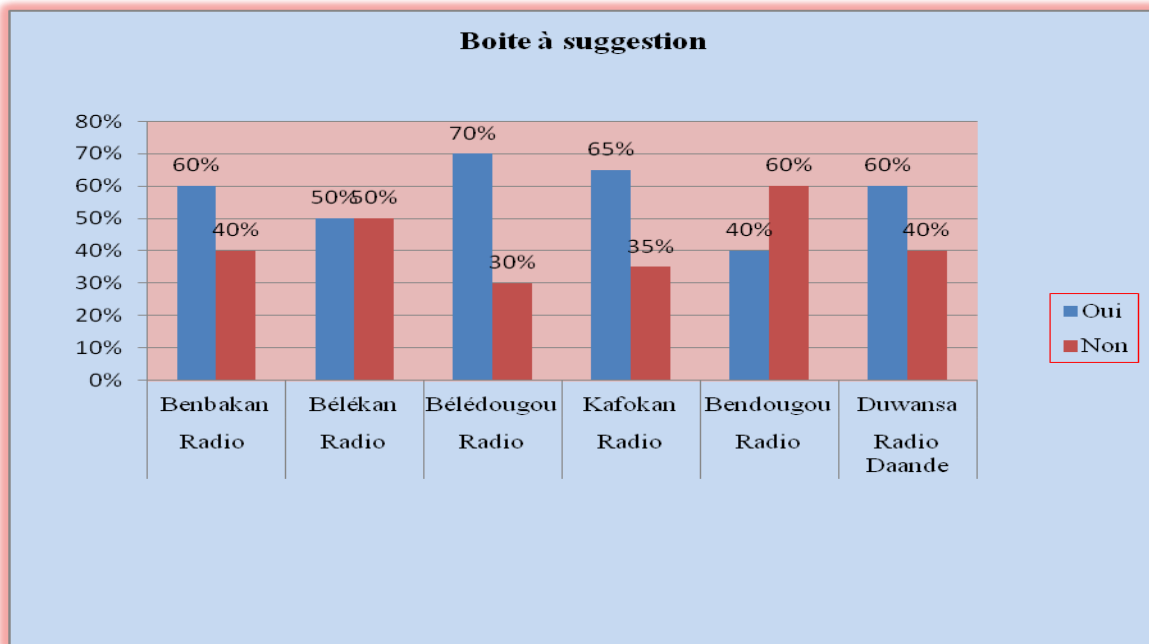


Source : Enquête de terrain personnelle, 2016

A travers la **figure n°11**, on s'aperçoit que les auditeurs accordent beaucoup plus d'intérêts aux émissions et y participent au moyen des appels téléphoniques, des correspondances, des boîtes à suggestions, de la descente à la radio et ils demandent quelquefois la rediffusion de certaines émissions. Les correspondances adressées aux radios sont les plus dominantes avec un pic de 50% pour les radios Kafokan et Bendougou suivies des présences physiques allant de 50% à 40% respectivement pour les radios Bélé Dougou et Daande Duwansa. Les auditeurs effectuent également des appels téléphoniques pour participer activement aux émissions. Plus de 60% des personnes enquêtées reconnaissent l'existence de boîtes à suggestions (**voir figure n°12**). Ces radios représentent également plus de 60%, hormis les radios Daande avec 50% et Bendougou avec 40%, à reconnaître les descentes de terrain effectuées par les animateurs pour quérir des informations et s'imprégner des besoins des auditeurs. Le but étant d'en tenir compte dans l'élaboration ou l'amélioration des programmes (**voir figure n°13**).

11.5. L'existence de boîte à suggestions pour amélioration des programmes

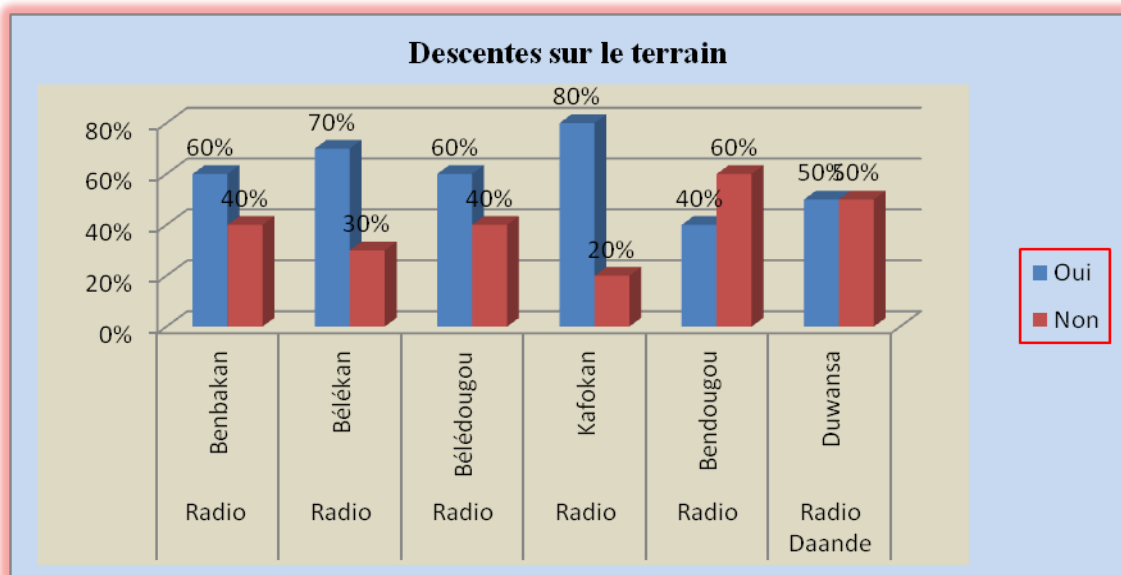
Figure 12: La boîte à suggestion pour l'amélioration des programmes



Source : Enquête personnelle de terrain, 2016

11.6. La descente sur le terrain des animateurs pour l'élaboration des programmes

Figure 13: Descentes de terrain pour acquisition des avis des auditeurs



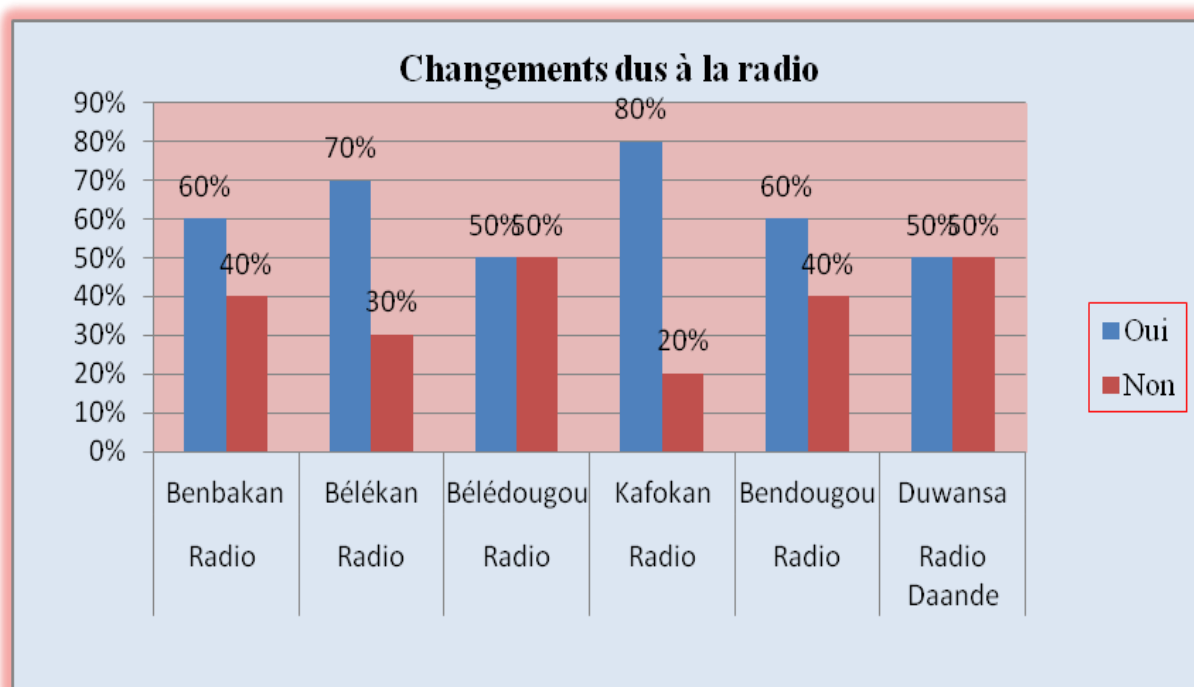
Source: Enquête personnelle de terrain, 2016

12. Les variables portant sur la contribution de la radio à la vie communautaire, l'expression de la communauté via la radio, la participation à des événements locaux

Cette variable évoquera les items comme l'influence de la radio sur le changement de comportement, du réseautage, de son implication aux différents évènements de la localité et son rapport avec les différentes formes de communication traditionnelles.

12.1. Les changements liés aux radios

Figure 14: Les changements de comportements et de pratiques dus à la radio



Source : Enquête personnelle de terrain, 2016

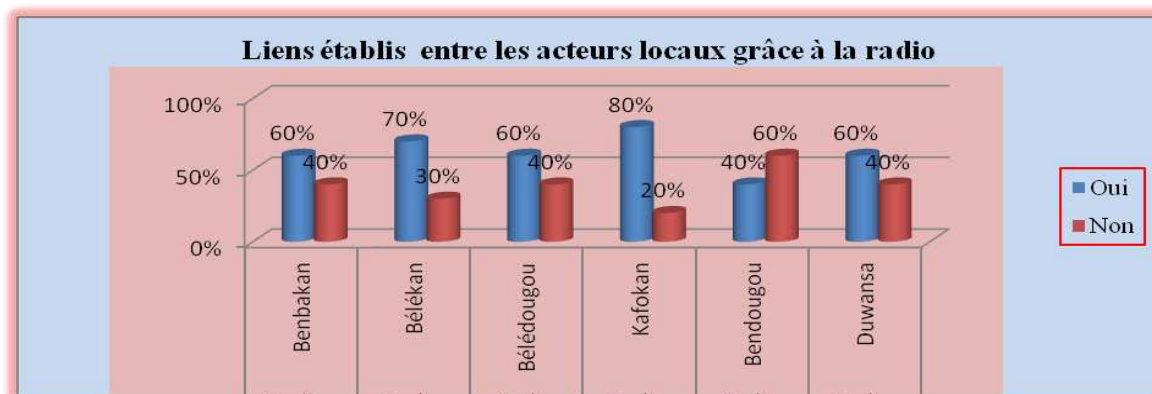
L'analyse de la **figure n°14** montre que plus de 60% des auditeurs rencontrés affirment que la radio a entraîné des changements notables au sein de leurs localités. Il est certes difficile de les quantifier. Mais selon eux, grâce à la radio, il y a eu une amélioration de leurs conditions de vie à cause de l'augmentation de la production agricole, de l'émergence de petits commerces, de l'hygiène, de la santé, de la lutte contre des pratiques néfastes (lévirat, sororat, mariage précoce et forcé, l'excision), de l'entente au sein de la localité, des freins à l'exode rural ... Cependant 40% environ des auditeurs ne partagent pas le même avis.

Au sujet de liens établis grâce à la radio, sauf à Bla où 40% des auditeurs réfutent l'implication de la radio dans l'établissement des relations, tous les autres auditeurs, environ 60%, témoignent de l'influence de la radio dans ces rapports (**figure n°15**). A titre d'exemple: les ONG utilisent les radios communautaires pour véhiculer leurs projets de sensibilisation, d'éducation, de santé, des techniques agricoles, du suivi du calendrier agricole et de la météo etc. De même pour les élus locaux, qui passent par les radios communautaires pour mobiliser les tons villageois, les fans club.

L'Etat pour informer les populations locales de certaines grandes orientations politiques, sociales, sanitaires et économiques sollicite également leur concours. La **figure N°16** permet de comprendre le rôle crucial de participation des radios aux différents évènements locaux. Les auditeurs accordent la priorité aux évènements culturels avec plus de 50% de l'échantillon. Les évènements artistiques à hauteur de 25% constituent le deuxième choix, suivis des évènements religieux (voir **figure n°17**). Excepté les radios Benbakan avec 60% et Daande Duwansa, 50%, tous les auditeurs des autres radios pensent qu'ils n'y a pas de suprématie entre les radios et les formes traditionnelles de communication. Les auditeurs de Bélékan avec 70%, BéléDougou avec 60% et Bendougou 80% sont formels sur le maintien de ces dernières malgré l'émergence des radios communautaires (voir **figure n°18**).

12.2. Les liens établis entre les acteurs locaux par les radios

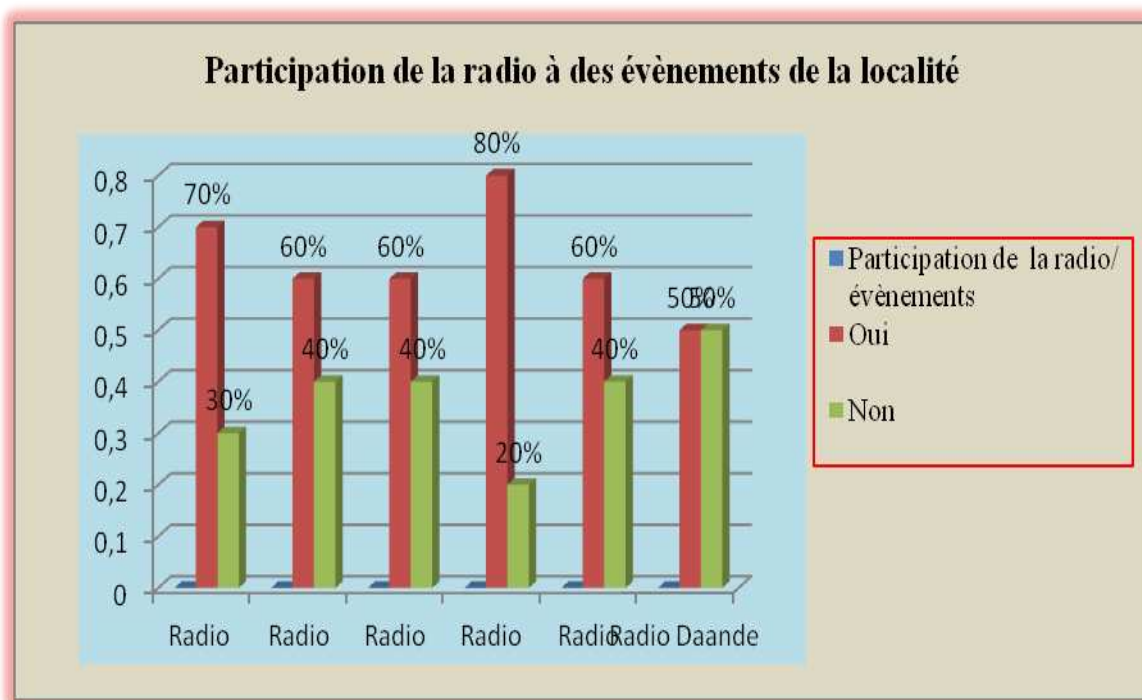
Figure 15: Liens établis entre les acteurs locaux grâce à la radio



Source : Enquête personnelle de terrain, 2016

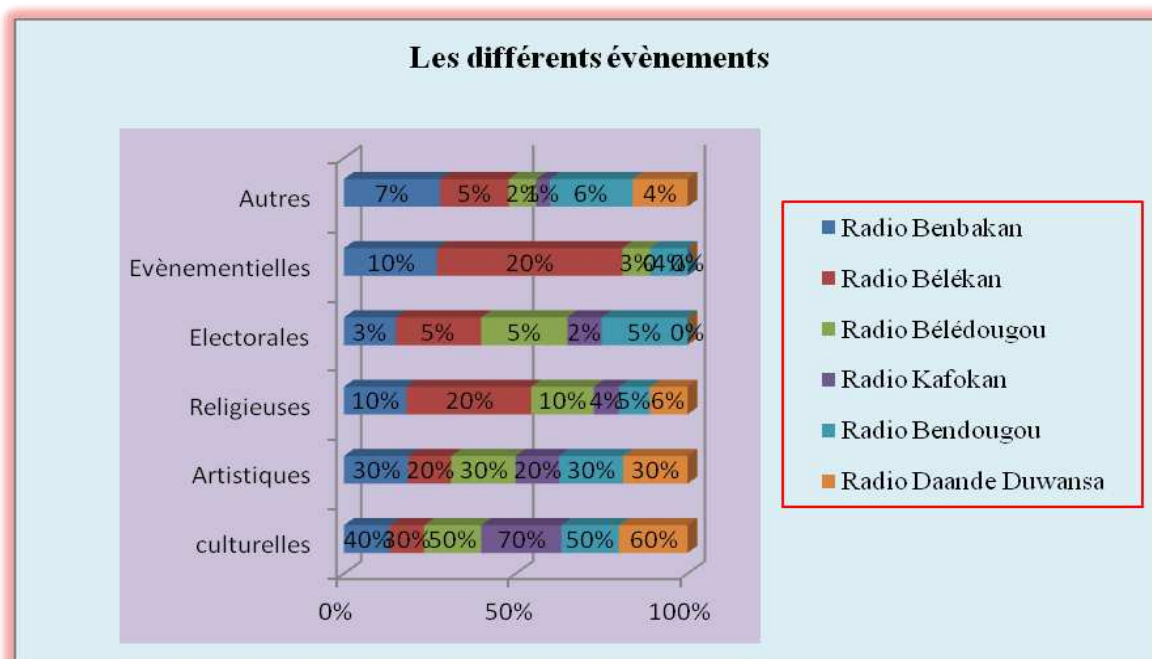
12.3. La participation de la radio à des évènements de la localité

Figure 16: la participation de la radio à des évènements de la localité



Source : Enquête personnelle de terrain, 2016

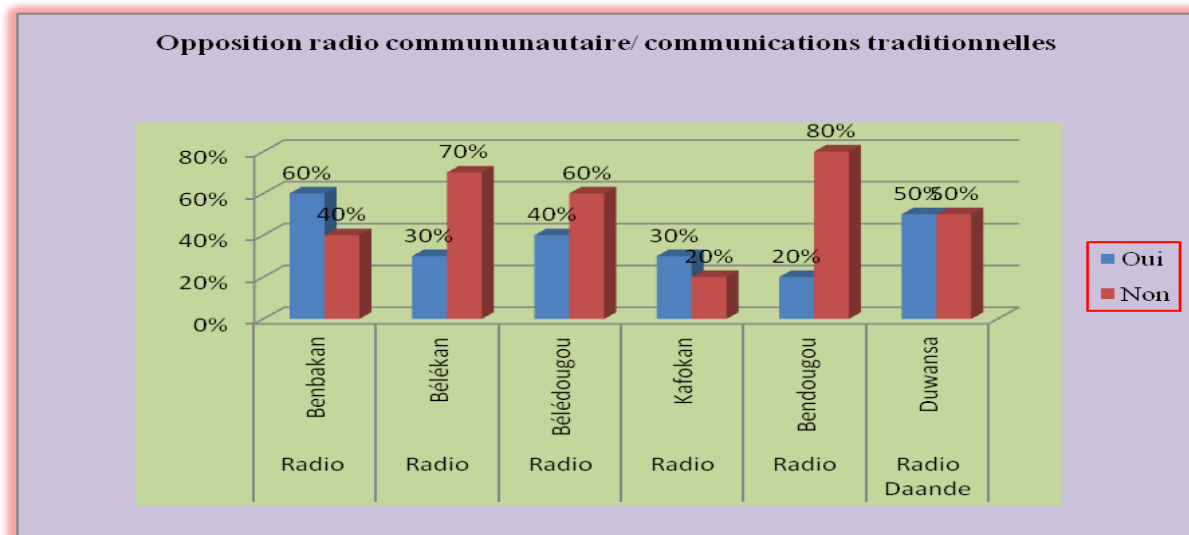
Figure 17: Les différents types évènements



Source : enquête personnelle de terrain, 2016

12.4. L'opposition entre radio communautaire et les formes traditionnelles de communication

Figure 18: participation de la radio aux événements modernes et traditionnels



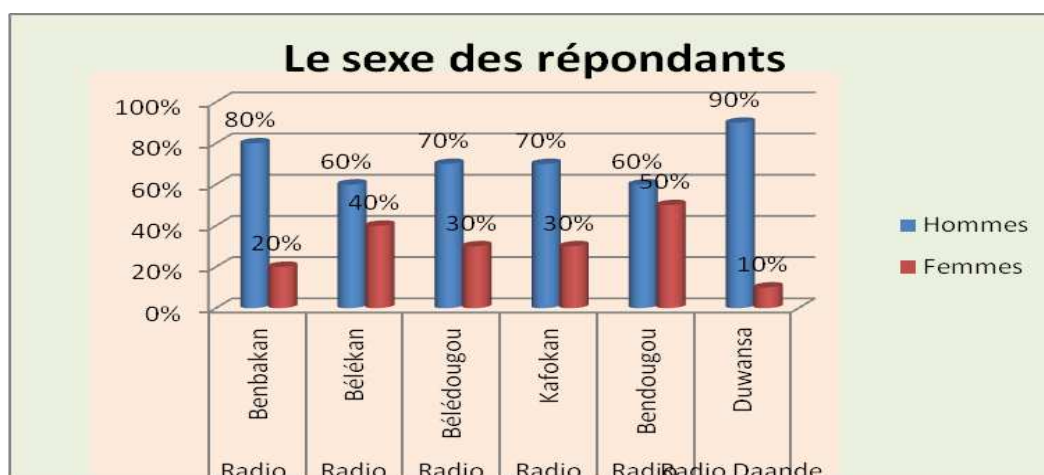
Source : Enquête personnelle de terrain, 2016

13. Les variables portant sur le profil démographique des répondants

Cette variable portera sur les items suivants : le sexe, l'état civil, l'âge, le niveau d'étude et la profession des répondants.

13.1. Le sexe des répondants

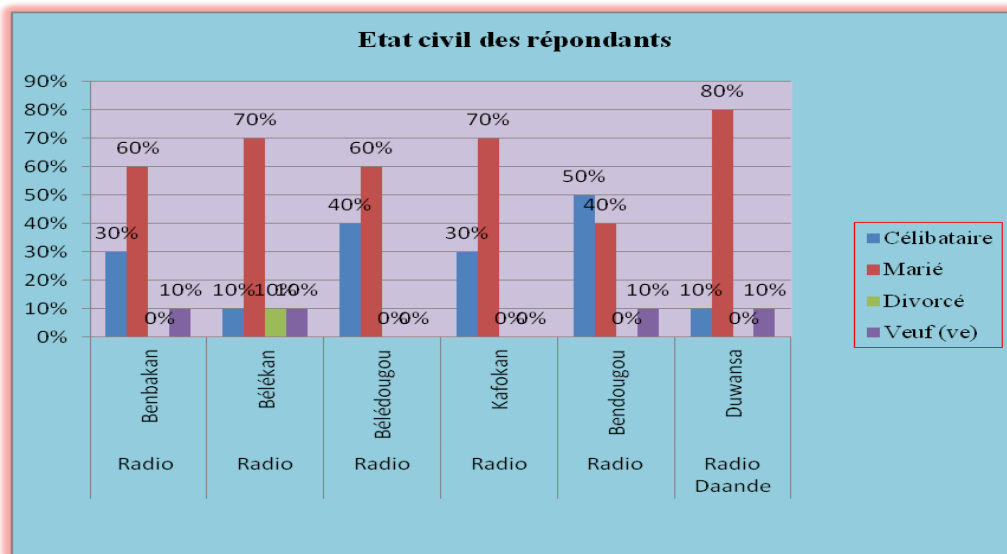
Figure 19: le sexe des répondants



Source: Enquête personnelle de terrain, 2016

13.2. L'état civil des répondants

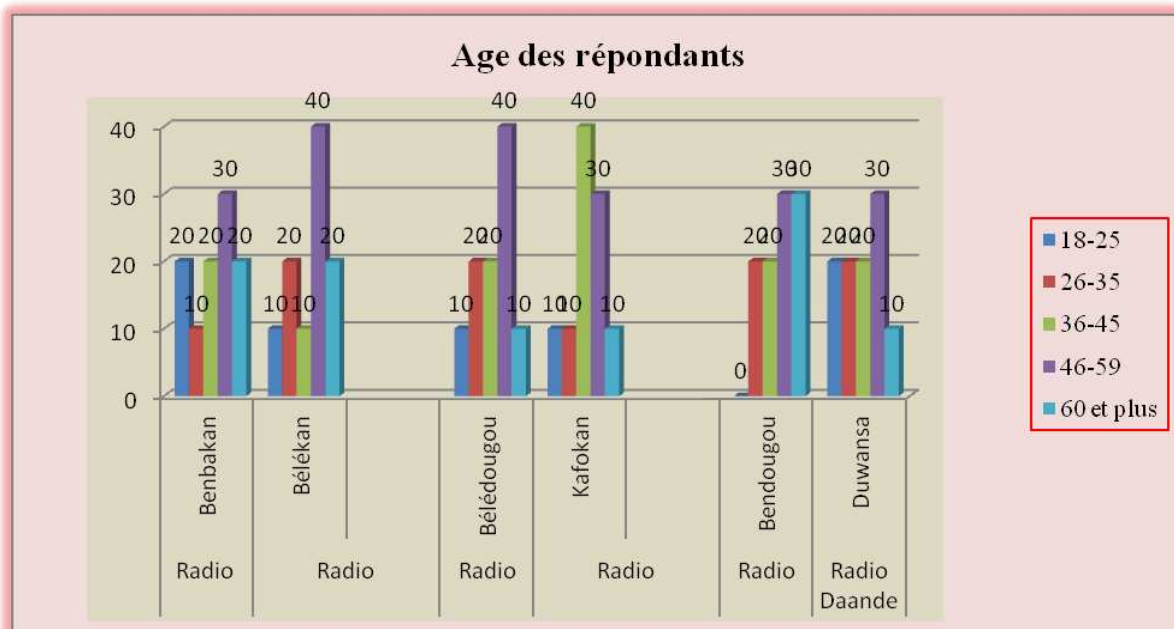
Figure 20: Etat civil des répondants



Source : Enquête personnelle de terrain, 2016

13.3. L'âge des répondants

Figure 21: Age des répondants



Source : Enquête personnelle de terrain, 2016

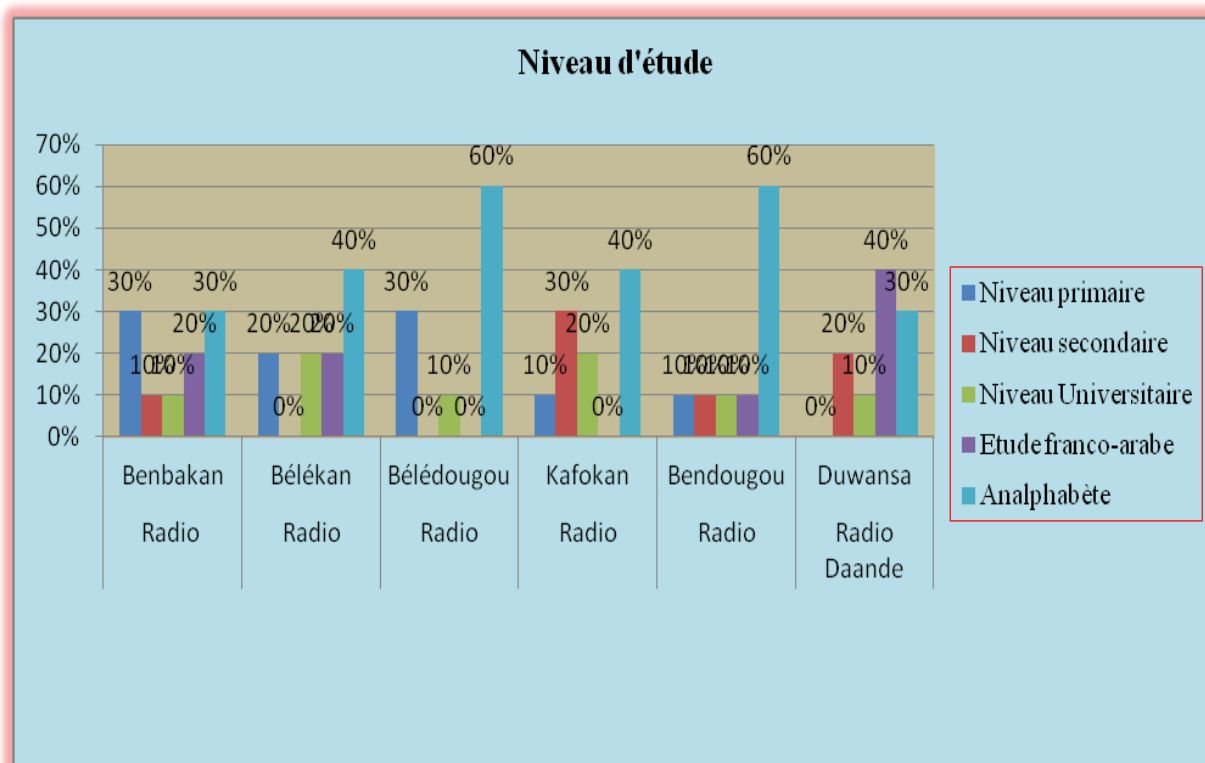
Au niveau de cet item, les hommes avec 60% et plus de l'échantillon dans toutes les localités concernées sont les plus nombreux à écouter la radio. Les femmes ne

représentent qu'en moyenne 30% (**voir figure n°19**). Les raisons s'expliqueraient par le fait que cette catégorie de la société ne possède pas assez de moyens pour se payer un poste radio, ou ne dispose pas assez de temps pour écouter de la musique. Elle est écrasée par le poids du travail, la première en milieu rural à se réveiller et la dernière à se coucher. Les mariés avec plus de 60% des enquêtés, sauf à la radio Bendougou, sont ceux qui écoutent le plus la radio. Suivent les célibataires avec une moyenne de 30%. Les veufs et les divorcés bouclent la marche avec une moyenne de 10% (**voir figure n°20**). La tranche d'âge comprise entre 46-56 ans avec une moyenne de 30% à 40% selon les localités, constitue les auditeurs qui écoutent le plus la radio. Cette couche est marquée par la sagesse et ne participe que partiellement aux travaux champêtres et autres activités de la localité.

Ce sont leurs femmes (polygames dans la plupart du temps) et leur progéniture, qui doivent subvenir aux besoins de la famille. Elle sert de lien entre les adultes et les vieux de la communauté. Les 36-45 ans et 26-35 ans, les couches les plus productives, disposent de moyens financiers pour se payer un poste de radio et jouir pleinement de la vie. Elles viennent en deuxième position avec une moyenne de 20% parmi ceux qui écoutent la radio. Les vieux ne font pas de leur priorité l'écoute radiophonique. Seulement une moyenne de 10% s'y intéresse (**voir figure n°21**). En moyenne, plus de 40% de notre échantillon sont analphabètes contre plus de 10% ayant fait des études coraniques et atteint les niveaux secondaire et supérieur. Ils ne sont que 10% à avoir un niveau primaire (**voir figure n°22**). Les agriculteurs représentent plus de 30% de notre échantillon et plus de 10% est formé par les éleveurs, les élèves/étudiants, les ménagères. Les retraités, les fonctionnaires, les chauffeurs/apprentis, les chômeurs constituent le reste de l'échantillon (**voir figure n°23**).

13.4. Le niveau d'étude des répondants

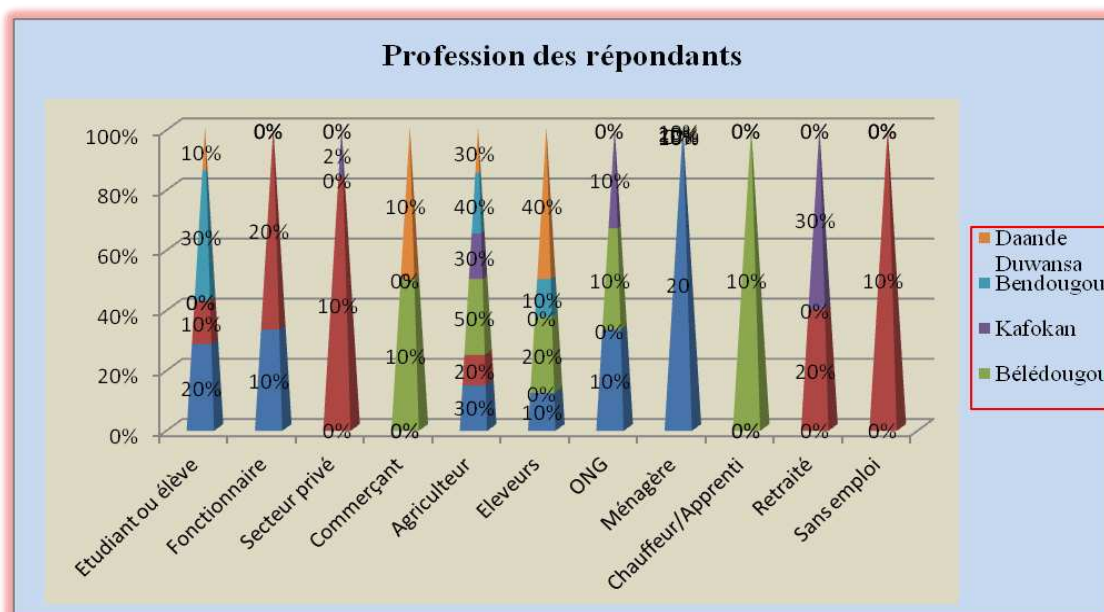
Figure 22: Les niveaux d'étude des répondants



Source : Enquête personnelle de terrain, 2016

13.5. Les professions des répondants

Figure 23: Les professions des répondants



Source : Enquête personnelle de terrain, 2016

14. Analyse qualitative

Nous avons mené deux sortes d'entretien. Le premier auprès des populations bénéficiant de radios communautaires et un deuxième auprès des populations en « zones blanches ».

Dans le cadre de notre étude, les entretiens ont d'abord été menés auprès des responsables de radios communautaires. D'aucuns ont bien accepté à nous accorder un entretien, voire une interview, d'autres, par contre, se sont contentés de nous fournir des documents dont nous avons besoin.

En vue d'avoir un regard extérieur beaucoup plus global de l'intégration des radios communautaires dans le développement de leur commune, nous avons, dans un second temps, eu quelques entretiens avec Monsieur Etienne Coulibaly, conseiller technique au Ministère des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, avec des représentants d'organismes visant à la coordination et au développement des radios communautaires. Des responsables administratifs et d'ONG ont été contactés, mais très peu nous ont accordé une interview, les autres prétextaient ne pas être disponibles.

Pour la viabilité et la validité de nos résultats, nous nous sommes entretenus avec des personnes, dont la commune ne bénéficie pas de radio communautaire. Leurs avis nous édifient sur l'influence des radios communautaires, comparés aux constats et données fournies par les populations, les acteurs au développement et la bibliographie. Ci-dessous la liste des personnes rencontrées.

Tableau 5: liste des personnes rencontrées

N°	Nom	Prénom	Profession	Localité
01	COULIBALY	Tahirou	Directeur intérimaire, radio Bélékan	Kati
02	COULIBALY	Etienne	Conseiller technique, ministère des NTIC	Bamako
03	DIARRA	Binta	Auditrice, radio Bélé Dougou	Kolokani
04	KANTE	Drissa	Directeur, radio Benbakan	Sanankoroba
05	KONE	Seydou	Journaliste, radio Kafokan	Bougouni
06	KOUMARE	N'Golo	Animateur, radio Bélé Dougou	Kolokani
07	MARIKO	Seydou	Enseignant, Histoire-géographie	Bougouni
08	MORBA	Fatim	Chef de programmes, radio Daande	Douentza
09	SISSOKO		Enseignant-chercheur FLASH (Université du Mali)	Bamako
10	SOGOBA	Siaka	Entrepreneur	Sanankoroba
11	BOMBA	Abdou	Directeur technique, ONG-CARE/MALI	Bla
12	TANGARA	Oumar	Reporteur au compte de la chaîne télévision "Africable"	Bamako

Source : Enquête de terrain, 2016

Tableau 6: liste des personnes de "zones blanches "

N°	Nom	Prénom	Profession	Localité
01	Sanogo	Diata	Animatrice – Save the children	Gouma- Région de Mopti
02	Dembélé	Soungalo	Commerçant	Tiola-Région de Sikasso
03	Diallo	Awa	Ménagère	Dioumantènè-Kadiolo-Région de Sikasso

Source : Enquête de terrain, 2017

15. Interviews en zones couvertes

15.1. Interview N°1 : Binta Diarra, ménagère et auditrice de la radio Bélé Dougou de Kolokani (effectuée le 16 Janvier 2016)

Moi : Quelles sont vos sentiments par rapport à votre radio ?

Binta Diarra : Je ne saurais vous dire tous les bienfaits de cette radio. Elle a été et fut comme un cadeau venu du ciel pour nous femmes de Kati et villages environnants. Notre vie avant la radio ressemblait à une prison. Nous n'avions droit à rien, même pas à la terre, qui revenait à nos maris. Notre seul droit sur cette terre est de l'exploiter et ramener la récolte à la famille. Nous étions à leur merci et n'avions aucun droit. Nous n'étions concertés pour rien. Tout était décidé à notre place. Je ne sais pas si vous comprenez l'ampleur de la situation ? Le mariage de nos filles se décidait entre les hommes et ils les donnaient à qui ils veulent sans nous rendre compte. Malheur nous pour nous si notre fille refuse cet homme. Nous serons tenues responsables et risquons d'être battues ou chassées du domicile conjugal en attendant qu'un arrangement ne soit trouvé.

Tout ce dont on servait, c'était de cuisiner, faire les travaux champêtres, nous occuper de l'habillement de nos enfants, de nos maris, au lit et faire des enfants [rire]. Faites-vous une idée de notre vie ?

Avec la chute du président Moussa Traoré, les choses ont changé. J'ai appris que les ONG auraient conditionné leur aide à l'implication des femmes dans les projets de développement. Sans nous, point de financement. Je ne sais pas si cela est vrai ou pas, mais depuis lors, le regard des hommes à notre égard a changé.

Moi : Quels sont vos sentiments par rapport à la création de la radio Bélé Dougou ?

Binta Diarra : L'implantation de la radio Bélé Dougou a été une fête grandiose dans notre localité. Nous avons écho de l'apport d'autres radios dans le développement et l'épanouissement des femmes de ces localités. Je ne vous dis pas tout.

Dès le lendemain, nous les femmes, parées de nos haillons et suivies des enfants, étions dans les rues pour danser le "Moribayassa".

Moj: Quelles étaient vos attentes ?

Binta Diarra : Nos attentes étaient nombreuses et ont été comblées grâce à la radio. Elle nous a aidé dans un premier temps à nous ériger en association alors qu'au paravent, chacun travaillait de son côté et ne tirait aucun bénéfice du petit commerce ou de l'activité qu'elle menait. Cette association, nous a permis d'être crédibles aux yeux des ONG, qui nous ont accordé un financement pour le maraîchage, la saponification, la transformation alimentaire, le microcrédit. Les bénéfices obtenus de ces activités nous ont permis de scolariser nos enfants y compris les filles, de les habiller ainsi que nos maris, de changer notre habitude culinaire...

Nous nous occupons de nos maris, mais n'osons pas leur montrer tous nos revenus, jalousement gardés dans la caisse d'épargne, initiée par notre association. Leurs donner notre argent les inciterait à prendre une nouvelle femme. Ne leur dites rien [**rire**]. Désormais, nous avons notre mot à dire dans la gestion de la famille, nos maris nous respectent au risque d'être privés de nos petits cadeaux. D'aucuns vous diront que la radio a détruit nos familles, ne les écoutez pas, c'est des fanatiques. Je sais une chose, la radio a plus tôt réparé l'injustice que défaire le lien familial. Je dirais que la radio nous a libérées de l'esclavage et la marginalisation des hommes.

Une grande ligne a été franchie. Dans un second temps, des émissions comme "baroni", nous ont permis de mieux connaître les opportunités dont regorgent notre localité, chose qu'on ignorait autrefois. Elle a été l'occasion de résoudre certains conflits datant de longues années entre les populations de la localité. Nous sommes sollicitées dans les prises de décisions au niveau de la commune, par les élus locaux, les chefs coutumiers, les clubs d'écoute. Nos responsables nous y représentent valablement en donnant leurs points de vue au nom de toutes les femmes. Je n'imaginai pas un seul instant que cela puisse se passer de mon vivant dans notre localité, entièrement ancrée dans la tradition ancestrale. Puisse Dieu être loué. Je ne dirais pas que nous avons tout acquis, mais l'essentiel fut fait. Le changement bien sûr ne s'opère pas dans un bref délai, il faut du temps, de la patience et des dénonciations.

A travers la radio, j'ai un peu compris la politique et les démarches politiciennes. Ce qui nous a permis de choisir en âme et conscience sans aucune influence de nos maris, le maire actuel au détriment des autres candidats. Pour nous les femmes, le candidat idéal n'est plus celui qui nous offre des pacotilles de toutes sortes comme du thé, du sucre, des tee-shirts, des pagnes ou un sac de riz, mais plutôt, celui qui nous permet de nous développer, de progresser et de monter nos petites activités génératrices de revenus. Nous avons accordé majoritairement nos votes au maire actuel.

Dès son élection, il a trouvé des bailleurs, qui ont construit deux maternités dans deux villages de notre commune. Nous avons pu avoir un centre d'alphabétisation bien équipé, la commune a bénéficié des fontaines publiques.

Grâce à la radio, nous savons ce qui se passe dans notre commune, dans les communes voisines, dans notre pays, sur notre continent et à l'international. Les élus locaux passent à la radio et nous rendent compte de ce qu'ils ont fait, des projets à venir.

Le gouvernement (l'Etat) passe par la radio pour nous édifier sur les techniques agricoles, l'effet des feux de brousse, la coupe du bois, l'hygiène, les campagnes de vaccination, les mesures et comportements à adopter en cas d'épidémie comme le cas de l'Ebola, qui a récemment secoué une partie du Mali.

Les ONG aussi sollicitent la radio pour dénoncer nos vieilles néfastes pratiques telles que l'excision, le mariage précoce des jeunes filles, leur non scolarisations, nous incitent à utiliser les foyers améliorés en cuisine pour préserver nos forêts...

Moi: En tant que femme et marginalisée, pensez-vous que la radio a su jouer un rôle dans votre émancipation ?

Binta Diarra: Un adage Bambara dit ceci, « *au lieu d'être étonné par la taille d'un arbre, soit plutôt étonné par la graine, qui l'engendré* ». Cette graine pour nous, est notre radio communautaire. Sans elle, nous ne serons pas ce que nous sommes devenues. Elle

a œuvré pour notre réussite, notre émancipation en parvenant à convaincre nos maris pour qu'ils nous permettent de prendre des initiatives, d'entreprendre.

Moi: Comment êtes-vous organisées ou motivées ?

Binta Diarra: Les femmes de toute la commune se retrouvent de temps en temps, discutent, échangent leurs expériences. Mais le fait marquant, reste l'initiative d'élire chaque année les trois meilleures associations de la commune. L'initiative vient des élus locaux, des ONG en accord avec les services de l'Etat sous la supervision de la radio. Les vainqueurs reçoivent du matériel, de l'argent, ce qui favorise la concurrence entre les associations et pousse les autres à mieux faire. Belle initiative car mon association a quelquefois remporté des prix. Les animateurs de la radio passent de temps en temps nous rendre visite, nous discutons. Cet entretien fait l'objet d'émission à la radio. Nous recevons aussi des encouragements de nos autorités locales, des ONG et des représentants du gouvernement chargé du développement et de l'agriculture.

Moi: Quels sont les sentiments, qui vous animent en ce moment ?

Binta Diarra: Des sentiments de fierté, de bonheur. L'impensable s'est produit pour nous les femmes. On ne pouvait aucunement penser à ce qui nous arrive maintenant dix ans en arrière. Toutes nos bénédictions aux initiateurs de cette radio. Puisse Dieu donner longue vie à la radio et aux animateurs ! Que nos associations apportent le bonheur, l'entente, la consolidation de nos liens, le développement de notre commune et de notre pays ! Amen !

Moi: Je vous remercie énormément de votre disponibilité

15.2. Interview N°2 : Mr Siaka Sogoba : Entrepreneur à Sanankoroba (effectuée le 21 Janvier 2016)

Moi : Quels sont vos impressions sur la radio communautaire ?

Siaka Sogoba : Je suis très satisfait de notre radio. Elle m'aide énormément dans mes travaux à travers la rubrique météorologique. C'est une émission que je ne rate pratiquement pas car m'informe sur l'état de la pluie, du vent. S'informer en avance

me permet de planifier mes tâches pour les jours à venir. J'ai constaté que mes employés écoutent tout le temps cette radio. Elle semble être une source de motivation pour eux. Grâce à elle, certains de mes clients lancent l'avis sur la radio pour que je passe les voir, donc c'est une source d'emploi pour moi. Le fait aussi d'écouter les contes, la musique locale, les informations d'ici ou d'ailleurs me rappellent mon enfance et mes souvenirs d'étudiant.

A Sanankoroba, pour raison de pauvreté et d'analphabétisme de la population, seules les structures étatiques et ONG accèdent à la presse écrite. Les autres se contentent et apprécient la radio communautaire.

Moi personnellement pour raison de mes préoccupations, je n'ai pas le temps de lire ou de regarder la télévision, je préfère la radio lors de mes déplacements ou la nuit.

Moi: Vous dites être intéressé par la radio, mais quelle est votre impression sur la qualité des émissions de la radio ?

Siaka Sogoba: Je suis depuis un moment le programme de la radio et trouve que les différentes émissions sont d'ordre informatif, éducatif, musical et culturel. De mon point de vue, les émissions sont censées contribuer au développement local. Sauf que cette radio, même si elle se définit locale ou communautaire, devrait diversifier son contenu. J'aimerais dire qu'elle ne doit pas trop privilégier sa seule localité. Malheureusement, tel est le cas de notre radio mais aussi de la plupart des radios communautaires que j'ai écoutées. Les informations, les cultures et les mœurs pour moi devraient s'inspirer d'autres horizons, ce qui permettrait aux communautés locales de se comparer à d'autres cultures. Rester dans le seul registre de sa localité n'est pas constructif. Cependant, j'apprécie des émissions comme "baroni", "Gèlèkan"... , qui dénoncent les tares de notre société. L'animateur de ces émissions fait preuve de maturité, de professionnalisme de responsabilité et surtout d'audace.

Oser aller à l'encontre des pratiques traditionnelles, les dénoncer, les critiquer tout en proposant des idées nouvelles allant dans le sens de la prise de conscience collective me paraît important. La musique occupe plus de place dans leurs émissions, ce qui est dommage parce que les débats, les échanges devraient être prioritaires. Ces

émissions devraient avoir un impact sur le comportement, la prise de conscience, du changement de mentalité, d'adoption de bonnes habitudes, d'entraîner le développement, d'éducation et non que jouer sur l'émotion et la sensibilité des uns et des autres. J'ose croire que ces émissions ont porté leurs fruits, puisqu'avec l'aide des ONG, l'excision devient rare, les mesures d'hygiène commencent à entrer dans les habitudes, la scolarisation des jeunes filles encouragée, l'implication des femmes dans le tissu économique tolérée...

Moi: quelle amélioration ou apport pour la gestion de cette radio communautaire ?

Siaka Sogoba: Je pense comme évoqué avant, qu'il faut s'ouvrir à l'extérieur, d'aller piocher chez l'autre et comprendre comme il pense, se comporte, agit. Des thèmes abordés sont merveilleux et sont très intéressants car s'inspirent des réalités de terrain, du quotidien, de l'expérience des uns et des autres. Seulement, ils sont restreints et je ne veux plus d'ouverture.

Le seul bémol réside dans la façon de les transmettre, le professionnalisme avec lequel il faut donner l'information, ce qui fait défaut à nos animateurs. On sent tout de suite leur amateurisme. Pour être direct et ne pas faire de détour, je trouve que nos animateurs ont besoin de formation pour acquérir les fondements du métier. Ils sont incohérents dans la présentation de leurs émissions, dans leurs propos.

Je ne dénonce pas leur manque de volonté, de motivation sauf qu'en un moment donné cela ne suit pas. Il faut avoir les compétences requises. Aller au-delà de la simple animation pour devenir agent de vulgarisation, le psychologue, le technicien puisque tu intervies dans le milieu rural où tu deviens la référence. En un mot, il faut être totipotent, super compétent capable de tout faire. Alors la formation devient indispensable pour mener une telle action et l'épanouissement de la radio en dépend.

Moi : Vous pointez du doigt l'amateurisme des animateurs, ne pensez-vous pas que ces animateurs seraient confrontés aux moyens financiers ou à la politique mise en place par les initiateurs de radio ?

Siaka Sogoba : Comme je le disais tantôt, les informations ne manquent pas, le matériel non plus, la radio est disponible, mais il faut des hommes à la place qu'il faut. Les recrutements doivent être de qualité même s'il ne faut pas trop rêver. Il ne sert à rien à ce stade de se contenter du minimum étant donné que les enjeux sont énormes, notamment le développement local, l'éveil des consciences, la valorisation locale, l'implication sinon la prise en main de son destin et que sais-je encore. Je ne pourrais pas trop me prononcer en termes financiers et reconnait que sans moyens financiers, tout ce que l'on entreprend devient utopique.

L'argent est le nerf de la guerre dit-on. Je reconnais que la radio dispose de très peu de moyens financiers car dépend des clubs d'auditeur, des avis et communiqués passés, pas de publicité. Le bénévolat et les faibles salaires ne permettent pas au personnel de se vouer à 100% à l'atteinte des objectifs. En guise de recommandation, j'interpelle chacun à mettre la main à la pâte, l'Etat, les partenaires financiers, des élus locaux et des communautés locales. La réussite des radios communautaires est un gage de développement local et tous les acteurs sont gagnants et doivent être concernés.

Moi: Je vous remercie énormément de votre disponibilité

15.3. Interview N°3 : Monsieur Seydou Mariko : Enseignant d'histoire et de géographie au Lycée de Bougouni ((effectuée le 26 Janvier 2016)

Moi : Ecoutez-vous les radios communautaires de Bougouni ?

Seydou Mariko : J'écoute le plus souvent la radio Kafokan les nuits et les week-ends. Je pense que l'avènement de cette radio a été salutaire pour la commune. Les habitants étant majoritairement pauvres, analphabètes, et ne disposant pas d'information., ne pourraient que se réjouir.

Moi : Quelles sont vos impressions sur le contenu des émissions ?

Seydou Mariko : J'écoute beaucoup la radio Kafokan. De mon point de vue, les émissions portent sur l'information, la musique, les débats, la culture locale, l'éducation, le sport... Le local constitue le centre d'intérêt de cette radio. Je ne suis

pas d'avis qu'on puisse focaliser le développement d'une localité en tournant dos à l'extérieur. Il faut prendre également chez l'autre et l'adapter à sa réalité. De mon point de vue, cette radio devrait prioriser l'éducation, la sensibilisation, la conscientisation.

Malheureusement, je reste sur mes fins étant donné que ses émissions accordent plus l'attention à des émotions, qui émoussent quelque part l'esprit critique. Je déplore également le fait de donner plus de pouvoir aux populations locales dans l'élaboration du programme, ce qui est une entrave à l'efficacité de la radio dans sa quête de promouvoir le développement. Pour ne pas dire un manque d'initiative des directeurs ou promoteurs. Laisser le soin aux auditeurs, est synonyme de conflit, de désaccord. Je ne veux pas non plus dire qu'il faut les proscrire, mais juste les concerter, qu'elles donnent leur avis, en tenir compte et produire un programme de meilleure qualité sans trop s'éloigner de leurs idées premières. Loin de vexer les populations locales, je dirais qu'elles tiennent plus à la gloire de leurs ancêtres, au prestige de leur localité, qu'à œuvrer pour le concret, des choses allant dans le sens de la valorisation, du progrès et du développement local.

Chaque village veut se faire entendre ou intervenir à la radio avec comme seul motif de se faire valoir. Très bien qu'on attende tout le monde, mais quelle est la valeur ajoutée. Je n'en vois pas. Ils doivent comprendre que le passé appartient au passé, le monde évolue, nous sommes dans un monde de compétitivité, que seule la mise en commun des idées permette de répondre présent au concert des nations. Je trouve déplorable que les animateurs se prêtent à ce jeu pour raison d'intérêt personnel ou par incapacité d'élaborer de programme à la hauteur des ententes et des souhaits. Je vous rappelle que les deux tiers des animateurs sont des jeunes sans emploi et bénévoles. Ils n'ont pas de salaire ou les salariés sont faibles, ce qui fait qu'ils acceptent les petits cadeaux des auditeurs pour subvenir à leurs besoins. Alors ils sont à leur écoute pour ne pas dire à leur merci et les émissions vont dans le sens de plaire au plus grand nombre d'auditeurs afin de bénéficier d'avantages de cadeaux.

Moi: Quelle est votre appréciation sur la compétence des animateurs ?

Seydou Mariko : Je dénonce l'amateurisme de nos animateurs, il y a très peu de journaliste dans l'effectif. La plupart d'entre eux sont des jeunes diplômés sans emploi venant d'un autre domaine outre que le journalisme. D'autres sont des recalés d'écoles

primaires. Ainsi, la radio devient une opportunité de gagne-pain en attendant que d'autres portes s'ouvrent à eux pour qu'ils en aillent. Le personnel est recruté au sein de la communauté, généralement sans la formation voulue et majoritairement sur la base du bénévolat. Le renouvellement du personnel est relativement fréquent, car notre radio est un endroit de transition pour eux en attendant d'avoir mieux.

Notre radio est le lieu d'expérimentation, donc un laboratoire donnant accès soit à des médias plus établis ou au travail dans le cadre de leur formation. Quel gâchis étant donné que la radio forme continuellement des jeunes, qui loin de faire son bonheur iront monnayer leur talent ailleurs.

Pensez-vous qu'en venant dans un métier non pas par amour mais par nécessité, l'on puisse bien faire son travail ? Je pense que non car, il faut aimer ce que l'on fait pour bien le faire.

Moi : Vous évoquez l'amateurisme, la transition d'emploi, pensez-vous que la radio n'est pas confrontée à d'autres problèmes ?

Seydou Mariko : Bien sûr que oui. "L'argent est le nerf de la guerre" dit le proverbe. Le personnel de la radio est mal valorisé et croupit dans la misère. Comme je le disais, ils ne sont pas ou sont mal payés. Il faut l'interpellation de toutes les entités pour sauver notre radio, qui est en perte de vitesse. L'Etat a longtemps failli et semble ne pas apporter de subvention aux radios communautaires contrairement à ce qu'il avait promis. Il doit prévoir un budget pour la formation, l'encadrement, le cadrage de ces radios. Celles-ci qui elles doivent à leur tour, inscrire leurs actions dans le développement local en accord avec les grandes orientations du pays.

Les partenaires financiers doivent poursuivre leurs actions de soutien et de suivi des radios communautaires. Ces radios ont vu le jour grâce à leur soutien financier, mais ils y ont tourné dos pour des raisons que j'ignore. Il est temps de faire marche arrière pour sauver le peu qui reste de ce qu'ils avaient mis en place. Les élus locaux doivent cesser de prendre le personnel de radio comme leur rival. Mais plutôt comme des partenaires, qui les aident dans leurs missions.

Cette rivalité relève du fait que des animateurs dénoncent le comportement des élus dans le cadre de la transparence et de la bonne gouvernance. Mais les élus voient ces agissements sous un mauvais œil pensant que leur place fait l'objet de convoitise par ces derniers. Ces tiraillements font naître la méfiance et des conflits entre les animateurs de la radio et les élus. Il faut une concertation, une discussion sérieuse pour dynamiser cette discorde et œuvrer ensemble dans le bien-être de la collectivité. Le personnel de la radio doit faire l'effort de s'auto-former vu qu'il n'a pas l'aide des autres acteurs, il doit être crédible et surtout faire valoir l'espoir porté en lui. Les populations locales doivent aller au-delà de l'émotion, elles doivent évoluer et avoir l'esprit participatif dans le sens du progrès et non de la rétrogradation. Pour se développer, il est certes bien de faire une rétro perspective sur son passé sans oublier de se construire dans le concert des nations, qu'est la mondialisation. J'allais oublier le problème d'amortissement des équipements, leur usure, des conflits de leadership entre le Directeur et l'équipe d'animation peuvent avoir des impacts négatifs sur la radio.

Moi: Vos recommandations sont importantes et pertinentes, mais comment contourner ces difficultés et les rendre positives ?

Seydou Mariko : La part importante de l'information et des revenus des radios communautaires vient des clubs d'écoute. Ceux-ci doivent être bien structurés et dynamisés. Il faut des subventions de l'Etat, des partenaires financiers, des élus locaux, des communautés villageoises. Aussi, ne serait-il pas judicieux d'entreprendre, d'initier d'autres entreprises qui puissent venir en aide à la radio.

Moi : Je vous remercie de m'avoir accordé votre temps

15.4. Interview N°4 : Mme Fatim MORBA : Chef de programmes à la radio "Daande Douwansa" de Douentza ((effectuée le 01 février 2016).

Moi: Quel est le contexte de la création de votre radio?

Fatim Morba : Notre radio a été créée dans le contexte d'aider les populations rurales de la commune de Douentza pour les informer, et faciliter le développement de la localité. Elle a vu le jour sous l'initiative des populations locales avec l'appui de Save

the Children, la NEF et le département de l'Essonne en France, jumelé avec la commune.

Moi: Je constate que vous n'avez pas de programme préétabli, mais comment faites-vous vos émissions ?

Fatim Morba : Nos émissions sont élaborées en fonction des souhaits des auditeurs, de l'actualité de notre commune, de la région et des improvisations. Nous pensons qu'établir un programme figé ne doit pas être notre objectif. Il faut évoluer avec le temps, briser les vieilles habitudes et vivre avec son environnement et ses réalités. Notre radio offre à ses auditeurs un mélange d'émissions composées d'information, de critiques, d'échanges d'opinions, d'analyse et de divertissements musicaux, sportifs, culturels, de débats sociaux. Nous diffusons la musique traditionnelle, populaire et moderne du pays de la sous-région et quelques disques de musique du monde entier

Moi: Intervenir de la sorte suppose que vous avez un personnel rôdé. Pouvez-vous nous parler du personnel de votre radio ?

Fatim Morba : Je ne dirais pas que nous avons l'effectif le plus compétent, mais nous sommes soudés et complémentaires. Notre effectif est constitué d'un salarié et de 4 bénévoles, qui exercent d'autres activités. Ils profitent de leur temps libre et de leurs disponibilités pour apporter leurs expériences et savoir-faire. Nous travaillons en équipe, nous vérifions, discutons le support de chaque animateur et donnons nos avis avant la diffusion. Pour me répéter, nous n'avons pas de programme bien défini, nos émissions tiennent compte de l'actualité, du vécu et de l'improvisation. Nous nous sommes dit qu'il faut suivre le cours du quotidien, sortir de la monotonie ou du récital, le refrain. Notre façon de faire est bien sûr critiquable, mais fait le bonheur et l'appréciation de la plupart de nos auditeurs.

Moi: Perçoivent-ils un salaire ?

Fatim Morba : Il est vrai que les salaires sont très faibles, mais nous devons nous adapter au contexte dès le moment où nos confrères d'autres radios vivent la même chose. Les bénévoles viennent par plaisir et exercent une autre activité où ils

perçoivent un salaire. Ils sont motivés par l'amour du travail, la communion avec leurs auditeurs. Comprenez que le plus important n'est pas l'argent. Nous nous sentons comblés lorsque les auditeurs décrochent leur téléphone pour participer aux émissions ou se déplacent pour nous rendre visite. Tout le monde vous connaît, or nous, nous ne connaissons que très peu de gens. Le sourire, le bonheur, l'enthousiasme que nous offrons aux uns et aux autres font partie de votre récompense. Les gens que vous rencontrez dans la rue vous respectent. *« Notre métier c'est comme celui de l'enseignant. Il forme des élèves et étudiants, qui plus tard deviennent des directeurs, des hauts cadres, des ministres sinon le président de la république. Et lui, qu'est-ce qu'il gagne ? Rien d'autre si ce n'est la fierté et la reconnaissance de certains de ses anciens élèves et étudiants ».*

Moi: Pensez-vous que votre radio contribue au développement de la localité ?

Fatim Morba: Cette radio, de sa création à maintenant a répondu présente à toutes les grandes campagnes de sensibilisation et d'information à travers l'élaboration et la diffusion de microprogrammes comme la lutte contre les épidémies, la pandémie du sida et la lutte contre la pauvreté, le programme élargi de vaccination, les scrutins électoraux... Dans le cadre de la promotion de la culture locale dans toute sa diversité, nous avons initié des émissions « l'artiste et sa musique, la flûte, la musique du terroir ».

Ces émissions ont beaucoup contribué à la promotion et la revalorisation de la musique et de la culture locale. Nous avons également entrepris depuis quelques années de silloner tous les villages couverts par notre radio à la rencontre des détenteurs du savoir et des dépositaires des traditions ancestrales dans le but de conserver certaines valeurs et pratiques socioculturelles. Le respect de la laïcité est également au centre de nos émissions. Nous consacrons des heures entières à la connaissance, au prêche et à des chants islamiques et chrétiens.

Nous avons opté pour la promotion de l'information plus rapide, plus libre, plus équilibrée et plus locale, qui aborde les problèmes locaux vus par les populations locales, des informations nationales et internationales. Ce qui justifie la présence des

flashes d'information comme l'éclairage, le défi, sans détour, question d'actualité, le patrimoine, le forum politique, chez l'autre...dans nos émissions. Nos sources d'informations sont les descentes de terrains, les fan clubs ou club d'écoute, l'Internet dont l'accès est possible grâce au Télé centre de la radio. A travers nos émissions, nous informons les populations locales sur les actions entreprises par le gouvernement et les autorités locales en matière de développement socio-économique.

Nous dénonçons également leurs visions ou comportement malsains. Ce qui, dès fois est source de conflit entre les décideurs et nous. Ils nous prennent pour des rivaux alors que notre démarche s'inscrit dans la voie de la construction et de la transparence et de mieux consolider le processus démocratique à travers l'adhésion des citoyens aux idéaux démocratiques. Notre action dans le cadre de la consolidation du processus démocratique a été, lors de chaque évènement marquant la vie de la nation, de favoriser ou d'organiser des débats entre les populations locales et les candidats locaux aux élections municipaux et législatifs.

Des acteurs politiques sont invités à quelques jours de chaque anniversaire de notre pays à la souveraineté nationale, soit le 22 septembre 1960, à la révolution du 26 mars 1991 marquant l'avènement de la démocratie et du multipartisme au Mali, la fête de l'armée 20 janvier 1960, la flamme de la paix annonçant le cessez-le feu entre les groupes rebelles touareg et l'armée malienne. Cette flamme de la paix nous interpelle, nous les "Douwansa Kobè" c'est-à-dire les ressortissants de Douentza car nous constituons la dernière ville de la région de Mopti et sont situés au carrefour de Tombouctou et Gao, deux des trois régions du nord Mali faisant l'objet de la rébellion touareg et l'occupation islamique. Nous abordons l'approche genre en mettant la femme et l'enfant au premier plan de nos émissions. La preuve, je suis une femme.

Ne sont pas oubliées les émissions éducatives, sportives dans nos programmes permettant aux élèves et étudiants de la localité de trouver leur compte et à la jeunesse de connaître le sport en général et le football en particulier au plan régional, national, sous régional et international.

Moj: vous avez un menu bien fourni, mais pensez-vous que vos émissions ont pu induire des changements de comportement auprès des populations locales?

Fatim Morba: La radio a permis aux populations d'avoir confiance en eux, de s'affirmer. Elles ont compris avoir un allié de taille pour exprimer leur sentiment, échanger, se former, s'informer. La radio, grâce aux avis et communiqués, a permis de réduire les pertes de leurs animaux, qui avant étaient récurrentes. Grâce aux échanges d'informations entre paysans et spécialistes, les techniques agricoles ont été améliorées et les productions ont augmenté.

La radio a favorisé le rapprochement, consolidé les liens entre les communautés villageoises. Les mentalités évoluent. La création de cette radio a servi à nouer un véritable réseau de contacts et d'échanges de compétences dans la localité. Les gens grâce à la radio participent majoritairement aux élections municipales, législatives et présidentielles. Le taux de scolarité des filles a augmenté, les femmes adoptent de plus en plus avec l'accord de leurs maris le planning familial, l'excision est en recul pour ne pas dire proscrite, les vieux tabous de sexualité, de lévirat sont en recul. Les élus échangent avec les populations. Les populations donnent leurs avis sur les projets ou actualités.

Moi: Quelles sont vos sources de financement et partenariat ?

Fatim Morba: Nous sommes confrontés au manque d'appui des collectivités locales, des subventions de l'Etat et des ONG, qui au début nous aidaient. Ces subventions ont du jour au lendemain disparu et nous devons nous débrouiller tout seul. Nos sources de revenus sont: les avis et communiqués, les ristournes des appels téléphoniques des auditeurs versés par les fournisseurs téléphoniques, la contribution des fans clubs et des comités d'écoutes, le télé centre de notre cour avec ses prestations Internet, la location des chaises, bâche et la salle de réunion. Nous vendons aussi des boissons pour des cérémonies dans la commune. Nous faisons également payer à nos partenaires des prestations qu'ils nous demandent pour pouvoir faire face aux salaires du personnel, aux charges des factures d'eau et d'électricité.

Moi: quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre travail ?

Fatim Morba : En plus des difficultés financières, s'ajoute le départ de certains animateurs que nous avons formés pour raison de non-paiement de salaire conséquent, d'autres pour avoir obtenu un autre travail plus avantageux, sans oublier le besoin de formation continu pour être à la hauteur des attentes. J'évoquerais également la passivité de l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali, URTEL. Elle est censée nous fédérer, défendre nos intérêts. Hélas, nous n'avons rien senti de tout cela. Je trouve même que c'est une coquille vide, qui ne défend que l'intérêt de ses initiateurs. Autres difficultés, nos matériels deviennent vieillissants et nous n'avons pas les moyens de les renouveler, nous manquons de plus en plus de moyens de déplacement, qui se faisait généralement par moto, ce qui risque d'impacter sur la structuration de nos programmes et émissions.

Avec l'insécurité grandissante à Gao, Kidal et Tombouctou, nous ne nous aventurons pas très loin de la ville de Douentza. Des attaques ont eu lieu dans des villages alentours. La méfiance est à son comble, donc prudence même dans l'animation, les thèmes abordés dans nos émission...

15.5. Interview N°5 : Monsieur Etienne COULIBALY, Conseiller technique au Ministère des Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication. Il est administrateur civil de formation. (Effectuée le 01 Février 2016)

Moi: Que représentent les radios communautaires pour vous ?

Etienne Coulibaly : Les radios communautaires comme leur nom l'indique, sont des radios implantées au sein des collectivités territoriales dans le but de leur permettre d'exprimer leurs points de vue, d'accéder à la parole, de décider ensemble du développement de leurs localités. Ce sont des outils d'aide au développement et à la décision pour les autorités nationales et locales, qui savent désormais les attentes et préoccupations des populations locales. Il est vrai qu'elles ont été sollicitées par les communautés mais ont été initiées et planifiées par l'Etat, qui les a inscrites dans les grandes orientations de sa politique nationale.

Elles contribuent à réduire la fracture numérique entre les villes et les campagnes. Les premières étant suffisamment fournies en toutes sortes de médias tandis que les secondes, peuplées majoritairement d'analphabètes et de pauvres sont en manque cruel d'information et de canal d'expression de leur point de vue. C'est dans cette optique que l'Etat a initié cette politique de doter les communautés locales en canal d'information adapté à leur environnement. Les radios communautaires ont été jugées appropriées et mieux indiquées à jouer ce rôle. Elles ont l'avantage de communiquer en langues locales, sont moins chères sans trop appauvrir ces populations. Un poste radio est moins cher et les piles aussi.

Ces radios occupent une place de choix dans la démocratisation, les questions de gouvernance locales, l'information, l'expression de la volonté populaire, la consolidation des liens sociaux, le débat, la transparence de la démocratie locale et surtout la promotion et la valorisation de la culture locale. Ces radios nous ont aidés dans nos projets de vulgarisation, d'information, de sensibilisation, d'éducation. Elles ont pu mobiliser les ressources locales dans le cadre du développement local et des élections.

Moi : Quel soutien apportez-vous à ces radios communautaires ?

Etienne Coulibaly : Nous exigeons des radios communautaires le respect du cahier des charges et la déontologie. Une fois la loi respectée, nous œuvrons à sécuriser les installations et le personnel de ces radios au nom des droits fondamentaux de tous les citoyens y compris ceux de la parole, de la liberté d'expression. Par ailleurs, nous ne tolérons pas l'anarchie, la propagande ou l'amalgame. Les mesures prévues dans ce sens seront appliquées. Cela ne voudrait pas dire que les radios ont les mains liées, influencées. Non loin de là, elles doivent jouer leur rôle sans parti pris, sans afficher leur préférence pour tel ou tel parti politique ou tel ou tel homme politique. Cela ne relève ni de leur compétence ni de leur essor.

Si je vous parle de mesures, il s'agit de les rappeler à l'ordre, de discuter avec elles. Si les errements se multiplient, les sanctions s'appliquent allant de simples amendes à la fermeture temporaire de la radio ou au pire des cas le retrait pur et simple de leur agrément, ce qui fort heureusement est très rare. Sachez que les radios communautaires relèvent du droit privé, ne dispose pas de budget de fonctionnement octroyé par l'Etat. Elles ne doivent de ce fait, compter que sur leurs propres forces et mener en permanence une campagne promotionnelle dynamique et suivie pour se faire connaître et offrir à ses partenaires potentiels des services fiables. Mais pour les aider à démarrer après leurs installations dans les années 1990, nous avons financé toutes les catégories de radios y compris les radios communautaires.

Nous leur avons versé, au titre de l'article 31 de la loi 92037 sur le régime et le délit de la presse, une aide annuelle de 200.000.000 FCFA, soit 305 343,51 €. Elles étaient moins nombreuses. En 2006, le pays comptait 168 radios libres. Le nombre a considérablement augmenté depuis lors. Faudrait-il subventionner telle radio et laisser l'autre. Les critères de choix étant très difficiles pour ne pas dire impossibles, nous avons arrêté les subventions pour ne pas occasionner d'autres problèmes. Le mieux pour nous est d'aider autrement les radios communautaires. Ces aides sont des appuis techniques, logistiques, le paiement de nos prestations, la collaboration gagnant-gagnant...

Des bailleurs de fonds et nous se sont éloignés de la gestion de ces radios pour ne pas être accusés d'influence, de corruption, de favoritisme. Nous voulons qu'elles soient autonomes, locales et transparentes dans leur gestion. Elles doivent prendre des initiatives d'autonomie et d'autogestion. Nous ne sommes pas contre de telles démarches lorsqu'elles s'inscrivent dans l'idée des radios communautaires. Pour y parvenir, certaines radios ont dynamisé leurs clubs d'écoute, créé des salles multifonctions comme le **télé-centre**, la téléphonie, la vente des boissons, des magasins, des salles de réunion et de concert Ces différents projets leur permettront de couvrir toutes leurs charges et d'amortir le matériel.

Moi : Pensez-vous que ces radios contribuent au développement du pays ?

Etienne Coulibaly : je réponds par l'affirmatif. Nous sommes comblés du rôle combien important de ces radios, qui nous facilitent nos actions, nos entreprises, nos tâches, nous permettent d'atteindre nos populations dans des endroits difficilement accessibles. Elles constituent nos alliés, nos partenaires et méritent respect et bon traitement. De plus, ces radios nous traduisent la volonté populaire, nous permettent d'expliquer nos politiques publiques et d'éclairer les populations sur les réalités nationales. Elles ont permis aux populations locales si vous me permettez l'expression d'être "éveillées" et de démystifier le pouvoir, de comprendre le sens patriotique et l'esprit d'ouverture sur le monde.

Moi: Je vous remercie pour votre temps accordé.

15.6. Interview N°6 : Abdou BOMBA, chef d'exploitation CARE-Mali à Bla (Effectuée le 7 Février 2016)

Moi : Travaillez-vous avec les radios communautaires ?

Abdou Bomba : Nous travaillons avec les radios communautaires depuis plusieurs années.

Moi : Quels sont vos rapports avec la radio communautaire locale ?

Abdou Bomba : La radio Bendougou participe à l'émergence d'une culture démocratique. Elle fut avant tout un moyen d'expression, un vecteur d'opinion, un courant de pensée pour la localité. Cette radio a permis à des militants d'association, d'organisation, d'ONG dont la nôtre d'exprimer ou de véhiculer des messages. Ces messages vont dans le sens de la sensibilisation et surtout de formation du citoyen. Cette radio a aussi permis depuis sa création de donner la parole à ceux qui étaient écartés des grands moyens de communication. Ainsi, elle a favorisé la prise en compte d'un certain nombre de particularisme local.

Notre projet dans la localité œuvre dans le domaine du développement de l'agriculture. La radio communautaire locale, le Service Agro-hydre-météorologique, la Direction Nationale d'Appui au monde Rural et les agriculteurs sont nos principaux alliés. Dans ce rapport de collaboration, nous appuyons techniquement la radio locale, qui est le lieu pour les populations locales d'exprimer leur savoir-faire, de donner leur vision sur les modes d'organisation et d'exploitation de la terre. Nous leurs apprenons de nouvelles techniques agricoles, d'exploitation et les informons sur les conditions météorologiques afin qu'ils prennent des dispositions nécessaires.

Moi : Pourquoi avoir choisi la radio locale pour vos missions ?

Abdou Bomba : Ce choix, tout d'abord à cause du coût de la radio, qui est abordable à tous les paysans moyens de la localité. Ce moyen est peu exigeant en énergie, les piles. Elle est facile à porter, ce qui la rend plus commode par rapport aux autres

moyens de communication. Et surtout partant des enquêtes que nous avons menées en 20013, on a pu constater que 600 paysans possèdent au moins un poste radio sur un échantillon de 923 habitants contre 10 postes téléviseurs. Cette supériorité numérique de la radio sur la télévision s'explique par le coût très élevé de la deuxième, qui reste encore chère pour cette population rurale. La télévision exige une alimentation basée sur des batteries de recharge dont la durée ne dépasse pas une dizaine de jours si la télévision reste allumer plus de 4 heures par jour. Les paysans ne peuvent pas lire les journaux et surtout ne disposent pas assez d'argent pour se les payer. Ils sont analphabètes en plus.

Le bulletin météorologique est diffusé en langue nationale et locale, ce qui facilite sa compréhension. Au Mali, l'agriculture est pluviale. Cela sous-entend que la pluie conditionne la vie dans ce pays étant donné que plus de 80% de la population vit de cette agriculture. On a constaté qu'une abondance de pluie n'est pas synonyme d'une bonne campagne agricole. Jadis, toutes les opérations de semis s'effectuaient dans un pur hasard. Dès les premières pluies, certains paysans commençaient les semis sans avoir la certitude de la continuité. Chacun veut être en avance sur les autres, ce qui occasionnait en des années, de reprendre le semis à zéro, d'où une perte de semence. Avec notre bulletin, les paysans parviennent à profiter d'une meilleure répartition des pluies.

Ce qui leur permet d'en faire bon usage et d'améliorer leur productivité. Nous leur définissons le type de semis à faire en fonction du sol et le niveau d'humidité, l'usage des intrants. Cela est valable pour toutes les phases de la production agricole : la préparation du sol, le semis, la germination, la montaison, la floraison, l'épiaison et la récolte. Nos prévisions ont un taux de plus de 80% de réussite, ce qui n'est pas mal. Le bulletin intéresse également les éleveurs. La pluie est le vecteur de plusieurs maladies à travers l'humidité, qui fait pulluler des espèces d'insectes comme les mouches et les moustiques transmettant les maladies. Ainsi, l'info météo est utile pour l'élevage dans le cadre de la préservation de la santé animale, facilite le pâturage des animaux, la conservation des produits laitiers.

En titre de rappel, le développement de l'élevage contribue à la prospérité des autres secteurs de production du monde rural ; notamment l'agriculture. Il offre à cette branche d'activité du fumier, des animaux de trait, du lait. Le bulletin météo s'invite dans les travaux ménagers. Son utilisation intéresse surtout les femmes en leur permettant de faciliter leurs conditions de travail tout en augmentant leur productivité. Les femmes se servent des prévisions météorologiques pour étager, sécher ou pas les produits de récolte, la lessive, le bois de cuisson. Elles les aident dans la cueillette car les fortes pluies et le vent font tomber beaucoup de fruits ou d'amendes de karité. Elles orientent les choix vestimentaires.

Moi : Quel est l'apport de la radio dans ce dispositif ?

Abdou Bomba : La radio est notre partenaire pour la réussite de nos objectifs. C'est sur les ondes de la radio que sont diffusées nos informations météorologiques et nos techniques et calendriers agricoles. Nous sommes satisfaits du dispositif car les quelques paysans qui ont utilisé notre programme n'étaient pas convaincus au début de sa viabilité, mais au bout de quelques années la quasi-totalité de ces paysans suivent nos conseils et pratiques. Ils sont conscients de leur importance et nous ont honnêtement confié les réalisations auxquelles leurs usages ont été bénéfiques pour eux.

Nous avons à présent à faire à quelques réticents, qui conditionnent la pluie à la volonté de Dieu. Ils croient et soutiennent cette idée qui affirme que *'le temps appartient à Dieu et la machine appartient à l'homme. A cet effet, Dieu a donné la technicité à l'homme de pouvoir détecter le temps, mais la finalité revient à lui. Seuls les partisans du diable essayent de déchiffrer le secret de Dieu'*.

Nos sensibilisations et informations continuent via la radio locale. Cette radio a été vitale et efficace, grâce à elle des gens ont accepté l'idée et l'ont adoptée. C'est pour vous dire combien cette radio est vitale dans l'atteinte de nos objectifs.

Moi : quels autres changements sont induits par la radio locale ?

Abdou Bomba : On s'aperçoit que la radio a contribué à faire sauter certains verrous socio-culturels, notamment l'exploitation des femmes et des enfants, le poids de leurs activités, la scolarisation des filles, le mariage précoce des filles, l'excision, le lévirat, le sororat, toutes les entraves sérieuses à leur épanouissement. Elle inscrit également sa mission dans la lutte contre la pauvreté, inspire le développement territorial et l'essor des populations locales.

Des thèmes transversaux comme agriculture, la sécurité alimentaire, l'agro-alimentaire, l'élevage, la lutte contre la désertification, la préservation de l'environnement, la concertation, la cohésion sociale, la participation, l'éducation civique, la vie conjugale, la santé, etc occupent une place importante dans leurs grilles de programmes.

Moi : soutenez-vous financièrement cette radio au regard du service rendu ?

Abdou Bomba : C'est un peu compliqué, nous l'avons aidée lors de son implantation et son fonctionnement pendant quelques années. Mais, nous avons finalement décidé de payer nos prestations et de nous retirer quant à l'appui financier pour des raisons que je n'évoquerai pas. C'est mieux ainsi, nous sommes des collaborateurs, elle a son compte et nous aussi.

Moi : Sans aide de nulle part, pensez-vous que cette radio pourrait durer longtemps ?

Abdou Bomba : Nous reconnaissons les difficultés financières de la radio. Notre aide reste modeste et porte sur l'apport technique, logistique et de formation. C'est aux radios de s'organiser, de s'investir et trouver des moyens de s'autogérer comme cela se passe ailleurs.

Moi : Ne pensez-vous pas que la fermeture de la radio pourrait influencer vos objectifs ?

Abdou Bomba : Nous en sommes convaincus, mais nous aussi, nous sommes financièrement limités et n'avons pas les moyens nécessaires pour soutenir plus que ce que nous faisons. Les structures étatiques, les élus locaux ou autres doivent aussi

se manifester pour qu'ensemble cette radio puisse exister. Un seul doigt ne peut pas prendre le caillou, dit le proverbe bambara. Il faut l'apport des autres doigts pour y parvenir.

Moi : Je vous remercie pour votre disponibilité.

16. Les zones non couvertes ou ' blanches

Les zones blanches sont des endroits ou localités non couvertes par les radios communautaires. L'avis des acteurs de ces localités nous précise et nous permet de comparer leurs points de vue à ceux des zones couvertes. Cette étude comparative, servirait d'assise pour réellement mesurer l'influence, l'impact des radios communautaires sur les territoires couverts. Ci-dessous l'avis des personnes interviewées dans ces zones marginalisées pour des raisons diverses et variées.

16.1. Interview N°1 : Sanogo Diata, Animatrice-Save the children- Gouma, Région de Mopti

Moi : votre commune dispose-t-elle d'une radio communautaire ?

Sanogo Diata : La commune dans laquelle nous intervenons ne dispose d'aucune couverture radiophonique communautaire

Moi : Cela fait quoi de ne pas bénéficier de RC ?

Sanogo Diata : Dommage pour nous qui intervenons dans la zone. Nous sommes obligés chaque fois d'attendre les jours de marché pour convenir des rencontres avec nos villages couverts. Nous faisons recours aux méthodes traditionnelles pour parvenir à nos fins. Nous disposerions de RC, ce travail serait plus facile et moins couteux en temps et en moyens.

Il faut des jours, voire des semaines pour qu'on puisse réaliser ce qu'on pourrait faire en quelques minutes de diffusion sur radio.

Moi : pensez-vous que cette radio serait importante pour votre commune ?

Sanogo Diata : Nous aidons les populations locales dans le domaine de la nutrition, de la formation et de la sensibilisation en matière de mesures d'hygiène, de la santé maternelle et infantile. La radio devrait nous permettre d'organiser des émissions radiophoniques en concert avec les élus locaux et les populations locales. Ce genre

de rencontre pourrait permettre d'atteindre le maximum d'auditeurs. Elle nous aiderait à la sensibilisation, à l'information, à la communication et à l'éducation citoyenne.

D'autres avantages pourraient être le développement socio-économique de la localité, qui regorge d'énormes potentialités, la valorisation de la culture et le savoir-faire local. Je vous avoue par expérience pour avoir travaillé dans d'autres localités avant ici, que les populations de cette zone sont en retard. Elles sont très peu informées, les femmes sont encore marginalisées, leur culture non ouverte à l'extérieur, on pratique encore ici l'excision, le lévirat. Toutes les portes sont presque verrouillées. Je témoigne que le village est fermé à l'extérieur, à l'ouverture, à l'échange avec d'autres horizons.

Moi : Vous déplorez sans retenue l'absence de radio communautaire dans cette zone. Que vaudrait-il faire pour que ces populations y accèdent ?

Sanogo Diata : Le problème semble très profond et lié à des conflits très anciens, dont les villageois (notables) ne veulent pas non seulement en parler, mais aussi que les villageois en parlent aux étrangers. Ce qui explique le tabou au sujet du problème. A vous dire vrai, je suis dans ce village il y a quatre ans sans réellement savoir le fond du problème. Donc, pour ne pas vous mentir, je n'en sais rien.

Moi : Vous sentez vous à l'aise dans ce village où les portes sont fermées à l'information et à la communication ?

Sanogo Diata : Je vous informe que les portes ne sont pas totalement fermées à l'information, mais seulement à la technologie moderne. Les populations disposent d'autres moyens de communication traditionnelle auxquels elles sont toujours rattachées tels que le bouche à oreille, l'envoi d'un délégué du village, le griot, la mosquée et le jour de marché, qui est le lieu de rencontre des conseillers d'autres villages de la commune.

En ce qui me concerne, hormis le problème tabou et l'implantation de la radio, je ne me plains pas car mon travail me plaît, les populations m'écoutent, viennent vers moi. Je n'ai eu aucun problème dans le village étant donné que je les accepte telles qu'elles

sont et respecte leurs coutumes et traditions. Etant une fille née et grandie en campagne avant d'aller poursuivre mes études en ville, je n'ai aucune contrainte de ne pas m'adapter à ce village, qui s'apparente à mes origines.

Moi : je vous remercie pour votre disponibilité

16.2. Interview N°2 : Dembélé Soungalo- Commerçant à Tiola –Région de Sikasso

Moi : Bénéficiez-vous de la couverture radiophonique communautaire ?

Dembélé Soungalo : Nous avons eu la malchance d'être entourés par des radios privées commerciales. Notre dossier de création de radio communautaire n'a pas pu aboutir. La raison évoquée, la présence de notre radio brouillerait les autres radios existantes.

Moi : Pensez-vous que ce problème est un handicap pour votre village ?

Dembélé Soungalo : Je confirme. Nous pouvons capter les autres chaînes privées, qui passent la quasi-totalité de leurs émissions sur les musiques modernes maliennes et internationales, à faire la publicité des commerçants de la place. Pratiquement, rien ne porte sur nos vrais besoins et attentes. Moi personnellement, je préfère écouter actuellement la chaîne nationale (Office de la Radio et Télévision du Mali : ORTM) que d'écouter ces radios commerciales. Au moins l'ORTM depuis l'émergence des radios privées, même si le temps accordé un peu, a néanmoins pris conscience de diffuser des émissions portant sur la musique traditionnelle des différentes localités du Mali, s'apparentant à la nôtre.

Moi : Quel sentiment vous anime de vivre dans votre village sans radio communautaire ?

Dembélé Soungalo : Un sentiment de tristesse, de rêve brisé. Nous souhaiterions avoir votre propre radio, nous informer, valoriser notre culture, nous développer comme ont

su le faire les communes rurales de Karangasso et de Banzana¹¹⁸. Nous sommes tous des agriculteurs ; cette radio pourrait nous aider dans notre activité agricole et peut être augmenter nos productions. Nous ne pouvons attendre que les agents de la CMDT, qui passent de temps en temps pour nous indiquer ce que nous devons ou ne pas faire. N'étant pas instruits, nous ne respectons pas ou ne connaissons pas le plus souvent le dosage des intrants agricoles ou les dates exactes de l'application des techniques agricoles. Nos variétés locales ne s'adaptant plus à la saison des pluies, nous sommes obligés d'utiliser les nouvelles variétés proposées par la CMDT, nécessitant des explications continuelles. Les animateurs de la radio pourraient inviter de temps à autre, les agents de l'Etat ou des ONG pour nous informer. Nous aussi, nous pourrions donner nos avis sur nos besoins et attentes en matière de notre territoire.

Moi : Avez-vous autres choses à ajouter ?

Dembélé Soungalo : Je suis remonté contre ces deux radios privées commerciales, qui ne pensent qu'à leur intérêt sans se soucier de notre bonheur à nous les paysans, qui avaient aussi besoin d'être informés de savoir ce qui se passe ailleurs. Nous sommes toujours à la case de départ comme au moment de la dictature, où tout nous était imposé, sans avis ou expression de nos sentiments. Pourquoi nous avoir barré le chemin du développement, du progrès ? Sinon de l'égoïsme pur et simple.

Moi : Je vous remercie pour le temps accordé

¹¹⁸Ces deux communes se trouvent dans la région de Sikasso tout comme la commune de Tiola

16.3. Interview N°3 : Diallo Awa, Ménagère- Dioumantènè- Kadiolo- Région de Sikasso

Moi : Votre commune dispose-t-elle de radio communautaire ?

Dembélé Soungalo : Non, malheureusement, nous ne disposons pas de cet outil pour des raisons non significatives

Moi : Connaissez-vous les raisons ?

Dembélé Soungalo : Des problèmes internes et le lieu d'implantation de cette radio. C'est un problème qui date de la décentralisation. Le village Yélé est le premier installé, donc souhaiterait être le chef-lieu de la commune, mais les autorités ont décidé autrement à cause de la taille du village de Dioumantènè, qui a une diversité ethnique et linguistique importante pour avoir accueilli des étrangers. Les vieux ne s'entendent pas là-dessus et boycottent tout projet de développement pour la commune.

Prétextant que, soit la radio serait à Yélé ou ne verra pas le jour. Ils se sont entretenus via le sortilège. Un autre problème demeure des conflits violents et mortels entre les peuls, éleveurs, et les Sénoufos, agriculteurs de la localité. Les seconds accusent les premiers de laisser leurs troupeaux en divagation, qui détruisent leur récolte. Dans ces conditions de tension permanente, arriver à une entente s'avère compliqué et surtout si les autorités locales et publiques ne font presque rien pour résoudre les problèmes.

Moi : quels sont les regrets qui vous animent face à une telle situation ?

Dembélé Soungalo : Les vieux n'ont rien compris de l'évolution du monde. Ils sont ancrés à la tradition sans ouverture à la modernité. Ils comptent conserver leurs formes de communication traditionnelles et hostiles à tout projet de développement proposé par les autorités du pays. Les raisons sont parfois profondes car ayant longtemps été persécutés par ces derniers, ils ne croient plus en eux ou en tout ce qu'ils proposent même s'il va dans le sens du progrès et du développement de notre localité. Nous

n'avons pas accès à l'information externe à notre localité et restons cloîtrer et enfermer dans notre bulle, sinon en sous-développement dans un pays déjà sous développé.

Moi : Quelles solutions à ce problème ?

Dembélé Soungalo : Je n'en sais pas. Les vieux ne veulent rien entendre et demeurent conservateurs. Je tiens à la vie, donc ne prône pas la voie de la sensibilisation, de la négociation. Peut-être que l'Etat doit assumer sa responsabilité. Sauf que lui aussi mesure ses faits et gestes pour avoir perdu deux agents venus parler aux populations au sujet du chef-lieu de la commune. Je vous informe que la plupart des jeunes de la commune sont partis en exode car ne supportaient plus la situation et malheureusement ne pouvaient pas non plus intervenir.

Moi : Avez-vous autre chose à ajouter ?

Dembélé Soungalo : Peut-être que vous, en tant que communicateur, vous pourriez parler à nos vieux, leur faire revenir à la raison.

Moi : Vous voulez ma mort ! Je rigole. Peut-être pourquoi pas un jour vu que ces vieux et leurs mentalités sont appelés à disparaître. Les quelques jeunes restés ou ceux qui seront de retour pourraient changer la donne et aider la commune à dépasser ces vieilles querelles et procéder au développement de la commune.

Dembélé Soungalo : Vivement ce moment.

Moi : Je vous remercie infiniment pour le temps accordé.

CONCLUSION PARTIELLE

Cette étude de terrain est loin d'être exhaustive mais nous permet de tirer des renseignements intéressants.

Les résultats des **données quantitatives**, nous ont renseigné sur le rôle si important des radios communautaires via l'information dans le renforcement des capacités des populations locales. Le fait d'informer et de former des groupes cibles, à en croire certains répondants, émancipe et unifie les acteurs ou membres de la communauté. Elles ont désenclavé les communes isolées du reste du monde et celles situés dans les rayons d'écoute.

Les langues locales ont joué un rôle majeur dans l'appropriation de ces radios, qui ont permis aux populations locales de s'exprimer, de participer à leur propre développement. Elles ont été des outils fédérateurs et participatifs. Elles ont valorisé la culture et le savoir-faire local. Les radios ont favorisé le dialogue social, la concertation entre les différents acteurs, mais aussi entre les populations locales. Nous avons constaté que ces radios font plus de musique que de donner des informations ou de faire des débats. Accorder plus d'heures à l'information et aux débats aura plus d'impacts sur l'éveil de conscience et le changement de comportement et de mentalité. Bref, ce sont ces émissions qui permettent à la majorité de citoyens de s'exprimer, d'échanger, de donner leur point de vue sur des situations relatives à la vie de leur communauté.

Au plan qualitatif, tous les interviewés de la présente étude ont reconnu que les radios communautaires à travers leurs différents programmes permettent d'informer, d'éduquer, de distraire, de sensibiliser et surtout de valoriser la culture locale. Ils reconnaissent un des mérites de la radio, à savoir donner la parole aux auditeurs pour qu'ils s'expriment. Les "sans voix" peuvent désormais parler. Ceci répond aussi à ce qu'on a entendu dans d'autres projets dans le monde. Aux Caraïbes, « On ne peut pas enlever la pauvreté, on ne peut pas démocratiser un peuple sans qu'il ait sa propre voix pour s'exprimer ». Ou une animatrice d'une petite station de radio au sud des

Philippines, qui disait : « la radio nous a fait parler du développement, maintenant, on attaque ! »

Toutefois, les intervenants ont souligné l'absence de financement de base comme l'obstacle le plus important auquel sont confrontées les radios communautaires dont certaines luttent pour leur survie. Pour d'autres, cet obstacle met un frein à leurs projets de développement. La formation des ressources humaines est citée du doigt dans toutes nos interviews, Ce qui démontre que la formation est capitale pour qu'une radio communautaire puisse répondre convenablement aux aspirations et préoccupations de ses auditeurs.

Vu leurs moyens financiers limités, l'accompagnement pédagogique des partenaires techniques et financiers leur assurerait non seulement une garantie de survie en soi, mais aussi leur permettrait d'avoir la capacité de jouer pleinement leurs rôles.

Pour arriver à de tels résultats, l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali, URTEL, l'instrument de réglementation, de l'éthique et de la déontologie professionnelle, doit être mieux structurée avec pour objectif de devenir le véritable garant de ces radios auprès des partenaires financiers et étatiques. Ce qui est loin d'être le cas actuellement. Cette structure existe que de nom. Elle n'œuvre pas réellement dans la direction qui lui était assignée.

Les populations des zones blanches sont écœurées de ne pas pouvoir accéder à la radio communautaire. Elles font l'éloge de cette radio, qui pourrait, comme elle l'a fait ailleurs changer leurs conditions de vie, leur permettrait d'accéder à l'information, de participer à leur propre développement, de s'ouvrir à l'extérieur, de valoriser leur savoir-faire et savoir-être, d'être en réseau avec d'autres acteurs au développement. On observe que la présence de conflits serait pour la majeure partie des cas à liés à des désaccords entre les populations. La radio communautaire, si elle existait dans ces territoires, pourrait résoudre ces problèmes et faire revenir ces populations à la raison dans l'intérêt de tous les acteurs de ces localités.

TROISIEME PARTIE

IMPACTS ET INFLUENCE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE-RAPPORT RADIOS
COMMUNAUTAIRES & INTELLIGENCE TERRITORIALE

INTRODUCTION

Les problèmes fondamentaux au Mali ont été la communication et la gestion des ressources naturelles. Les autorités du pays avaient le monopole de la seule radio et télévision du Mali. Les discours politiques se faisaient en français non compris des populations analphabètes, représentant plus de 80 % de la population malienne. La question foncière demeure le problème le plus épineux du pays car l'Etat et les populations locales ont du mal à se comprendre autour du foncier. L'Etat déclare être le propriétaire des terres et exige de les matriculer, donc les payer pour en posséder. Les populations locales s'inscrivent dans une logique contraire. Pour elles, la terre est sacrée et ne doit en aucun cas faire l'objet de vente ou d'appartenance. On ne peut que l'exploiter la terre pensent elles.

Il a fallu attendre les années 1990 et l'émergence des radios communautaires pour que change la tendance. Les radios communautaires ont été sollicitées pour accomplir

CHAPITRE VI : LES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET LA MEDIATION

Nous l'avons souligné plus haut que le Mali est un pays pauvre à vocation agro-sylvo-pastorale. Il tire la quasi-totalité de ses ressources de l'agriculture, l'élevage, la pêche et la cueillette. Plus de 80% de sa population vivent de ces activités. Les différentes mutations dues à la sécheresse, à la baisse de la pluviométrie, à l'érosion, l'appauvrissement des terres agricoles, l'insuffisance de fourrage et de poissons ont engendré des conflits répétés autour des différentes ressources naturelles.

Ce qui a eu comme conséquences la reconversion des acteurs locaux, l'effritement des valeurs sociétales, la paupérisation des populations, la baisse de la production et de la productivité, l'exode rural, la baisse de la qualité de l'air, l'apparition de nouvelles maladies etc. L'Etat pour préserver les ressources naturelles a entrepris des mesures punitives et le plus souvent a empêché les communautés à les exploiter.

La conjugaison de l'ensemble de ces facteurs ont mis dos à dos les autorités publiques et les populations locales. Ce malaise est à l'origine du mépris, du manque de confiance, de l'établissement de discorde entre les gouvernants et les gouvernés. Face à de tels défis, se pose le problème de la gestion durable des ressources naturelles au Mali. Que faudrait-il donc faire pour calmer le jeu, désamorcer la tension? L'option de la communication a été privilégiée et les radios communautaires ont été sollicitées au niveau local pour jouer ce rôle.

1. Le territoire entre identité et opposition conceptuelle

Au Mali et dans beaucoup de pays en Afrique, le territoire fait allusion à la terre et celle-ci caractérise l'identité de la communauté locale. Plusieurs sociétés se sont construites de cette terre et de ses ressources naturelles. Dans le contexte malien, cette terre présente deux fonctions essentielles : une première nourricière basée sur la chasse, la cueillette, la pêche... et une fonction purement spirituelle voire divine autour de lieux symboliques, d'initiation et de lieux tabous.

1.1. La conception communautaire du territoire: la fonction sociale de la terre

Le territoire local pour les populations communautaires est associé à la spiritualité qui constitue l'un des fondements de leur croyance. Elles ont une conception du territoire bien distincte de celle conçue par l'Etat et son droit foncier. Ce territoire, pour eux, n'est pas un espace géographique, mais plutôt un support culturel, historique, identitaire et spirituel dont ils s'identifient et s'y reconnaissent : « notre terre », « la terre de nos ancêtres », « c'est notre territoire ». Cette croyance traditionnelle en Afrique et au Mali, pense que la terre aurait d'abord été habitée par des génies sous la conduite des dieux.

L'homme ne l'aurait habitée qu'en second lieu après avoir signé un pacte avec les génies. Des sacrifices (offrandes) en noix de cola, d'animaux, volaille, paroles divines... constituaient le prix à payer pour ce pacte. A l'issue de cet accord, les génies léguaient leurs pouvoirs au premier occupant les lieux, c'est le droit de hache¹¹⁹ Comme le disait (Verdier, 1986), " *La terre, c'est d'abord, au plan cosmologique, une entité naturelle et spirituelle, à laquelle l'Homme appartient...*". Spore n°48 nous rapporte JACOB, V. : *la terre " est un des fondements de la vie religieuse et sociale des sociétés. Demeure des ancêtres, c'est par son intermédiaire que les vivants entrent en relation avec les morts. Elle est l'objet de cultes et d'offrandes, bien sacré inaliénable et souvent sans valeur monétaire*". Ce caractère sacré permet à certains auteurs d'assimiler la terre à la fécondité, d'où l'expression : la « **Terre-Mère** » ou la

¹¹⁹Par droit de hache, il faut comprendre le pouvoir du premier à avoir débroussaillé la forêt pour s'y installer, il est le premier à y habiter, donc devient le maître des lieux

« **Terre-Nourricière** ». J. Kenyatta¹²⁰ disait à ce sujet : « *la terre est la mère de la tribu : si la mère porte durant huit à neuf lunes un enfant dans ses entrailles, seule la terre le nourrit tout au long de sa vie. C'est elle qui protégera pour l'éternité son âme défunte* ».

Cette logique permet de faire une analogie entre la terre et la femme car les deux sont indispensables à la vie¹²¹. La terre ne doit dans ce contexte faire l'objet d'aucune appropriation. Elle ne doit être qu'utilisée, exploitée avant d'être transmise de génération en génération. Elle est le symbole de l'unification, le tissu social qu'il faudrait entretenir, conserver et transmettre à la génération future. C'est ce qui fait réagir (Traoré, 2007) lorsqu'il nous dit, « *nombre d'auteurs européens et africains ont reconnu en la Terre son pouvoir unificateur des membres d'une famille ou d'une communauté. C'est autour d'elle que se constituent et se consolident les liens bio-socio-communautaires. Ainsi, le lien biologique est déterminant et prioritaire parmi tous les liens. Par ce bien, tous les utilisateurs passés, présents et futurs de la Terre sont reliés et rattachés à l'ancêtre fondateur (le village où est située la tombe de l'ancêtre est considéré comme le village fondateur en milieu Dogon). Ce caractère " liant " ajouté à l'idée que la Terre est sacrée, lui donne une dimension « hors commerce », d'où l'inaliénabilité de la Terre. [...] Dans ce schéma de raffermissement des rapports entre les hommes, les femmes sont exclues. Car, [selon la tradition], la Terre est avant tout de sexe mâle, incompatible avec le statut « souillé¹²² » de la femme, qui la rend inapte à la gestion des rites* ».

On voit bien que les communautés locales ont du mal à concevoir l'idée selon laquelle il faut matriculer ses terres au risque de les perdre. Ces populations sont formelles que leurs terres leur appartiennent, donc point besoin de se justifier devant une quelconque structure étatique. Elles ont hérité ces ressources de leurs ancêtres et les transmettront à leurs progénitures sans fournir un document officiel légitimant que ces

¹²⁰J. Kenyatta, *Au pied du mont Kenya*, édition Maspero, 1967, p. 43-44.

¹²¹G.A. Kouassigan, *L'homme et la terre, droits fonciers coutumiers et droits de propriété en Afrique occidentale*, Paris, Orstom Berger Levraut 1966 p.180 (« collection l'homme d'Outre-Mer »)

¹²²La souillir de la femme fait référence à ses menstrues, la rendant impure. Dans la cosmogonie Dogon, une ethnie habitant les falaises de Bandiagara dans la région de Mopti au Mali, pendant les périodes de règles, les femmes sont mises à l'écart en dehors du village et n'y reviennent qu'une fois "rendues propres".

terres leurs appartiennent. Or l'Etat a une autre conception de la gestion de ces ressources.

1.2. La conception étatique du territoire : la fonction marchande de la terre

Depuis la colonisation jusqu'à indépendance du Mali en 1960, la conception dominante est que la terre, symbole d'appartenance territoriale aux jeux des populations communautaires, appartiendrait à l'Etat et non aux populations locales. La preuve, de 1960 jusqu'en mars 1989, l'Etat malien prétendait être le seul responsable du foncier. Pendant des décennies, il a dépossédé les propriétaires terriens de leur propriété et de leur pouvoir pour instaurer un système nouveau (législations de 1968 et de 1986). Ces législations n'ont contribué qu'au renforcement de la mainmise de l'Etat sur les ressources naturelles.

L'application rigoureuse de ces lois a conduit à des conflits délicats entre les agents de la conservation de la nature et les populations locales. En ont suivi des sanctions pénales assorties des paiements d'amende, des emprisonnements. Ce qui fut à l'origine du mépris, de l'incompréhension et du déni des populations vis-à-vis de leurs dirigeants. Mais en fait, quelle est la ou les lois qui régissent la gestion de ces ressources ? Sont-elles réellement appliquées ? Ou tout simplement les mesures adoptées sont-elles normales ou s'agit-il de l'arbitraire ? Ce qui nous conduit à la dualité de la gestion des ressources naturelles au Mali.

2. La dualité du droit sur la gestion de la terre

Au Mali, il existe une confusion entre deux droits poursuivant des logiques différentes. Le droit traditionnel a comme base le principe d'inaliénabilité des ressources naturelles qui attribue la propriété des ressources à des entités collectives et publiques (lignages autochtones, clans, ethnies, etc.). Par contre le droit positif, qui a préséance, met l'accent sur la domanialisations. Ainsi, le droit positif jouit de la légitimité légale mais il est peu connu, donc d'application difficile alors que le droit traditionnel jouit de la légitimité populaire. Pourtant, il est possible de se questionner sur la légitimité sociale du droit traditionnel ou du droit positif. Grâce à l'application de la loi n°96-05 d'octobre

1996, les populations locales sont censées participer aux prises de décisions pour la gestion de leurs domaines forestiers, pastoraux, agricoles et de l'habitat. Cependant, des difficultés majeures d'application de cette loi prévalent. D'où la complexe gestion foncière. Car dans le domaine de la gestion des ressources naturelles au Mali, des compétences sont transférées aux collectivités décentralisées mais les modalités de gestion ne sont pas clarifiées (Konaté, 1997; Sydnness et Ba, 1999; Sanogho, 2004; Dicko, 2002; Djiré, 2004).

Malheureusement, depuis l'indépendance, les politiques foncières se caractérisent par leur inéquation avec les réalités du terrain et par des contradictions internes entre textes législatifs (AOPP, 2002; Bocoum et al., 2003). L'imprécision du Code Domanial et Foncier par rapport aux droits traditionnels prête confusion. Le Code Domanial et Foncier stipule dans son article 43 que les droits traditionnels exercés collectivement ou individuellement sur les terres non immatriculées sont confirmés sans que la définition précise des termes communautaires et privés ne soit développée (AOPP, 2002). De quel droit s'agit-il? Les populations ont souvent une compréhension divergente sur différents concepts liés à la gestion des ressources naturelles. L'usage que le système judiciaire fait actuellement des lois ressemble aux yeux du citoyen à de l'arbitraire. La parfaite illustration de la confusion et la complexité de la gestion foncière dans le contexte actuel du droit malien est le témoignage d'un magistrat malien, Sékou Koné, racontée par Marie-Laure De Noray :

Les difficultés des uns et des autres donnent lieu à plus de conflits. Conflits de terres et d'eau, de droit coutumier et droit moderne, celui des codes fonciers ou civil érigés par le Mali, d'appartenance à telle commune plutôt qu'à l'autre, il est bien difficile pour le juge de choisir, de trancher. Selon Monsieur KONE : entre droit coutumier et droit moderne, celui des codes foncier ou civil érigés par le Mali, donne du fil à tordre au juge. Il s'interroge : « Que dois-je faire ? Appliquer le droit coutumier et aller à l'encontre de mes principes, ou bien m'en remettre aux textes de loi, c'est-à-dire à moi-même puisse que, en matière de foncier, le juge est livré à lui-même. De toute façon, la loi elle-même renvoie au droit coutumier.

Le problème est de savoir en quoi peut consister la règle coutumière applicable à ce cas précis. Le propre de la coutume, c'est l'oralité. La règle change en fonction de l'ethnie de la localité et bien souvent en fonction de critères impossibles à appréhender de l'extérieur. Dans ces conditions, il est impossible d'avoir une jurisprudence fiable. Je plonge encore une fois dans le code domaniale foncier. Je n'ai pas rêvé : à part l'article 127 qui m'indique que « les terres non immatriculées détenues en vertu des droits coutumiers font partie du domaine privé de l'Etat, je ne vois rien d'autre à mettre dans la balance. Allez expliquer au paysan du Delta que les terres ne lui appartiennent pas puisqu'il n'a pas de matricule. Il vous rira au nez, vous traitera de faux frère. Ici, on ne fait pas immatriculer ses terres, parce qu'on ne sait pas qu'il faut le faire, parce que de toute façon, la démarche est trop longue et compliquée et qu'en plus on est déjà propriétaire ou utilisateur, devant les siens, devant les anciens et devant Dieu ».

Une autre illustration est celle de (Dabone, 2008) :

Selon lui, la législation foncière coutumière a bravé toutes les tentatives de la supprimer, de la période coloniale à nos jours. La dualité des systèmes de gestion des terres s'est imposée à tous les régimes politiques. Même après la suppression légale des droits fonciers coutumiers, l'ensemble de la population burkinabè, décideurs politiques et citoyens ordinaires continuent de faire recours aux autorités coutumières dès qu'ils envisagent acquérir une terre aussi bien pour l'usage communautaire (pour les autorités communales par exemple) que pour l'usage individuel. Cette situation constitue une force de la législation foncière coutumière.

En effet, si personne ne permettait aux responsables coutumiers d'exercer leur autorité dans la gestion des terres burkinabè, la législation foncière coutumière s'éteindrait d'elle-même. Mais tout le monde a recours à l'autorité coutumière pour obtenir la d'une tierce personne, aux `propriétaires terriens`. Ainsi, tous ceux qui s'intéressent au foncier terre. « En effet, dans la pratique, tout le monde y compris ceux-là même, qui sont chargés de concevoir et de faire appliquer la loi se réfèrent aux règles traditionnelles lorsqu'il s'agit pour eux d'accéder à la terre en milieu rural. Le schéma est le même et il consiste à s'adresser, directement ou par l'intermédiaire, y compris les intellectuels, accèdent aux conditions à remplir, notamment les offrandes aux ancêtres pour implorer leur pardon et leur protection dans l'utilisation des terres concédées. »¹²³.

Ces analyses sont aussi valables pour le Burkina que pour le Mali, deux pays frontaliers ayant les mêmes coutumes, les mêmes traditions et les mêmes croyances. Nous constatons de ces deux illustrations l'existence d'une contradiction entre les textes et la réalité du terrain. Il est inconcevable pour les populations locales de ne pas être les propriétaires des terres qu'elles ont héritées de leurs ancêtres. La contradiction est flagrante car l'Etat, censé être le propriétaire des terres s'adresse lui-même aux propriétaires terriens pour utiliser les terres. De tel comportement laisse sans voix un observateur étranger. Le paradoxe demeure total et l'énigme sans solution. La question foncière au Mali répond exactement à cette acception en bambara qui dit ceci, « le serpent a peur, le tueur du serpent a peur ». Ce serpent risque de ne pas

¹²³Espaces disputés en Afrique noire », éditions Karthala, Paris, 1986, page 42

être tué. Autrement dit le problème foncier restera sans solution et sans propriétaire défini.

Face à ces mutations se pose désormais la question de développement durable¹²⁴ des territoires. Là aussi les avis sont partagés et le creuset plus profond quant à la gestion durable des ressources naturelles au Mali. Pour mieux argumenter ce débat, nous avons mené quelques interviews à distance avec des acteurs locaux et un représentant de l'Etat.

¹²⁴Le rapport de l'Organisation des Nations unies dénommé Our Common Future, rendu public en avril 1987, piloté par le Premier ministre norvégien, (Gro Harlem Brundtland, 1987) définit le développement durable comme « le développement *qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins* ». "J'ai appris comment fonctionnait la Terre, c'est très surprenant comme histoire et plein d'aventures. Tous ces écosystèmes, faune et flore mélangés, qui ont comme une vie propre, qui échangent entre eux avec des répercussions, jusqu'à modifier l'atmosphère partout. C'est magique : tout est invisible mais réel, relié, comme si la planète elle-même était un organisme vivant géant ! (...)"

2.1. Témoignages de désaccords entre l'Etat et les communautés locales

Pour mieux cerner l'avis des acteurs sur le développement durable, la gestion des ressources naturelles en lien avec les conflits au sujet de cette gestion, nous avons cueilli l'avis de trois personnes via les applications téléphoniques WhatsApp et imo. Cet entretien a été facilité par Monsieur Oumar Tangara¹²⁵.

Le premier entretien a été effectué avec Monsieur M D, un ancien militaire actuellement à la retraite et domicilié à Sanankoroba. Il est agriculteur, conseiller et notable de sa commune. Le deuxième avec Monsieur HC, un cultivateur de la commune de Kati. Et enfin avec Monsieur AM, ancien agent des services d'eaux et forêts. Ce dernier est toujours en service mais au compte du département de l'aménagement territorial (DAT). Son ancienne structure a été dissoute et rattachée au DAT suite aux réformes des conventions locales. Voici la transcription de leurs interviews.

A. Monsieur M D

Issiaka Touré -Oumar Tangara : Bonjour, Monsieur MD, dans le cadre de sa thèse en information et communication, sur la thématique des radios communautaires, Monsieur Touré Issiaka, un étudiant malien vivant en France, a sollicité mon aide pour discuter avec vous au sujet du développement durable et de la question environnementale. Je vous informe que votre nom sera abrégé pour être tenu secret lors de cet entretien. Les mêmes propos sont tenus pour les deux autres.

Monsieur M D: Bonjour, mon fils. J'accepte ces conditions définies et vous dira tout ce que j'en sais.

Issiaka Touré -Oumar Tangara : Avez-vous entendu parler de développement durable et de la protection de l'environnement ?

¹²⁵Photographe et agent d'interview des auditeurs sur les trottoirs et en famille au compte de la radio "AFRICABLE". Cette radio basée à Bamako, est destinée à toute l'Afrique

Monsieur M D: J'en ai entendu parler à la radio et la télévision nationale. Mais aussi, il y a des ONG, des représentants de l'Etat et la radio communautaire en parle. C'est donc vous dire que j'en ai entendu parler.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Très bien. Vu que vous en avez entendu parler, qu'en pensez-vous ?

Monsieur M D: Les informations jadis données par les médias publics ne permettaient pas de mieux comprendre les enjeux et les aboutissements. Mais grâce à l'implication des ONG et des radios communautaires, nous commençons à en comprendre.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Maintenant que vous en savez plus, quelles sont vos impressions là-dessus ?

Monsieur M D : Je dirais que nous avons notre façon de gérer nos forêts, plantes et les animaux. En son temps, il n'y a eu aucun problème. Mais depuis la colonisation et l'indépendance, les choses ont pris une autre tournure. Je m'explique, le colonisateur et nos responsables ont sous-estimés et dévalorisé nos coutumes, notre culture et notre manière de gérer nos ressources naturelles, qu'ils ont jugé archaïque, sauvage et sans considération. Nous avons également été expropriés de certaines de nos propres terres. L'école et la rencontre des cultures ont engendré des changements de mentalité chez nos dirigeants et nos intellectuels voire mêmes nos propres enfants. Retenons aussi que l'augmentation de la population et la hausse de la demande en terres cultivables sont autant de facteurs qui ont permis la désorganisation de nos structures traditionnelles.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Selon vous, quelles sont les conséquences de ces constats sur notre vie ?

Monsieur M D: Les méfaits sont énormes. Entre autres, l'exploitation anarchique de nos ressources, le non-respect des coutumes, des zones protégées, la privatisation des terres, du non contrôle des feux de brousse, de la divagation des animaux, de la rareté des pluies, de la baisse de la productivité, qui par la suite ont conduit à l'exode

rural massif des jeunes. Ces jeunes supposés être la relève, ne veulent plus vivre avec nous, ce qui signifie qu'après notre génération, nos coutumes et traditions risquent de disparition. Hélas ! C'est déplorable, mais c'est ce qui s'annonce.

Moi qui vous parle, j'ai 12 enfants, seuls trois sont actuellement avec moi. Tous les autres sont parties, d'aucun en Europe, d'autres à Bamako et la Guinée équatoriale. Ceux qui sont là, rêvent de partir. La seule chose qui leurs retient reste l'obtention du Bac. Beaucoup de familles vivent la même situation que moi. Nous ne pouvons pas les empêcher de partir car, nous ne pouvons plus vivre de notre travail et n'ont pas de mieux à leurs proposer.

Un autre fait qui me ronge sérieusement est la rareté ou la disparition des plantes médicinales que nos parents utilisaient pour se soigner et nous soigner. Ils n'utilisaient que ces plantes car n'avaient pas les moyens ou ne croyaient pas trop à la médecine moderne Il est actuellement très difficile d'en trouver car les pratiques néfastes les ont fait quasiment disparaître. Pour en trouver, il faut parcourir des distances très longues. Nos chasseurs n'ont plus de gibier à tuer car nos forêts n'en ont plus à cause du braconnage et le non-respect des périodes de chasse. Nos cours d'eau n'ont plus de poisson, détruit par les pesticides et les colorants pour la teinture des habits ou d'autres produits chimiques déversés dans les eaux par les usines.

Tu réveilles nos ancêtres et les montres comment est devenue notre nature, ils ré-nourriront de chagrin et d'amertume combien leur désespoir sera total.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Mais face à ce chaos comme vous le décrivez, quelles solutions envisagées pour sauver ou conserver le peu qui vous reste ?

Monsieur M D : Rien ne serait plus jamais comme avant. Selon l'adage bambara qui dit, " on ne peut plus récupérer l'eau versée par terre" C'est dire que certaines erreurs ne peuvent plus être corrigées. Le peu de salut est au mérite de la décentralisation, qui a essayé de recoller les morceaux. Elle a donné une certaine autonomie à chaque commune de prendre des décisions locales afin d'instaurer les pratiques et les valeurs, qui favoriseraient la durabilité de la biodiversité à travers la sensibilisation et l'éducation.

Des stratégies de communication ont été initiées par les ONG, l'Etat, les populations locales sous forme de conventions, qui sont diffusées sur notre radio communautaire. Espérons que ces dispositifs puissent porter leurs fruits. Rien n'est impossible lorsque les hommes décident d'agir ensemble. Ainsi, grâce à ces accords, des valeurs socioculturelles et socioéconomiques, qui ont jadis fait notre fierté, pourraient être sauvées et faire renaître l'espoir sur la terre de nos ancêtres. Tels sont nos vœux et nos espoirs pour qu'on puisse vivre le peu de temps qui nous reste et préserver le reste des ressources à nos descendants.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Merci pour votre disponibilité !

B. Monsieur HC

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Avez-vous entendu parler du développement durable et de la protection de l'environnement ?

Monsieur HC : Je n'ai pas été à l'école pour comprendre ces notions. Seulement, des agents d'agricultures passaient pour essayer de nous les expliquer. Egalement des agents d'eaux et forêts venaient non pas pour nous donner des explications, mais simplement nous soutirer de l'argent pour non-respect de la protection des ressources naturelles¹²⁶. Nous avons constaté qu'à notre enfance, les pluies commençaient au mois de Mai et continuaient jusqu'au mois d'octobre. De nos jours, il faut attendre la fin du mois de juin pour que débute l'hivernage. Les pluies s'arrêtent déjà avant la fin du mois de septembre¹²⁷. Aussi toujours selon mes constats, on pouvait pêcher de gros poissons dans les courants d'eau au niveau de nos champs ou des ruisseaux frayés dans la nature par les eaux de ruissellement.

Nos animaux avaient de l'herbe en abondance. Il suffisait d'un petit lopin de terre pour vivre et faire vivre sa famille, nous cultivions une multitude variétés de plantes. On avait de quoi mangé toutes les saisons, car les forêts regorgeaient d'importants produits, qu'on cueillait. Actuellement, beaucoup de ces espèces ont disparu, plus ou peu de poissons dans nos marres ou marigot. Les récoltes sont moins bonnes, la chasse peu abondante. Les choses ont énormément changé. Maintenant, nous commençons à comprendre grâce à notre radio communautaire, qui nous en parle tout temps.

¹²⁶Pour rappel, selon l'article R.64 de la loi portant sur la gestion des ressources naturelles, "les trois dixièmes du produit des amendes, confiscations, restitutions, dommages-intérêts et contraintes sont attribués aux agents des Eaux et Forêts. (...) La répartition est faite sur la base de deux dixièmes pour l'agent indicateur et du dixième pour l'agent verbalisateur. (...). Les sept dixièmes sont versés à la collectivité locale gestionnaire de la forêt dans laquelle l'infraction a été relevée ou à l'Etat s'il s'agit d'une infraction dans le domaine forestier de l'Etat.

¹²⁷ L'agriculture au Mali à part quelques zones irriguées (Office du Niger, sur le barrage de Markala dans la région de Ségou et le barrage de Manatali, dans la région de Kayes), est pluviale ou de crue, c'est dire est tributaire à la saison des pluies.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Vous dites avoir commencé à comprendre grâce à la radio communautaire, mais quelles sont actuellement vos impressions sur ces notions ?

Monsieur HC : Il est vrai que j'étais borné et ne pouvait aucunement comprendre que nos propres pratiques ont contribué à ces changements. Pour nous qui, tenons à nos traditions héritées de nos ancêtres, ces changements n'étaient que la manifestation de la colère de nos aïeux. Ils sont dus au fait que nous avons tourné dos ou délaissé nos coutumes et traditions. Je croyais également à la sanction divine à causes du mépris des gouvernants vis-à-vis des gouvernés. Nous croyions énormément qu'aucune des prières tant à l'église qu'à la mosquée, ou les pluies provoquées par les services météorologiques ou les stratégies, les politiques étatiques, ne serviraient à rien. La seule solution était de revenir à nos pratiques ancestrales.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Etes-vous du même avis après les explications apportées par la radio communautaire ?

Monsieur HC : Je reste perplexe sur la question. Nous sommes convaincus qu'il y a quelque part la contribution du mécontentement divin lié au comportement des hommes. Les riches n'ont plus pitié des pauvres, les interdits sont moqués, la jeune génération perdue et acculturée par les occidentaux. Elle se moque du respect des aînés, les jeunes filles marchent presque torche nu dans les rues, les films pornographiques à la télévision sont pour quelque chose à ce que nous vivons actuellement.

La radio essaie de nous convaincre à suivre les voies sensées être les meilleures pour nous. Néanmoins notre vision des choses veut qu'on écoute les autres, comprenne ce qu'ils nous disent et surtout la façon de nous aborder et de nous expliquer. Cela compte beaucoup pour nous. L'un des fondements de notre culture réside dans l'écoute, l'échange et le dialogue. Les animateurs de cette radio étant nos frères ou fils, comprennent mieux notre culture, nos valeurs. Dans ce sens, ils agissent dans l'intérêt commun de toute la commune.

En cas d'erreur grave, ils savent que cela pourrait ternir non seulement leur image, mais aussi celle de leur famille. Ils ont en tête que la parole est primordiale dans notre société. A vous dire la vérité, nous n'étions pas convaincus au début et- ne le fut qu'après l'adoption et l'expérimentation des mesures et pratiques, qui nous ont été proposées.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Maintenant que vous en savez plus, quelles sont vos impressions là-dessus ?

Monsieur HC : Grâce à notre radio, nous avons fait la paix avec les représentants de l'Etat. Chacun a compris là où il a flanché et main dans la main avec l'aide des ONG sur place, nous travaillons ensemble. S'ils ont besoin de nous, ils passent à la radio pour convoquer les réunions, ou diffusent des mesures et stratégies envisagées et les comportements à tenir ou à éviter. Depuis cet accord, les choses commencent à s'améliorer entre nous. Nous sommes désormais écoutés, concertés et participons aux projets proposés par et pour le village. Sans la radio communautaire, nous ne serons jamais à ce stade. Tout le mérite revient à cette radio et à ses travailleurs.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Vous évoquez le rôle de la radio pour influencer vos décisions, mais qu'attendez-vous d'autres de la radio ?

Monsieur HC : Nous ne pouvons que faciliter cette initiative de la radio en ce sens que sans elle, notre société, notre identité et nos valeurs étaient sur le point de disparaître. Elle nous fait revivre notre jeunesse avec notre musique locale, les contes au clair de lune, raconte les prouesses de nos parents et ancêtres. Nous a permis de dire tout ce qu'on avait dans le ventre sans crainte, ni remords. Nos élus et les services de l'Etat, les ONG, viennent vers nous, nous partons vers eux car conscients que désormais, nous avons la même vision, la même orientation à savoir le développement de notre commune. Cette radio nous motive, critique les comportements néfastes de la société. Elle joue également un rôle de sensibilisation, d'éducation et de cohésion sociale.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Je vois que vous êtes enthousiastes et désormais confiants pour l'avenir de votre commune.

Monsieur HC : Mon fils, je n'avais jamais autant compris que l'obscurantisme est une nuit profonde, qu'après des débats organisés par la radio où les différents acteurs pouvaient s'expliquer. Chacun répondant aux critiques de l'autre. Nous étions comme des bêtes de sommes et aveuglés par nos croyances. Ce n'est qu'après de très longues périodes de critiques, de dénonciations et d'explication, qu'on a pu se comprendre. Ainsi, nous avons enterré nos haines, nos mépris les uns envers les autres. Nous vivons dans l'harmonie et espérons un avenir meilleur pour notre commune.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Merci Monsieur HC de nous avoir accordé de votre temps !

C. Monsieur AM

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Pouvez-vous nous parler de votre fonction, qui fut longtemps décriée par les paysans ?

Monsieur AM : Mon service était mandaté par l'Etat pour la surveillance et la protection des ressources naturelles et la sensibilisation des populations face aux enjeux de la déforestation et à la perte de la biodiversité. Il est vrai qu'en un moment, notre mission était devenue presque impossible. Les populations ne voulaient plus de nous dans leur localité. Dommage que certains de nos collègues ont connu des sorts tragiques.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Paix à leur âme. Pourquoi ces populations ne voulaient plus de vous alors que vous étiez porteurs d'une mission de l'Etat ?

Monsieur AM : A mon avis, notre mission était légitime sauf que les paysans le voyaient sous un autre œil. Pour eux, nous avons imposé des foyers améliorés à leurs femmes alors qu'elles n'en avaient pas besoin. De crainte de payer des amendes, ces foyers étaient ou peu utilisés. Les villages d'expérimentation de ces foyers les ont refusés après que les textes soient annulés, par contre ceux qui ne les avaient pas connus les ont adoptés avec les ONG venus plus tard. Cela dénote le mal être dû aux mesures et textes appliqués.

Nous savions que les feux de brousse volontaires sont des pratiques ancestrales en milieu paysan, car permettaient d'éliminer les animaux dangereux comme les serpents, puis facilitaient la récolte du bois mort, le défrichage de nouveaux champs et la chasse. Seulement, lorsqu'on se situe dans le contexte de l'accroissement important de la population, de l'insuffisance des terres agricoles, de la rareté des pluies, de la déforestation et de l'avancée du désert, il y avait intérêt de diminuer ou stopper ces pratiques. C'est dans cette vision que l'Etat malien a adopté la loi 86-66-AN/RM du 26/06/86 pour contrôler l'exploitation des ressources naturelles. Cette loi fut à l'origine des conflits entre les paysans et nous.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: A ce que nous sachons, ces conflits ont actuellement été désamorçés, quel a été selon vous le déclic de la révision ou de la relecture sur le sujet ?

Monsieur AM : J'admets que les paysans avaient du mal ou ne comprenaient ni l'intérêt ni l'aboutissement de cette loi puisqu'ils n'ont jamais été associés ou concertés pour son élaboration. Les méthodes étaient certes répressives. Il était également très difficile pour eux de renoncer à des pratiques qu'ils ont hérités de leurs ancêtres durant plusieurs générations.

Pour répondre à votre question, le déclic est venu de la Conférence Nationale et les Etats Généraux du Monde Rural tenue en 1992. Suite au processus démocratique le gouvernement a procédé à la relecture et la réforme de tous les textes forestiers. Les nouvelles réformes consistaient à changer tous les cadres, sauf que cela n'a pas suffi à convaincre les paysans. Celles-ci ont conduit au changement du concept et la mission des agents en les déployant au niveau du département de l'aménagement du territoire avec l'installation des parcs nationaux.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: pensez-vous que le problème de la gestion des ressources est actuellement compris des paysans ?

Monsieur AM : Je pense que oui, à cause de la concertation, la participation des paysans de façon volontaire aux journées nationales de reboisement, des politiques communautaires de gestions de ces ressources, la valorisation de certains de leur savoir-faire local. Je suis très ravi qu'on soit arrivé sur la table de négociation. Et suis conscient que les mesures répressives n'étaient pas la solution. Je pense que les ONG et les radios communautaires ont joué un rôle important dans cette démarche.

Issiaka Touré -Oumar Tangara : Avez-vous des regrets par rapport à votre redéploiement ?

Monsieur AM : Pas du tout. Mes nouvelles fonctions s'inscrivent dans la conservation et la restauration des essences forestières, donc dans la protection des ressources naturelles. Actuellement, j'exerce mon travail sans contrainte, ni trop d'exigence et en

aucun moyen ne rentre en conflit avec les paysans. Au contraire, beaucoup d'entre eux viennent chez nous apprendre des techniques de production de pépinières et de plantation des arbres. Le partenariat et la coopération ont été gagnant- gagnant. Je suis fier de mon travail actuel.

Issiaka Touré -Oumar Tangara: Tout en vous souhaitant bonne continuation, je vous remercie pour le temps accordé.

L'analyse de leurs discours, nous indique qu'il y avait un sentiment manifeste de découragement, de haine envers les agents des eaux et forêts et d'opposition entre ceux-ci et les populations locales en matière de la gestion des ressources naturelles. Les communautés locales dénoncent avec vigueur, les taxes, les pertes de journée de travail et attribuent la dégradation de l'environnement à la punition divine liée à l'injustice des hommes. Pour eux les responsables demeuraient l'Etat et ses agents d'eaux et forêts. Dans de telles conditions, il était très difficile d'établir un climat de dialogue et d'instaurer la concertation. Mais grâce aux radios communautaires, la médiation a été facilitée. La compréhension et les accords, trouvés. Désormais, chacun s'est impliqué aux projets de développement local. Ce qui dénote le rôle combien important de l'information et de la communication dans l'essor d'un territoire.

Discussions

Nous nuançons nos résultats car les enquêtes ont été menées dans des conditions les plus improbables.

Il a fallu l'intervention des animateurs pour qu'on ait une soixante de personnes à enquêter. Nous ignorons le lien entre ces personnes et les animateurs de radio. S'il y a affinité entre eux, les réponses pourraient ne pas refléter la réalité. Également, les interviews et les réponses données par les Directeurs doivent être prises avec prudence en ce sens qu'ils pourraient être tentés de faire la promotion de leur radio.

L'idéal serait de pouvoir rencontrer de façon aléatoire les auditeurs des radios, qui veuillent volontiers répondre à nos questions. Malheureusement limité dans le temps et les réalités probablement sociales de nos zones d'enquête, les gens sont méfiants et discrets.

Or, il apparaît, à la lumière de nos résultats, qu'une telle démarche (un troisième échantillon, cette fois composé de citoyens), aurait pu apporter plus de précisions quant aux changements vécus ou perçus par les habitants dans leur vie quotidienne depuis l'implantation des TIC et aurait pu venir confirmer ou infirmer, de façon plus marquée, nos hypothèses.

2.2. L'information et la communication : gages de gestion intelligente des territoires

L'idée est d'établir un lien entre l'information et la communication et l'intelligence territoriale. Nous avons déjà évoqué les raisons et conséquences de la mauvaise gestion des ressources. Cela a eu pour effet de mettre dos à dos l'Etat et les populations locales, qui avaient du mal à se comprendre là-dessus. L'inquiétude était de savoir comment s'y prendre pour remédier à ce marasme ? L'information et la communication ont su jouer ce rôle de médiateur. Et sont devenues incontournables dans tout projet de développement, comme le disait: (Coussi, 2018), « *la maîtrise de l'information [...] apparaît comme une des clés de la compétitivité des territoires* ».

2.2.1. L'information et la communication au service du développement durable

Le développement durable pourrait également se définir comme un échange, une mise en relations des acteurs. La communication et l'information, jouent un rôle décisif dans ce processus. Il est défini par trois piliers portant sur la conciliation de l'économie, du social et de l'environnement. Nous nous sommes rendu compte qu'il a fallu attendre des dénonciations, des cris d'alarmes, relevant de l'information et de la communication pour que soient socialisés les problèmes environnementaux, tout en dénonçant les méfaits du système capitaliste, de l'action de l'homme et des aléas climatiques sur notre environnement. C'est donc grâce à l'information et à la communication que les décideurs mondiaux ont donné une envergure mondiale à ces préoccupations. Il est donc concevable qu'on ne peut pas dissocier le développement durable de l'information et de la communication. Comme le disait (Wallon, 2005)¹²⁸, « *sans communication, pas de développement durable* ». Il associe ainsi ces différentes facettes, qu'il trouve intimement liées les unes aux autres. Il nous disait également, « *par le développement durable, la communication accroît son rôle d'écoute et de dialogue ; par la communication, le développement durable se crédibilise parce qu'il se renforce de flux d'informations pertinentes [...], Pour avoir des sphères économique, sociale et environnementale fiables, il faut qu'il y ait une sphère de communication fiable* ».

¹²⁸ Dominique Wallon, « Il faut sauver la communication », 2005, p

Force est d'admettre qu'on ne peut pas les dissocier car ils se convergent, se complètent. Vouloir accéder au développement durable en excluant l'information et la communication, relève de l'utopie. Le rôle de l'information et de la communication est bien explicité dans le développement durable principalement dans l'Agenda 21 et les principes de la Déclaration de Rio¹²⁹. Cette information *prend en compte l'ensemble* des connaissances relatives au développement durable et s'appuie sur toutes les ressources communicationnelles des technologies de l'information et de la communication permettant de promouvoir les valeurs telles que la transparence, le dialogue, la participation, la sensibilisation, l'égalité, la démocratie, l'ouverture, etc.

Elle touche les diverses catégories du public à tous les niveaux et répond à leurs besoins dans un esprit de partenariat. Selon (Amal, 2008), « *dans le développement durable, chaque personne est considérée à la fois comme utilisateur et fournisseur de l'information. Le besoin en information se pose donc à tous les niveaux, des décideurs aux niveaux national et international jusqu'au niveau individuel* ». Ainsi, nous constatons que l'information s'impose comme la nouvelle donne pour faire face aux enjeux que posent la dégradation de l'environnement et la lutte contre la pauvreté. Comme le disait (Amal, op.cit.), « *du fait que l'information dans le développement durable doit permettre des actions fiables et qu'elle constitue maintenant un outil dans les prises de décision à tous les niveaux, elle ne peut plus être considérée comme le produit exclusif d'une catégorie de la population (les scientifiques et techniciens) adressé aux décideurs des gouvernements et des affaires* ».

¹²⁹La Déclaration de Rio stipule le lien entre l'information et la participation du public dans les prises de décision, en énonçant des principes fédérant les traits directeurs d'une nouvelle société tournée vers le développement durable. Son principe 10 énonce en effet : « La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir dûment accès aux informations environnementales que détiennent les autorités publiques (y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses), et avoir également la possibilité de participer aux processus de prise de décision. Les États doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions-judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit par ailleurs être assuré. »

2.2.2. La communication et le partage des connaissances

La gestion des ressources naturelles met l'accent sur l'adoption des textes, des documents techniques internationaux méconnus des populations locales. L'application de ceux-ci était faite en une langue ignorée par ces communautés où des sanctions et méthode de persuasion et dissuasion ne tenaient pas compte de leur environnement socio-culturel. Comme il fallait s'y attendre, ces mesures ont eu peu d'effet ou ont simplement échoué car ne tenaient pas non plus compte des besoins et attentes de ces populations. Il a fallu attendre l'émergence des collectivités territoriales avec l'avènement de la démocratie dans les années 1990, pour que des conventions locales facilitent via les médias privés notamment les radios communautaire les échanges de connaissances, d'expérimenter, de déterminer des partenariats entre divers interlocuteurs afin d'aborder le problème de projets ou de développement commun.

Cela a nécessité des pratiques de communication horizontale et non verticale par le haut pour que les communautés locales puissent définir leurs besoins de développement afin de pouvoir établir un dialogue sérieux entre tous les interlocuteurs. Le but étant d'échanger et mutualiser les connaissances collectives aussi locales que modernes afin de renforcer le capital communautaire, d'entretenir le dialogue entre les décideurs, les exécutants, les ONG et les populations locales ; mais aussi d'établir des stratégies appropriées pour les besoins présents et futures. Ces changements ont pu mettre l'accent sur l'importance de validation des connaissances locales. Par le canal de la concertation, des échanges de connaissances pourraient s'établir entre les aînés, des personnes influentes au niveau des collectivités territoriales et les "experts modernes" pour mieux harmoniser les besoins locaux.

Dans la perspective de montrer l'importance du savoir local, nous citerons l'illustration de Diarra sur un cas au Mali où l'on a utilisé des connaissances ancestrales pour améliorer la production agricole et le mieux-être de la collectivité. Cet exemple porte sur une vieille femme d'un village malien :

Dans ce village habitait une vieille femme, qui prédisait les bonnes années pluvieuses et les années de sécheresse, et recommandait aux agriculteurs de cultiver les terres situées sur les hauts plateaux (au cours des années pluvieuses) ou à proximité de la rivière (pendant les années de sécheresse). C'est pourquoi chaque famille avait deux lopins de terre, un à proximité de la rivière et l'autre sur les plateaux. Son secret, qu'elle gardait jalousement, c'est qu'elle basait ses prédictions sur la hauteur à laquelle les hirondelles faisaient leur nid dans les arbres situés près de la rivière. Après sa mort, et avec la permission des autorités du village, on a dévoilé son secret aux villageois afin d'inciter la collectivité à protéger la rivière peu profonde contre l'érosion excessive des berges. Les villageois ont consenti à participer à de telles activités afin de protéger les oiseaux et le savoir qu'ils apportaient avec eux chaque année.

De cet exemple, nous retenons deux aspects. D'une part, il met en relief le savoir-faire africain, qui n'a certes aucun fondement scientifique, mais trouve toute sa force dans le constat et l'observation. D'autre part le mystère, le secret garder par la vieille femme et les sages du village, donne une tout autre dimension au savoir de la dame, qui sera suivi à la lettre par les populations de ce village. Nous retenons de cette parenthèse qu'au Mali, la parole d'une vieille personne a les mêmes que les théories scientifiques occidentales. Comme le disait (Bâ, 1960) « *chaque vieillard africain qui meurt, est une bibliothèque qui brûle* ». Les populations locales accordent de l'importance à l'information, à la parole d'un sage.

Même après sa mort, ce savoir-faire a été perpétué et transmis à la nouvelle génération, qui s'était vouée en prenant au sérieux l'information donnée et participait activement à la volonté commune. Bref, la participation des populations locales est liée à la concertation et à la qualité de l'information et surtout si elle émane d'un des siens. C'est ce qui explique le succès des radios communautaires, qui se sont inspirées des fondements locaux pour étendre ou s'imposer dans le paysage local. Elles ont su bien le faire car en valorisant le savoir-faire et le savoir-être, la culture, la langue, les ressources et l'économie locale. Elles ont su jouer un rôle majeur dans la bonne tenue des conventions locales.

2.3. Les conventions locales ou la gestion concertée des ressources territoriales

Les autorités du pays n'avaient pas vite compris l'importance de l'information et de la communication dans le développement du pays. Il a fallu attendre l'avènement de la démocratie et de la décentralisation dans les années 1990 pour que les autorités publiques comprennent qu'il faut la concertation, la participation de tous les acteurs au développement pour mettre en place des actions pérennes et durables au profit du territoire. C'est ainsi que les collectivités territoriales ont été associées à la gestion des ressources naturelles du territoire. Ces décisions ont été stimulées par des mesures d'accompagnement officielles et par divers organismes internationaux et locaux. Les radios communautaires avec l'usage des langues locales ont joué un rôle majeur de médiation afin que soit établi le dialogue social, la compréhension, l'harmonie et la paix entre les différents acteurs.

Désormais, le savoir-faire local pour exploiter les ressources disponibles a été pris en compte. L'Etat a vite compris que ni les sanctions, ni les ménages n'étaient la solution. Il a compris que ses dispositifs n'étaient pas souvent adaptés. Comme le disait (Tbib et Haddad, 2008), « *Les structures de l'administration cherchent de leur côté, à ce que les usages des ressources naturelles par les populations locales soient dans les normes de la rationalité. Les organisations et structures internationales interviennent par des projets et programmes de coopération, qui ne collent souvent pas avec les réalités locales* ». La solution ne pourrait être locale. Ce qui est à la base des conventions locales.

Juridiquement, la convention locale désigne un accord écrit passé officiellement entre deux ou plusieurs parties qui s'engagent à respecter diverses obligations¹³⁰. Le terme local indique qu'une institution locale fait partir du contrat. Il pourrait s'agir d'une collectivité territoriale¹³¹. Elles sont considérées comme étant des règles et principes de gestion des ressources naturelles au niveau local qui ont été élaborées et acceptées par les acteurs au développement et s'inscrivent dans les principes dégagés par les conventions internationales de Rio. Ces conventions locales sont

¹³⁰Dictionnaire Larousse

¹³¹Abdoul Aziz Sow, « les conventions locales, outil novateur de gestion des collectivités locales au Sénégal », 2005, 83 p

l'émanation d'un constat préalable et la prise de conscience collective faits par les populations locales du degré de dégradation de leur milieu écologique engendrant des impacts directs sur leur survie ou leur cadre de vie. Ce qui leurs avait permis de mettre en place des mécanismes de gestion communautaire d'accès aux ressources partagées afin de renforcer la durabilité des ressources menacées en leurs garantissant des conditions d'exploitation adaptées. Le non-respect de ces conventions faisait l'objet de sanctions à l'encontre de l'accusé. Cette forme de gestion a été renforcée par les textes, les stratégies, les politiques de gestion élaborés par l'Etat et les textes de la décentralisation, qui ont favorisé l'émergence des conventions locales en donnant aux collectivités locales la capacité de constituer des cadres de concertation. Ces conventions ont eu des impacts importants non seulement au niveau local, mais aussi au niveau national à plusieurs niveaux du pays.

Au plan politique, les conventions locales ont instauré la concertation entre les différents acteurs au développement, notamment l'Etat à travers ses services déconcentrés des Eaux et Forêts, les collectivités locales, décideurs financiers. Ce dialogue est un préalable à une gouvernance participative en matière de la gestion des ressources naturelles. Elles constituent un exemple palpable de transfert de compétence et de mutualisation des savoirs et savoir-faire. Et facilite ainsi la collaboration entre les différents acteurs. Au plan écologique, elles ont permis de concilier l'exploitation et la protection des ressources naturelles. Cela s'est manifesté au Mali par la régénération des tapis arboré et arbustif, par l'enrichissement de la faune et la restauration des sols, qui étaient fortement dégradés par les érosions hydrique et éolienne.

Elles ont conduit vers le développement d'une vision globale de l'aménagement local. Ce qui a permis l'intégration de différents secteurs comme la pêche et l'aménagement des berges, l'agroforesterie.... Au plan économique, la rareté des pluies menaçait les récoltes ou leur productivité. Cela a eu comme conséquence la précarisation des populations, accompagnée de l'exode rural. Pour pallier ces fléaux, les conventions locales ont permis de rendre plus rationnelle et valorisante l'exploitation de la cueillette. Grâce à la promotion de ces cueillettes, se sont développés l'artisanat, l'écotourisme et le commerce des produits locaux dans certaines localités du Mali. La rationalisation,

la commercialisation et la valorisation des produits de cueillette ont pu générer des ressources considérables contribuant à une nette amélioration des conditions d'existence et un développement de marchés ruraux. Valorisant par la même occasion les produits locaux, qui ne sont pas seulement consommés sur place, mais font désormais l'objet de convoitise par des commerçants venant d'ailleurs pour s'en procurer.

Le constat qui découle de l'impact de ces conventions, c'est qu'elles ont été un outil novateur et pertinent. En plus de la gestion rationnelle des ressources naturelles, elles ont été un moyen de désamorcer les conflits d'une part entre l'Etat et les populations locales, d'autre part entre les différents acteurs locaux, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs. Elles ont mis à nu l'échec frappant des stratégies étatiques basées sur la répression et d'instaurer un esprit de dialogue social, de concertation et d'harmonie au sein de la communauté.

Tout cela a été rendu possible grâce à l'implication des radios communautaires, qui se sont positionnées comme étant les potentiels médiateurs et porte-parole de toutes les entités au développement. Sans elles, le dialogue et la participation des populations locales serait très difficile au regard de leurs opinions sur l'Etat et ses représentants au niveau local.

Une fois encore, nous constatons que l'information et la communication à travers le dialogue et la concertation constituent les moyens adéquats pour que tous les acteurs au développement s'impliquent et se sentent concernés par le développement de leur localité. Ce qui nous conduit aux hypothèses de l'intelligence territoriale définies par Bertacchini selon lesquelles,

-les acteurs échangent l'information définie par l'auteur sous la dénomination d'énergie, s'est justifié par la concertation, le dialogue et l'implication des acteurs grâce aux conventions locales ;

- Ces populations accordent du crédit à l'information, qui s'est révélée déterminante dans le contexte malien pour enterrer les haches de guerres au profit de la négociation en vue d'apaiser les tensions et prôner l'harmonie sociale ;

- ce qu'il a appelé projet, s'est avéré avec la mise en réseau des différents acteurs via des coopératives, des organisations d'intérêts communs, tels des organisations locales de protection et de suivi des conventions locales.

Ce qui justifie le rôle combien important de la communication dans un territoire.

CHAPITRE VII: LA RADIO COMMUNAUTAIRE COMME LEVIER D'INTELLIGENCE TERRITORIALE

« La radio pourrait être le plus formidable appareil de communication qu'on puisse imaginer pour la vie publique [...] si elle savait non seulement émettre, mais recevoir, non seulement faire écouter l'auditeur, mais le faire parler, ne pas l'isoler, mais le mettre en relation avec les autres. »

Berthold Brecht, 1970[1930].

Les pays africains en général et le Mali en particulier avant l'évènement de la démocratie et de la décentralisation, étaient plongés dans des régimes dictatoriaux sanglants, ponctués par la mainmise de l'état sur les médias publics, les seuls autorisés à informer les populations.

Ce qui expliquait la méfiance sinon la suspicion entre les populations et l'administration en raison notamment de la mauvaise perception du rôle de l'Etat, de ses démembrements, de ses services publics. La création et l'appropriation des outils dont les radios communautaires dans les années 90 suite à la démocratie et la décentralisation ont pu démystifier et améliorer les rapports entre tous les acteurs au développement. Comme le disait (Florent Y. Bakouan, 2010), « [...] investie d'une mission de " service public", la radio, surtout celle de proximité, peut aider les acteurs locaux à se comprendre, à participer, à suivre, à exprimer leurs attentes et préoccupations, à s'interpeller réciproquement sur la vie de la collectivité ». (Boulc'h, 2008 : 202, op, cit.), d'ajouter que, « la radio peut améliorer les connaissances des populations en leur apportant l'information sur ce qu'elle est, sur ce qu'elle induit d'une part, et être un véritable cadre d'interpellation des élus locaux et des citoyens sur leurs responsabilités, d'autre part ».

Nous comprenons là que la radio peut jouer le rôle d'interaction et d'interface entre l'Etat, les populations locales, les bailleurs de fonds et les collectivités locales en terme de mutualisation des savoirs, des compétences et connaissances, d'interpellation des uns et des autres sur leurs comportements et actions, d'information et de

sensibilisation. C'est ce qui nous amène dans ce chapitre à expliquer en quoi la radio communautaire pourrait appuyer la démarche et le concept de l'intelligence territoriale en vue de faciliter la concertation, la participation, la mutualisation des connaissances de tous les acteurs au développement dans le but d'envisager un avenir meilleur. Cette démarche s'inscrit dans une vision info-communicationnelle.

2.4. Les radios communautaires comme acteur d'interface et de médiation

La médiation des radios communautaires s'opère à trois niveaux. Dans un premier temps, elle a lieu suite au traitement et à la diffusion des informations pour informer les auditeurs sur tel ou tel évènement sportif, culturel, musical, social, économique, environnemental....

Dans un deuxième temps, elle est réalisée à travers la diffusion des informations communiquées émanant des partenaires au développement, notamment l'Etat, les élus locaux, les ONG. Et enfin dans un troisième temps, les animateurs, peuvent initier des débats sur des thèmes œuvrant à l'interpellation, au dialogue social, à la concertation de tous les acteurs au développement. Dans cet ordre d'idée, la radio devient investigatrice de l'harmonisation, de la participation des acteurs territoriaux pour le développement du territoire. Elle peut favoriser des méthodes d'approches et des critiques plus responsables et constructives dans le but de promouvoir la bonne gouvernance en s'attelant au contexte de la décentralisation. Ainsi, nous pouvons dire que ces radios peuvent se positionner comme des véritables moyens pouvant servir de pont entre les gouvernants, les bailleurs de fonds et les gouvernés, entre les décideurs et les communautés locales en vue de construire et d'entretenir un processus de dialogue et d'interpellation accepté par l'ensemble de ces acteurs. Par la même occasion, elles ont pu tracer la voie d'une recherche collective des meilleures conditions de coopération et de coordination sociale.

2.5. Les radios communautaires et la construction de collaboration entre acteurs institutionnels : le réseau

2.5.1. Les radios communautaires : appropriation locale d'un dispositif exogène

Les populations locales ne croyaient plus ou peu à toutes innovations ou idées émanant de l'Etat et de ses partenaires étrangers. Elles avaient fait la mauvaise expérience d'être marginalisées par rapport aux prises de décision. Cette frustration explique le choix du repli sur soi et de ne pas s'intéresser ou s'impliquer à toute nouvelle proposition extérieure. Cependant, dans un tout autre registre fondé sur la démocratisation de la parole et la décentralisation, comprise par ces communautés sous l'appellation, « le retour du pouvoir à la source, ou à la maison », la donne va changer. Comme illustrations, nous faisons référence à notre enquête, qui nous a permis de voir que les radios communautaires ont pu établir de bons rapports entre les différents acteurs, à savoir les conseils municipaux, les organisations de la société civile locale, les services déconcentrés.

On a pu constater que des partenariats ou des tentatives de partenariats formels ont été établis – entre les radios et ces acteurs locaux par rapport à la production d'émissions. Les micros-trottoirs, les comités (clubs) des auditeurs, des présences physiques ou des boîtes de suggestions, des appels téléphoniques en sont des exemples. Nous avons également constaté que ces radios à travers des émissions interactives ont désormais été perçues non pas comme seulement un espace de musique, mais aussi comme un instrument d'éducation, de vulgarisation ou de sensibilisation en ce sens qu'elles se sont positionnées en véritables cadres de dialogue social entre les différentes catégories socioprofessionnelles des communes.

En un mot, ces radios locales ont reçu à se positionner en interface entre acteurs locaux, à savoir les producteurs et usagers de services publics, pouvoirs traditionnels, religieux et exécutifs locaux, acteurs publics et privés, gouvernants et citoyens. Ce qui a pu faciliter la concertation et le dialogue autour des projets communaux et du « vivre ensemble ». Bref ces radios ont fait montre de leur capacité à construire un débat public ouvert à tous et à favoriser l'expression de tous les acteurs locaux. Grâce à

elles, les acteurs ont mutualisé leurs connaissances via des rencontres et des débats interactifs entre les ONG, les services déconcentrés de l'Etat, les élus locaux et les populations locales en matière de savoir-faire et de savoir-être.

2.5.2. Les radios communautaires et la constitution d'un réseau d'acteurs locaux

La décentralisation a mis fin à des interventions individuelles et isolées des acteurs au développement. Point de concertation ou de dialogue, d'écoute et d'échange entre eux. C'était de l'anarchie pure et simple, sans aucune forme de coordination des actions. Ce qui pouvait dès fois occasionner des situations conflictuelles ou des malentendus. Les décideurs territoriaux ont vite compris qu'il fallait changer cette méthode et envisager la dynamique territoriale. Les radios communautaires interviennent dans ce sens en établissant des espaces de concertation, de travail en symbiose et en parfaite harmonie entre ces acteurs. Comme le dit (Ouédraogo, 2008, op, cit), « la radio de proximité est porteuse de dynamiques qui, bien exploitées, permettent de jeter les bases ou de construire des espaces de dialogue entre les différents acteurs de la commune et de ses environnants »

Ces décideurs se sont appuyés sur la communication, l'information, la mutualisation de leurs connaissances et d'inscrire leurs actions dans un processus de concertation au profit du territoire. Dans cette démarche, ils ont pris en compte les réalités locales et la responsabilisation des communautés locales, qui doivent participer à leur propre gestion et développement. Il s'agit en d'autres termes, de renforcer les capacités des populations locales, en vue de leur permettre de prendre en charge de façon durable, la gestion de leurs propres affaires dans le cadre de la gouvernance participative.

Pour Bertacchini (op. cit.), « le terme de gouvernance renvoie à l'intervention combinée d'acteurs plus ou moins divers sur un territoire de plus en plus vaste, ainsi qu'à la capacité de ce système d'acteurs de produire des politiques publiques cohérentes sur l'espace. Elle fait appel à la fois, à une coordination des actions entreprises par les acteurs, ce qui nécessite donc un processus de synchronisation tel que la planification, mais aussi à une cohérence qui sous-entend la reconnaissance des finalités communes à atteindre ». Pour (Shah, 1998), « la gouvernance ne se réduit pas à l'action des institutions gouvernementales nationales ; elle implique leur

interaction avec non seulement les différents niveaux territoriaux du gouvernement, mais également l'ensemble des organisations représentatives de la société civile ainsi que le secteur privé, qui doivent s'engager dans un partenariat pour le développement ».

L'analyse de ces citations nous renvoie à des formes d'action collectives, reposant sur la négociation, le dialogue social, de compromis, d'alliances, qui supposent l'activation de relations et de réseaux divers.

2.6. Les radios communautaires et la participation des populations locales aux prises de décisions

Les communes ayant fait l'objet de notre étude ont mis en place un dispositif d'élaboration des programmes d'action sur le principe d'échange et de participation des communautés villageoises. Les radios communautaires se trouvent au centre de ce dispositif. *En quoi consiste –il ?*

Ce dispositif est initié au niveau village pour ensuite s'étendre sur la commune¹³². A chaque prise de décision, le maire et ses conseillers avec l'accord du chef de village, des représentants religieux et les propriétaires terriens convoque une assemblée générale conviant toute la communauté villageoise. Au cours de cette rencontre, sont répertoriés et hiérarchisés les besoins du village. Puis chaque village désigne un des siens, le délégué, qui représente sa communauté et sera leur porte-parole lors des concertations inter villageoises au niveau communal. Arrivés au chef-lieu de la commune, les représentants de ces différents villages énumèrent les besoins de leur village. Cette assemblée communale à son tour hiérarchise, peaufine et priorise les différentes préoccupations de l'ensemble des villages. Les besoins priorisés serviront de base à l'élaboration du programme d'actions de la commune.

L'ensemble des délégués villageois forme un organe de coordination et de concertation ou comité de territoire, présidé par un secrétaire désigné au sein du comité.

¹³² Au Mali, une commune est constituée d'agglomération de plusieurs villages.

Ce comité de territoire organise des journées de concertation et de discussion avec les autres acteurs et partenaires de développement comme, les organisations locales, les responsables d'ONG, les responsables de projets et de services déconcentrés de l'Etat afin de traduire les priorités de l'ensemble des populations du territoire communal en actions concrètes de développement. On voit là, qu'il y a établissement d'un jeu d'acteurs, donc un véritable projet de développement territorial avec la participation de tous les acteurs.

La réussite de ce dispositif est au mérite de la radio communautaire, qui en amont, facilite la rencontre entre les différents acteurs au développement à commencer par la diffusion des rencontres au niveau des villages, tout en conviant les populations aux différentes réunions.

C'est au cours de ces réunions que les besoins sont exprimés, recensés et priorisés. On assiste ainsi à la participation de toutes les entités du village à la conception des projets leurs concernant. En aval, ces mêmes radios communautaires, en partenariat avec le comité de territoire mettent en place un plan de communication sur le projet de territoire et la mise en œuvre de son programme d'actions. Puis, le secrétaire du comité restitue ou fait un feed-back de ce projet aux différents délégués et aux populations de la commune via la radio et répond aux différentes questions posées par les populations. Ces populations se sont impliquées dans de tel projet auquel elles se reconnaissent. Selon Bertacchini, « en effet, lorsque les citoyens ne se reconnaissent pas dans les projets, ni dans les composantes et pratiques locales qu'elles soient, historiques, culturelles, géographiques de leur territoire, il ne saurait y avoir le résultat qui serait tout à la fois le moteur et le résultat que nous nommons, l'identité locale ».

2.7. Les radios communautaires et le développement durable des territoires

Grâce à la sensibilisation, à l'information et à la communication, les radios communautaires ont donné l'opportunité aux différentes institutions de s'exprimer, de se faire connaître des citoyens. Elles ont permis à travers leurs missions respectives¹³³ aux populations locales, les 'marginaux de la parole' d'exprimer leurs

¹³³Florent Yépin, op, cit.

sentiments, leurs préoccupations et leurs attentes par rapport à la vie de la collectivité et ont suscité la collaboration entre acteurs. Elles ont facilité l'identification des points de tensions et ont envisagé de trouver des pistes de réflexion collective sur la construction et le renforcement de la coopération sociale, puis d'établir de bons rapports entre les acteurs locaux.

Nous comprenons alors qu'à travers des informations de proximité et des émissions interactives, ces radios ont favorisé une sorte de démocratisation de la parole en donnant aux différents groupes socioprofessionnels la possibilité de diffuser et de recevoir des messages de sensibilisation sur des questions relatives au développement durable local et de porter des réflexions sur l'intérêt commun.

Les points de vue au sujet de la protection environnementale, de l'amélioration des conditions de vie des populations ont changé. Des activités génératrices de revenus ont été créées. Les minorités, femmes et enfants ont été encouragées à participer aux débats publics. Ainsi, loin des acquisitions stériles et des fois sans fondement, juste des fausses rumeurs ou des calomnies que les uns portent sur les autres, la radio a permis d'enterrer ces préjugés et de donner l'opportunité à ces différents acteurs au développement d'engager de véritables débats pour la protection de l'environnement, d'amorcer des projets socio-économiques pour leurs communautés bénéficiaires. Aucun pays ne pourra garantir un développement durable que lorsque les communautés ont accès à l'information, échangent, partagent, se concertent et convergent vers le même but, la mise en place des projets communs au profit de leur territoire.

2.7.1. Les radios communautaires : espace d'interpellation local

Avant la libération des radios communautaires, s'était établi un dialogue de sourd entre les structures étatiques et les populations locales. Chacun s'accusait mutuellement. Dans le contexte de la décentralisation ponctuée par des débats radiophoniques, des résolutions constructives ont été trouvées. Les résolutions aux différends se sont construites sur la base des espaces d'interpellations radiophoniques. Les errements,

les mécompréhensions ont été rectifiées. Ces débats ont su désamorcer ces rapports conflictuels d'hier et de nouer de nouvelles relations de collaboration entre l'administration et les administrés. Elles deviennent "l'arbre à palabre" des temps modernes où tous les problèmes du village étaient débattus, tranchés ou rectifiés. Les périodes autoritaires des dignitaires avant la démocratie avaient torpillé cet instrument de gestion des conflits à la base au Mali.

Le manque de communication était le plus souvent à l'origine de ses rapports asymétriques ou conflictuels entre les acteurs locaux. Les radios communautaires ont ainsi fait preuve d'intelligence pour faire renaître cet outil, permettant aux acteurs de se concerter, de s'expliquer dans le but d'établir de nouveau la confiance. Dans la même continuité, ces radios par leurs actions de sensibilisation, d'interpellation, ont contribué à la prise en compte des véritables aspirations des citoyens. Ce qui a favorisé la démocratisation de la parole et la bonne gouvernance locale.

2.7.2. Les radios communautaires et le renforcement des capacités des acteurs

Pays multiethniques et linguistiques avec des centres d'intérêts différents, le Mali s'est servi de la radio communautaire pour faciliter la discussion, favoriser la compréhension mutuelle des acteurs. Elle a été aidée dans cette démarche par l'usage des langues locales, qui ont eu une emprise importante pour raison d'environnement socioculturel, très déterminant dans la réussite de tout projet de développement. Dans une moindre mesure, la radio communautaire a donné une voix à ceux qui n'en n'ont pas ou qui sont rarement entendus. Il s'agit notamment des femmes, des enfants, des jeunes ou les minorités. La radio communautaire est là pour leur donner la parole et se faire entendre.

Elle a permis aux gens de s'exprimer et de faire connaître leurs opinions, leurs idées et leurs visions aux décideurs notamment les élus locaux, l'Etat et les bailleurs de fonds. Elle a activement contribué à la participation des communautés locales aux débats publics, ce qui a facilité le renforcement du processus de démocratisation au Mali. C'est cela que Yann Bertacchini qualifiait de fédération de compétences : le capital formel territorial, qu'il définit comme un ensemble de règles et de procédures

communes qui résulte de l'implication des acteurs locaux de culture différente dans une démarche de développement local.

La radio communautaire a su établir un débat interne au sein de la communauté dans le but d'envisager de définir les problèmes, leurs causes et de trouver ensemble des résolutions ou des éventuelles actions à mener pour y remédier. Egalement pour plus de transparence dans le contexte actuel de la démocratie et de la décentralisation, la radio communautaire a mis l'accent sur l'éveil des consciences à travers la sensibilisation des populations locales sur leurs droits, mais aussi sur leurs devoirs. Elle a facilité aux communautés locales à possibilité d'adopter un comportement citoyen dans le but de préserver les droits et libertés acquis.

Malheureusement nous n'avons pas reçu a mené des enquêtes au Nord du Mali pour des raisons sécuritaires. A travers nos informations reçues à Douentza, ville carrefour entre le Nord et le Sud du pays, les radios communautaires au nord du Mali, ont été très influentes dans l'instauration du dialogue, de la paix et de la réconciliation sociale au Mali, en fournissant des informations fiables, en permettant aux parties en conflit de se parler au lieu de se combattre.

2.7.3. Les radios communautaires et la lutte contre la pauvreté

Il ressort de nos observations, de nos lectures, de nos enquêtes de terrain que les radios communautaires ont joué un rôle fondamental dans le développement des collectivités territoriales. Elles ont permis d'informer et d'éduquer les populations, de leur donner les moyens de prendre des décisions informées et d'améliorer leur qualité de vie. Elles ont pu faciliter le dialogue et le débat, donner la parole à ceux qui en sont privé, encourager la diversité des points de vues et d'opinions. Elles ont été un facteur de cohésion sociale et ont contribué à réduire l'écart entre les différentes classes sociales. Elles ont été à l'origine de l'instauration d'une gouvernance transparente et réactive, tout en dénonçant tous les tares ayant marqués le quotidien des populations locales. Elles ont aussi été de sérieuses armes pour l'émancipation des populations locales. Ces médias libres et indépendants se présentent être des éléments essentiels pour la stabilité et prospérité de leur localité. Comme le dit (Tharoor, 2005), « à l'ère de la mondialisation, l'information sème les graines de la prospérité, et ceux

qui n'ont pas accès à l'information sont très largement défavorisés pour construire un avenir meilleur pour eux-mêmes et leurs enfants »¹³⁴.

Les radios communautaires s'investissent dans ce sens pour que les générations actuelles et futures trouvent un avenir radieux.

¹³⁴Shashi Tharoor, Secrétaire général adjoint à la Communication des Nations Unies. Déclaration à l'occasion du Forum mondial pour le développement des médias d'Amman, octobre 2005, Jordanie

Conclusion partielle

Nous comprenons à travers ce chapitre que la radio communautaire constitue un puissant dispositif technique capable d'induire de véritables changements comportemental, idéologique, politique, culturel, économique, social, environnemental et d'apporter une valeur ajoutée non négligeable au développement des communautés. A travers la qualité et la structuration de ses émissions, elle pourrait être un moteur ou un frein (radio mille collines au Rwanda) à tout processus d'éveil des consciences. Un autre constat non moindre reste celui lié à l'information, qui se positionne être le ciment, l'ingrédient qui a longtemps manqué à toutes les démarches de développement entreprises par les décideurs étrangers, étatiques, communaux.

Cette information est indispensable à tout dialogue social, à l'échange, à la participation, à l'implication, à l'ouverture, à la concertation et à la valorisation territoriale. A ce sujet, selon (Bertacchini, 2000 : 3), tout projet de développement nécessite la conjonction de trois hypothèses:

- Les acteurs échangent de l'information (énergie)
- Ils accordent du crédit à l'information reçue (information)
- Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (projet). »

A travers cette étude, nous avons pu constater que les compétences territoriales ont été reconnues grâce aux actions d'information et de communication territoriales via l'intervention des radios communautaires. Cette dynamique info-communicationnelle, que Bertacchini a qualifié de l'« énergie », s'observe dans les entreprises, les initiatives des communautés locales. Les radios communautaires ont eu une forte influence sur le comportement et la sensibilité des populations. Donc ont entraîné de véritables mutations- socio-éducatives et culturelles. Les auditeurs des émissions de toutes les localités que nous avons sillonnées accordent du crédit à l'information diffusée en ce sens que celle-ci est majoritairement émise soit par des animateurs ou « journalistes » membres de la communauté, soit par des agents ou intervenant de l'Etat ou des ONG habitant sur place en langues locales, soit par une personnalité de la localité. La

diffusion de l'information dans la langue locale est un atout majeur dans les échanges d'idée. Ce qui conforte une certaine synergie, une complicité entre les différents acteurs. En ce qui concerne la troisième hypothèse, que Bertacchini qualifie de (projet) fut apparent dans nos recherches. La preuve grâce à la radio communautaire, les populations se sont investies dans des projets de développement en constituant des associations, des groupements d'intérêts économiques. Les femmes et les enfants, longtemps marginalisés en milieu local ont leur groupement et se sont concertés dans l'élaboration et la réalisation des projets de développement. De plus les ONG, les structures étatiques, les élus locaux et les populations locales voire les émigrés de ces localités travaillent sur des projets communs.

Il y' a non seulement la concertation, l'écoute, le dialogue, mais aussi la participation de tous les acteurs au développement dans toutes les thématiques de développement. Donc la radio communautaire a énormément contribué à l'implication de ces populations dans des projets de développement leurs concernant. Ces populations interviennent dans des débats radiophoniques, ont leur mot à dire, se sentent concerner car comprennent ce qu'on leur dit. Les clubs d'écoute sont mis en place ce qui dénote une bonne structuration de ces radios. Ces clubs participent à l'élaboration des émissions, interviennent soit de façon présenteielle, soit de façon virtuelle (téléphonie mobile, courriers...) aux émissions.

LES DIFFICULTÉS ET LES LIMITES DE L'ÉTUDE

Au cours de cette étude, nous avons rencontré quelques difficultés.

Dans un **premier temps**, notre recherche s'inscrivait dans un cadre de cotutelle engageant l'Université de Toulon et celle de Bamako-Mali, assortie d'une promesse d'aide financière. Au bout de la première année de thèse, il fallait arrêter cette convention pour raison de non-respect par la partie malienne d'honorer son engagement. Ce qui m'a handicapé dans mes recherches. Finalement, je ne devrais compter que sur mes parents, mes propres ressources financières et l'aide à la mobilité offerte par l'Université de Toulon pour que j'aie pu mener mes enquêtes de terrain au Mali. Fort heureusement, Monsieur Bertacchini était là et a été compréhensif pour que cette thèse puisse continuer.

Deuxième difficulté a été l'insuffisance de personnes référentes au Mali sur lesquelles je pouvais compter dans le cadre de mes enquêtes de terrain. Néanmoins Oumar Tangara, des animateurs et responsables de radio se sont portés volontaires pour faciliter mes enquêtes. Le début a été certes difficile, mais tout s'est très vite arrangé. Difficile d'avoir un rendez-vous. Il a fallu me rendre de façon improvisée sur place, m'entretenir avec les responsables des radios, convenir d'un rendez-vous proprement parlé. Cela a été payant car ils m'ont aidé en mobilisant des personnes à travers des avis et communiqués en radio. C'est de là que des personnes de bonne volonté se sont apprêtées à mon questionnaire. Sans eux, je ne pourrais probablement pas obtenir assez de données. Des applications téléphoniques comme WhatsApp et imo ont facilité le reste des enquêtes à distance.

Dans un **troisième temps**, la distance était handicapante. J'habite Paris, sans financement, il était très difficile pour moi de m'installer à Toulon. Se déplacer pour les formations doctorales l'était plus. Fort heureusement, j'ai été informé de la possibilité de suivre des formations au niveau d'autres Universités via la mobilité doctorale. C'est ainsi que, je les ai suivies à l'Université de Paris-Ouest-Nanterre.

La **quatrième** difficulté a été de concilier mes recherches et mon travail d'agent de sécurité. C'est un travail épuisant demandant beaucoup d'effort physique. Ce n'était donc pas facile de concilier un travail physique et un travail intellectuel.

En termes de limite, notre regret a été de n'avoir pu effectuer qu'une seule enquête de terrain. Nous aurions fait au moins deux enquêtes, la taille de l'échantillon serait beaucoup plus exhaustive et plus représentative. Mais avec l'aide de Monsieur Oumar Tangara, nous avons pu interviewer des acteurs au développement via des applications téléphoniques WhatsApp et imo. Ce qui nous a permis d'avoir l'avis des populations des zones blanches c'est-à-dire des zones non couvertes par les radios communautaires. Cela a permis d'avoir une certaine visibilité de l'influence des radios communautaires dans leurs zones d'implantation.

A noter également la taille de notre échantillon (60 personnes enquêtées), est faible pour être exhaustive au plan national. Nous aimerions étendre notre étude aux 3 régions du Nord Mali (Kidal, Gao et Tombouctou), où le taux de pauvreté est le plus important (80% de la population malienne). Mais pour des problèmes djihadistes liés aux groupes islamistes armés, il nous a été impossible d'y aller. Avec le taux de pauvreté le plus élevé dans cette partie du Mali, la radio des pauvres aurait mieux répondu à son appellation.

Aussi, nous savons malheureusement que les animateurs sont majoritairement bénévoles. Sans salaire, ils sont facilement corruptibles par les décideurs locaux. Ce qui pourrait en partie entacher la crédibilité de leurs messages. Ils œuvrent suivant la volonté de leurs financeurs. Tout avis contraire, risque d'occasionner la fermeture de leur radio. Il faut donc choisir soit coopérer en se détournant de sa mission première ou s'opposer et être expulsé ou la station fermer en cas de panne technique.

Domage, nous concluons ce travail sans pouvoir rencontrer des promoteurs des radios communautaires, qui ont décliné nos invitations. Aussi de n'avoir pas obtenu l'avis du personnel de la radio publique et des radios privées commerciales nationales et internationales. Leur témoignage nous édifierait sur leurs expériences personnelles

et leur vécu et de ressortir en quoi leurs radios se différencient elles des radios communautaires.

RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

Au nombre des difficultés, le manque de formation des animateurs de ces radios. Leur écrasante majorité n'a guère de formation professionnelle adaptée. Ils ne sont recrutés que par affinités et pour la singularité de leur habilité vocale. Cela porte un coup à la qualité des émissions qui demeurent peu professionnellement abouties. Les animateurs professionnels sont hors de portée car le budget de fonctionnement de ces radios sont très limités. Les radios communautaires sont non commerciales ; à ce titre, elles n'ont pas vocation à faire du profit et devraient être financées, en partie par des subventions provenant des collectivités territoriales ou de l'Etat. Sauf que, les collectivités elles-mêmes ont du mal à faire face à leurs propres charges. Leur autonomie financière bien que légalement affirmée demeure toutefois matériellement problématique. Par conséquent, les radios ne sont financées qu'au gré des aléas financiers des collectivités et des clubs d'écoute.

1. Il serait souhaitable que les responsables des radios communautaires en concert avec les autres acteurs de développement se mettent à table pour définir ensemble des stratégies ou programmes favorables au développement local de chaque communauté ;
2. Pour que les radios communautaires soient fiables et efficaces, elles doivent être dotées en équipement et suivies régulièrement par les bailleurs de fonds, les collectivités et l'Etat ;
3. Le personnel a besoin de formation. L'Etat, les promoteurs et les ONG doivent tout mettre en œuvre pour assurer des formations continues et progressives aux animateurs afin qu'ils soient plus compétitifs avec beaucoup plus de compétences.
4. Que des techniciens locaux soient formés pour l'entretien des équipements des radios au niveau local. Mais aussi des matériels de rechange soient mis à la disposition des radios pour éviter de longues attentes des auditeurs en cas de panne ou défaillance électrique.

5. Les clubs d'écoute et les noyaux de relais méritent non seulement une bonne structuration, mais aussi dotés de moyens conséquents pour jouer pleinement leurs rôles. Les clubs d'écoutes compétents sont un gage de survie et de pérennité pour les radios communautaires. Il serait nécessaire de dynamiser leurs compétences. Ils doivent être systématiquement formés sur les thèmes qui font l'objet des sensibilisations et d'informations qu'ils réalisent.

6. Nous demandons que soit pris en compte la formation du personnel, le suivi-évaluation de la radio.

7. Les langues locales doivent être d'avantage valorisées pour faciliter l'appropriation des radios communautaires par les populations locales.

8. Les radios communautaires ne doivent être privilégiées comme outil de développement que si le besoin se fait réellement sentir et qu'il n'y ait pas dans la zone de couverture une autre radio. Sinon, il y aurait ce qu'on appelle l'effet de masse. En un mot, il faut opter pour la qualité et non pour la quantité.

9. Les radios communautaires doivent fédérer un sein d'une coopérative dynamique, bien structurée, qui puissent défendre leurs intérêts et les aider à mieux surmonter les difficultés dont elles font face.

10. Cette étude pourrait faire l'objet de projet de développement pour les populations locales. Il suffit de se servir des radios communautaires avec une rubrique portant sur les techniques agricoles par exemple pour prétendre augmenter la productivité agricole, des rubriques de la santé, de l'éducation. J'envisage une telle démarche dans mes projets et perspectives d'avenir.

1. Les territoires au centre du débat : les théories de développement

Les pays du Sud en général et le Mali en particulier ont connu des modèles de développement allant de la théorie de la modernité à la gouvernance territoriale en passant par les politiques d'ajustement structurel fondées sur le néolibéralisme et enfin sur les sociétés de l'information, qui s'appuient sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le Mali a forgé et suivi ces modèles au grand mécontentement de ses populations généralement analphabètes et rurales. Ce qui a tantôt provoqué des soulèvements, voire la chute des régimes et la succession des Républiques. Quels étaient la vision et le contenu de ces paradigmes ? Et quelle influence ont-ils eu sur le développement du pays ?

Plusieurs paradigmes ont dominé le débat portant sur le développement. Le paradigme de modernisation vers les années 50, voyait en développement comme un processus universel caractérisé par une série d'étapes par lesquelles doit nécessairement passer toutes les nations et sociétés. Dans la vision des théoriciens de ce paradigme, l'Etat devrait jouer un important rôle, en vue de contrôler et mobiliser les ressources de la société rurale pour lancer le processus de modernisation, axé sur la croissance industrielle. Cette approche marquée par des pensées coloniales est nettement portée par la construction des Etats « forts », qui devraient avoir la main mise sur le contrôle et l'incorporation des populations locales essentiellement rurales et primitives. Cette approche a été renforcée dans les années 60 suite à l'influence de mouvements révolutionnaires des paysans chinois et cubains, et à la guerre de libération du Vietnam face aux américains. De crainte de voir l'influence de ces mouvements s'étendre sur l'ensemble des pays du Sud, des régimes militaires autoritaires et répressifs ont été implantés dans les pays du Sud pour maîtriser et contrôler les zones rurales

Cependant, cette pensée dominant n'a connu qu'une courte durée de vie à cause des contestations. Elle finit par changer de stratégie en mettant son poids sur le commerce

international, qui s'est appuyé sur le multi-nationalisme, le renforcement des organes d'aide au développement comme la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International afin de mettre en place le néo-modernisme.

- **La pression néo-modernisme: la globalisation**

Vers les années 80, s'est dessinée une autre forme de développement où l'international impose ses normes au national, et où le privé l'emporte sur le public dans le but de vouloir dynamiser la croissance internationale. Pour l'assise de ce paradigme, des mécanismes de pressions sociopolitiques et socioéconomiques ont été adoptées à travers des politiques d'ajustement structurel, qui permettent de redéfinir le rôle des Etats-nations dans le développement. Cette approche fondée sur l'économie néolibérale, a voulu désormais définir le développement comme un processus continu d'adaptation aux exigences de la libéralisation et de la globalisation des marchés.

L'idée maîtresse de cette approche était la création de pôles de performance ou de compétitivité au sein desquels, pouvaient facilement s'insérer les entreprises et des acteurs dans le contexte des mutations et changements globaux du monde. Selon (Friedmann, 1986 ; Sassen, 1991 ; Knox et Taylor, 1995), « *les "territoires" sont dès lors considérés comme des gisements de ressources humaines qui permettent de s'insérer dans le global. Selon cette approche, le support territorial par excellence, c'est la « ville globale » ou à vocation globale. Le territoire urbain a pour vocation de se transformer en « global city ».* Ce courant néo-fonctionnaliste voit la globalisation comme seul vecteur de la dynamique urbaine présente et future (Castells, 1989).

L'augmentation de la productivité à travers les pôles de performances, l'exportation de nouveaux produits sur le marché mondial, l'ajustement structurel, l'émergence du secteur agroalimentaire, permettent de démontrer la vision purement économique de cette approche.

L'ensemble de ses politiques, les mesures prises et leurs applications sont à l'origine des conflits entre les autorités et les populations locales. Ce qui se traduit par la précarisation, l'appauvrissement et la misère des communautés locales, qui ne vivent que de l'agriculture familiale peu productive et peu compétitive et surtout faisant objet de concurrence aux agriculteurs des pays du Nord bénéficiant de subventions de leur

Etat. La rupture était presque totale, ce qui justifiait la méfiance, l'abstraction et le refus d'adhérer à des projets de développement ou innovations proposées par l'Etat. Elles voient en ces démarches de nouvelles tromperies, des fourberies ou des escroqueries de la part de l'Etat, qui, pour eux veut une fois encore les jouer de salle tour.

Toutes ces politiques ont échoué pour raison de manque de concertation, d'implication des populations locales aux prises de décision. Il y a nécessité de revoir ces modèles. C'est ainsi que dans les années 90, les thèmes de la réforme de l'Etat, de la décentralisation, de la consolidation de la société civile, de la démocratie et de la promotion du marché ont été liés, notamment à travers le concept de gouvernance (Hyden et Bratton, 1992). Selon lui, cette réflexion sur le rôle de l'Etat s'est encadrée d'abord dans un renforcement des conditionnalités économiques de l'aide au développement. Et puis progressivement s'est affirmée l'idée de la nécessité de refonder l'Etat autour des critères de fonctionnement du marché. De cette refondation, naîtra la participation des collectivités territoriales au processus de développement : la gouvernance territoriale.

2. De la gouvernance descendante vers la gouvernance ascendante : la participation des populations locales

A la lumière de notre étude, nous nous sommes rendus compte que le développement dans les pays du tiers monde, de l'Afrique en général et du Mali en particulier oscille autour de deux grands paradigmes. Le premier de type déterministe, marqué par le positivisme dont l'investigateur est Auguste Comte. Ce paradigme fut pendant longtemps dominateur au Mali. Il s'agissait d'une imposition aux populations des pays dits en voie de développement, de technologique et de moyens financiers en provenance de l'occident. L'avis et l'aspiration des populations locales n'étaient pas pris en compte et n'étaient associés en la conception et l'élaboration d'aucun projet de développement. Elles ne sont que des marionnettes voire des automates devant tout accepter de leur concepteurs. . Pour (Assogba, 1988)¹³⁵, « *la marche du progrès suit un cours naturel et nécessaire, tracé par la loi de l'organisation humaine* ».

¹³⁵ "Pratiques participatives des ONG en Afrique : Le cas du PHV-CUSO au Togo." (1989)

Avec l'échec de beaucoup de programmes, les institutions internationales après analyse, ont compris que le développement d'une communauté ne peut pas se faire en dehors des logiques sociale, culturelle et économique de ses membres.

Toujours selon (Assogba, op, cit. Citant Berger, 1978 : 200), disait, « *c'est à partir de ce moment que la littérature et les débats sur la politique du développement mettent de plus en plus l'accent sur l'importance des perceptions et des valeurs indigènes et la désirabilité de chercher des alternatives à la transplantation mécanique des modèles institutionnels occidentaux* ». Il va plus loin pour dire que, « *l'absence de maîtrise de la décision engendre chez les paysans l'idée que le projet n'est pas le leur, mais celui de l'administration ou de la société régionale d'aménagement. Elle crée un sentiment d'irresponsabilité grave de conséquences* ». Avec l'échec de cette pensée dominante, il y avait urgence de repenser un autre modèle, qui tiendrait compte des erreurs commises par la précédente pour redéfinir le développement.

D'où l'émergence d'un nouveau paradigme, la communication pour le développement. Elle s'est avérée être le modèle idéal au développement par et pour la base des collectivités territoriales. Chaque collectivité territoriale devient ainsi un espace d'initiatives en matière de développement. En octroyant aux collectivités décentralisées des compétences et des ressources propres, la décentralisation entraîne une multiplication des centres de décision et de gestion de la vie économique, sociale et environnementale.

Selon ce concept, toute intervention visant une amélioration réelle et durable des conditions de vie des populations est vouée à l'échec si les gens concernés ne la prennent pas en charge. Donc, la participation active des gens est reconnue aujourd'hui comme une condition essentielle au processus de développement. En plus pour se développer, les populations doivent plutôt faire appel à un mode de développement endogène qu'exogène. Ce dernier ne pourrait mobiliser que des valeurs, des compétences, des modèles d'ailleurs, qui peuvent ne pas convenir à un autre territoire et pourraient être beaucoup plus onéreux que de recourir à un mode de développement endogène. Cette participation selon (Oakley et Marsden, 1986 :24), «

est considérée comme un processus actif signifiant que la personne ou le groupe en question prend des initiatives et affirme son autonomie pour ce faire ».

C'est à partir de ce deuxième paradigme que désormais, les populations locales sont de plus en plus impliquées dans les phases des programmes de développement. Tel est le sens général et idéal que l'intelligence territoriale prône pour que tous les acteurs au développement y compris les populations bénéficiaires soient concertées et participent à l'élaboration et la conception des projets de développement territorial. Comme le dit (Dasi, 2015), « *le capital intellectuel, autrement dit l'intelligence territoriale, permet aux acteurs d'atteindre à une compréhension partagée de l'information disponible, grâce à quoi ils se doteront d'un cadre de référence commun facilitant la coopération mutuelle. Ce type de capital nécessite que les flux de connaissances soient transparents au moment où l'information est partagée, mais aussi que les acteurs fassent preuve d'une certaine capacité d'apprentissage qui, au-delà de la simple aptitude à apprendre, nécessite une grande ouverture d'esprit face aux idées neuves ».*

Mais comment s'y prendre pour arriver à de tel idéal ? C'est dans ce contexte que les TIC ont été sollicitées pour que les populations accèdent à l'information et la communication gage d'un développement harmonieux, responsable tant individuel que collectif.

3. Les TIC à l'origine de l'expansion de l'information et de la communication : la mutation et la transformation des sociétés

Les TIC sont dotés d'un pouvoir extraordinaire de transformation des sociétés tant au plan individuel que collectif. Elles se sont positionnées en Afrique comme facilitatrices dans les projets de développement entrepris par les acteurs au développement et ont su créer un climat de dialogue, de désamorcer des tensions et conflits, de faciliter la concertation, la compréhension mutuelle, le dialogue social, le partage de l'information et de connaissances entre toutes les entités impliquées dans l'éveil des consciences, de vulgarisation et de changement de comportement des communautés locales. Ce sont des outils influents dans la vie politique à cause de leur participation dans la sensibilisation des populations et dans le processus de démocratisation et de la décentralisation.

Ces rôles font d'elles de puissants vecteurs de développement. Comme le disait la géographe (Loquay, 2007)¹³⁶, « *ces technologies sont en général parées de toutes les vertus. Sésames pour le marché et le " grand bond en avant", outils de libération individuelle, elles sont censées en elles-mêmes accroître la qualité de la vie, stimuler la participation politique, promouvoir la cohésion sociale et l'égalité dans toutes les régions du monde* ». Mais aussi ont joué un rôle majeur dans l'économie des pays en ce sens qu'elles sont à l'origine d'importantes initiatives et projets de développement, qui ont permis en certains territoires de sortir de l'obscurantisme, de booster leur économie, d'entreprendre et d'innover, de trouver des solutions au problème de pauvreté, de soutenir le développement durable des territoires et surtout s'établir la paix sociale. C'est ce qui fait réagir Ndiaye¹³⁷, selon qui, « *cette nouvelle économie est caractérisée par de nouveaux paradigmes : grâce aux TIC, l'information se démocratise, la mondialisation touche toutes les sociétés, le pouvoir se déplace vers les utilisateurs finaux, la localisation physique devient une délocalisation virtuelle. De nouveaux enjeux de développement sont donc créés pour les pays en développement* ».

Pour montrer l'importance des NTIC, (Bruno, 2003), disait ceci, « *Les collectivités locales s'ouvrent d'autant plus à la communication que le contexte d'émergence de nouvelles technologies (câble, télématique), auréolées d'une soi-disant capacité à susciter la décentralisation d'activités de production et de service d'une part et la participation de tout un chacun à la gestion de la cité d'autre part, vient corroborer l'idée que le salut du développement local est aussi dans la communication* ».

Bref, toutes ces assertions justifient ou témoignent de l'importance des TIC dans le développement des sociétés modernes actuelles. Point de développement tant au niveau global que local sans l'information et la communication.

¹³⁶Annie Chéneau-Loquay, op. Cit.

¹³⁷Abdoulaye Ndiaye, 2000, « Les enjeux de la nouvelle économie », in *Sud Quotidien*, lundi 11 décembre 2000. Article en ligne à l'adresse : <http://www.osiris.sn/article171.html>. (consulté, le 12 août, 2017)

3.1. Les TIC, des outils de diffusion et de partage de l'information

Pour certains auteurs, le développement des technologies semble être en corrélation avec la démocratisation de l'information, offrant par la même occasion aux populations la possibilité d'accéder à l'information en même temps que n'importe qui dans le monde et surtout de pouvoir communiquer avec d'autres sans grande difficulté. Pour (Samara, 1995)¹³⁸ « *si vous regardez ce qu'il y a derrière la prospérité des nations, vous trouverez l'information ; derrière la pauvreté des nations, vous trouverez l'absence d'information. Si l'on veut un développement durable, une société civile saine et une véritable production intellectuelle, l'information est véritablement ce qui est nécessaire à tous les besoins* ». Il pense que l'information est à la base de la richesse ou de la pauvreté de toute nation développée ou en retard.

L'information devient alors le ciment, le pont sinon la passerelle entre les TIC et les acteurs au développement. Pour (Ndiaye, 2000), « *L'information consiste en un message susceptible de permettre des actions. Elle fait aujourd'hui l'objet de puissants enjeux stratégiques et devient instrument de pouvoir. Elle constitue un puissant facteur de transformation des sociétés humaines* »¹³⁹.

L'émergence de ces TIC est à la base de la révolution de l'information, qui a su conquérir le monde en un temps record qu'aucune technologie avant elles n'avait pu faire. Pour le même auteur, « *la révolution de l'information présente de surcroît l'avantage, sinon la particularité, d'induire le changement à un rythme beaucoup plus accentué que toutes les autres révolutions qui ont marqué l'histoire du monde. Jamais une période n'a connu en un laps de temps si limité une évolution similaire à celle intervenue à la fin du XX^e siècle [...], En effet, avec ces instruments, un nouvel élan s'est emparé des communautés et des individus. Les échanges ont été médiatisés par des outils de plus en plus complexes, capables de transcender les distances et de répandre les échos jusque dans les zones géographiques les plus retranchées sinon les plus difficiles d'accès. Avec ces nouveaux instruments de communication, même*

¹³⁸ Noah Samara, fondateur du réseau de télécommunications par satellite, WorldSpace

¹³⁹ Antoine S. Bailly, « Introduction au débat : perspectives en géographie de l'information et de la communication », in *Sciences de la Société, Territoire, société et communication*, Presses Universitaires du Mirail Toulouse, n° 35, mai 1995.

la communication naturelle est prise dans le mouvement. ». C'est dire que la communication a été simplifiée et l'apprentissage plus rapide ce qui a facilité la capacité des acteurs à partager des ressources informationnelles. Or la proximité est un élément clé de partage de connaissances. C'est le facteur de proximité que les TIC ont su jouer. Et l'un des aspects essentiels de ces apprentissages est la confiance entre les acteurs qui permet en particulier de valider des informations sans avoir à valider au préalable les informateurs.

Cette mise en confiance dépend d'un sentiment d'appartenance ou d'appropriation territoriale qui participe d'un phénomène de représentation symbolique¹⁴⁰, Pour que les acteurs locaux pensent leur rapport au territoire par l'intégration progressive d'un sentiment local, il est nécessaire qu'émerge un espace public local dont ils se sentent responsables et pour lequel ils s'engagent dans un projet partagé (Bertacchini, 2006). L'intelligence s'inscrit dans cette posture en permettant la valorisation des ressources construites selon une logique endogène et favorise le partage de l'information selon une logique coopérative¹⁴¹.

A travers ce passage, nous comprenons que l'information et la communication demeurent les mamelles à travers lesquelles s'établissent des possibilités de concertation, de participation, de mutualisation des connaissances, de dialogue social et justifient les trois hypothèses défit par (Bertacchini, 2010) à savoir :

- Les acteurs échangent de l'information (énergie)
- Ils accordent du crédit à l'information reçue (information)
- Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (projet).

3.2. L'appropriation des TIC, un enjeu de développement pour les pays du Sud : quelle technologie pour quel pays

Tous les pays ont besoin de communiquer, de s'informer, mais compte tenu de leur niveau de développement, de leur niveau d'instruction (éducation), de leur revenu, de

¹⁴⁰ Pelissier, Maud, et Isabelle Pybourdin. « L'intelligence territoriale. Entre structuration de réseau et dynamique de communication », *Les Cahiers du numérique*, vol. 5, no. 4, 2009, pp. 93-109. consulté le 12 août 2017

¹⁴¹ Maud Pelissier, Op. Cit.

leur pauvreté et surtout de leur environnement socioculturel, s'impose le choix de la technologie à s'approprier. Or les pays du Sud, notamment ceux de l'Afrique en général et du Mali en particulier disposent de très peu de moyens. Ils ont d'autres besoins vitaux comme l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la formation, à un logement décent, à des droits civiques ainsi qu'aux qualifications susceptibles d'améliorer leur sort. Pour ces raisons, ils ont juste besoin d'accéder à l'information à moindre coût qui leur est utile.

Les TIC pourraient leur faciliter cet accès. Selon (Diend et al., 2006), « *les analyses les plus diversifiées ont révélé que les TIC, une fois mises à la disposition des groupes démunis, ouvrent d'intéressantes perspectives de communication et accroissent l'accès, la disponibilité et l'impact des informations et des connaissances au profit du développement. A condition, bien entendu, que les dispositifs TIC déployés, ou plutôt à déployer, soient adaptées aux contextes particulièrement différents d'un milieu à l'autre, et que les contenus véhiculés, sinon à véhiculer, concordent avec les besoins spécifiques à chaque zone et chaque groupe d'individus* ». C'est dire que la question de la technologie adaptée reste de ce fait cruciale selon que l'on se trouve sur un territoire ou un autre.

Mais quel dispositif de communication utilisé pour quelles communautés ?

3.3. Les radios communautaires, un choix gagnant des populations locales maliennes

Les populations locales maliennes ont porté leur choix sur la radio communautaire au détriment de toute la panoplie de technologie disponible sur le marché. Elles sont familières à ce médium, qui constitue d'ailleurs une ancienne technologie qu'elles ont longtemps côtoyée car s'apparente à leur culture, l'oralité. Elles y avaient simplement un droit d'écoute sans pouvoir n'intervenir ni porter un droit de regard. Cette radio est réapparue dans un contexte nouveau de la démocratie et de la décentralisation. Elle a changé la donne en servant de créneau d'expression de sentiments et de responsabilisation. Ce qui a facilité son appropriation. Le coût de cette technologie et l'usage des langues locales ont été aussi déterminantes pour le choix de cette technologie. Comme le dit (Méadel, 1995), « *en effet, la radio n'est pas un dispositif*

*isolé. Pour se diffuser, il lui faut des dispositifs d'écoute mais aussi les moyens de les nourrir et de les faire connaître. Il lui faut surtout la capacité de nouer un dialogue avec ceux à qui elle parle. Elle a enfin besoin d'un langage commun d'intérêts et de passions »*¹⁴².

Plus loin, elle ajoute que, « *la radio s'est développée selon une logique locale et autour de groupe d'acteurs politiques et culturels. Elle est d'abord citadine mais sa vocation universelle est avérée. Elle unifie le territoire national, tisse le lien social, apporte les éléments de la modernité à la campagne, sans pour autant corrompre, comme le ferait une télévision par exemple, sa pure âme villageoise* ». Les radios communautaires ont pleinement joué ce jeu.

A travers elles, les ONG, l'Etat, les élus locaux et les populations rurales se retrouvent, font passer les messages. S'inscrivant dans une logique de dynamique participative, ces radios communautaires constituent les canaux qui permettent de répondre aux besoins fondamentaux des populations locales tout en contribuant à la sensibilisation, à l'éducation, à l'information et à la communication des différents acteurs au développement. Elles ont surtout joué un rôle de premier plan au développement à la base, tout en accordant une place confortable aux populations, à leurs préoccupations, à leurs logiques et à leurs stratégies. Ces populations sont davantage écoutées et responsabilisées, ce qui favorise une multiplication d'initiatives basées sur les préoccupations du milieu et une meilleure organisation des activités économiques, sociales, culturelles des collectivités territoriales. Toute chose qui est favorable à la création, par les populations, de richesses susceptibles de leur permettre de sortir du cycle infernal de la pauvreté et de la précarité. Ainsi, elles constituent un véritable *levier de concertation*, de dialogue et de cohésion sociale dans la mesure où la langue de communication est comprise des bénéficiaires, l'implication et la participation de tous les acteurs à l'identification des besoins, à la définition des objectifs, à l'exécution du projet, à sa gestion, à son évaluation et suivi se sont faites de façon transparente.

L'apport de la radio a été de mobiliser deux approches de l'Intelligence Territoriale, le collectif et le lien social. Au plan collectif, la radio communautaire sous l'angle de

¹⁴² Cécile Méadel, Op. Cit.

l'intelligence territoriale ascendante a participé avec une vision alternative du développement économique local dans laquelle la synergie des acteurs devient la clé d'un dynamisme réussi, favorisant les coopérations hors marché et l'élaboration de ressources construites selon une logique endogène dont le fondement est l'identité.

Elle a participé d'une forme de l'engagement des acteurs dans l'espace public. L'engagement possède ici une double acception : la participation d'un sujet à une action collective, soit l'inscription de la singularité du sujet dans l'indistinction d'une appartenance collective et d'une mise en scène de la sociabilité ; l'attribution d'une dimension symbolique interprétable à la pratique effective mise en œuvre¹⁴³. « Tandis que l'identité est une articulation proprement symbolique, entre dimension singulière du sujet et sa dimension collective, l'engagement va se situer dans la mise en œuvre des stratégies, des actions et des pratiques sociales qui vont définir l'ancrage du sujet, constitué comme acteur, dans l'espace public de la sociabilité » (Lamizet, 2006).

Au plan du lien social, grâce à la radio communautaire, l'engagement et l'appartenance ont constitué les invariants des initiatives locales portées par des acteurs qui décident d'accumuler du capital social, de tisser des liens sociaux, d'améliorer leur environnement. Ce qui dénote l'attachement des populations à leur territoire. Une fois associées à la gestion de celle-ci ces communautés deviennent plus actives, dynamiques et responsables. Ce qui permet de confirmer nos deux hypothèses de départ. La première part du postulat selon lequel *“les technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment la radio communautaire sont incontournables d'une démarche de concertation entre acteurs au niveau des collectivités territoriales du Mali”* et la deuxième stipule que *“la radio communautaire comme instrument d'intelligence territoriale au service du développement durable et de la promotion des activités du monde rural au Mali”*

Pour finir, nous dirons que dans le contexte actuel du Mali, la radio communautaire semble être la technologie la plus efficace d'intégration des populations locales longtemps marginalisées, brutalisées dans leurs âmes et défavorisées dans le partage

¹⁴³Pelissier Maud, Pybourdin Isabelle, « L'intelligence territoriale. Entre structuration de réseau et dynamique de communication », *Les Cahiers du numérique* 4/2009 (Vol. 5) , p. 93-109

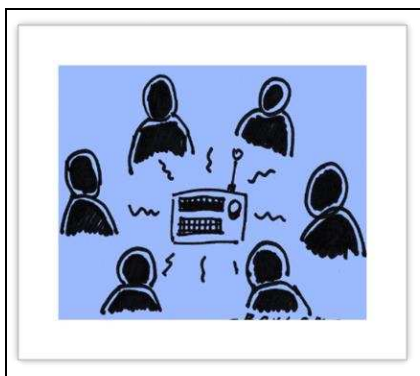
URL : www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-4-page-93.htm.

et l'accès à l'information, à la connaissance et à la mise en réseau. Par la même occasion à travers nos observations, nos recherches théorique et empirique, nous pouvons estimer que la radio communautaire permet l'existence, la dynamique, l'éveil des consciences, le changement des comportements et de sa culture. Bref au développement d'un environnement socio-économique et culturel auxquels peuvent s'identifier et se reconnaître les communautés locales.

En matière de développement durable, à reconnaître qu'actuellement, nous nous comportons comme si nous étions la dernière génération d'hommes sur Terre sans nous soucier des générations à venir. Si nous sommes animés par l'idée de progrès, de vouloir changer de valeurs et (ré) devenir responsables et solidaires du vivant comme du futur, nous serons dans l'obligation d'initier des dynamiques de développement durable à travers des changements de valeurs éthiques, de pratiques, de modes de raisonnement.... Bref, face à l'urgence et aux défis des crises environnementales (dérèglements climatiques, pollutions, perte de biodiversité, surconsommation et raréfaction des ressources naturelles notamment non renouvelables, crises *sanitaires*...), une prise de conscience nous est impérativement imposée pour prouver notre sens de la responsabilité. Seuls l'information, la communication, l'échange, le dialogue social, la concertation et la participation nous permettront de relever les défis environnementaux.

Pour finir, nous retenons cette citation :

Ensemble, nous avons le pouvoir, le pouvoir de nous pour le développement et la valorisation de notre territoire.



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

Akrich, M., et al., 1988, « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement; 2 : Le choix des porte-parole. Gérer et Comprendre », Les Annales des Mines, pp.4-17

Andrew, S., (éd.), 2008, «Language and Nationalism in Africa. Oxford, Oxford University Press », 448p

Bâ, A-H., « *Aspects de la civilisation africaine*, Paris, Présence Africaine », 1972, 140 p.

Balta, F., et Muller, J-L., 2009, « *La systémique avec les mots de tous les jours* »

Banathy, B-H., 1996, «*Designing Social Systems in a Changing World*», New York: Plenum Press,

Barthes, R., 1982, « *Écoute*, in *L'Obvie et l'obtus* », Éditions du Seuil

Bernard, F., 2001, « Actualité de la recherche en communication- Jeunes chercheurs, in *Communication et Organisation*, 1^{er} semestre 2001, Bordeaux, ISIC GRECO »

Bernard, F., 2002,« Contribution à une histoire de la communication des organisations dans les SIC », pp.153-179

Bertacchini, Y, et Herbaux P. (2003a), « Mutualisation &Intelligence Territoriale » - ISDM 9– Article N°73 – Juillet 2003, 11p

Bertacchini, Y., 2004, « Entre information et processus de communication, l'intelligence territoriale », *Humanisme et Entreprise*, Paris, n° 267

Bertacchini, Y., 2003, « Entre information et processus de communication : l'intelligence territoriale », *Les cahiers du centre d'études et de recherche*, Humanisme et entreprise, n°267, La Sorbonne nouvelle Paris, 17p

Bertacchini, Y., et Maurel, P, et Déprez, P., 2012, « Réseaux &savoirs locaux : une médiation à organiser dans une démarche d'Intelligence territoriale ». 4^è édition des journées Management des Technologies Organisationnelles Workshop MTO'2012, « impact des réseaux numériques dans les organisations ? », octobre 2012 Ecole des mines d'Alès- site Georges Besse à Nîmes

Bertacchini, Y., et Herbaux P., (2003b), « La relation d'échange au sein du territoire » - ISDM 9– Article N°76 – Juillet 2003, 7p

Bertacchini, Y., (2004a), « La méthode, l'acteur et le lien social : la formule pédagogique du management de projet et la communication associée » - ISDM 15– Article N°153 – Avril 2004 – 7p

Bertacchini, Y., & Al., 2006, « De l'intelligence territoriale, théorie, posture, hypothèses et définition », *Tic et territoire*, Colloque université de Besançon, 9-10 juin, 8p

Bertacchini, Y., (2004b), « Entre information & processus de communication : l'intelligence territoriale » - ISDM 16 – Article N°156 – Mai 2004 – 11p

Bertacchini, Y., 2009, *Petit guide à l'usage de l'Apprenti-Chercheur en Sciences Humaines et Sociales. Epistémologie & Méthodologie de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication*, Toulon, Presses Technologiques. Collection Les E.T.I.C

Bertacchini, Y., et al (2003), « Territoire physique / territoire virtuel – Quelle cohabitation ? » - ISDM 9 – Article N°77 –Juillet 2003 – 12p

Bertalanffy, L-V., 1968, « *La Théorie générale des systèmes* », pp50-56

Besnier, J-M., 2005, « *Les Théories de la Connaissance* », PUF, coll. [Que sais-je ?], Paris, (ISBN 978-2-13-055442-4)

Bouillon, J-L., 2005, « Autonomie professionnelle et rationalisations cognitives : les paradoxes dissimulés des organisations post-disciplinaires », *Etudes de communication*, n°28, Presses du Septentrion, p. 91-105

Brunet, R, 2001 « *Le déchiffrement du monde* », Coll. Mappemonde, Paris, Ed. Belin, 192 p

Brunet, R., 1990, « *le déchiffrement du Monde* », Géographie Universelle, t. 1, Mondes nouveaux

Brute, de R., «Ce que Intelligence Économique veut dire, Éditions Eyrolles », 2006, 253 p

Busch, V., 1934, « Du pouvoir expressif de la musique », dans les *Annales de l'Université de Paris*, juillet 1926, repris dans *Essais d'esthétique, de philosophie et de littérature*, Alcan, Paris, pp73-74

Camara, S., 1992, « Gens de la parole. Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké », A.C.C.T, Ed. Khartala Paris. SAEC Conakry

Carayon, B., 2003, « Intelligence Economique, compétitivité et cohésion sociale », 103 p

Cheval, J-J., 1997, « *Les radios en France. Histoire, état et enjeux Rennes* » : éditions Apogée, p. 70

Cheval, J-J., 1994, « Radios locales et cultures régionales en Aquitaine », in Lengas, revue de sociolinguistique, n° 36, p. 89

Clerc, P., 1995, « Intelligence Economique et stratégie ». In : Encyclopedia, Université, Paris, pp.194-197

CNRS., 2005- Université de Franche-Comté, Janvier 2005, 11 p

Colin, F., et Restrepo, E-S., 2001, « *Manuel de la radio communautaire* », Paris, Unesco, p13

Comtet, I., et Lampart, M., 2007, « Communication & Organisation », 268 p

Davallon, J., (2004 a), « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche » in *Hermès* n°38, pp. 30-37

Delafosse, M., 2003, « propriété et non propriété de la terre (1^{ère} partie) : l'illusion de la propriété collective archaïque » paru dans *Etudes rurales*, janvier-juin 2003, pp165-166

Delcambre, P., (dir.), 2000, « *Communications organisationnelles, Objets, pratiques, dispositifs* », Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp213-216

Donnadieu, G., & Karsky, M., 2002, « *La systémique: penser et agir dans la complexité, Liaisons* », pp220-224

Dufourt, D., 1996, « *Le territoire comme création institutionnelle dans une conception spatiale des politiques technologiques* in Nadine Massard (Ed.) *Territoires et Politiques Technologiques: Villes et Entreprises* », 1996, 21p

Dulau, C., & Loquay, A-C., (éd.), 2004, « Des réseaux de communication mondialisés dans un espace enclavé : les grands commerçants de Kayes au Mali »

Durand, D., 2010, « *La systémique*, 11^e éd., Paris, Presses Universitaires de France [Que sais-je ?] », ISBN : 9782130578895, 128p

Duval, R., 1981, « Histoire de la radio en France », Alain Moreau éd., 1979, et nos articles dans les Actes des Congrès des Sociétés Savantes, «la Radiodiffusion, la presse et la vie politique en France 1924-1932 », Congrès de Bordeaux, section d'Histoire moderne et contemporaine, pp576-596

Everett, M-R., 1995, «Diffusion of Innovations», 4^{ème} éd. New York, Free Press, p.11.
Everett, R., 1976c, «Communication and development: Critical perspectives». Beverly Hills, Sage Publications, pp221-248

Funtowicz, S., et Ravetz, J., 1993, «*Science for the Post-Normal Age*», *Futures*, 25(7), 735p

Girardot, J-J., 2004, « Intelligence territoriale et participation ». 3^{ème} rencontres « TIC et territoires: quels développements? », Lille, mai 2004, ISDM n°16, 163, 1-13

Glaserfeld, E-V., 2004, « Pourquoi le constructivisme doit-il être radical? », pp145-154

GRET., 1993, « La passion radio », Paris, Ed. du GRET, Institut Culturel Africain, La fonction culturelle de l'information en Afrique, Dakar, NEA 1985, pp217-226

Griaule, C-G., 1970, « Pour une étude ethnolinguistique des littératures orales africaines », Langages, pp22-47

Guidère, M., 2010, « Méthodologie de la recherche », 128p

Guyot, B., 2000, « Les dynamiques informationnelles », Note de présentation de travaux en vue de l'habilitation à diriger des recherches sciences de l'information et de la communication, Université Grenoble, 123 p

Halimi, S., 1997, 2005, « Les *nouveaux chiens de garde*. Liber-Raison d'agir. Paris », 160p

Hartwick, J-M., 1977, « *Intergenerational equity and the investing rents from exhaustible resources*, *The American economic review* », 31p

Herbaux, P., et Bertacchini, Y., 2003, « Parlez-moi de moi...La relation d'échange au sein du territoire », *Revue ISDM*, 15, (<http://isd.m.univ-tln.fr>), 6p

Julia, J-T., 2014, « Mille Réseaux. Réticularité et société, Sciences de la société n° 91 »

Katz, E., and Lazars Feld, P., 1995, «Personal influence, New York, the free Press

Keita, N., 2010, « Grandeur et misères des cabines téléphoniques publiques et privées au Mali », 14 p

Keita, N., 2015, « La téléphonie mobile et les nouvelles formes de mobilité dans les espaces sociaux africains: l'exemple des régions Centre et Nord du Mali. Projet de recherche, 49p

Kiyindou, A., 1999, « L'information en milieu rural au Congo, le cas des régions du Pool et des Plateaux », Septentrion Presses Universitaires, Lille

Kouchner, J., 1991, « Radio locale, mode d'emploi », Paris, Ed. EFPJ, (Coll. Les guides du CFPJ, n°25), 118p

Lamizet, B., 2006, « Sémiotique de l'engagement », *Question de communication*, série acte 3, pp.57-67

Lamizet, B., et Silem, H., 1997, « Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication », Ed. Ellipse, Paris

Le Moigne, J-L., 1990, « La modélisation des systèmes complexes », Dunod, 192p

Le Moigne, J-L., 1995, « Les épistémologies constructivistes », Que sais-je, PUF, 127p

Le Moigne, J-L., 1983, « La théorie du système général, Théorie de la modélisation », Paris: Col., Systèmes-Décisions, Presses Universitaires de France, deuxième édition

Lefebvre, A., et Tremblay, G., (dir.), 1998, « Autoroutes de l'information et dynamiques territoriales », Presses de l'Université du Québec et Presses Universitaires du Mirail, 364 p

Likimba, A., 1981, « L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales ». Communication présentée au Colloque du Centre de Recherche et de Pédagogie Appliquée (CRPA) sur le thème « Valeurs et anti-valeurs des traditions zaïroises » (Kinshasa, 13-17 avril 1961), ronéo 1981.

Leloup, F., et al., 2005, « La gouvernance territoriale comme nouveau mode d'organisation territoriale? Géographie, économie, société », n°7: pp321-332

Lerner, D., 1985, « The passing of traditional society, Glencoe, Illinois, Free Press», 75p

Lerner, D., and Schramm, W., 1967, «Communication and Change in Developing countries»

Le Roy, E., 1987, « La réforme du droit de la terre dans certains pays d'Afrique francophone: Organisation des Nation Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture », 108p

Honolulu", the University of Hawaii Press», p57-75

Marchal, J., 1999, « Nouvelle donne, nouveaux réseaux: Les infrastructures d'information et de communication en Afrique et les perspectives à l'horizon 2002/2003 », Paris, Ed. Karthala,

Martin, Barbero, J., 1987, «De los medios a las mediaciones. Comunicación, cultura y hegemonia. Mexico», Editorial Gustavo Gili S.A. Versión revisada 1991., 306p

Mavialle, A-M., et al., 1999, « Espace et puissance », Ed. Ellipse, Coll. Perspectives stratégiques, 204p

Mélèze, J., 1972, « L'analyse modulaire des systèmes de gestion, A.M.S., Puteaux, France »: Editions hommes et techniques, 53p

Miège, B., 1989, « La société conquise par la communication », PUG, Grenoble, pp122-124

Millerand, F., 1998, « Usages des NTIC: les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation », 19 p

Moine, A., 2005, « Le territoire comme un système complexe : Des outils pour l'aménagement et la géographie », VIIème Rencontres de Théo, 12p

Moine, A., 2007, « Le territoire : comment observer un système complexe », Paris, L'Harmattan, Col. Itinéraires géographiques, 176 p

Moinet, N., 2009, « L'intelligence territoriale entre communication et communauté stratégique de connaissance : l'exemple du dispositif régional de Poitou-Charentes », p30-38

Moinet, N., et Marcon, C., 2006, « Les fondements de l'intelligence économique : Réseaux & jeu d'influence », *Market Management*, (Vol. 6) , p. 84-103

Mucchielli, A., 1996, « la recherche en communication », 67 p

Mucchielli, A., 1993, « Communication interne et management de crise », Paris, Presses Universitaires de France

Mucchielli, A., 2001, « Les sciences de l'information et de la communication », Paris, Hachette supérieur, 3ème éditions, 160p

Mushizi, C-M., 2007, « Le cadre juridique et institutionnel des médias congolais », 67p

Myers, M., 2000, «Community Radio and Development: Issues and example from Francophone West Africa» In: Fardon, R. and Furniss, G. *African Broadcast Cultures*, pp.90-102

Neveu, E., 2004, « Sociologie du journalisme », Paris, La Découverte, 123p

Packenham, R., 1973, «Liberal America and the Third World: political Development, Ideas in Foreign Aid and Social Science», Princeton University Press, Princeton, 395p

Pailliant, I., 1995, « L'espace public et l'emprise de la communication », Ellug, Grenoble, 211p

Pautrat, R., & Delbecque, E., 2009, « L'intelligence territoriale: la rencontre synergique public/privé au service du développement économique », *Revue internationale d'intelligence économique*, pp17-28

Peemans, J-P., 2002, « *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Essai sur les rapports entre l'évolution des théories du développement et les histoires du développement réel dans la seconde moitié du XXe siècle* ». Louvain-la-Neuve, Paris : Academia Bruylant, L'Harmattan

Philippe, M., & Toussaint, Y., 1994, « *L'intégration sociale des TIC : une sociologie des usages* », *Technologie de l'information et société*, pp315-335

Piaget, J., 1967, « Logique et connaissance scientifique », Paris, Gallimard - Encyclopédie de la pléiade, 22p

Picouet, M., et Sghaier, M., 2000, « Le renouvellement des théories population-environnement », pp17-43

Pornon, H., 1997, « *Géomatique et organisations. Contradictions et intégration des projets d'acteurs* », Thèse n° 1684. EPFL, Lausanne, Suisse, 346p

Raoul, B., 2003, « Le développement des territoires au miroir de la communication : une problématique en perspective », Etudes de communication (Université de Lille 3), n°26, pp15-30

Raoul B. (2000b), “ Technologies de l'information et de la communication et nouvelle pensée managériale pour le développement des territoires. Le cas de l'action IRISI en région Nord - Pas de Calais ”, communication au colloque de l'ASRDLF (Association de science régionale de langue française), septembre 2000, Crans-Montana (Suisse) (CD-Rom édité)

RAPPORTS

Abaab A., et Chassany J.P., 1993, « Étude de l'impact des actions de développement et de lutte contre la désertification. Évaluation de la mise en place des observatoires de Bir Amir

Abaab, A., 1992, « Étude des caractéristiques écologiques et socio-économiques des zones arides tunisiennes et leur place dans les programmes de développement et de recherche scientifique », Rapport de consultation, ICARDA

Akrich, M., 1993, « Les formes de la médiation technique », *Réseaux*, pp60, 87-98

Akrich, M., 1993, « Les objets techniques et leurs utilisateurs. De la conception à l'action, Raisons pratiques », pp33-57

Amal, H., et al., 2008, « Quelle information pour piloter le développement durable? », pp 4-13

Arnaldo, C-A., 1993, « Communication et Développement » in *Le Courrier*, n°139

Assalin, M., et al., 2005, « Mission d'Appui à l'Opérationnalisation du Dispositif de suivi évaluation du CSLP », 53p.

Assoba, Y., 1988, « Le paradigme interactionniste et le processus du développement communautaire », *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 9, no 2, 203-218

Azoulay, G., 2002, « Les théories du développement, Presses universitaires de Rennes », 332 p

Bakoa, J-M., 2007 « Etude sur les radios communautaires et autres vecteurs de communication dans les provinces de l'Adamaoua, du centre, du nord, de l'ouest et du sud de Cameroun »

Bakouan, F-Y., 2010, « Les radios locales : Un outil de dialogue entre acteurs de la gouvernance », 42 p

Bardini, T., 1996 « Changement et réseaux socio- techniques : De l'inscription à l'affordance », *Réseaux*, pp76, 126-155

Bearth, T., & Diomandé, F., 2002, « La langue locale facteur méconnu du développement » In *Bioterre Revue Internationale des Sciences de la Vie et de la Terre*, N0 spécial

Bloor, D., 1976, « *Knowledge and social imaginery* », University of Chicago

Bouchard, J-M., et al., 1996, « les relations parents intervenants : perspectives théoriques », *Apprentissage et socialisation*, pp21-34

Boullier, D., 1989, « Du bon usage d'une critique du modèle diffusionniste »

Bourdieu, P., 1979, « *La Distinction. Critique sociale du jugement* », Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 670p

Bulteau, P-Y., 2010, « La radio ? Mais c'est le diable ! », *Mouvements*, (n°172;61), pp132-39

Dao, A., et Dicko, D., 2006, « Mission d'Appui à l'Opérationnalisation du Dispositif de suivi évaluation du CSLP », 76p

Dhilly, O., 2007, « La critique des industries culturelles par l'école de Frankfort : la mystification des masses », 11p

Diallo, M-A-S., 1990, « analyse des débuts de saison pluvieuse au Mali, Météorologies Nationale du Mali »

Dieng, M., & Sylla, I., 2006, « *Les TIC dans l'espace économique ouest africain. Quelles stratégies pour une meilleure coordination des synergies ?* », Dakar, Enda Diapo, mars 2006

Doob, L-W., 1961, « *Communication in Africa, a Search for Boundaries*, New Haven», Yale University Press

Durand, J., 1981, « *Les formes de la communication* », Paris : Dunod

Eguibeguy, C., 2006, « L'information au service du développement durable dans l'espace francophone : l'exemple de Méditerranée », 130p

Everett, M-R., 1995, « *Diffusion of Innovations* », 4ème éd., New York, Free Press, p11

Flichy, P., 1995, « L'action dans un cadre sociotechnique. Comment articuler technique et usage dans une même analyse? », Dans *Les autoroutes de l'information, un produit de la convergence*, sous la direction de J.-G. Lacroix et G. Tremblay, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, pp 405-433.

Griffon, M., 2003, « *Le Développement Durable Ensemble?* », *Platypus Press*, Paris, 140 pp

Jeanneney, J-N., (dir.), 2001, « L'Echo du siècle. Dictionnaire de la radio et de la télévision en France, Paris », Hachette-Arte-La Cinquième, 1999, deuxième édition mise à jour, coll. « Pluriel », 602p

KEITA, A., et al., 2008, « Citoyenneté et gestion foncière : Cas de la Commune rurale de Bancoumana », 29 p

Konaté, G., 2002, « Etude sur les liens intersectoriels et l'aménagement durable des forêts au Mali », 45p

L'état de l'Afrique., 2005-2005, Paris, Jeune Afrique/L'Intelligent

L'état de l'Afrique., 2006-2006, Paris, Jeune Afrique

Lerner, D., 1958, «The passing of traditional Society. Modernizing the Middle East, Glencoe, the Free Press»

Mallein, P., & Toussaint, Y., 1994, « *L'intégration sociale des TIC : une sociologie des usages* », Technologie de l'information et société, 6 (4), pp315-335

Marcel, S., 2013, « Impact de la radio communautaire dans la promotion de l'agriculture familiale : Cas de la Guinée », 4 p

Matuszak, C., et Quidot, S., 2008, « L'interaction et après ? Débat autour d'une notion transformée et transformable », XVIème Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) – Les Sciences de l'Information et de la Communication : affirmation et pluralité, Compiègne, 10-12 Juin 2008

Menzel, H., et Rjim, M., « Compte rendu de mission », Projet TUN. 88/04

Miche, T-E., 2006, « Communication et changements sociaux : Pour une représentation synergique et interactionniste », 126p

Millerand, F., 1998, « Usages des NTIC: les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation », 19 p

Mushizi, C-M., 2007, « Le cadre juridique et institutionnel des médias congolais », 67p

Ndiaye, O-S., 2008, « Notes sur le cadre législatif et réglementaire au Mali », 4p

Oakley, P., et Marsen, D., 1986, « Vers la participation dans le développement rural », Genève, BIT, 106p

Ogbondah, C-W., 2003, «Media Laws in Political Transition, In: Goran, H. et. al. *Media and Democracy in Africa*», New Brunswick, New Jersey, pp.55-80

Packenham, R., 1973, «Liberal America and the Third World: Political Development, Ideas in Foreign Aid and Social Science», Princeton University Press, Princeton, 417p

Peemans, J-P., 2002, « Le développement des peuples face à la modernisation du monde », Academia-Bruylant et l'Harmattan, Louvain-la-Neuve et Paris, 534p

PNUD., 1999, « Rapport mondial sur le développement humain », Washington
Politique nationale forestière du Mali, 1995

Rapport CIA., 2009, « World Facebook », recensement de 2009

Rapport d'étape du projet., 2012, « Appui à la promotion de l'agro écologie au Mali, Soutien au programme de 2012 », 17p

Rapport de l'Union Européenne., « Mission d'appui à l'amélioration des indicateurs du secteur développement rural »., Rapport fin de mission 1, 2008, 38 p

Rapport de la Direction Générale des douanes et droits indirects., 2014

Rapport de la Direction Nationale des Collectivité Territoriales., 1997, « Planification participative dans le contexte de la décentralisation en Afrique », Actes de l'atelier international de Ségou

Rapport de la Direction nationale des statistiques et de l'informatique (DNSI) du Mali.,2001

Rapport de la Banque mondiale., 2013

Rapport de la Commission Européenne., 2000, « Indicateurs pour le suivi et l'évaluation : une méthodologie indicative », Document de travail, n°3, 59 p

Rapport de la République du Mali., 2005, « Gestion de l'environnement pour un développement humain durable, ODHD, PNUD », 107 p

Rapport de la République du Mali., 2005, « Gestion de l'environnement pour un développement humain durable, ODHD, PNUD », 107 p

Rapport de la République du Mali., 2006, « Cadre Stratégique pour la Croissance et la réduction de la Pauvreté, CSCRP 2007-20111, CSLP 2^{ème} Génération », 95 p

Rapport de la République du Mali., « Architecture du Système National de Gestion de l'Information Environnementale au Mali, Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement », 2007, 59 p

Rapport du gouvernement du Mali., 1982, « Projet de développement de l'élevage »

Rapport du Ministère de l'environnement et de l'assainissement., 2010, « analyse de la situation et estimation des besoins (ASEB) en santé et environnement au Mali, dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration de Libreville », 150p

Rapport du Ministère de l'équipement de l'aménagement du territoire de l'environnement et de l'urbanisme., 2001, « Lutte contre l'Ensablement et Développement des Ressources Forestière dans les Régions Nord du Mali – Mission d'évaluation finale », Août 2001.

Rapport du PNUD, UNICEF., 2003, « La situation de la communication pour le développement au Niger (Etat des lieux) », 171 p

Rapport du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales., 2007, « Plan sectoriel du développement de la commune de Kati », 39p

Rapport du Ministère de l'environnement et de l'assainissement du Mali., 2010

Rapport du Ministère Français des Affaires étrangères et du Développement international., 2015

Rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement., 2011, « Stratégie nationale de la communication sur l'adaptation aux changements climatiques au Cameroun », 82 p

Rapport du Projet de Mobilisation des Initiatives en matière de Sécurité Alimentaire au Mali (PROMISAM)., 2007, « Plan de sécurité alimentaire, commune rurale de Kolokani », 8

REDDA/NESDA., 2002, « Indicateurs environnementaux pour l'Afrique de l'Ouest », 70 p.

République du Mali., 2006, « Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, CSCRP 2007-20111, CSLP 2^{ème} Génération », 95 p

République du Mali., 2007, « Architecture du Système National de Gestion de l'Information Environnementale au Mali, Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement », 59 p.

Ricoeur, P., 1990, « Soi-même comme un autre », Points, Seuil, Paris, p35

Rieffel, R., 2005, « Sociologie des médias », Paris, Ellipses

Rist, G., 1996, « Le développement, histoire d'une croyance occidentale », Presses de sciences Po, Paris, p29.

Robert, B., 2002, « *Les origines des Sciences de l'Information et de la Communication : regards croisés.* Lille, Presses Universitaires du Septentrion », pp. 153-179

Rosnay, J., 1975, « Le microscope: vers une vision globale », Paris: Seuil, 314p

Rouach, D., 1996, « La veille technologique et l'Intelligence Economique : Que sais-je », Paris : PUF, 126p

Schramm, W., 1964, « *Mass media and national development* », Stanford, Stanford University Press, 333p

Silverstone, R., et al., 1992, « Information and communication technologies and the moral economy in the house hold », in *Consuming Technologies, Media and Information in Domestic Spaces*, London, Routledge

Sissoko, M., 2006, « rapport sur l'expérience du Mali en matière de lutte contre l'ensablement », 8p

Skattum, I., 2008, « Mali: In Defence of Cultural and Linguistic Pluralism. », pp98-121

Smires, Y., 2009, « Les radios communautaires : outils de promotion pour la paix, la démocratie, la culture et le développement en Afrique », ISBN : N°0089, 151p. Consulté le 21/05/2014

Smouts, M-C., 2008, « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », Revue internationale des sciences sociales, No 155, mars 1998
Solow, R-M., 1986, « *On the intergenerational allocation of natural resources,*

Scandinavian» Journal of Economics, pp141-149

Sterdyniak, H., 2013, « Réduire la dette publique, une priorité ? ». La vie des idées, 5 février 2013, ISSN : URL : <http://www.laviedesidees.fr/Reduire-la-dette-publique-une.htm>

Stocker, G., 1998, « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », Revue internationale des sciences sociales, No 155, mars 1998

Stoetzel, J., 1953, « Contributions des techniques de recherche sur l'opinion publique à l'anthropologie sociale », bulletin international des sciences sociales, n°5, pp527-536

Sybille, V-D-H., 2009, « Approches participatives pour la gouvernance en matière de développement durable : une analyse en terme d'effets », 38p

Tudesq, A-J., 1983, « La Radio en Afrique noire », Paris

Tudesq, A-J., 2002, « L'Afrique *parle, l'Afrique écoute : Les radios en Afrique sub-Saharienne* ». Karthala. Paris, pp109-121

Tudesq, A-J., 1999, « Les Médias en Afrique », Paris, Ellipses, 160p

Vedel, T., 1994, « Sociologie des innovations technologiques des usagers : introduction à une socio-politique des usages », pp1-18

Vieira, L., 2014, « Les réseaux et l'humain, exploration de la genèse d'une nouvelle expertise », pp12-25

Vrltz, P., 2005, « Mondialisation, villes et territoires », Paris, PUR : Col. Quadrige, 288p

Walle, N., 2003, « Presidentialism and Clientelism in Africa's Emerging Party Systems », *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 41, No. 2, pp 297-321

THESES DE DOCTORAT

Crissé, B., 1990, « L'information locale dans les médias au Sénégal », thèse de doctorat unique, Bordeaux, 280 pages

Dembélé, A., 2010, « Le conte à la radio en Afrique de l'Ouest. Une pragmatique de l'oralité pour le développement intégral en Afrique? Etude du cas de Radio Parana au Mali (Tome 1) », 377p

Dépez, P., 2014, « Collectivités territoriales et Développement Durable : contribution des technologies de l'information, et de la communication, à la dimension participative d'une politique publique ». *Lecture d'un projet cyberdémocratique issu d'une démarche d'Intelligence Territoriale*, 402 p

Gallais, J-F., 1984, « le Delta Intérieur du Niger : Homme du Sahel », 610 p
Gourou, P., 1984, « riz et civilisation », 296 pages

Haddad, M., 2008, « Intelligence territoriale et observatoires socio-économiques et environnementaux : Un processus d'intelligence territoriale adapté (PITA) à l'observatoire de Menzel Habib au sud de la Tunisie », Thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Paul Verlaine-Metz, École doctorale Perspectives interculturelles : Écrits, médias, espaces, sociétés, Centre de recherche sur les médiations (ÉA 3476), 376 p.

Hady, M., 2011, « Contribution des TIC à l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées : l'exemple de la rive droite du fleuve Sénégal, en Mauritanie » 230p. *Consulté le 27 Août 2014*

Romma, N., 2010, « communication de changement comportemental sur le web ; comparer l'efficacité de la persuasion et de l'engagement pour promouvoir l'éco-citoyen », 304 p

Samb, M., 1990, « Etude de la Radio au Sénégal et des Nouvelles Stratégies des Stations Internationales, thèse de doctorat unique en sciences de l'information et de la communication », Bordeaux, 280 pages

Soumahoro, M., 2003, « Activité humaine et développement durable dans la région montagneuse de l'ouest de la Côte d'Ivoire: le cas du pays toura ». Thèse de Doctorat de l'Université de Laval, 506p

Sow, F., 2012, « La construction d'un discours persuasif : les émissions religieuses à la radio sénégalaise », 252 pages. *Consulté le 16/09/2014*

MEMOIRES

Assalin, M., et al., 2005, « Mission d'Appui à l'Opérationnalisation du Dispositif de suivi évaluation du CSLP », 53p

Bartoli, H., 1999, « Repenser le développement: en finir avec la pauvreté », Paris, Unesco/Economie, 205p

Benoît, D., 1994, « Information-communication, Fiches de synthèse », Paris, Éd. d'organisations

Blé, R-G., 1998, « Il n'y a pas que les maux...les mots tuent », Le Jour (Quotidien ivoirien), No. 963 du mercredi 15 avril 1998, p. 2

Blé, R-G., 1999, « La télévision: le medium comme idéologie », Revue scientifique de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire), N°4, Mai p. 31-47

Blé, R-G., 2005, « Journalisme civique et réconciliation en Côte d'Ivoire.», Revue scientifique de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines Université de Cocody, Abidjan Côte d'Ivoire, No. 14, 2e semestre », p. 120-135

Blé, R-G., 2006, « La responsabilité socio-éthique des écoles de journalisme en Afrique », Revue du C. A.M.E.S, Ouagadougou, Nouvelle série B.Vol.007: N°1, 2006 (1er semestre), p. 89-96

Blé, R-G., 1999, « Faut-il brûler les journalistes ivoiriens ? Le Jour (Quotidien ivoirien), No. 1276 du samedi 8 mai », p. 2

Blé, R-G., 2001, « Internet, outil de développement: une nouvelle donnée pour l'éducation en Afrique noire. Media Development (London), Vol. XLVIII, pp. 22-25

Blé, R-G., 2005, « Radio et animation rurale en Côte d'Ivoire, Communication », Revue de l'université Laval Canada, Vol. 23 No. 2, Edition Nota bene, Automne/Hiver 2005, pp 217-226

Bouchard, J-M., et al., 1996, « les relations parents intervenants : perspectives théoriques », Apprentissage et socialisation, vol 17, pp21-34

Bourdieu, P., 1979, « La *Distinction. Critique sociale du jugement* », Paris, Éditions de Minuit, coll. (Le sens commun)

Breuil, C., 1993, « revue du secteur des pêches et de l'aquaculture : Mali pour l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, septembre 1993

Camilleri, J-L., 1993, « Dialogue avec la brousse: Village, ethnie et développement »

Cissé, I., & Keïta, M-S., 2003, « Etude d'impacts socio-économique et environnemental des plaines aménagées pour riziculture au Mali », 145p

Daffé, G., et Dansokho, M., 2002, « Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : défis et opportunités pour l'économie sénégalaise », in Momar-Coumba Diop (dir.), *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologie et société*, Paris, Karthala, Genève, UNRISD, pp. 45-96

Dao, A., et Dicko, D., 2006, « Mission d'Appui à l'Opérationnalisation du Dispositif de suivi évaluation du CSLP », 76p

Dhilly, O., 2007, « La critique des industries culturelles par l'école de Frankfort : la mystification des masses »

Diallo, M-A-S., 1990, « analyse des débuts de saison pluvieuse au Mali, Météorologies Nationale du Mali »

Diallo, N., 1998, « Problématique des communes rurales, cas de la commune rurale de Wateni », 50 p

Diarra, J-M., 1995, « Dégradation de l'environnement et de la qualité de vie au Mali »

Diarra, M-M., et Berthé, A-S., 2003, « Problématique de l'approvisionnement des populations du Moyen Bani en céréales sèches : cas de Bla », 54p

Ekambo, J-C., « Nouvelle anthropologie de la communication, Ifasic-Editions, Kinshassa », 2006.

Gallais, J-F., 2003, « Delta Intérieur du fleuve Niger au Mali –Quand la crue fait la loi : organisation humaine et partage des ressources dans une zone inondable à fort contraste », 12 p

Haddad, M., 2004, « Enjeux et modèles des dispositifs d'observatoires socioéconomiques », Mémoire de DEA en sciences de l'information et de la communication, Université Jean Moulin, Lyon 3

Haddad, M., et Tbib, A., 2008 « Observatoires de suivi socio-économique et environnement en zones arides et perspectives de communication autour de la désertification et du développement. »

Kassibo, B., 2002a, « Participatory Management and Democratie Decentralization Management of the Samori Forest in Babye Commune, Mopti, Region, Mali », Acte du colloque Decentralization and the Environment (18-22 février 2002). Washington D.C.: World Research Institue, 14p

Kassibo, B., 2002b, « une décentralisation à double vitesse »

Keita, N., 2002, « Décentralisation et responsabilité dans les modes de gestion des ressources naturelles et les redevances y afférentes. Les Bourgoutières Yallarbe de Youwarou: Draft Environmental Governance Working Paper. Washington D.C.:World resources Institute», 59 p.

Konaté, G., 2002, « Etude sur les liens intersectoriels et l'aménagement durable des forêts au Mali », 45p

Koutam, B-A., 2012, « Programmes télévisuels et apprentissages scolaires : cas du lycée Mamadou M'Bodj de Sébénikoro en commune IV du District de Bamako », 86p

Limousin, P., et al., 1997, « Crises et Mutations des agriculteurs », 159 p

Ndiaye, O-S., 2008, « Le cadre législatif et règlementaire au Mali », p4

Onibw, A., 2001, « Etude prospective du secteur forestier en Afrique de l'Ouest à l'horizon 2020 (Version provisoire) »

Ouédraogo, S., 2003, « Pour une approche africaine des technologies d'information », in Annuaire suisse de politique de développement, Société de l'information et coopération internationale Développement.com, Vol. 22, n° 2, novembre 2003, pp31-33

Ouédraogo, M., 2001, « Mass média et mondialisation : entre leures et lueurs », Géopolitique Africaine, n°4, novembre 2001, pp. 221-226

Peemans, J-P., 2002, « Le développement des peuples face à la modernisation du monde », Academia-Bruylant et l'Harmattan, Louvain-la-Neuve et Paris

Radio Belekan., 2004, « Note technique d'information », pp1-2

Sidibé, S., 2004, « Aménagement du Territoire et insécurité : cas de la commune du District de Bamako », 56p

Singo, D-G., « la tradition orale comme moyen de développement: le cas du Toura », 2007, 32p

Smirès, Y., 2009, « Politiques publiques des femmes aux radios communautaires au Sénégal : impacts sur les droits économiques et civils », 151p

Tag, S., 1994, « Paysans, État et démocratisation au Mali : Enquête en milieu rural », GIGA-Hamburg, 192p

Tedesco, M., 2008, « Communication pour le développement et radios communautaires : le cas du Népal », 65 p

Touré, I., 1999, « Possibilité Introduction de nouvelles variétés de sorgho photosensibles en zone CMDT : cas du village de Dioumaténé, Kadiolo, cercle de Sikasso », 86 p

Touré, I., 2007, « Systèmes agraires et droit foncier dans la pleine de Pondori, Djénné-Mali », 88 p

Touré, I., 2011, « Projet de création d'un télécentre à Douentza, Mali », 98 p

Traoré, A., et Traoré, I., 1998, « Etude monographique d'un centre semi urbain du Mali ; cas de Bla », 48Pages

Trzcinska, C., 2007, « Les pratiques de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) : Le cas des étudiants de l'Université de Bamako, Mali », 110p

Vrltz, P., 2005, « Mondialisation, villes et territoires », Paris, PUR : Col. Quadrige, 288p

Yoshihito, S., 1997, « Djenné Morte : Le Delta Intérieur du Niger et les problèmes de sécheresse », Mars 1997, 117p

SITES WEB

Arsene, G-G., 2001, « *La relation homme-nature. L'émergence de l'éthique de l'environnement* », in. [URL/www.agro campus-rennes.fr](http://www.agro-campus-rennes.fr), 37p ,Consulté, le 18 mai 2017

Balima, S-T., 2000, « Les modes et les systèmes d'information publique dans les communes au Burkina Faso », Hermès, La Revue 2000/3 (n° 28), p. 219-231 : <http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2000-3-page-219.htm> Consulté le 12 juillet 2017

Banque Mondiale., « 2012., [En ligne], consulté le 04 Janvier 2016. URL <http://donnees.banquemondiale.org/pays/mali>

Benkaaba, K-R., 2004, « Communautés communicantes : étude de quatre radios à Marseille », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19 - n°2 | 2003, mis en ligne le 13 octobre 2004, consulté le 15 janvier 2015. URL : <http://remi.revues.org/2957>

Bertacchini, Y., 2003, « Territoire et capacité de développement : Proposition d'une fonction d'évaluation du potentiel d'action local », ISDM, Vol 8, N° 70, Mai 2003 http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000480.en.html, visité le 19/01/2015, 8 p.

Beuret, J-E., et al., 2013, « Concertation (démarche de) », (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/es/dico/concertation-demarche-de>. Consulté le 14/03/2015

Dumas, P., 2006, « Territoire et mondialité », « Tic et Territoire: Quels développements ? », Université de Franche Comté, Besançon Vème colloque TIC (<http://isdm.univtln.fr>), Consulté le 04 mars 2015

Dumas, P., 2004, « Intelligence, territoire, décentralisation, ou la région à la française », *International Journal of Information Science for Decision Making* [en ligne], Vol. 16, N°165,4P.Disponible sur :http://isdm.univtln.fr/PDF/isdm16dm16a163_dumas.pdf (consulté le 18 novembre 2014

Fauré, B., et al., 2007, « Communication & Organisation », no 31, juin 2007 Migrations conceptuelles, p7,http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=COMOR_031_0007

Garnier, L., et al., 2008, « entre l'Homme et nature, une démarche pour des relations durables », www.unesco.org/mab

¹<http://www.internetworldstats.com/stats.htm>, consulté le 14/03/2015

<http://www.itu.int/ITU-D/icteye/Indicators/Indicators.aspx#>, consulté le 14/03/2015

<http://www.itu.int/ITU-D/icteye/Indicators/Indicators.aspx#>, consulté le 14/03/2015

<http://www.matierevolution.fr>

Kunta, A-B., 2008, « journaliste à la RTS, Présentateur du journal Télévisé en Wolof », Ndiaye, O-S., 2008, « Notes sur le cadre législatif et réglementaire au Mali », 4p Consulté, le 12 mars 2016

Olivier, Coussi, <http://www.cner-france.com/Publications/Ouvrages/Intelligence-economique-des-territoires-theories-et-pratiques>, consulté, le 22 juillet 2019

Popper, K., 1985, « Conjectures et réfutations : La croissance du savoir scientifique » Res-systemica, revue européenne de systémique, <http://www.res-systemica.org>, consulté le 10 décembre 2014

Perret, T., 2015, « Médias et démocratie au Mali : Le journalisme dans son milieu », *Politique africaine*, Karthala, n° 97, mars 2005, p. 18-32 ([ISBN 9782845866454](#), [ISSN 0244-7827](#), [DOI 10.3917/polaf.097.0018](#), [lire en ligne](#)) http://www.malitel.com/ml/qui_sommes_nous.htm, consulté le 14/03/2015

Revue Electronique Internationale De Sciences Du Langage Sudlangues N° 9 – 2008, <http://www.sudlangues.sn/> , consulté le 24 mars 2016

Ricaud, P., 2016, « Les radios communautaires en ligne : permanence et évolution des modes de participation et de mobilisation des publics », *Sciences de la société* [En ligne], 94 | 2015, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 07 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sds/2470> ; DOI : 10.4000/sds.2470

Richard, L., 2007, « De la radio et de l'écriture radiophonique », *Semen* [En ligne], 2 | 1985, mis en ligne le 12 juin 2007, consulté le 28 février 2016. URL:<http://semen.revues.org/3733>

Schramm, W., 1964, « *Mass media and national development*», Stanford, Stanford University Press. Consulté le 24 juillet 2017

Theys, J., 2002, « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 1 | 2002, mis en ligne le 23 septembre 2002, consulté le 10 juin 2017

Tounessi, M., 2001, «Le rôle de la radio rurale dans le développement rural –Diffusion des informations commerciales – Expérience du Projet de Microfinance et de Commercialisation», Atelier international sur la radio rurale, [en ligne]. http://www.fao.org/docrep/003/x6721f/x6721f11.htm#P5_1, 2001, (Page consultée le 08 août 2016).

ANNEXE

Tous les programmes des émissions ont été fournis par les responsables des radios communautaires visitées.

La radio "Daande duwansa" de Douentza aux dires de la responsable ne dispose pas une grille préétablie. Les émissions sont faites à l'improvise et selon l'actualité du jour. Ainsi, nous avons pas pu fournir un programme des émissions pour cette radio.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLE DES MATIERES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
RÉSUMÉ	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
SUMMARY	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
INTRODUCTION GENERALE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
PREMIERE PARTIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CHAPITRE I: CADRE THEORIQUE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
I. LES DIFFERENTES APPROCHES THEORIQUES DES TIC.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
II. CONCLUSION.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CHAPITRE II : LES ENJEUX DES TIC ET DES RADIOS COMMUNAUTAIRES A DIVERSES ECHELLES TERRITORIALES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CHAPITRE III : CADRE CONTEXTUEL DE NOTRE ETUDE: LA NAISSANCE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CONCLUSION PARTIELLE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEUXIEME PARTIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ETUDE, FONCTIONNEMENT DES RADIOS COMMUNAUTAIRES VISITEES ET ANALYSE STATISTIQUE DES DONNEES EMPIRIQUES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CHAPITRE IV : ETUDE ET FONCTIONNEMENT DES RADIOS COMMUNAUTAIRES VISITEES AU MALI	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CHAPITRE V: ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES..	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TROISIEME PARTIE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LA RADIO COMMUNAUTAIRE : VECTEUR DE LA GESTION INTELLIGENTE DES TERRITOIRES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CHAPITRE VI : LES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET LA MEDIATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CHAPITRE VII: LA RADIO COMMUNAUTAIRE COMME LEVIER D'INTELLIGENCE TERRITORIALE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CONCLUSION PARTIELLE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES DIFFICULTÉS ET LES LIMITES DE L'ÉTUDE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CONCLUSION GENERALE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BIBLIOGRAPHIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Annexe 1 : Le programme de la radio Béléoudou de Kolokani

RADIO BELEDOUGOU KOLOKANI

88.5MHZ

GRILLE DE RADIO BELEDOUGOU KOLOKANI 2015

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8H00- 8H30 Journal studio tamani	8H00- 8h30 Journal studio tamani	8H00- 8H30 Journal studio tamani	8H00- 8H30 Journal studio tamani	8H00- 8H30 Journal studio tamani	8H00- 8H10 FLASH RFI	8H00- 8H10 FLASH RFI
8 H30-9 H 00 AN NKA BARA	8 H30-9H00 Musique de Balafon	8 H30-9 H 00 SUGU DAMU	8 H30-9 H 00 Musique des orchestres	8 H30-9 H 00 Emission des chasseurs	8 H10-9 H 00 MUSIQUE	8 H10-9 H 00 Musique du Terroire
9H00- 09H10 FLASH RFI	9H00- 09H10 FLASH RFI	9H00- 09H10 FLASH RFI	9H00- 09H10 FLASH RFI	9H00- 09H10 FLASH RFI	9H00- 09H30 JPF ORTM	9H00- 09H30 JPF ORTM
09h10-10h00 AVIS ET COMMUNIQUE/ SPOTS	09h10-09h30 AVIS ET COMMUNIQUE, SPOTS	09h10-09h30 AVIS ET COMMUNIQUE	09h10-09h30 AVIS ET COMMUNIQUE/ SPOTS	09h10-09h30 AVIS ET COMMUNIQUE/ SPOTS	09h30-10h00 AVIS ET COMMUNIQUE/ SPOTS	09h30-10h00 AVIS ET COMMUNIQUE
10H00- 10H10 FLASH RFI	09H30- 09H45 FOI SANS FRONTIERE	09H30-10H00 SPOTS	09H30-10H00 THEATRE RADIOPHONIQUE	09H30-10H00 Décentralisation	10H00- 10H10 FLASH RFI	10H00- 10H10 FLASH RFI
10H10- 11H00 EMISSION PEULH	10H00-10H10 FLASH RFI	10H00- 10H10 FLASH RFI	10H00- 10H10 FLASH RFI	10H00- 10H10 Flash RFI	10H10-11H00 FAIDA	10H10-11H00 PUBLICITES ET Jeux Radiphonique
11H00- 12H00 SUITE ET FIN AN NKA BARA	10H10-11H00 Musoya Gundo	10H10-12H00 KUMAKOROMA	10H10-10H40 Musique Reggae	10H10-10H40 HUMOURS (yèlèkow)	11H00-11H30 SIGUIDAW KUNAFONI	11H00-12H00 JOURNAL DES JOURNAUX
	11H00-11H30 Partenaires aux développements		10H40-12H00 YELEN	10H40-12H00 RETRO MUSIQUE	11H30-12H00 YELEN	15H00 à 15H10 FLASH RFI

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
19H00-19H30 Nyenamaya Kuma	18H00-19H00 Journal et Grand débat studio tamani	19H30-20H00 JPF ORTM	19H00 à 19H 30 KISILI KIBARU	18H00 à 19H 00 Journal et Grand débat studio tamani	18H00 à 19H00 Journal et Grand débat studio tamani	20H15- 20H40 LE JOURNAL EN BAMANAKAN
19H30-20H00 JPF ORTM	19H00-19H30 CHANT DES CHORALES	20H00-20h15 PERCEPTIVE REFORMER	19H30-20H00 JPF ORTM	19H00 à 19H 30 Nyenamaya Kuma	19H00-19H30 TTB BIBLE KUMAKAN	20H40-21H30 AVIS ET COMMUNIQUE
20H00-20h15 PERCEPTIVE REFORMER	19H30-20H00 JPF ORTM	20H15 à 20H40 JOURNAL EN BAMANAKAN	20H00-20h15 PERCEPTIVE REFORMER ORTM	19H30-20H00 JPF ORTM	19H30-20H00 JPF ORTM	21H30 à 22H00 PUBLICITES
20H15-20H40 LE JOURNAL EN BAMANAKAN	20H00-20h15 PERCEPTIVE REFORMER	20H40-21H30 AVIS ET COMMUNIQUE	20H15 à 20H40 JOURNAL EN BAMANAKAN	20H00-20h15 PERCEPTIVE REFORMER	20H00-20h15 PERCEPTIVE REFORMER	22H00-23H00 Revue en Bamanakan
20H40-21H30 AVIS ET COMMUNIQUE	20H15-20H40 LE JOURNAL EN BAMANAKAN	21H30 à 22H00 PUBLICITES	20H40-21H30 AVIS COMMUNIQUE ET	20H15 à 20H40 LE JOURNAL EN BAMANAKAN	20H15 à 20H40 JOURNAL EN BAMANAKAN	23H00-00H00 INFOS SPORT
21H30 à 22H00 PUBLICITES	20H40-21H30 AVIS ET COMMUNIQUE	22H00-00H00 SUMUTA	21H30 à 22H00 PUBLICITES	20H40-21H30 AVIS ET COMMUNIQUE	20H40-21H30 AVIS ET COMMUNIQUE	
SUMU DES AMBASSADEURS	21H30 à 22H00 PUBLICITES		22H00-23H00 RENCONTRE LES ULEMAS	21H30 à 22H00 PUBLICITES	21H30 à 22H00 PUBLICITES	
	22H00-22H30 RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES		23H00-00H00 MUSIQUE RAP	22H00-00H00 JELIYA SUMU	22H00-23H00 DEBAT POLITIQUE	
	22H30-00H00 PLATEAU DES JEUNES				23H00-00H00 SUMUTA	

Annexe 2 : Le programme de la radio Bélèkan de Kati

Radio Communautaire Bèlèkan 105.4 Mhz

BP. : 133A Kati

☎ 21-27-28-84

Email: radiobelean@ycnsp.fr

Site web: www.radiobelean.net

GRILLE DE PROGRAMME 2016

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
05h55 - 06h00	Ouverture	Ouverture	Ouverture	Ouverture	Ouverture	Ouverture	Ouverture
06h00 - 07h00	CIWARA	CIWARA	CIWARA	CIWARA	Forow Kibarou	6.8	6.8
07h00 - 07h30	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/Pub
07h30- 08h00	CIWARA	CIWARA	CIWARA	CIWARA	Forow Kibarou	6.8	6.8
08h00 - 08h15	Gada Baro	Gada Baro	Gada Baro	Gada Baro	Zikiri	An bè Kunkodo	Guinée Foly
08h15 - 08h25	Studio Tamani	Studio Tamani	Studio Tamani	Studio Tamani	Studio Tamani		
08h25 - 09h00	Gada Baro	Gada Baro	Gada Baro	Gada Baro	Zikiri		
09h00 - 09h30	Flash Bamanan	Flash Bamanan	Flash Bamanan	Flash Bamanan	Flash Bamanan	Auto Promo	
09h30 - 10h00	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/Pub
10h00 - 10h30	Dine Massala	Mouna à tèfo	Kisèkelen Fili	Catholique	Dinè Massala	Plateau des enfants	Mag Circulation
10h30 - 11h00				Santé Familiale			
11h00- 11h30	Red. Revue. P	Femme au micro	Bè ni ka tougnan	Bi lamò TIOKO	Red. Revue. P	Oun Oun Ayi	Sumu Kènè
11h30- 12h00							

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
12h00-13h00	Désert Musical	Bara Konofin	Désert Musical	Sugu Damu	Désert Musical	Désert Musical	Sugu Damu
13h00-13h15	Avis PUB	Avis PUB	Avis PUB	Avis PUB	Avis PUB	Avis PUB	Avis PUB
13h15 - 14h00	Baroni	Baroni	Baroni	Baroni	Baroni	Bara konofing	Yélen
14h00 - 15h00	Dinè Massala	Maana	Maana	Maana	Tafsir Coran	Top 15	Macoro baro
15h00- 15h30	SPORT	sumu	Artiste de la semaine	Disque d'auditeurs	SPORT	Blocos	Disque d'auditeurs
15h30-16h00			Tounkaranké	Yélen			
16h00 - 16h30	Seko ni Donko	Keneya blon	Tounkaranké	Education	Torika	Kalata djemukan	N'Ka Siguida
16h30 - 17h00				D.W	D.W	D.W	D.W
17h00 - 18h 00	D.W	D.W	D.W	D.W	D.W	D.W	D.W
18h00 - 19h00	Grand Dialogue	Revue de Presse	Grand Dialogue	Revue de Presse	Grand Dialogue	Grand Dialogue	Revue de Presse
19h00- 19h15	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/ Pub	Avis et Pub	Avis/Pub	Avis/Pub	Avis/Pub
19H1 - 20h00	Journal Bamanankan	Kibaru Duma	Journal Bamanankan	Grand Dialogue	Journal Bamanankan	Kibaru Douman	An Kanoubaw kakènè
20h00- 20 h 30	Fulfulde	Wassolo Foly	Guèlèkan	Sinankounya	Donso-Foly	Bobo	Furu blon
20h 30-21 h 00				Furu blon			
21h00 - 22h00	Siguida foly	Togodadon			Kouma bèna	Bèlèkan Night Club	
22h00 - 22h05	Fermeture	Fermeture	Fermeture		Fermeture	Fermeture	Fermeture

Annexe 3 : Le programme de la radio Benbakan de Sanankoroba

Grille horaire des programmes de la radio Benbakan 2015

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREI	SAMEDI	DIMANCE
08H-08H30 Ouverture, musiques traditionnelles, présentation du programme de la journée						
Médecine Traditionnelle 08h30-09h10 (Techniciens)	Espace Benba 08h30-09h10 (Permanents Benba)	Terroir 08H30-09h10 (Techniciens)	Assaini./Environ. 08h30-09h30 (Djènèbou Traoré)	Wajuli 08h30-09h30 (Abdoulye Cly)	Dédicace des audi. 08h30-09h (Djènèbou Traoré)	(Tampon Musical) 08h30-09h (Techniciens)
BARONI 09h10-09h30 (Solo, Djènè, Koni m)	BARONI 09h10-09h30 (Solo, Djéné, Koni m)	BARONI 09h10-09h30 (Solo, Djéné, Konim)				
Journal 09h30-10h (Solo Samaké)	Journal 09h30-10h (Solo Samaké)	Journal 09h30-10h (Solo Samaké)	Journal 09h30-10h (Solo Samaké)	Journal 09h30-10h (Solo Samaké)	dev.local 09h-10h (Fousseyne i Samaké)	Mande Foli Kènè 09h-10h (Dj Diaki)
Echos du Marché 10h-10h30 (Konimba Traoré)	N'ko 10h-11h (Hamidou Samaké)	Echos du marché 10h-10h30 (Konimba Traoré)	ZIKIRY 10h-11h30 (Mariam Famanta)	Emission peule 10h-11h (Al Hassan Bah)	Echos du marché 10h-10h30 (Konimba Traoré)	Voix des enfants 10h-11h (Konimba Traoré)
Education Familiale 10h30-11h30 (Konimba Traoré)	Kamalen N'goni 11h-12h (Solo Samaké)	AWO AYI 10h30-11h30 (Tièman Cly)	Maana 11h30-13h (Abdoulaye Traoré)	Poye Kan Poye 11h-12h30 (Tièman Cly)	Hakili Jakabo 10h30-11h30 (Solo Samaké)	Sport 11h-12h30 (Passi et M. Niangad)
Foli Duman 11h30-12h30 (Tamala Dj)	Maana 12h-13h (Abdoulaye Traoré)	Maana 11h30-13h (Abdoulaye Traoré)		Tampon 12h30-13h (Techniciens)	Mali Rap 11h30-12h30 (Tafsir Maiga)	Prêche Chrétienne 12h30-13h30 (Pasteur)
Tampon 12h30-13h (Techniciens)				ZIKIRY 13h-14h (Techniciens)	Charia Kènè 12h30-13h (Mamadou Samaké)	Tampon 13h30-14h (Techniciens)
CHALEUR BENBAKAN 13h-15h				WAJULI 14h-15h (Soufi Diarra)	Gwasso Damun 13h30-15h (Fanta Dbia, Djènè Ské)	Radio Nederland 14h-15h (Techniciens)
18H-18H30 Réouverture, musiques traditionnelles, présentation du programme de la soirée						
18h30-19h20 Diffusion contrats ONG et PUB						
19h20 Avis et communiqués						
Rediffusion journal 19h30-20h (Solo Samaké)					Revue hebdomadaire 19h30-20h (Solo Samaké)	
Donso N'gonin 20h-21h30 (Solo Samaké)	Santé 20h-20h30 (Djènèbou Traoré)	Balani Kènè 20h-21h (Solo Samaké)	Wajuli 20h-21h (Tièman Cly)	Promotion féminine 20h-21h (Oumou Sacko)	Donso N'gonin 20h-21h30	Voix des communes 20h-21h (Permanents)

					(Solo Samaké)	
Sigida blon 21h30-22h30 (Bissa Tré- B.Kéita)	Foro Sira Kènè 20h30-22h30 (Tièman Cly)	Top Stars 21h-22h30 (Dj Diaki)	Emission Bobo 21h-22h30 (Diwoye Dembélé)	Sport 21h-22h (Passi et M. Niangad)	Jansa kènè 21h30-22h30 (Bissama n-Massa)	Sananguya 21h-22h30 (M.Dbia-Bissaman)
Sport 22h30-23h30 (Passi et M. Niangad)	Sumun 22h30-00h (Fanta Doumbia)	Zirin kènè 22h30-23h (Djènèbou Traoré)	Voix des artistes 22h30-00h (Tièman Cly)	Sumun kènè 22h-23h30 (Fanta Doumbia)	Grin/Débat 22h30-00h (M.Dbia-Bissa.Niang)	Tampon 22h30-23 (Techniciens)
Tampon 23h30-00h (Techniciens)		Retro Musiques 23h-00h (Techniciens)		Tampon 23h30-00h (Techniciens)		REGGAE 23h-00h (Mamad. Niangadou)

NB: La radio Benbakan ouvre tous les jours à 08 heures, elle observe une pause entre 15 heures et 18 heures puis reprend le soir à pour finir son programme à 00h. Ce qui correspond à 12 heures de service par jour soit 84 heures par semaine pour un total de 46 émissions.

Annexe 4 : Le programme de la radio Kafokan de Bougouni

RADIO KAFOKAN FM : 99.4MHZ
GRILLE DES PROGRAMMES 2

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
6H-6H30	OUVERTURE - BANYEREYE					PARTENAIRES	REVEIL MUSICAL
6H30-6H45	KAFO HOROSCOPE						
6H45-7H	PUBLICITES ET PARTENAIRES						
7H-7H30	JOURNAL ORTM SYNCHRONISE					PUBLICITES ET PARTENAIRES	
7H30-7H45	AVIS ET COMMUNIQUEES						
7H45-8H	PUBLICITES ET PARTENAIRES						
8H-8H45	MASSALA						
8H45-9H	PUBLICITES ET PARTENAIRES						SUMU
9H-9H30	STUDIO TAMANI				CONNAISSANCE DE L'ISLAM	SISSI KULU	REVUE DE LA PRESSE
9H30-10H	DU BARO	FURALAMBA	ECHOS DES FEMMES	KAFO NIETAA	STUDIO TAMANI	EDUCATION	ECLAT DE RIRE
10H-10H30					MONDE RURAL		ESPACE CITOYEN
10H30-11H	SANTE	ELEVAGE	ENVIRONNEMENT	PARTENAIRES		MUSIQUE ET TOUNGARANKE	E. CATHOLIQUE
11H-11H30	MUSSOW NI GUA	MUSSOW NI GUA	NAMORY NI SIRA	WASSOLO FOLY			E. PROTESTANTE
11H30-12H					PARTENAIRES		
12H-12h30	MANA				ECHOS DES FEMMES	JEU CONCOURS	AN KA KOFILE
12h30-13H							
13H-13H30	JOURNAL ORTM SYNCHRONISE						
13H30-16H45	FERMETURE ET PAUSE						
16H45-17H	OUVERTURE EN MUSIQUE						
17H-17H30						ESPACE JEUNES	MUSIQUE ET TOUNGARANKE
17H30-18H							
18H-18H30	STUDIO TAMANI						
18H30-19H						PUBLICITES ET PARTENAIRES	
19H-19H30	AVIS ET COMMUNIQUEES						
19H30-20H	PARTENAIRES						
20H-20H30	PARTENAIRES	KAFO SPORTS	PARTENAIRES	ISLAM	CRP POULES	REGGAE NIGHT	N'ZIRI NI N'TALE
20H30-21H					N'KO	MUSIQUE	
21H-21H30	DONSO FOLY	DIANSA KENE	RETRO MUSIQUE	MUSIQUE DU TERROIR	DONSO FOLY	KAFO AMBIANCE	DOLO KIBARU
21H30-22H							
22H-23H00					Peulh		
23H-23H01	FERMETURE						Musique

Annexe 5 : Le programme de la radio Bendougou de Bla

Radio Bendougou



GRILLE DE PROGRAMME

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
06 h 00 – 06 h 10	rFi 1ere édition		rFi 1ere édition			rFi 1ere édition	
06 h 10 – 06 h 30	Annonce Pub		Annonce Pub			Annonce Pub	
06 h 30 – 06 h 44	rFi Afrique Ière		rFi Afrique Ière			rFi Afrique Ière	
06 h 44 – 07 h 00	Waraba siro		Waraba siro			Waraba siro	
07 h 00 – 07 h 30	Dw		Dw			Dw	
07 h 30 – 08 h 00	Bediana matinale		Bediana matinale			Bediana matinale	
08 h 00 – 08 h 30	MA RFI		MA RFI			MA RFI	
08 h 30 – 09 h 00	SEQUENCE ANNONCES ET MESSAGES				SEQUENCE ANNONCES ET MESSAGES		
09 h 00 – 10 h 00	Mouso djoyoro	Music malienne	Santé pour tous	Barroni	Music malienne	SPORT / MUSIC	Bahayi / Kolool
10 h 00 – 11 h 00	HAIDARA (An sar dine)		HAIDARA (An sar dine)			HAIDARA (An sar dine)	
11 h 00 – 12 h 00	Tam-tam Bediana		Tam-tam Bediana		FOROBA BARRO	Tam-tam Bediana	KISSILI KIBARU
12 h 00 – 12 h 30	MA RFI		MA RFI			rFi midi	
12 h 30 – 12 h 55	Annonce Avis et communiqués		Annonce Avis et communiqués			Annonce Avis et communiqués	
12 h 55 – 13 h 00	SEQUENCES LIBRE		SEQUENCES LIBRE		Zakuru / vendredi	SEQUENCES LIBRE	
13 h 00 – 14 h 00	Maana		Maana			Koutouba 2ème M	Maana
14 h 00 – 15 h 00	SEQUENCE ANNONCES, Waraba siro ET MESSAGES				SEQUENCE ANNONCES, Waraba siro ET MESSAGES		
15 h 00 – 16 h 00	DIVERS SEQUENCES		DIVERS SEQUENCES			SUMU	DIVERS SEQ

16 h 00 – 17 h 00	Tam-tam Bediana		Tam-tam Bediana			Tam-tam Bediana	
17 h 00 – 17 h 30	Dw		Dw			Dw	
17 h 30 – 17 h 45	SEQUENCE ANNONCES, Waraba siro ET MESSAGES				SEQUENCE ANNONCES, Waraba siro ET MESSAGES		
17 h 45 – 18 h 00	SEQUENCES LIBRE		SEQUENCES LIBRE			SEQUENCES LIBRE	
18 h 00 – 18 h 10	rFi soir		rFi soir			rFi soir	
18 h 10 – 18 h 30	Annonce Pub		Annonce Pub			Annonce Pub	
18 h 30 – 18 h 50	Info rFi soir		Info rFi soir			Info rFi soir	
18 h 50 – 19 h 00	Avis et communiqués		Avis et communiqués			Avis et communiqués	
19 h 00 – 20h 00	FOLKLORE		FOLKLORE			FOLKLORE	
20 h 00 – 21 h 00	AKIDA	AKIDA	DOSSO FOLY	AKIDA	DOSSO FOLY	FAIDA / Balobo	DIVERS MUSIC
21 h 00 – 22 h 00	FULFULDE	DIVERS MUSIC		OUI / NON	JE TE YE	TIGNEFO KENE	Wasolo foly

Annexe 6

Inventaire des textes juridiques existant dans le domaine de la radiodiffusion¹⁴⁴

Textes ayant une portée internationale

Il s'agit de quatre textes essentiels qui bien que ne s'appliquant pas exclusivement à la radiodiffusion, se réfèrent néanmoins à la liberté de la presse et donc à la radiodiffusion. Ces textes posent des principes universellement admis en matière de liberté d'expression, de liberté de la presse et du droit du public à l'information.

A. La Déclaration universelle des Droits de l'homme

Adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies dans sa résolution 217 A (III) du 10 décembre 1948, la DUDH, dont le Mali est partie prenante pour l'avoir ratifiée, stipule en son article 19 que : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit »

Le même article 19 garantit aussi la liberté de collecter, de diffuser des informations, ainsi que le droit pour d'autres 'il s'agit bien du public ou du droit du public à l'information) de recevoir ces informations en toute liberté.

B. Le Pacte international relatif aux Droits civils et politiques (PIDCP, 1966).

Adopté par la résolution n° 2200 A(XXI) de l'Assemblée générale des Nations unies en sa session du 16 décembre 1966, le PIDCP est entré en vigueur le 23 mars 1976.

Le

Mali l'a ratifié.

Une de ses dispositions stipule que : « Nul ne peut être inquiété pour ses opinions. Toute personne a droit à la liberté d'expression ; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix ».

C. La Charte africaine des Droits de l'homme et des peuples (CADHP, 1981).

¹⁴⁴Charles-M. MUSHIZI, « Le cadre juridique et institutionnel des médias congolais », 2007,67p

Quinze ans après l'adoption du PIDCP, plus précisément le 27 juin 1981, les chefs d'États africains réunis au sein de l'OUA (Organisation de l'unité africaine, devenue depuis l'Union africaine), invoquant les particularismes culturels de l'Afrique, adoptent la Charte africaine des Droits de l'homme et des peuples (CADHP).

L'article 9 de la CADHP dit, en deux alinéas : « Toute personne a droit à l'information. Toute personne a le droit d'exprimer et de diffuser ses opinions dans le cadre des lois et règlements ».

En 15 points, la Déclaration des principes sur la liberté d'expression en Afrique est une avancée considérable dans la normalisation de la liberté d'expression sur le continent africain. Elle aborde aussi bien les questions de la presse écrite que celles de l'audiovisuel. Les radios associatives et communautaires y trouvent une place de choix de même que les questions relatives aux instances de régulation, aux attaques contre les journalistes, à la protection de la réputation d'autrui et à la protection des sources d'information.

D. La Charte de Munich

En 1971, des journalistes originaires de six pays d'Europe de l'Ouest, réunis dans la ville de Munich en Allemagne, ont rédigé une déclaration communément appelée La Charte de Munich. Cette Charte qui comporte des devoirs et des droits des journalistes a, depuis, été adoptée par la Fédération internationale des journalistes (FIJ). Ce document constitue la matrice de la plupart des codes d'éthique et de déontologie des journalistes à travers le monde y compris ceux du Mali

Textes ayant une portée nationale¹⁴⁵

La particularité marquante du Mali est que les radios ont commencé à émettre d'abord et la loi n'est venue que par la suite pour essayer de réglementer le paysage radiophonique. Cette situation s'explique par le contexte des événements de mars 1991 qui a conduit à la chute du régime du président Moussa Traoré. Dans l'euphorie de la mouvance démocratique les radios se sont essaimées sans cadre réglementaire.

¹⁴⁵ Oumar Seck NDIAYE, « Notes sur le cadre législatif et réglementaire au Mali », 2008, 4p

Compte tenu des conditions atypiques dans lesquelles sont nées ces radios, le secteur est aujourd'hui confronté à des difficultés qui nécessitent des réajustements.

Les textes fondamentaux et les textes régissant les radios au Mali.

La Constitution du 25 février 1992 reconnaît le principe de la liberté d'expression : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte, d'opinion, d'expression et de création dans le respect de la loi » (article 4), et reconnaît la liberté de la presse (article 7)

Les textes qui régissent l'espace radiophonique privé sont les suivants :

-Le Décret n°92-156/PM-RM du 14 mai 1992 déterminant les conditions et procédures d'obtention, de suspension ou de retrait de l'autorisation de création de services privés de communication audiovisuelle.

-L'arrêté interministériel n°94/7166/MCC-MATS du 16 juin 1994 fixant le cahier des charges des services privés de communication audiovisuelle.

-L'ordonnance n° 92-002 /P-CTSP du 13 janvier 1992 portant autorisation de création des services privés de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

-Le Décret n°92-022/PM-RM du 18 janvier 1992 déterminant les conditions et les procédures d'obtention, de suspension ou de retrait de l'autorisation de création de services privés de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

-L'arrêté interministériel n°92 -1604/MC-MAT/CTSP/ASS-MSCDJ-MDSI du 07 avril 1992 fixant cahier des charges des services privés de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

-L'ordonnance n°92-037/P-CTSP du 14 mai 1992 portant autorisation de création de services privés de communication audiovisuelle.

-L'arrêté n°95/0331/MFC-CAB du 16 février 1995 fixant les redevances applicables aux services privés de Communication audiovisuelle.

-L'arrêté n°94-8510/MFC-CAB du 11août 1996 fixant le taux de redevances des services privés de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence pour l'année 1994.

- La Décision n°96/001/CNEAME du 06 septembre 1996 garantissant l'égal accès des formations politiques aux moyens publics d'information et communication en dehors des périodes de campagnes électorales.
- Le Décret n° 02-227/P-RM du 10 mai 2002 portant statuts type des services privés de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.
- La Loi n°046 du 07 juillet 2000 portant régime de presse et délit de presse revu.

Annexe 7 : Enquêtes

I. QUESTIONNAIRE

N° du questionnaire Nom de l'enquêteur.....Date / /
Lieu de l'enquête.....Année 2015- 2016

Madame, Monsieur,

Je me nomme TOURE Issiaka, doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Toulon (France). Je travaille sur les Radios Communautaires en lien avec le développement du territoire. Afin d'obtenir des informations relatives à mon terrain de recherche, je vous propose de répondre à ce questionnaire. Il est anonyme, n'a aucune connotation politique et comporte 29 questions

CONTEXTE DE LA CREATION DE LA RADIO

Quel est le nom de votre radio ?

.....

Quelle est sa fréquence d'émission ?

.....

Pourquoi cette radio a-t-elle été créée ?

.....
.....
.....

A quelle date a-t-elle été mise en activité ?

.....

Pourrions-nous avoir une copie de votre programme ?

.....

LANGUE D'EMISSION, THEME, SUJETS DE LA PROGRAMMATION

Les langues utilisées

- Quelle est la langue prioritairement utilisée pour vos émissions ?

Français Bambara Peul Autre à préciser _____

- Pourquoi le choix de cette langue ?

.....
.....

L'influence des langues dans l'appropriation de la radio

- Pensez-vous que cette langue permette l'appropriation de la radio par les communautés locales ?

Oui Non

Les émissions les plus suivies par les auditeurs

- Quels sont les thèmes les plus abordés ?

Education Santé Environnement atiques néfastes

L'agriculture L'élevage La pêche Autre préciser _____

- Les impressions des auditeurs par rapport aux thèmes

1 2 3 4 5
▲ ▲ ▲ ▲ ▲
Très satisfait Satisfait Moy. Satisfait Peu Satisfait Pas
du tout

- Le temps (horaire) de diffusion des émissions par votre radio communautaire est...

1 2 3 4 5
▲ ▲ ▲ ▲ ▲
Très satisfait Satisfait Moy. Satisfait Peu Satisfait Pas du
tout

- L'ensemble de la programmation (diversité, type d'émissions, etc.) de votre radio communautaire est...

1 2 3 4 5
▲ ▲ ▲ ▲ ▲
Très satisfait Satisfait Moy. Satisfait Peu Satisfait Pas
du tout

L'impact des radios sur les projets de développement local

- Quel est l'influence des radios communautaires sur le développement de votre localité ? Avant et après

Santé : avant après

Education/ alphabétisation : avant après

Agriculture/ environnement : avant après

Femme/enfant/famille : avant après

Embouche bovine : avant après

Excision : avant après

Autres : avant après

Le niveau de satisfaction des auditeurs par rapport au volume horaire

- Quel est votre niveau de satisfaction par rapport au volume horaire ?

Très satisfait Assez Satisfait Moyennement satisfait Pas du tout satisfait

Le niveau de satisfaction des auditeurs par rapport au contenu du programme

- Quel est votre niveau de satisfaction par rapport au contenu des programmes ?

Très satisfait Assez Satisfait Moyennement satisfait Pas du tout satisfait

PERCEPTION DES AUDITEURS ET AMELIORATIONS A APPORTER

L'écoute radiophonique et intérêts portés par les auditeurs

- Les populations écoutent-elles fréquemment votre radio ?

Oui Non

Les taux d'écoute des différentes radios couvrant les localités visitées

- Quel type de radio écoutez-vous le plus ?

Radio commerciale Radio communautaire Radio nationale ou internationale

Les différentes heures d'écoute de la radio

- Pendant quel moment de la journée écoutez-vous le plus la radio ?

Matin (8h-10h) Midi (12h-14h) Après midi (14h-20h) Soir (20h-fermeture)

Les différentes formes de participation des auditeurs aux émissions

- Comment mesurez-vous l'intérêt que vos auditeurs portent à vos programmes ?

Correspondance reçue Coup de fil . Descent la radio pour information Participations
aux programmes de la radio Autre à préciser _____

L'existence de boîte à suggestions pour amélioration des programmes

- Avez-vous des boîtes à suggestions ?

Oui Non

La descente sur terrain des animateurs pour l'élaboration des programmes

- Avez-vous des boîtes à suggestions ?

Oui Non

LES VARIABLES PORTANT SUR LA CONTRIBUTION DE LA RADIO A LA VIE COMMUNAUTAIRE, EXPRESSION DE LA COMMUNAUTE VIA LA RADIO, PARTICIPATION A DES EVENEMENTS LOCAUX

Les changements liés aux radios

- Selon vous, est-ce que vos émissions ont apporté des changements dans la communauté ?

Oui Non

Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....
.....

Si, non, pourquoi maintenez-vous le même cap, la même méthode de travail?

.....
.....
.....

Les liens établis entre les acteurs locaux par les radios

Est-ce que vos émissions ont aidé à tisser des liens entre les acteurs locaux ?

Oui Non

- Si oui, comment ?

.....
.....

La participation de la radio à des événements de la localité

- Votre radio participe-t-elle à des événements de votre localité ?

. Oui . Non

Si oui, quels types d'événements ?

.....
.....

Les différents types d'événements auxquels participe la radio

- Quels sont les différents événements auxquels participe votre radio ?

Evènementiels Electoraux Religieux Artistiques Culturels Autre

L'opposition entre radio communautaire et les formes traditionnelles de communication

- Pensez-vous que la radio pourrait être un frein à la pratique ancienne d'information faite par les griots, dans les mosquées, les cérémonies de mariage et baptême... ?

Oui Non

2. Si oui, pourquoi ?

.....

3. Si non, quelle conciliation faire entre la tradition et la modernité (radio communautaire) ?

.....

.....

ESPACE D'EXPRESSION LIBRE

Si vous avez des remarques à faire sur le questionnaire, les sujets abordés, la formulation des questions, vous pouvez nous faire part de vos suggestions

.....

.....

PROFIL DE L'INTERVIEWE (SEXE, AGE, NIVEAU D'ETUDES, ETC)

- Quel est votre sexe ?

Homme Femme

- Quel est votre état civil?

Marié Divorcé Célibataire Veuf autre

- Quel est votre âge ?

18-24 ans 25-44 ans 45-60 an 60 ans et plus

- Quel est votre niveau d'étude ?

Primaire Secondaire Supérieur niveau universitaire

Etude franco-arabe Analphabète

- Quelle est votre profession ?

Etudiant Fonctionnaire Secteur privé Commerçant Agriculteur
 Eleveur ONG Chauffeur/ apprenti Sans emploi Autre à préciser)

Merci pour votre participation

II. ENTRETIENS

- Sur la radio communautaire

Quel est le contexte de la création de votre radio ?

Quelle est votre impression sur la qualité des émissions de la radio ?

Quelle est votre appréciation sur la compétence des animateurs ?

Pensez-vous que cette radio dispose des moyens de sa politique ?

Pensez-vous que votre radio communautaire a induit des changements dans votre localité. -

Si oui, lesquels ? Si non, comment s'y prendre ?

Quels sont vos rapports avec votre radio communautaire ?

Quels soutiens apportez-vous à votre radio communautaire ?

Quelles sont selon vous les difficultés qu'on les radios communautaires ?

Comment contournez-vous ces difficultés ?

- Sur la question du développement durable et des ressources naturelles (voir enquêtes, p 189)
- Sur les zones blanches (voir enquêtes, p 319)

LA LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:Des indicateurs de développement de Daniel Lerner	50
Tableau 2: Récapitulatif des données socio-économiques du Mali	82
Tableau 3: Bilan annuel 2014 de la radio Benbakan de Sanakoroba en FCFA	153
Tableau 4:répartition du temps des programmes.....	154
Tableau 5:liste des personnes rencontrées.....	183
Tableau 6:liste des personnes de “zones blanches ”.....	183

LA LISTE DES IMAGES

Image 1: Affichage des titres de journaux au Mali	98
image 2:Siège de Sotelma- Malitel au Centre commercial de Bamako, commune III	103
image 3:Siège d'Orange Mali en commune IV à Hamadallaye ACI,	104
image 4: : Radio Bélé Dougou de Kolokani.....	125
image 5: Radio Bélékan de Kati.....	128
image 6 : Radio Benbakan de Sanankoroba.....	131
image 7: Radio kafo-kan de Bougouni	134
image 8 : Radio Bendougou de Bla.....	137
image 9: Radio Daande Duwansa de Douentza.....	140
image 10: L'éveil des sans voix.....	146
image 11: Le fan club ou club d'écoute des radios communautaires	147
image 12:un correspondant local sur sa mobyette.....	148
image 13: Un correspondant local réalisant une interview.....	149
image 14: Un correspondant local allant à la rencontre des populations locales	149
image 15: Un correspondant local animant un club d'écoute.....	150
image 16 : Un correspondant local animant un club d'écoute.....	150
image 17: les émissions les plus suivies par les auditeurs.....	165

LA LISTE DES FIGURES

Figure 1: Les différentes langues utilisées par les radios visitées au Mali	163
Figure 2: Influence des langues dans le suivi des émissions	164
Figure 3: Choix préférentiel des émissions par les auditeurs	165
Figure 4: Avis des auditeurs sur les thèmes abordés	166
Figure 5: Influence des radios communautaires sur le développement local	167
Figure 6: Avis des auditeurs sur les volumes horaires	168
Figure 7: Niveau de satisfaction des auditeurs par rapport au contenu du programme	169
Figure 8: Ecoute radiophonique	170
Figure 9: Les taux d'écoute des différentes radios couvrants les zones étudiées	171
Figure 10: Les heures d'écoute de la radio	172
Figure 11: Les différentes formes de participation des auditeurs aux émissions	173
Figure 12: La boîte à suggestion pour l'amélioration des programmeurs	174
Figure 13: Descentes de terrain pour l'acquisition des avis des auditeurs	174
Figure 14: Les changements de comportements et de pratiques dus à la radio	175
Figure 15: Liens établis entre les acteurs locaux grâce à la radio	176
Figure 16: la participation de la radio à des événements de la localité	177
Figure 17: participation de la radio aux différents événements	177
Figure 18: participation de la radio aux différents événements	178
Figure 19: le sexe des répondants	178
Figure 20: Etat civil des répondants	179
Figure 21: Age des répondants	179
Figure 22: Les niveaux d'étude des répondants	181
Figure 23: Les professions des répondants	181

LA LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation et caractéristiques physiques du Mali	79
Carte 2 : Carte des zones de présence de SOTELMA/Malitel (Malitel, 2011).....	103
Carte 3 : Couverture téléphonique d'Orange-Mali 2009.....	105
Carte 4: Présentation de la région de Koulikoro	123
Carte 5: La commune de Kolokani.....	123
Carte 6: La commune de Kati.....	126
Carte 7: Présentation de la région de Sikasso.....	132
Carte 8: La commune de Bougouni	133
Carte 9: présentation de la région de Ségou.....	135
Carte 10: La commune de Bla.....	136
Carte 11: Présentation de la région de Mopti.....	138
Carte 12: La commune de Douentza.....	139